TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 990 DERNIÈRE ÉDITION 3 SAMEDI 31 MAI 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 60 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 600 l. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Bonn et Moscou ont signé un accord de coopération économique à long terme

LIRE PAGE 44

Jean-Paul II en France

L'homme et la fonction

L'histoire ne se répète jamais : il n'est guère que les historiens pour prétendre le contraire. De la visite de Jean-Paul II, qui commence ce vendredi 30 mai à Paris, presque tout est inédit.

Pour la première fois, un pape polonais vient en France, et les catholiques sont assurés de le revoir à nouveau dans seize mois à Lourdes. C'est une marque d'attention tout à fait exceptionnelle.

Pour la première fois, un pape survolera les Champs-Elysées pour se poser en hélicoptère devant la statue de Georges Clemenceau, athée insigne qui poursuivit la politique de séparation de l'Eglise et de l'Etat condamnée en 1906 par Pie X dans l'encyclique « Vehementer Nos ». Séparation de l'Eglise et de l'Etat dont les avantages sont devenus évidents, même aux yeux de la hiérarchie...

Catholique à titre privé et n'ayant jamais sollicité aucune onction sacrale comme son lointain et irascible prédécesseur, l'empereur Napoléon, M. Valéry Giscard d'Estaing réserve à son hôte un accueil sans restriction, encore que personne n'ignore la délicate affaire de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Parce qu'il est souverain de la Cité du Vatican, Jean-Paul II passe les troupes en revue. Que cela irrite ou fasse sourire, le propre des rites est d'avoir la vie dure.

Ce pape *sportif* n'a rien de l'aristocratique Pie XII, déjà venu à Notre-Dame avant d'accéder au pontificat ; rien non plus du débonnaire Jean XXIII — qui résida plusieurs années à la nonciature, — si ce n'est son amour des voyages. Rien de Paul VI, mobile et anxieux, qui connaissait si bien les nuances de la culture française.

Aujourd'hui, aux Français de *toute obédience*, Jean-Paul II présente sa silhouette calme pleine d'une ruguense aisance, ses yeux *plissés de malice*, et, par-dessus tout, une disponibilité qui a déjà fait ses preuves.

Le pape connaît sa popularité et la cultive sans démagogie apparente ; il n'escamotera pas le contentieux qui sépare le Saint-Siège de l'Eglise de France. On a déjà remarqué et regretté que la seule séance de travail de son voyage avec l'épiscopat se déroulera à huis clos. Il faudra, en mettant les choses au mieux, s'en remettre à un communiqué officiel laconique ou à des faites contrôlées.

Dans le message préalable qu'il a lancé à Rome le 27 mai, on a senti que le pape *était décidé* à aider l'Eglise de France à surmonter ses difficultés, fût-ce au prix du mécontentement de telle ou telle tendance.

Ce pape énergique, et qui ne repartira pas sans avoir *mis les* points sur les i, est aussi un homme complexe, prudent, diplomate à ses heures. Il n'aime pas blesser et essaye de s'exprimer d'une autre façon lorsqu'il le juge opportun, comme on vient de le voir dans l'affaire Küng. A Lourdes, il vient d'autoriser, le jour de la Pentecôte, les intégristes à participer dans les sanctuaires à des messes de saint Pie V.

Jean-Paul II a quatre jours pour voir et pour comprendre la France et se faire comprendre d'elle. Peut-être escompte-t-il une sorte de plébiscite (déjà presque assuré). La France ne joue plus un rôle déterminant dans l'Eglise universelle ; la papauté déchaîne *rarement* l'enthousiasme des Français, qui se souviennent de malentendus historiques.

***Mais* l'homme est plus séduisant que la fonction. Plus que *jamais*, en l'occurrence, c'est l'homme qui tiendra le devant de la scène.**

Le chef de l'Église catholique est aussi reçu en chef d'État

C'est par... un incident technique qu'a commencé le voyage de Jean-Paul II en France. L'Airbus du pape s'est immobilisé sur la piste de l'aéroport de Rome, l'un des pneus du train d'atterrissage s'étant dégonflé. Cet incident devait entraîner près d'une heure de retard dans le programme de la première journée en France du pape, qui était initialement attendu à 16 heures. M. Raymond Barre, premier ministre ; les cardinaux François Marty, archevêque de Paris, et Roger Etchegaray, président de la Conférence épiscopale française, et le nonce apostolique Mgr Felici, devaient accueillir Jean-Paul II à Orly.

Ainsi débutait un voyage de quatre jours, à Paris et à Lisieux, au cours duquel le pape aura un premier contact direct avec cette Eglise en crise — qu'il a qualifiée charitablement de « crise de croissance », — divisée et surtout attentu par la crise des valeurs que connaît la civilisation occidentale.

Etant donnés les fastes qui seront déployés tout au long d'un parcours *trop riche en rencontres et déplacements*, il est peu probable que Jean-Paul II puisse avoir les *« contacts de travail » approfondis* qu'il souhaitait. Mais c'est là toute l'ambiguïté de ces voyages à la fois *pastoraux et protocolaires*. Chef d'Eglise et chef d'Etat, le pape sera reçu à Paris à l'un et à l'autre titre. *Comme il est d'usage lors de la* visite officielle d'un chef d'Etat, le parcours pontifical sera pavoisé aux couleurs de la France et du Vatican.

Ce voyage sera marqué par un double œcuménisme : religieux et politique. Religieux d'abord en raison *du souci manifesté par le pape de* rencontrer les représentants des autres grandes religions, soit ensemble *soit au cours d'audiences particulières*. Politique aussi, à l'insu cette fois du pape. En dépit de quelques rares réserves, toutes les grandes familles politiques françaises se sont efforcées de souligner l'intérêt et *l'importance que revêt, à leurs yeux*, la venue en France de Jean-Paul II.

Venant d'Orly à bord d'un hélicoptère, le pape est accueilli place Georges-Clemenceau, au bas des Champs-Elysées, *par le président de* la République ; il reçoit les honneurs militaires, mais, exceptionnellement, *n'ira pas* à l'Arc de triomphe. Il se rendra à pied, avec le président et Mme Giscard d'Estaing, jusqu'à la *place de la Concorde*.

Les dirigeants ecclésiastiques ont tout fait, cependant, pour bien distinguer *les aspects officiels et religieux* du voyage. C'est en tant que chef de l'Etat, ont-ils précisé, que M. Giscard d'Estaing assiste, avec les corps constitués, au *Te Deum*, à l'intérieur de Notre-Dame, mais *c'est en tant que simple fidèle de* l'Eglise catholique qu'il assistera ensuite à la messe sur le parvis de la *cathédrale*. De même, le pape ne réside pas dans un palais de la République, mais à la nonciature, et aucun *déjeuner ni dîner officiels ne figurent* au programme de la visite. Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire *d'Etat du Saint-Siège, en revanche*, sera reçu à déjeuner, samedi 31 mai, à Matignon par le premier ministre.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 3.)

Accord des Neuf à Bruxelles

• Réduction de la contribution de Londres et hausse de 5 % des prix agricoles

• Réaction hostile du R.P.R.

Après *seize heures de négociations*, les ministres des affaires étrangères des Neuf sont parvenus, vendredi matin à Bruxelles, à un accord sur la diminution de la contribution britannique au budget de la C.E.E. Selon *ce compromis*, qui doit être encore entériné par les gouvernements des Etats membres, la part que devra verser la Grande-Bretagne sera réduite de 1,175 milliard d'ECU en 1980, et de *1,410 milliard d'ECU en 1981*, soit au total une réduction de 13 milliards de francs. Pour 1982, cette réduction devrait être confirmée par des mesures structurelles. Le gouvernement français, réuni vendredi matin en conseil des ministres, approuve ce compromis, à condition qu'il soit accepté par tous ses partenaires. Il a prévu des mesures conservatoires *nationales — au cas où il n'en serait pas ainsi — pour soutenir* le revenu des agriculteurs.

L'adoption du compromis budgétaire devrait permettre de lever les réserves émises par Londres sur l'accord agricole obtenu jeudi dans la soirée. Celui-ci prévoit une hausse moyenne des prix de campagne de 5 %, ainsi que l'adoption d'un règlement communautaire pour la viande de mouton. En échange de concessions budgétaires importantes — le R.P.R. a aussitôt déploré que l'accord se soit fait aux frais des contribuables français, « otages permanents » de Londres, — la France a en outre imposé une clause, aux termes de laquelle la Grande-Bretagne ne chercherait pas à remettre en cause en 1981 le principe d'une nouvelle augmentation des prix agricoles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Après un jour et une nuit d'*intenses négociations*, les ministres des affaires étrangères des Neuf ou leur représentant (en l'absence de M. François-Poncet, en visite à *Washington*, la délégation française était conduite par M. Pierre-Bernard Reymond) sont parvenus à un schéma d'accord pour régler le problème de la contribution britannique au budget européen. Ce compromis doit encore être soumis vendredi à l'approbation des différents gouvernements. Si ceux-ci donnent leur aval, une des crises les plus menaçantes qu'ait connues la Communauté depuis sa création se trouvera écartée.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

UN AN DE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR EN GRANDE-BRETAGNE

(Lire page 5 le début d'une enquête de BERNARD BRIGOULEIX.)

POINT

L'Europe britannique

Paniquée par la perspective d'une dislocation du Marché commun agricole en cas de désaccord persistant avec Londres, la France s'est résignée à s'incliner devant les exigences de Mme Thatcher. Les autres partenaires du Royaume-Uni étaient, d'entrée de jeu, décidés à ne pas résister.

De fait, la manœuvre pour les Huit n'était pas commode face à un partenaire décidé à rester dans la Communauté, mais nullement gêné d'en saboter le fonctionnement pour parvenir à ses fins. Au nom du réalisme, les consignes données jeudi par l'Elysée étaient de favoriser un compromis sur la question de la contribution britannique au budget, afin de rendre possible l'accord sur les prix agricoles et, au-delà, la survie de la politique agricole commune.

Pourtant, le prix à payer pour écarter les périls extrêmes — la réapparition de barrières dans les échanges agricoles et industriels entre les Neuf — est très lourd. Pour s'en convaincre, il suffit de contempler le chemin parcouru depuis le « sommet » européen de Dublin en novembre, de comparer les termes déclarations faites alors par les Français, et, l'ampleur des concessions acceptées aujourd'hui. Sur le plan budgétaire, Mme Thatcher obtient pratiquement tout ce qu'elle demandait. Sensiblement plus que ce que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt lui avaient offert en avril au Conseil européen de Luxembourg et qui était déjà considérable.

Le revers essuyé aujourd'hui pourrait se doubler à terme d'un échec plus lourd de conséquences encore pour la construction européenne.

Les tensions, en effet, entre les Anglais et leurs partenaires ne manqueront pas bientôt de resurgir si l'on ne modifie pas radicalement le dispositif actuel. Les Français et les Allemands ont déjà indiqué qu'à la lumière du litige avec Londres, ils estimaient nécessaire de revoir la réglementation financière de la C.E.E., de s'orienter vers une solidarité financière plus limitée.

C'est une Europe conforme aux thèses britanniques que l'on s'apprête à dessiner.

AU JOUR LE JOUR

MÉDIA-PAPA

Quinze mille policiers, vingt mille scouts, jeannettes et guides, quelques gorilles, et un évêque musclé, assurent la sécurité de celui qui prononcera plus de vingt discours en quatre jours et concélébrera une messe avec deux cents évêques et deux mille prêtres, devant un million de fidèles sur un aéroport, après avoir atterri en hélicoptère sur les Champs-Elysées et rencontré le président de la République et le maire de Paris durant un séjour dont le coût est estimé à 6 millions de francs.

Peut-être, comme le dit le pape Wojtyla, l'Eglise de France traverse-t-elle une crise de croissance. Toujours est-il que cette visite du Saint-Père à sa fille aînée marque une vertigineuse croissance des moyens d'accueil qui devrait nous rassurer définitivement sur la crise du spectacle.

BERNARD CHAPUIS.

Point de vue

LES SUITES DE LA RENCONTRE DE VARSOVIE

Le cavalier, sa route et sa monture

par MICHEL DEBRÉ

Un tête-à-tête franco-soviétique est dans la nature des choses. Que la France fasse cavalier seul, pourquoi pas ? C'est le fait que la France fut ou serait alignée, intégrée, en un mot — servante — qui est contre la nature des choses.

La France a fait cavalier seul en rejetant naguère le projet d'armée européenne. Elle a eu raison. La France a fait cavalier seul en décidant de se donner une force de riposte nucléaire. Elle a eu raison. La France a fait cavalier seul en quittant le système militaire de l'OTAN, en inaugurant la détente avec la Russie, en reconnaissant la Chine, en faisant accepter par nos partenaires le compromis de Luxembourg — désormais règle du Marché commun européen. Chaque fois la France a eu raison. Un des motifs qui justifie l'immense respect dont la mémoire du général de Gaulle est entourée, c'est qu'il a réappris à la République qu'il fallait savoir faire cavalier seul quand les circonstances l'exigeaient.

Mais...

Il ne faut pas derrière l'apparence d'une attitude naturelle dissimuler de graves faiblesses. Faire cavalier seul exige d'avoir un objectif clair pour faire route et de disposer d'une bonne monture.

Notre route, dit-on, est celle de la paix.

Il fut un temps où l'on disait : l'alliance atlantique, c'est la paix.

Il fut un autre temps, que nous avons de nouveau connu l'an dernier, où l'on disait : l'Europe, c'est la paix.

Une tendance se fait jour présentement : la détente, dit-on, c'est la paix.

Il y a du vrai dans tout cela. L'alliance avec les Etats-Unis est une assurance pour le monde occidental, dont les nations qui le composent doivent coordonner leurs actions.

(Lire la suite page 18.)

PAGE 7

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT KEKKONEN : « Il fallait aller à Varsovie »

« Le Monde » publie, pages 7 à 16 un supplément consacré à la Finlande à la veille de la visite de M. Giscard d'Estaing.

ARTS TRADITIONNELS A RENNES

Le sacré et le profane

Le septième Festival des arts traditionnels de Rennes, qui se tient du 20 mai au 4 juin, présente cette année, sur le thème du masque, un certain nombre de cérémonies et danses masquées qui sortent pour la première fois de l'Inde, du Japon, de la Corée, du Bhoutan, de la Zambie, de la Tanzanie...

Spectacles ? Théâtre ? Comment parler de ce qu'on a vu là, visions qui restent extraordinaires quoique totalement coupées de leur véritable fonction ? Rituels sacrés, danses sacrées, masques sacrés, ils subissent sur la scène, loin des marches du temple, loin de la poussière, des odeurs de la place du village, sans la forêt qui les entoure, sans les feux d'herbes, sans la foule dense, un détournement profond, majeur. Le public (c'est nous) n'est pas « communiant », il est assis dans des fauteuils, le regard réduit à deux dimensions obligatoires, le regard esthétique et ethnologique.

Proposer à l'œil, admettons même au cœur et à l'intelligence occidentaux, des cérémonies rituelles ou sacrées pose des questions graves. *C'est un peu comme si l'on mettait* une messe — l'autel, le prêtre, les chants — sur une scène. Pas tout *à fait car il existe ailleurs qu'en* Occident une conception du spectacle sacré qui est aussi profane. *Ces questions ne sont pas particu*lières à la Maison de la culture de Rennes, dont les responsables, Chérif Khaznadar et Françoise Gründ, pratiquant un respect rare, mais attachées à toute tentative de transplantation de formes culturelles intimement liées à une communauté.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 25.)

UNE SEMAINE AVEC LA BOURGOGNE

Au cours de la semaine prochaine, du lundi 2 juin (numéro daté du 3) au samedi (numéro daté 8-9), « le Monde » publiera, dans toutes ses éditions et sur plusieurs pages, des enquêtes et des reportages consacrés à la région Bourgogne.

Signé par Fred, votre signe est d'or.

Pendentifs scorpion.

FRED Joaillier,

6, rue Royale, Paris 8e. Tél. : 260.30.65. Le Claridge, 74, Champs-Élysées. Hôtel Le Méridien, Paris. Hôtel Loews, Monte-Carlo. Hôtel Byblos, Saint-Tropez. Aéroport d'Orly - Beverly Hills. Houston.

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LA « POMPE » DE LA PETITE A LA GRANDE ÉCOLE

Enquête de M. Colas, B. Spitz et A. Wickham.

COURS Richelieu

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

ÇA S'TROPE ! VOUS ATTENDEZ LE BYBLOS

DES VACANCES A VOS MESURES

Air France - Vacances

GALLIA

Le Monde

Le pape en

IDÉES

L'Église et Israël : trois préoccupations

par YEHOSHUA RASH (*)

Il y a en France plus de deux millions de musulmans, de huit cent mille à un million de protestants, de six cent mille à sept cent mille juifs et cent cinquante mille orthodoxes. Que pensent-ils de la venue du pape ? C'est à cette question que répondent, ci-dessous, Roger Mehl, qui montre les progrès et les limites de l'œcuménisme ; Tahar Ben Jelloun, qui espère que Jean-Paul II aura l'occasion de constater que le tiers-monde et le quart-monde ne sont pas loin de Notre-Dame ; Gabriel Matzneff, qui voudrait lui faire entendre la voix « orthodoxe » de Bossuet et de Saint-Cyran ; Yehoshua Rash, qui redoute que le calme régnant dans le contact Eglise-Israël ne soit pas celui d'une sérénité retrouvée. Nous donnerons, la semaine prochaine, une page sur l'incroyance.

JUIF, sioniste, israélien, « colombe » et donc patriote, je m'interdis de m'immiscer tant soit peu dans les affaires de l'Eglise catholique. Le Vatican et les hiérarchies nationales ayant renoncé à leur propension à conseiller à des non-chrétiens des choix conformes aux critères du catholicisme, je ne dirai pas à mes interlocuteurs fidèles de Jésus-Christ ce qui me semble bon pour eux. Mais on n'en pense pas moins... La méconnaissance favorisant l'hostilité, préférons le débat risqué.

Oscillant entre « le spirituel » où se barricadent des intransigeances et « le temporel » qui fournit des occasions de coexistence, les discussions demeurent trop globales et passionnantes pour être abandonnées à la courtoisie superficielle ou à la diplomatie vétuste. Indiquons ici sans ambages *trois aspects du « contact Eglise-Israël »* qui, conjugués, paraissent préoccupants :

Deux longues décennies après la *fin du génocide hitlérien, le concile* Vatican II avait bien timidement, et après avoir mutilé son projet *initial sous la pression* arabo-intégriste, élaboré, à l'intention des catholiques, une nouvelle *présentation du judaïsme*. Deux importants textes, le premier — pressant, — dû à l'épiscopat français le second — suiviste, — long à sortir des offices du Saint-Siège, avaient laissé espérer que le processus engagé finirait par vaincre des réticences, des pesanteurs.

Le Vatican, Küng et Israël

L' « affaire Küng » n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre, flot assurément préférable à celui du sang et des larmes. Ces deux derniers termes, précisément, reviennent à maintes reprises dans les pages consacrées par Küng à la récapitulation des positions adoptées par l'Eglise catholique dans ses relations avec le judaïsme. Rares sont les chrétiens qui ont aussi vigoureusement condamné la part prise par un héritage ecclésial antijudaïque dans la formation de motivations, qui ont conduit aux massacres nazis.

Rares aussi ceux qui, du fond de leur foi chrétienne, ont avec autant de chaleur salué la résurgence de la souveraineté israélienne, indiquant notamment la continuité, longtemps occultée mais jaillissant victorieusement des pires persécutions, entre le passé et un présent qui prend en charge le patrimoine ancestral.

L'opprobre dont est actuellement frappé Küng est l'affaire des catholiques : à eux d'applaudir ou de s'interroger. L'Israélien à l'écoute de l'Eglise se pose toutefois une question : ce rejet des « avancées » de Küng englobe-t-il ses avis concernant le peuple juif et l'Etat d'Israël ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi cette discrétion, et si ce l'est, comment ne pas réagir ?

En France, ailleurs aussi, des chrétiens et des juifs se sont assigné comme tâche d'œuvrer à une meilleure compréhension réciproque, démarche qui exige l'amitié, la franchise, la conversation patiente au cours de laquelle on explore des possibilités d'analyses en commun, en récusant d'emblée le prosélytisme et bien sûr l'amalgame, vain par définition.

Comment expliquer le peu d'écho qu'obtiennent de chaleureuses persévérances, l'insuffisante résonance de tant de ferveurs pourtant inlassables, la marginalité plus ou moins « spécialisée », où, chez les chrétiens comme chez les juifs, l'on confirme ceux qui sont « travaillés » par une vocation essentielle, plus éthique que politique ?

Ces deux partenaires d'un dialogue trop souvent « confidentiel » savent, lorsqu'ils accordent de l'importance à un projet, consacrer à sa diffusion des moyens considérables. Chrétiens et juifs semblent bien démunis lorsqu'il s'agit de promouvoir une meilleure redécouverte de « l'autre » tel que celui-ci se définit lui-même, dans sa pluralité et sa cohésion. Tout péril serait-il conjuré ?

A lire les feuilles de maints groupes intégristes, on comprend qu'en ce milieu tout rapproche-ment judéo-chrétien relève des desseins de Satan.

A lire, *étude à peine moins navrante*, des pamphlets gauchistes, on saisit que là l'Eglise et Israël *sont tenus pour aussi néfastes* l'une que l'autre et promis à une inimitié occasionnellement *édulcorée* mais, au fond, inexorable.

Le Vatican et les Eglises s'accommodent-ils de l'*inertie*, voire de l'affaissement de la promesse contenue dans le concile Vatican II et qui *enjoignait* aux chrétiens de vaincre leurs préjugés, leur léthargie — tout *comme le juif doit surmonter sa* rancœur et ni oublier ni brandir ses cicatrices — afin d'offrir au *« peuple chrétien » une image* du juif *conforme* à ce qu'il y a de plus authentique dans l'ère du *renouveau israélien, vision* qui se substituerait enfin à celle, acariâtre ou compassée, que des *siècles d'obscurantisme n'ont* pas fini de transmettre

Le calme qui règne dans le contact Eglise-Israël n'est pas celui d'une sérénité retrouvée : c'est celui d'une indifférence assoupie, acceptée, que n'éveillent que çà et là une poignée d'ardeurs. Ce trop opaque silence, ces routines vaticanes, cette priorité écartée ou reléguée, cet ostracisme à l'égard de l'Etat d'Israël, cette *avancée interrompue*, ne sont pas de bon augure.

(*) Ancien ambassadeur d'Israël au Niger et au Togo, auteur d'une thèse sur « Les catholiques français et l'Etat d'Israël ».

Gallia orthodoxa

par GABRIEL MATZNEFF

ENTRE dans Paris le 31 mars 1814 à la tête des troupes *confédérées, l'empereur* Alexandre de Russie, libérateur de l'Europe, « moderne Agamemnon », fit célébrer, dans la nuit de Pâques, une liturgie orthodoxe de la Résurrection sur la place de la Concorde, à l'endroit précis où avait été supplicié le roi *Louis XVI. Il est regrettable* que le pape Jean-Paul II ait, pour dire sa messe parmi le peuple de Paris, préféré l'aéroport du Bourget. La Concorde eût été un meilleur symbole et une façon élégante de rendre hommage au tsar Alexandre, premier *souverain d'Europe à avoir été* animé d'un esprit véritablement œcuménique.

Rêver de l'union des Eglises était plus facile pour l'empereur Alexandre Ier en 1814 que cela ne l'est pour les orthodoxes de 1980. En effet, du temps *d'Alexandre Ier, Rome n'avait* pas encore promulgué ce fatal dogme de l'infaillibilité pontificale, inacceptable par *l'Eglise* orthodoxe, où la sauvegarde de la vérité appartient au peuple de Dieu dans son entier, et où la primauté de l'évêque de Rome *est comprise* comme une primauté d'amour qui le fait s'adresser, *primus inter pares*, aux *autres évêques, « non pour donner* des ordres », mais en « condisciple de Jésus-Christ », selon les termes de saint Ignace d'Antioche (premier siècle) dans sa lettre aux Ephésiens.

De même que Bernanos a montré que le nationalisme de Maurras *a sa source dans la* révolution jacobine de 1789, de même il me serait aisé de montrer que c'est l'anticléricalisme *« républicain »* qui a jeté, au dix-neuvième siècle, les catholiques français dans les bras des prélats romains : l'ultramontanisme *exacerbé d'un Joseph de* Maistre est né de l'abaissement de l'Eglise de France ; du temps de Pascal et de Bossuet, jamais l'épiscopat français n'aurait accepté ce dogme de l'infaillibilité pontificale, si contraire à la tradition gallicane, à la discipline de *l'Eglise indivise des dix* premiers siècles, à l'enseignement des Pères.

Un retour aux sources pures

En mars 1682, la Déclaration du clergé de France énonçait quelques-uns des principes fondamentaux de l'ecclésiologie orthodoxe, « appuyés sur les saints canons et sur la tradition des Pères » : 1° le concile est *au-dessus du pape* ; 2° *le pape* ne peut rien contre les libertés des Eglises locales ; 3° les décisions du pape, non sanctionnées par l'Eglise, peuvent être *réformées*. Dix ans après, Bossuet publiait son admirable *Gallia orthodoxa* : dans ce monument d'érudition, l'évêque de Meaux montrait à l'évidence que les libertés de l'Eglise anglicane ne sont pas des nouveautés, mais un usage constant d'attachement à l'ancienne discipline de l'Eglise, et que la doctrine orthodoxe de la conciliarité est la doctrine même de l'Ecriture et de la tradition.

Les orthodoxes français souhaitent que le voyage du pape de Rome soit, pour le souverain pontife, une occasion d'entendre la voix de cette *Gallia orthodoxa*, la voix de Saint-Cyran et de Bossuet, de Pascal et de Rancé : seul un retour aux sources pures *du premier christianisme peut* rendre à l'Eglise romaine ce souffle pentecostal dont le monde a tant besoin.

Si le protocole le permet...

par TAHAR BEN JELLOUN

L'ISLAM est la deuxième religion de France. Plus de deux millions de personnes vivant en France sont musulmanes. Ni émirs ni magnats du pétrole, mais des hommes et des femmes expatriés, humbles et modestes. Des travailleurs immigrés venus en grande partie du Maghreb, d'Afrique et de Turquie.

Sont-ils concernés par la visite du pape Jean-Paul II ? Non, dans la mesure où ce voyage revêt un aspect trop officiel qui implique un certain protocole et une distance imposée. Oui, dans la mesure où certains immigrés considèrent l'Eglise comme un lieu d'asile où ils rencontrent des hommes qui les accueillent et les soutiennent en cas de situation d'urgence. Les « sans-papiers », menacés d'expulsion, se sont souvent réfugiés dans des paroisses où ils ont fait grève de la faim et ont pu ainsi attirer l'attention des autorités, organisations et partis politiques (1).

L'immigration est un sujet délicat et important pour l'Eglise. Elle a une politique, certes prudente, mais qui se veut ouverte et attentive. En tout cas, elle compte dans ses rangs beaucoup de prêtres ou de simples croyants qui militent contre le racisme, l'exclusion et la haine de l'étranger. Les immigrés qui se sont trouvés dans des situations difficiles le savent, comme ils se rendent compte que, souvent, cette solidarité est sans arrière-pensée politique. Certains musulmans, poussés par l'esprit de l'islam — une religion très intégrée dans le quotidien et le temporel, — s'adressent tout naturellement aux autres croyants. Même quand ils ne sont pas pratiquants, ils supposent que l'Eglise ne se mettra pas du côté de l'agresseur, du côté de ceux qui prônent des lois qui légalisent une véritable atteinte aux droits de l'homme. Ils ne connaissent peut-être pas le texte de l'Ancien Testament où il est dit : *« Vous traiterez l'étranger installé chez vous comme l'un de vous... »*, mais savent qu'ils trouveront chez certains chrétiens soutien et appui. C'est dans ce sens que J.-P. Gomane écrit dans un article de la revue *Etudes* (2) : *« La France est en train de devenir une nation où différentes races, différentes cultures, différentes religions, doivent avoir leur place légitime. »*

Une vertu du quotidien

L'islam prescrit le respect des autres religions monothéistes. Respect absolu aussi à l'égard des prophètes antérieurs à Mahomet. La tolérance est une vertu du quotidien. L'islam la prône comme qualité essentielle. Ainsi, la différence — des cultures et des êtres — est un don : « Nous avons donné à chacun une règle et un chemin. Si Dieu avait voulu il aurait fait de vous une nation unique. Mais il vous éprouve dans ses dons. Rivalisez en œuvres bonnes. » (Coran ; Sourate V ; *La table servie* ; v. 48-49) (3). De même le prophète Mahomet a combattu tout esprit de discrimination. *« L'Arabe*, dit-il, *n'a aucun mérite sur le non-Arabe, ni le Blanc et sur le Noir, si ce n'est par la piété. »*

Il est donc naturel, quand on a foi dans cet enseignement, d'attendre de la part de l'Eglise plus qu'un soutien verbal, une action concrète et généreuse.

Le pape arrive justement en un moment où le gouvernement français *met* en train une politique générale d' « assainissement » et de restriction à l'égard des étrangers, travailleurs manuels et étudiants. Il y a la loi Barre-Bonnet (votée). Il y a le *projet de lois Boulin-Stoléru* (pas encore votée) et enfin la fameuse circulaire Imbert contre les étudiants étrangers.

Espérons que ce pape qui vient de rentrer d'Afrique aura l'occasion de constater que le tiers et le quart-monde ne sont pas loin de Notre-Dame, encore moins de la basilique Saint-Denis, où il célébrera une messe avec les travailleurs français et immigrés. Espérons que du haut de son hélicoptère il aperçevra les lieux sordides où une communauté d'hommes et de femmes survit, mutilée, séparée de sa culture et de ses racines. Notons enfin que, en France, la construction d'une mosquée peut paraître comme une provocation intolérable, comme cela s'est produit dernièrement à Roubaix.

(1) Ceci n'est pas propre à la France. De nombreux travailleurs immigrés, victimes d'une loi récente qui facilite l'expulsion, ont cherché refuge dans des églises néerlandaises (*le Monde* du 24 mai 1980).

(2) *La France multiraciale de l'an 2000*, in *Etudes*, avril 1979.

(3) Le Coran, trad. de Jean Grosjean, éd. Ph. Lebaud.

Souhaits et regrets d'un protestant

par ROGER MEHL

NOMBREUX seront les protestants qui se réjouiront avec leurs frères catholiques de la venue de Jean-Paul II. Malgré les *divisions persistantes il existe en* effet dans notre pays une communauté chrétienne qui n'a certes pas d'assises institutionnelles, mais qui a une réalité morale incontestable. *Depuis plusieurs décennies* des liens œcuméniques très forts se sont tissés entre le catholicisme français *et les Eglises de la Réforme. Les* Eglises protestantes, membres du Conseil œcuménique et regroupées au sein du Conseil permanent des Eglises luthériennes et réformées ont nommé un pasteur chargé des relations œcuméniques assisté d'un réseau de correspondants régionaux. *Il existe aussi un comité mixte* catholique-protestant, dont le pasteur Paul Guiraud assume la coprésidence. Enfin les assemblées œcuméniques de Chantilly réunissant les délégués des deux confessions constituent, parmi beaucoup d'autres plus modestes, un signe indubitable du rap*prochement qui s'est opéré dans la* prière commune, dans la méditation de la Parole, dans l'étude et dans la prise de conscience de la commune vocation des chrétiens. Dans ce climat nouveau, inconcevable il y a un demi-siècle, des protestants peuvent s'associer à la satisfaction de leurs frères séparés.

Les protestants auraient préféré que Jean-Paul II vînt en France comme chef spirituel, non comme chef d'Etat. Ils restent réticents à *l'égard de toute confusion de l'au*torité spirituelle et du pouvoir politique. Ce n'est pas qu'ils veuillent maintenir une cloison étanche entre le spirituel et le temporel : les Eglises ont *un devoir à remplir* à l'égard des gouvernements. Mais elles ne l'exerceront dans la vérité que si elles sont pleinement libres à l'égard des Etats, que si elles ont renoncé à toute prétention d'exercer un pouvoir. C'est à ce prix qu'elles pourront exercer en faveur des nations un service tantôt prophétique et tantôt critique. Ayant longuement souffert de la collusion entre l'Eglise romaine et l'Etat, les protestants français sont très attachés à la *laïcité de l'Etat, même s'ils ne* la conçoivent pas selon le modèle agressif de 1905.

La visite de Jean-Paul II sera trop courte et son horaire trop minuté *pour qu'il puisse avoir un contact* profond avec le catholicisme français dans sa diversité. Du moins quelques moments pourront-ils être réservés à une rencontre de caractère œcuménique. Il faut que le souverain pontife sache qu'en France, *comme* dans d'autres pays, mais peut-être plus intensément en France, le protestantisme constitue pour le catholicisme, pour sa hiérarchie, pour ses théologiens et pour nombre de paroisses, un interlocuteur généralement tenu pour valable ; qu'en particulier depuis 1975 le catholicisme *et le protestantisme sont engagés* dans un processus de questionnement mutuel d'un grand prix.

Un interlocuteur valable

La France est l'un des pays où a été pris très au sérieux le décret sur l'œcuménisme de Vatican II. Les protestants français — et bien des catholiques avec eux — ont le senti*ment que depuis les dernières* années du pontificat de Paul VI plusieurs dicastères romains s'efforcent sinon de revenir à une *attitude* préconciliaire, du moins d'organiser une pause. Ceux des protestants qui sont engagés dans le dialogue œcuménique ont constaté avec tristesse que la récente lettre de Jean-Paul II aux évêques : *« le Mystère et le Culte de la sainte Eucharistie »*, restait bien en-deçà du consensus partiel, mais réel, auquel a abouti la commission mixte catholique romaine-évangélique luthérienne (1). Si la rencontre de tous les chrétiens autour de la table du Seigneur devait s'avérer impossible en ces deux dernières décennies du vingtième siècle, le *dialogue œcuménique en serait* inévitablement stérilisé. Ce serait un signe malheureux et un véritable contre-témoignage si l'unité chrétienne devait se manifester en dehors ou en marge des Eglises instituées.

Les protestants français, ceux du moins qui ont considéré Vatican II comme une grande promesse, souhaitent que la visite de Jean-Paul II en France soit pour lui l'occasion de constater qu'il existe dans ce pays un climat œcuménique qu'il ne faut à aucun prix assombrir.

On ne s'étonnera pas — du moins je l'espère — qu'un théologien protestant prenne la liberté d'exprimer des souhaits — et des regrets — lors de la venue du pape. La communauté œcuménique franchit les frontières confessionnelles et elle est une communauté d'espérance. C'est par l'effet de celle-ci que les pro*blèmes et les soucis des uns deviennent* les problèmes et les soucis des autres.

(1) Jean-Paul II, *le Mystère et le Culte de la sainte Eucharistie*. Paris, Le Centurion, 1980, *et le Repas du Seigneur*. Documentation catholique n° 1755 du 7 janvier 1979.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription nous a fait signer Emmanuel DECARRA, dans la page Idées du 27 mai (Eternelle Albion ?) l'article « L'aimer, c'est l'imiter », dont l'auteur était en réalité M. Emmanuel DECAUX. Nous prions celui-ci, ainsi que nos lecteurs, de nous en excuser.

DNE.

Le plus grand centre d'occasions Volvo.

Il est à Paris, dans le 17e.
Sur 2.500 m² vous pourrez essayer, comparer et partir avec une Volvo ou une autre voiture de marque française ou étrangère.
Ces occasions peuvent bénéficier de la double garantie du Passeport Volvo, c'est-à-dire une garantie pièces et main-d'œuvre de 6 mois ou 10.000 km et une assistance européenne de Mondial Assistance.

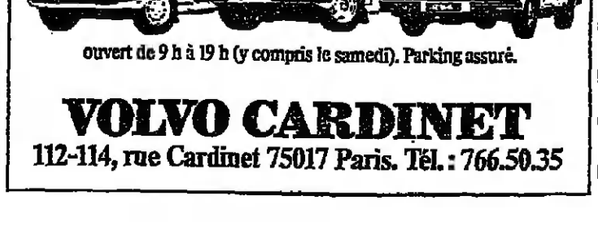

ouvert de 9 h à 19 h (y compris le samedi). Parking assuré.

VOLVO CARDINET
112-114, rue Cardinet 75017 Paris. Tél. : 766.50.35

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
282 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	651 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
259 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا صدر الأصل

en France

Les partis et le Te Deum

Ainsi donc le parti communiste français devait être représenté officiellement, ce vendredi 30 mai, au Te Deum de Notre-Dame, à l'occasion de la venue du pape Jean-Paul II.

En répondant au cardinal Marty, qu'ils avaient été *« particulièrement sensibles »* à l'invitation que leur avait adressée l'archevêque de Paris (*le Monde* daté 25-26 mai), les présidents des groupes communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat ont aussi pris une position qui tranche nettement sur celle du parti socialiste. Celui-ci, par la voix de son porte-parole, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, a annoncé, en effet, qu'il ne serait pas représenté *« en tant que tel »* aux cérémonies de Notre-Dame et de l'Elysée. Naturellement, à titre individuel, les dirigeants du P.S. sont libres de leur décision.

La réserve de ce parti s'explique par la tradition du vieux courant S.F.I.O. Elle exprime, à sa façon, le désaccord des organisations laïques avec lesquelles il est lié : Union rationaliste UNCAL, Libre pensée, franc-maçonnerie. Le Grand-Orient de France, notamment, a rappelé dans une récente déclaration (*le Monde* daté 25-26 mai), les exigences de la laïcité et de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Certains seront surpris par cette attitude d'un parti qui compte aussi dans ses rangs de nombreux militants catholiques. Leur présence, au contraire, n'a pu que renforcer, semble-t-il, une réserve que justifie à leurs yeux le spectacle d'une Eglise un peu trop « triomphante », et d'un pape reçu en « leader » par la *« société la plus étrangère au christianisme qui ait jamais existé »* (1).

Du côté des partis de la majorité, la visite du pape est accueillie avec des accents lyriques : toutes craintes de déclarations gênantes sur le divorce, la contraception, l'avortement, sont mises sous le boisseau. Selon l'U.D.F., Jean-Paul II montre que *« l'Eglise est capable de vivre aujourd'hui et de préparer l'avenir en restant elle-même, leçon valable pour la France »*.

M. Jacques Blanc, s'exprimant au nom du parti républicain, voit le pape *« s'avancer au milieu des mains tendues vers lui »*, et évoque *« la part exigeante de l'ordre spirituel dans l'équilibre du monde »*. Le R.P.R. est sur la même *« longueur d'ondes »*. Son président, comme maire de Paris, ignore les leçons de laïcité du Grand-Orient de France, tandis que l'éditorialiste du mouvement, Pierre Charpy, oppose à la morosité française le comportement d'un pape qui *« rayonne de certitude »*.

L'Eglise n'a jamais eu à se féliciter d'un pouvoir civil qui dispose de trop de certitudes. Cette vérité nous était rappelée par un sénateur à propos des déboires d'un pape, présent, lui aussi, à Notre-Dame de Paris, un mois de mai (1804). Ce même sénateur se souvenait d'un autre Te Deum, sans pape, celui-là, mais présidé par les plus hautes autorités de la France, un autre mois de mai, il y a quarante ans... Tristes anniversaires !

ALAIN GUICHARD.

(1) Jean-Marie Domenach, *le Matin* du 29 mai.

MM. MARCHAIS ET MITTERRAND IRONT A L'ELYSÉE

MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., assisteront samedi matin 31 mai à la réception officielle organisée en l'honneur du pape au palais de l'Elysée. M. René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, commentant l'attitude de son parti à l'occasion de la visite de Jean-Paul II, écrit notamment : *« Les positions de l'Eglise intéressent, au-delà des chrétiens, l'ensemble de la communauté française.*

» *Les communistes en particulier. D'abord parce que notre parti compte des catholiques dans ses rangs. (...)*

» *Ensuite parce que, près d'un demi-siècle après l'appel à la main tendue lancé par Maurice Thorez au moment du Front populaire, il n'est pas inutile de rappeler une fois de plus que la démarche du parti communiste vise fondamentalement à rassembler l'ensemble des travailleurs français, par-delà la diversité des conceptions philosophiques ou religieuses.* »

De son côté, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, et porte-parole du P.S., écrit dans *Riposte*, au sujet de la présence de M. Mitterrand à l'Elysée : *« Les députés et les sénateurs socialistes invités — comme tous les parlementaires français — au* Te Deum *à Notre-Dame de Paris, s'y rendront s'ils le souhaitent. Chacun selon son choix. Ce seront autant d'actes individuels (...). Il en va autrement de la réception officielle organisée en l'honneur du pape à l'Elysée. Là n'ont été invités par les services du protocole — et selon les usages — que les membres des bureaux des assemblées, les présidents des groupes des maires de grandes villes (...). La plupart de ces personnalités répondront à cette invitation officielle et y représenteront naturellement le corps ou institution auquel ils appartiennent au titre du P.S.* »

DANS LA SEINE-SAINT-DENIS

Les communistes se préparent à fêter « ce grandiose événement »

Il y a bien longtemps qu'en Seine-Saint-Denis on ne joue plus *Pepone et Don Camillo*. Le monde catholique s'est habitué à cobabiter avec un parti communiste omniprésent. Les disciples de Karl Marx, depuis la politique de la « main tendue » acceptent facilement la présence d'une Eglise. Il est vrai, parfois fort discrète. Fini le temps de la guerre des patronages, les rapports sont maintenant détendus. Tout était prêt pour que la préparation des cérémonies à Saint-Denis comme au Bourget se fasse dans de bonnes conditions.

Il y a vingt ans, la venue d'un pape dans un tel fief communiste aurait été prise pour une provocation. Aujourd'hui, du haut en bas de l'appareil du parti, c'est la fierté qui domine. *« Que le pape ait choisi la Seine-Saint-Denis pour rencontrer la classe ouvrière, les travailleurs français et immigrés, ne peut que nous réjouir »*, explique, sincère, M. François Asensi, le premier secrétaire fédéral du P.C.F. Satisfait, il constate: *« sur les grands problèmes actuels, la détresse humaine créée par la crise, la solidarité avec les peuples d'Indochine, le respect des droits de l'homme, la lutte pour la paix, communistes et chrétiens se retrouvent côte à côte »*. Et, pragmatique, il ajoute : *« La France est un pays de civilisation judéo-chrétienne, nous devons bien en tenir compte. Nous ne pouvons qu'être heureux qu'une aussi haute autorité morale vienne ici rencontrer la France profonde et ses difficultés.»* Même s'il précise: *« nous serons très attentifs à ce que Jean-Paul II dira »*.

Voilà pourquoi la fédération du parti communiste a estimé qu'elle n'avait *« aucune raison de faire obstacle à la rencontre des travailleurs de Seine-Saint-Denis avec le pape »*. Son hebdomadaire, *93 Actualités*, a publié intégralement la lettre de Mgr Etchegaray et de Mgr Marty invitant les chrétiens à venir nombreux dimanche 1er juin à la cérémonie du Bourget (1). Ses municipalités ont tout fait pour faciliter le déroulement matériel des manifestations.

M. Marcellin Berthelot, le maire communiste de Saint-Denis, a déclaré : *« Notre cité et la population sont très honorées. »* Avec, M. Pierre Zarka, le député de la circonscription et le président du conseil général, M. Georges Valbon, tous deux membres du P.C.F., il accueillera Jean-Paul II à son arrivée dans la ville. Autour de la basilique, les services municipaux s'activent. La réalisation d'un parterre fleuri devant la maison de la Légion d'honneur est accélérée. Les organisateurs ecclésiastiques se plaisent à souligner le caractère « très sympathique » de leur collaboration avec la mairie. *« L'église et son parvis sont de notre ressort, l'extérieur relève de la ville »*, dit-on à l'évêché, mais qu'un problème se pose et il est résolu en commun, en bonne intelligence.

« Il nous fait penser à Khrouchtchev »

Pourtant rien n'indique que Saint-Denis se prépare à vivre un tel événement.

La mairie, elle-même, face à la basilique n'est décorée que du blason de la ville frappé du *vieux cri de guerre « Montjoie Saint-Denis »*. *« En accord avec les responsables ecclésiastiques,* explique-t-on du côté communiste, *nous avons voulu préserver le caractère purement religieux de la cérémonie et éviter tout ce qui pourrait faire croire à une tentative de récupération politique de notre part. »*

Même souci à Dugny. Car, si tout le monde parle du Bourget, la plus grande partie de l'aéroport et, en tout cas, le terrain où aura lieu la cérémonie de dimanche sont sur la commune de Dugny. Ici, l'on a l'habitude des grands rassemblements de foule. Tous les deux ans, la petite cité est envahie par les visiteurs du Salon international de l'aéronautique. Mais, dès l'annonce de la venue du pape, le maire, M. Félix Lacan, lui aussi un communiste, a fait distribuer une affiche, où il donne quelques conseils pratiques *« afin de contribuer pour notre modeste part à ce que ce grandiose événement soit un succès »*.

Dans son bureau, sous le buste de celui qui a écrit *« La religion est l'opium du peuple »*, une phrase qui, aujourd'hui, paraît bien être jetée dans les oubliettes de l'histoire, il se justifie : *« Le militant athée que je suis est gêné par la publicité que ce voyage va donner au sentiment religieux, mais le bilan est largement positif puisque la paix et la cause du progrès en France y gagneront. »* Et, pour faire comprendre l'attitude « positive » de ses concitoyens, il explique : *« On vit dans un monde inquiet ; or ce pape-là est sympa, c'est un voyageur de la paix. Il nous fait penser à Khrouchtchev, qui lui aussi en son temps s'était fait le pèlerin de la paix. »*

THIERRY BRÉHIER.

(1) Sur le plan national, le journal *l'Humanité* a publié, à titre gracieux, la publicité concernant la messe du Bourget, ainsi que cela lui a été demandé par l'épiscopat français.

M. SÉGUY REGRETTE L'ABSENCE DE RENCONTRE AVEC LES GRANDES CENTRALES SYNDICALES

Dans une interview publiée par le quotidien *le Progrès*, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., affirme, à propos du voyage du pape : *« La C.G.T. y porte un intérêt pour ce qu'il peut favoriser de compréhension entre les différentes familles françaises et pour la contribution que cette visite du plus haut dignitaire de l'Eglise catholique peut apporter à la cause de la paix et de l'amitié entre les peuples. »*

Après avoir rappelé que la C.G.T. sera représentée au *Te Deum*, vendredi 30 mai, en la cathédrale de Notre-Dame de Paris, M. Séguy ajoute : *« Je ne saurais cacher que nous aurions souhaité une autre manifestation d'intérêt vis-à-vis du mouvement syndical ouvrier, par exemple une rencontre entre Jean-Paul II et les représentants des centrales syndicales les plus représentatives. Nous avons fait cette suggestion aux autorités religieuses compétentes, et nous regrettons que les circonstances n'aient pas permis qu'elle soit prise en considération. »*

CORRESPONDANCE

Un point de vue d'athée

M. Pierre Fougeyrollas, professeur de sociologie à l'université Paris-VII, nous écrit :

Que le pape Jean-Paul II se rende en visite en France peut être diversement apprécié. Mais qu'une délégation du parti communiste français, conduite par M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, chargé des relations avec les chrétiens, assiste, le 30 mai prochain, au *Te Deum* qui sera chanté, en présence du pape et du gouvernement, à Notre-Dame de Paris, exige un commentaire.

Mon principe est clair : les croyants ont leur place dans les églises, les mosquées, les synagogues et les autres lieux du *culte, et toutes les persécutions* antireligieuses sont intolérables. Mais, les incroyants et les athées ne peuvent s'y rendre que pour des visites touristiques, artistiques, des obsèques ou des obligations d'Etat. Le gouvernement français reçoit le souverain de l'Etat du Vatican, c'est son affaire. Mais les délégués de la direction du P.C.F., que vont-ils faire dans cette galère ? Là est la question.

Thorez avait tendu, en 1936, la main aux travailleurs catholiques. On pouvait alors imaginer une volonté de rassembler la classe ouvrière. Mais, aujourd'hui, les catholiques français — travailleurs compris — sont divisés quant à leur appréciation du rôle de Jean-Paul II.

Alors, s'agit-il, plus subtilement, de « désespérer Billancourt » et d'accomplir une mascarade ayant pour but de rejeter dans les ténèbres infernales les francs-maçons du parti socialiste afin que M. Giscard d'Estaing accomplisse un nouveau septennat, conformément aux vœux évidents du Kremlin ?

En tout état de cause, M. Marchais et son équipe en font trop. Après avoir bradé la dictature du prolétariat, ils liquident ce qui reste de la laïcité, sans que personne, en France, le leur ait demandé.

En ces temps d'affirmation tumultueuse du droit à la différence, que fait-on de celui qui ne croyait pas au ciel par rapport à celui qui y croyait et n'en demandait pas tant à son compagnon de lutte ? Issu du P.C.F., ayant depuis longtemps rompu avec lui, j'ai, ce soir, honte pour ce qu'il pouvait encore sembler représenter. Ah ! qu'un vent purificateur balaie les miasmes de l'hypocrisie bureaucratique, et les autres.

LE MONDE DIPLOMATIQUE
du mois de juin
EST PARU

Les restrictions de certaines minorités chrétiennes

Les réactions défavorables au voyage du pape à Paris et à Lisieux, tel qu'il se présente dans son organisation actuelle, ne sont pas fréquentes dans les milieux chrétiens. A celles que *le Monde* a déjà publiées ces derniers jours, on peut toutefois ajouter, entre autres :

Un collectif parisien, dit Sermon sur la montagne, a rédigé un tract destiné à être distribué le 30 mai devant l'église Saint-Séverin et le 1er juin devant l'église Saint-Sulpice. Ce texte oppose le visage évangélique d'un homme qui axerait ses propos sur les notions de pauvreté, d'ouverture et d'humilité, au caractère triomphaliste de la cérémonie du Bourget et au déploiement policier.

Un groupe de prêtres de la région Centre-Est (cent cinquante cotisants) regrette que le pape se soit transformé, *« peut-être malgré lui, en vedette »* et que ce séjour risque de faire oublier les conflits et les injustices politiques et sociales qui sont le pain quotidien de beaucoup.

De son côté, le mouvement Christianisme et Homophilie-David et Jonathan rappelle ses positions. Il s'attristerait de ce qui ressemblerait à une « hypocrisie » : « *Le souci d'une pastorale accueillante, mais qui n'en demeure pas moins culpabilisante.* » Il attend du pape des « *raisons d'espérer plutôt que des condamnations* ».

Trois communautés chrétiennes de Toulouse expriment *« leur peine, leur honte et leur gêne »* devant le programme de Jean-Paul II et la collusion des pouvoirs temporel et spirituel.

● *Manifestations de libre-penseurs.* — La Fédération nationale de la libre-pensée organise, le dimanche 1er juin, deux manifestations pour protester contre l'appui du pouvoir au voyage du pape à Paris et contre l'utilisation de crédits publics à cette fin. A 11 heures, une plaque en mémoire de Ferdinand de Buisson, un des artisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sera inaugurée au siège de leur association, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques. A 15 heures, une manifestation autorisée par la police aura lieu place Edmond-Michelet, à Beaubourg.

● *La Fédération anarchiste* estime que *« la venue du pape correspond au besoin des dirigeants de détourner l'attention des travailleurs de leurs problèmes quotidiens »*, que l'Eglise, qui *« prône la passivité et la résignation sous couvert d'un monde meilleur toujours à venir »*, est *« l'arme idéale pour opérer un contrôle mental sur les populations »*, et qu'elle est *« en cela appuyée par le P.C.F., qui développe depuis des années la politique « de la main tendue aux » chrétiens »*.

Des musulmans souhaitent une « cordiale bienvenue » au pape

Une quinzaine d'animateurs de la communauté musulmane en France, dont MM. Abdelkader Barakrok, ancien secrétaire Abdelhamid Bentchikou, ancien doyen de la faculté des sciences de Constantine, et Hadj Mohammed Megdoud, ancien sénateur, ont publié un communiqué dans lequel ils déclarent notamment :

« A la joie du peuple chrétien, qui se prépare à accueillir le souverain pontife, le pape Jean-Paul II, les animateurs de la communauté musulmane en France, dans la diversité des origines et des nationalités qui les composent, associent leurs souhaits de déférente et cordiale bienvenue.

» *Cette communauté a été particulièrement sensible aux paroles profondément œcuméniques qu'il a prononcées lors de sa visite en Turquie, dans le fidèle esprit du concile de Vatican II, manifestant ainsi son estime pour les croyants de l'islam.*

» *En plus de leur hommage direct au chef suprême de l'Eglise et dans le même élan, ils expriment leurs sentiments de gratitude à l'adresse de l'épiscopat français pour la fraternelle compréhension qui l'anime à l'égard de leurs coreligionnaires et pour le soutien offert par la communauté chrétienne aux travailleurs immigrés et aux étudiants que les circonstances actuelles soumettent à de dures contraintes. (...)*

» *Les musulmans en France saluent la visite du souverain pontife comme un signe d'espérance pour tous ceux qui tiennent à promouvoir plus de justice et de fraternité entre les hommes, au-delà de toute distinction confessionnelle ou raciale.*

● *Le pape rencontrera, samedi 31 mai, à 17 heures, Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris*, à la maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Selon un communiqué de la mosquée de Paris, Jean-Paul II, désireux de prendre un contact amical avec le monde musulman de France, a exprimé le souhait de recevoir le plus haut dignitaire de l'islam en Europe, S.E. Si Hamza Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris et représentant officiel des musulmans en France.

● *Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan*, sera reçu en audience privée par Jean-Paul II le dimanche 1er juin, à 16 heures, au grand séminaire, à l'occasion de la visite en France du pape, annonce l'Agence télégraphique juive dans son bulletin du 27 mai. Cette rencontre aura donc lieu en dehors de celle prévue avec les représentants des confessions non catholiques la veille.

REÇU EN CHEF D'ÉTAT

(Suite de la première page.)

La partie officielle du voyage prendra fin samedi matin avec la réception à l'Elysée, où le président de la République présentera au pape sa famille, ses collaborateurs et les membres du gouvernement.

Le pape et le président auront un entretien d'une demi-heure, en tête à tête, avant la réception, prévue dans les jardins de l'Elysée pour un millier d'invités, parmi lesquels M. Georges Marchais.

Pour la partie pastorale et religieuse du voyage — et surtout le « sommet spirituel », la messe au Bourget le 1er juin — l'appel des évêques qui demandent aux catholiques français de venir très nombreux voir le pape *« en personne »* sera-t-il entendu ? La mobilisation populaire semble faible à travers la France — en tout cas très inférieure à celle qui avait été prévue par les organisateurs du voyage. Six trains spéciaux seulement arriveront à Paris de la province dans la nuit du 31 mai au 1er juin, et la S.N.C.F. reconnaît que ce chiffre est très faible. Il est, certes, plus difficile de prévoir l'ampleur des déplacements en car.

De nombreux fidèles auraient renoncé à faire le voyage de Paris pour la messe du Bourget, même dans les régions catholiques comme la Bretagne ou l'Alsace, pour des raisons diverses : concurrence de la télévision, éloignement, problèmes de transport, incertitude météorologique, organisation trop « parisienne », etc.

L'optimisme règne, toutefois, et la grande majorité des catholiques veulent offrir une belle fête à Jean-Paul II.

ALAIN WOODROW.

DES CHAMBRES LIBRES DANS LES HOTELS

L'Office de tourisme de Paris, indique qu'il est tenu quotidiennement informé des disponibilités hôtelières pour la période de la visite du pape du 30 mai au 2 juin. Actuellement les hôtels de toute catégorie ont encore des chambres libres.

L'Office tient des listes d'hôtels à la disposition des visiteurs qui désirent réserver eux-mêmes leurs chambres. Les hôtesses de l'Office peuvent aussi, pour le jour même, se charger de ces réservations dans les bureaux d'accueil : des gares du Nord et d'Austerlitz (8 heures-22 heures), de l'Est et de Lyon (8 heures-13 heures, 17 heures-22 heures), à l'aérogare des Invalides (13 heures-19 heures), au 127, Champs-Elysées (9 heures-22 heures).

Le bureau central des Champs-Elysées est ouvert le dimanche (9 heures-20 heures) et exceptionnellement le 1er juin le bureau de la gare du Nord sera ouvert de 8 heures à 13 heures.

L'Office de tourisme de Paris a aussi fait appel aux habitants de la région parisienne.

★ 127, Champs-Elysées, téléph. : 723-61-72.

un document explosif et capital sur la société du futur

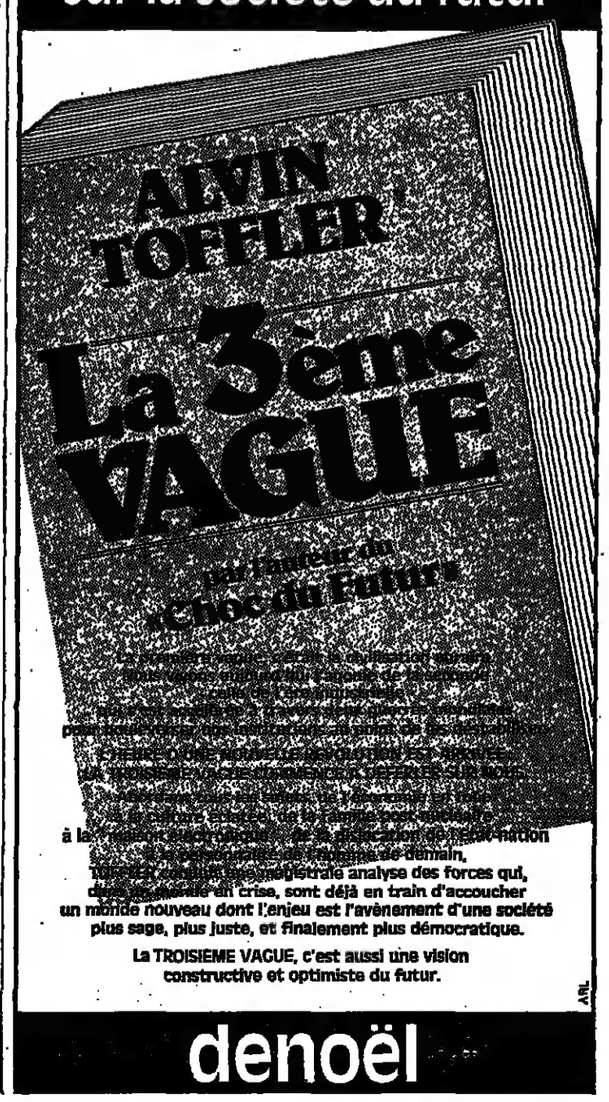

à la [illegible] nation
[illegible] demain,
[illegible] analyse des forces qui, [illegible] en crise, sont déjà en train d'accoucher un monde nouveau dont l'enjeu est l'avènement d'une société plus sage, plus juste, et finalement plus démocratique.

La TROISIEME VAGUE, c'est aussi une vision constructive et optimiste du futur.

denoël

LE PAPE EN FRANCE

Des manifestantes dénoncent « les crimes de l'Église catholique contre les femmes »

Que des femmes aient songé, le jeudi 29 mai, à la veille de l'arrivée de Jean-Paul II, à dénoncer *« le Saint-Père qui interdit la contraception et l'avortement »* et *« un pape qui, tout au long de son voyage en Afrique, n'a dit mot sur l'excision »* ne saurait surprendre. *« C'est un don du Seigneur qu'une femme silencieuse » ; « Si une jeune mariée n'est pas vierge, elle sera lapidée à la porte de son père » :* ces citations de la Bible et de l'Ecclésiaste inscrites sur leurs pancartes témoignaient bien de ces *« crimes de l'Eglise catholique contre les femmes »* que tenaient à dénoncer les manifestantes.

Elles auront été seulement une centaine, appelées par *« les mills et une tendances du mouvement féministe »* à manifester de 18 à 20 heures devant le parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Le mauvais temps et la nécessité invoquée par ces militantes *« terrorisées par la violence »*, de ne pas provoquer une police qui leur avait recommandé la discrétion, n'expliquent pas à eux seuls le score. Le mouvement de libération des femmes ressemblait, jeudi soir, à un folklore qui ne suscitait même plus l'agressivité des passants. Seuls trois d'entre eux, passablement ivres, critiquaient le physique des manifestantes.

On se retrouvait jeudi soir entre anciennes, on prenait des photos *« des copines »* et *« les filles »* se félicitaient des déguisements de nonnes, de mariées, de filles de Dieu ou de pieuseuses censés figurer tous les visages donnés par l'Eglise catholique aux femmes. Le plus souvent, les déguisements étaient ressemblants à s'y méprendre. Jusqu'à 20 heures, malgré toute la pluie, ces femmes resteront à parler devant l'entrée de l'église fermée en raison de la manifestation. Le garçon de café des euDx Magots les prendra pour *« des chrétiennes d'avant-garde »*.

Certaines étaient venues grimées pour jouer des saynètes : on ne les verra pas. D'autres avaient apporté des textes assez paillards : leur voix sera la plupart du temps couverte par le bruit des conversations et des voitures. Deux sympathisantes du parti socialiste, un vendeur de journaux, quelques personnes hostiles aux ordinateurs, un groupuscule de chrétiens partisans d'une église *« fervente et pauvre »*, Cécile de Corlieu, une vieille dame charmante qui se présente comme une chrétienne moderniste et quelques dizaines de femmes sans voix furent, apparemment, les seuls Parisiens à marquer publiquement jeudi leur opposition au voyage de Jean-Paul II. — N. B.

DANS LA PRESSE

L'odeur d'un voyage

« Bienvenue à Jean-Paul II » *ses pages sont parfumées à l'encens (France-Soir)*, « Jean-Paul II à cens. » Une senteur, où l'encens Paris » *(le Matin)*, « Jean-Paul le dispute en effet à l'encre, à de Paris » *(le Quotidien* de été amalgamée au papier du seul *Paris)*, « La France accueille le quotidien à proclamer à contre-

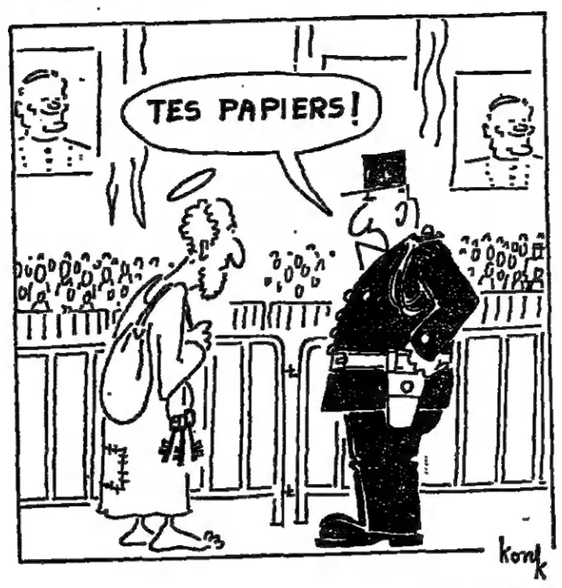

(Dessin de KONK.)

pèlerin de l'espoir » *(l'Aurore)*, « Le pape à Paris » *(l'Humanité)*, « Jean-Paul II ce soir à Notre-Dame » *(le Figaro)* ... Sur une colonne dans l'organe quotidien du parti communiste français, sur plusieurs colonnes ailleurs, le pape occupe, vendredi 30 mai, la une de tous les quotidiens d'audience nationale, au jour de son arrivée dans la capitale. Rien d'inattendu dans ces hommages ou ces mentions de l'information du jour.

En revanche, le quotidien *Libération* tranche une fois encore. Il échappe par l'écrit, par la couleur... et par l'odeur à la politesse ou à la révérence qui sont de mise ailleurs. « *Sentez ici*, invite une pastille à la une, *le journal est en odeur de sainteté : toutes* courant : « *Vade retro papanas !* » L'odeur y est, le ton est donné, la couleur est conforme : titre et cadre de une se détachent en violet.

L'irrévérence et la vision critique ne s'arrêtent pas là. Serge July, dans un éditorial qui résume le dossier de neuf pages, peu conformiste, consacré au pape, écrit : « *Sans plaisanterie de mauvais goût, les stratèges du Vatican, et Wojtyla en tête, ont repéré un trou, les spécialistes diraient un créneau, dans la crise idéologique occidentale. Et dans la gestion des désordres et ces chaos immanents, ils tentent de maintenir des avantages spirituels acquis. D'éviter une déroute pitoyable dont ils créditent Paul VI. C'est cette dimension conquérante, renforcée par les médias, qui donne à la croisade antisexuelle, conservatrice et bigote de Jean-Paul II une allure paratotalitaire. Qui diffuse une atmosphère étouffante.* »

Voilà qui tranche d'avec l'unanimisme nuancé, mais réel, qu'on retrouve partout ailleurs. Comme il le fait depuis plusieurs jours, le quotidien *l'Humanité* revient aujourd'hui, sous la plume de René Andrieu, sur la « *démarche fondamentale* » de Jean-Paul II. « *Il est clair*, écrit-il, *que nous ne voulons pas bâtir une France nouvelle contre les travailleurs chrétiens, mais aves eux. Il est clair aussi que nous ne pouvons pas la construire sans eux. Au moment où Jean-Paul II arrive en France, nous souhaitons que sa visite lui permette de se rendre compte de la réalité française, marquée justement par la lutte commune des travailleurs — ceux qui croient au ciel comme ceux qui n'y croient pas — pour un monde plus fusié et délivré de la guerre.* »

Que diront au pape les foules ? « *Leur soif de paix, de dignité, de fraternité, d'espérance* », écrit Jean d'Ormesson dans le *Figaro*. Pour lui, c'est « *un grand lien d'amour* » qui va s'établir « *entre le peuple et le pape* ».

Quelle sera l'attitude du pape à l'égard des chrétiens français ? « *Il lui reste, certes*, juge le *Matin*, *à se débarrasser d'un traditionalisme qui semble le rendre imperméable à l'évolution des mœurs dans les sociétés industrielles, mais, tel qu'il est, ce pape d'aujourd'hui peut réaliser la difficile synthèse des aspirations contradictoires des chrétiens marqués par leur attachement à l'ordre et la découverte récente du besoin de justice sociale et de liberté.* »

Qu'un tel événement soit « pain béni » pour la plupart des hebdomadaires qui lui consacrent page de une et commentaires n'étonnera pas. On verra notamment le portrait de celui que les foules françaises vont pouvoir contempler pendant quatre jours sur la couverture de l'hebdomadaire communiste *Révolution* et de son concurrent antagonique *Minute* : « *Les médias au service d'une ambition mondiale* », commente *Libération* dans une fragrance ironique.

A LA TÉLÉVISION

SAMEDI 31 MAI

● **TF 1 :**
De 9 h. 50 à 11 h. : visite au président de la République (commentaire : J. Hébert) ; transfert à l'archevêché (commentaire : A. Fenbach).
De 18 h. à 19 h. 45 : messe dans la basilique de Saint-Denis pour les travailleurs français et immigrés (commentaire : M. Anfrol et le Père Dagonet).
● **A 2 :**
De 12 h. 30 à 13 h. 30 : émission spéciale « Samedi et demi ».

● *L'Association des étudiants catholiques* organise une veillée de prières le samedi 31 mai, à 18 heures, à Champlâtreux (à 18 kilomètres au nord-ouest du Bourget), animée par Mgr Paul Seitz, ancien évêque de Kontum (Vietnam), ainsi qu'une marche vers Le Bourget, le dimanche 1er juin, afin d'assister à la messe célébrée par Jean-Paul II, à 10 h. 30. Renseignements : secrétariat des étudiants catholiques, 46, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Téléph. 651-47-37.

René LAURENTIN
H. HELBLING
etc...
Le Vatican
Le Vatican d'aujourd'hui, ses cérémonies religieuses, ses trésors artistiques.
« L'appareil de Fred Mayer saisit en même temps toute la magnificence du décor et la simplicité des relations entre les personnes... Cet album est une œuvre d'art qui exprime merveilleusement l'atmosphère du Vatican. » J. Potin / La Croix
« Si ce livre est une mine d'informations, il est avant tout un régal pour les yeux. »
A. Woodrow / Le Monde
1 vol. relié pleine toile 168 planches en couleurs.
LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS
3, place de l'Odéon 75006 Paris.

Reprise exceptionnelle jusqu'au 4 juillet!
HENRY DE MONTHERLANT
PORT-ROYAL

LIVRES
POLONAIS
et livres français sur la Pologne
LIBELLA
12, r. St-Louis-en-l'Ile, Paris (4e)
Tél. : 326-51-89

Nikon n'équipe plus seulement les grands reporters.

Nikon, le symbole du professionnalisme, vient de créer un Nikon pour tous les jours: le Nikon EM.

Le Nikon EM est très léger (équipé d'un objectif Série E de 50 mm f.1,8, il avoue moins de 600 g), il est également d'une grande robustesse.

L'embase et le capot du boîtier sont faits d'un nouveau matériau très léger et très résistant: le polycarbonate chargé de fibre de verre, plus résistant au choc que l'acier.

Le châssis est en alliage d'aluminium, l'obturateur métallique.

Le Nikon EM est simple d'emploi. (Nul besoin d'être un technicien pour réussir sa photo).

Vous faites la mise au point. L'appareil est prêt.

S'il y a risque de sous ou sur-exposition, ou si une vitesse trop lente donne un risque de "bougé", un discret signal sonore vous avertit.

Il suffit alors de choisir un autre diaphragme, la vitesse change automatiquement.

S'il y a contre-jour, une touche spéciale corrige l'exposition.

Si les piles meurent en pleine action, il vous reste la vitesse mécanique pour prendre votre photo au 90e de seconde.

Nikon à part entière, le Nikon EM accepte 53 objectifs du système Nikon, du fisheye de 6 mm au super téléobjectif de 2000 mm, et particulièrement les 5 nouveaux objectifs Nikon-Série E légers et compacts.

Un moteur dont la cadence (jusqu'à 2,25 images/seconde) est asservi à la vitesse d'obturation dans une courte rafale, vous détaillez un mouvement.

Un flash électronique à large champ, situé haut au dessus de l'appareil (plus de "yeux rouges") dont la puissance est automatiquement réglée pour éviter le regrettable portrait blanchi.

Avec son objectif f.1,8/50 mm, son poids 595 g, son prix, moins de 1500 F, vous pouvez tous les jours faire le reportage de votre vie.

Pour obtenir une documentation complète, écrivez à: Nikon, Maison Brandt Frères, 2, rue de la Cerisaie 94220 Charenton-Le-Pont. Tél.: 375.97.55.

* *Prix constatés dans la Région Parisienne le 25.4.80.*

Flash SOIE – de 400 F*
Nikon EM+ Obj. Série E f. 1,8/50 – de 1500 F*
Obj. Série E f. 2,8/100 – de 900 F*
Obj. Série E f. 2,5/35 – de 800 F*
Moteur MDE – de 700 F*
Zoom Série E f. 3,5/75-150 – de 2100 F*
Obj. Série E f. 2,8/28 – de 800 F*

NIKON EM. LE NIKON DE TOUS LES JOURS.

UN AN

Voici un peu plus d'un an [illegible] teurs, à la suite de leur victoire [illegible] 3 mai 1979, ont accédé au pouvoir [illegible] Bretagne. Si court que soit [illegible] surtout si l'on tient compte du [illegible] sait pour eux de mettre en [illegible]

Londres. — « *Quelle femme* [illegible] heim, notre *Maggie !* » Même [illegible] interlocuteur ne compte pas [illegible] parmi les supporters du gouvernement conservateur. Il est [illegible] autonomiste écossais, et « de [illegible] gauche », précise-t-il. De bonnes raisons de ne se sentir [illegible] favorable ni aux Tories ni à [illegible] qui, en général, symbolise l'autorité de Londres. Mais, tout de même, pour lui comme pour un grand nombre de sujets britanniques, le chef du gouvernement ne s'est pas « *mudame le premier ministre* », c'est « *Maggie* », « *notre Maggie* ».

Ce n'est pas le moindre paradoxe de la Grande-Bretagne que, dans cette démocratie parlementaire par excellence, traditionnellement citée en exemple dans les manuels de droit constitutionnel, le pouvoir soit personnalisé à l'extrême. On pourrait d'ailleurs en trouver la raison dans le fait que ce pays, qui fait encore figure de sanctuaire des traditions, malgré la révolution des mœurs de la jeunesse opérée dans les années 60, ait pour chefs de l'Etat et de gouvernement deux femmes. Situation dont les Anglais s'assurent fièrement qu'elle est unique au monde.

Quoi qu'il en soit, cette personnalisation du pouvoir, pour être traditionnelle ici, n'en connaît pas moins une phase exceptionnelle depuis l'arrivée de Mme Thatcher au « *number ten* » — comme disent les Anglais en un des raccourcis familiers qu'ils affectionnent pour désigner la résidence du premier ministre au 10, Downing Street. D'ailleurs, les « bobbies » en faction devant l'austère bâtiment sont formels : il n'y avait pas eu un tel concours de curieux en permanence depuis bien longtemps. Des étrangers, bien sûr, mais surtout des provinciaux de passage, qui tentent d'apercevoir, entre deux portes, le chef du gouvernement...

Un an aura donc largement suffi à « Maggie » pour être sacrée superstar. Cette popularité n'a que l'apparence de la familiarité : en réalité, on l'aime surtout pour son autorité un peu distante, voire cassante à l'égard de ses ministres (*Le Monde* [illegible]

« Tenir [illegible]

L'image que la « dame de fer » souhaitait donner d'elle-même durant la campagne électorale du printemps 1979, n'était pas celle d'une femme qui « *ne fait pas de politique* ». Il y a longtemps que les Britanniques n'ont plus [illegible] genre de naïvetés. Mais elle voulait du moins convaincre ses concitoyens qu'elle en ferait d'une manière différente, plus active, plus ferme, et surtout plus fidèle aux engagements pris. Les mots de « fidélité », de « loyauté », de « continuité », reviennent souvent désormais dans la prose officielle. « *Il faut tenir les promesses électorales faites au pays* », a récemment rappelé Mme Thatcher à ses ministres.

Ceux-ci et leurs collaborateurs s'agacent cependant de voir [illegible] de commentateurs dresser un premier bilan un an après la victoire des conservateurs aux élections générales. Le chef du gouvernement lui-même, interrogé à ce sujet par des journalistes qui se montraient fort critiques, a sèchement répliqué : « *Nous*

FÊTE DES MÈRES
UNE MONTRE...
Rien que des heures de bonheur à trouver chez tous les bijoutiers du Forum.
UNE HUILE DE BAIN...
L'huile de bain à la lavande au Saponifère et dans les 7 boutiques qui parfument le Forum.
UNE PARURE DESCAMPS...
Eponges et draps... chez Descamps, tous les rêves de votre [illegible]
C'EST AU FORUM DES HALLES.
1-7, rue Pierre Lescot 75001 Paris
Métro RER Châtelet-les-Halles

هكذا سند الاصل

EUROPE

UN AN DE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR EN GRANDE-BRETAGNE

Voici un peu plus d'un an que les conservateurs, à la suite de leur victoire électorale du 3 mai 1979, ont accédé au pouvoir en Grande-Bretagne. Si court que soit ce laps de temps, surtout si l'on tient compte du fait qu'il s'agissait pour eux de mettre en route une politique radicalement différente de celle de leurs prédécesseurs travaillistes, l'échéance incite à dresser un premier bilan.

La récente publication, outre-Manche, d'indices économiques particulièrement alarmants, s'agissant de l'inflation et du chômage, aurait pu laisser croire que la popularité personnelle du premier ministre allait fléchir, voire s'effondrer. L'usure du pouvoir, la rude confrontation des théories et des faits, ne semblent pourtant pas encore l'avoir sérieusement entamée. Au point que la personnalité de Mme Thatcher, quelles que soient les réactions qu'elle suscite, demeure un des phénomènes majeurs de la vie politique britannique d'aujourd'hui.

I. — « Maggie » superstar

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Londres. — « *Quelle femme, hein, notre Maggie !* » Notre interlocuteur ne compte pas parmi les supporters du gouvernement conservateur. Il est autonomiste écossais, et « *de gauche* », précise-t-il. Deux bonnes raisons de ne se sentir favorable ni aux Tories ni à ce qui, en général, symbolise l'autorité de Londres. Mais, tout de même, pour lui comme pour un grand nombre de sujets britanniques, le chef du gouvernement, ce n'est pas « *madame le premier ministre* », c'est « Maggie », « *notre Maggie* ».

Ce n'est pas le moindre paradoxe de la Grande-Bretagne que, dans cette démocratie parlementaire par excellence, traditionnellement citée en exemple dans les manuels de droit constitutionnel, le pouvoir soit personnalisé à l'extrême. On pourrait d'ailleurs en trouver un second dans le fait que ce pays, qui fait encore figure de sanctuaire des traditions, malgré la révolution des mœurs de sa jeunesse opérée dans les années 60, ait pour chefs de l'Etat et du gouvernement deux femmes, situation dont les Anglais assurent fièrement qu'elle est unique au monde.

Quoi qu'il en soit, cette personnalisation du pouvoir, pour être traditionnelle ici, n'en connaît pas moins une phase exceptionnelle depuis l'arrivée de Mme Thatcher au « *number ten* » — comme disent les Anglais, en un des raccourcis familiers qu'ils affectionnent pour désigner la résidence du premier ministre au 10, Downing Street. D'ailleurs, les « bobbies » en faction devant l'austère bâtiment sont formels : il n'y avait pas eu un tel concours de curieux en permanence depuis bien longtemps. Des étrangers, bien sûr, mais surtout des provinciaux de passage, qui tentent d'apercevoir, entre deux portes, le chef du gouvernement...

Un an aura donc largement suffi à « Maggie » pour être sacrée superstar. Cette popularité n'a que l'apparence de la familiarité : en réalité, on l'aime surtout pour son autorité un peu distante, voire cassante à l'égard de ses ministres (*le Monde* du 7 mai), pour cette façon à la limite de l'agressivité qu'elle a de dire leur fait aux députés, aux partenaires européens de la Grande-Bretagne, aux syndicats. On peut avoir apporté au monde, parmi d'autres bienfaits, la *mini-jupe* et les Beatles, et détester le débraillé... Aujourd'hui, les manières débonnaires des travaillistes ont fait long feu.

Diminutif ou pas, « Maggie », elle, a du maintien, au propre et au figuré. Elle incarne admirablement l'*image qu'une* bonne partie de la Grande-Bretagne veut donner d'elle-même. C'est bien pourquoi sa popularité — c'est sa seconde caractéristique — dépasse très largement celle de son gouvernement et de la politique qu'elle incarne. Les sondages en témoignent : le leader conservateur paraît sensiblement plus apprécié que son parti et les effets de sa politique. « *Un certain nombre de nos électeurs*, note non sans amertume un responsable travailliste, *viennent nous dire : « Ah ! si vous nous aviez parlé comme ça, vous ! » Ils ne se rendent absolument pas compte que « leur parler comme ça » eût très exactement été leur tenir un langage de droite, et même parfois d'extrême droite. Mais c'est ainsi : ce pays est en train de découvrir ou de redécouvrir le style viril. Et il faut que ce soit grâce à une femme !* »

Longtemps gouvernés alternativement par des aristocrates et des syndicalistes, les Anglais ne seraient-ils pas plutôt, tout simplement, en train de découvrir le charme discret de la bourgeoisie, d'une bourgeoisie dont le verbe est d'autant plus musclé que son origine sociale est modeste ? Mme Thatcher n'oublie pas qu'elle a dû, plus que d'autres, jouer des coudes pour parvenir au sommet : parce qu'elle est une femme, et parce qu'elle était en concurrence, chez les Tories, avec ces grands bourgeois ou ces aristocrates qui, ayant eu, dès leur naissance, une place réservée à Oxford et dans la vie, pouvaient se payer, eux, parmi d'autres luxes, celui d'être libéraux.

« Tenir ses promesses »

L'image que la « dame de fer » souhaitait donner d'elle-même, durant la campagne électorale du printemps 1979, n'était pas celle d'une femme qui « *ne fait pas de politique* ». Il y a longtemps que les Britanniques n'ont plus ce genre de naïvetés. Mais elle voulait du moins convaincre ses concitoyens qu'elle *en ferait d'une* manière différente, plus active, plus ferme, et surtout plus fidèle aux engagements pris. Les mots de « fidélité », de « loyauté », de « continuité », reviennent souvent désormais dans la prose officielle. « *Il faut tenir les promesses électorales faites au pays* », a récemment rappelé Mme Thatcher à ses ministres.

Ceux-ci et leurs collaborateurs s'agacent cependant de voir tant de commentateurs dresser un premier bilan un an après la victoire des conservateurs aux élections générales. Le chef du gouvernement lui-même, interrogé à ce sujet par des journalistes, qui se montraient fort critiques, a sèchement répliqué : « *Nous ne vous avions jamais promis que le soleil se remettrait aussitôt à briller.* » Laissant entendre que le passif hérité du précédent cabinet était très lourd (ce dont le Labour aurait également pu se plaindre en 1974, lorsqu'il revint au pouvoir) et aussi que les aléas de la situation internationale ne leur facilitent pas les choses, les conservateurs récusent jusqu'à l'idée de faire le point si peu de temps après leur retour aux affaires. « *D'autant plus*, souligne l'un d'eux, *que nous disposons aux Communes d'une majorité qui devrait nous permettre d'aller jusqu'à la durée maximale de la législature : le gouvernement est donc fondé à viser le moyen ou le long terme. La politique au jour le jour, c'est fini.* »

Dont acte. Mais le néo-libéralisme économique prôné par la nouvelle équipe n'a pas attendu, lui, pour produire en Grande-Bretagne des résultats encore plus mauvais qu'en France. Les travaillistes s'étaient vu reprocher de ne pas parvenir à maîtriser l'inflation. Cette dernière dépassait, à la fin de leur règne, les 10 % par an. Pour un an de gouvernement tory, elle frise les 22 %. Sans doute le calcul de ces chiffres donne-t-il lieu, ici comme ailleurs, à des batailles d'experts, à des controverses entre spécialistes. Mais pour qui revient à Londres, un an après les élections de mai dernier, la cause est vite entendue : le coût de la vie a bel et bien augmenté dans des proportions qui parviennent à impressionner même un visiteur français.

Sur le front de la lutte pour l'emploi, la situation n'est guère plus brillante. Le chômage a désormais atteint un niveau sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il frappe aujourd'hui, avec plus d'un million et demi de demandeurs d'emploi, quelque 6 % de la population active. Ce qui, compte tenu du régime de l'assistance aux chômeurs, est finalement ruineux pour ces finances publiques dont Mme Thatcher souhaite tant comprimer les dépenses et provoque de toute façon, dans un contexte de forte inflation, un réel malaise social.

Ce malaise est encore aggravé par les coupes claires effectuées dans le budget de l'Etat, s'agissant en particulier de certaines prestations naguère encore gratuites. Il a fallu, par exemple, l'intervention de la Chambre des Lords — organisme qui ne passe pas, en général, pour être un temple du gauchisme, et que le mode de désignation de ses membres dégage de toute tentation démagogique — pour que le gouvernement renonce à abolir la gratuité des transports scolaires dans les comtés. Mais Mme Thatcher vient d'annoncer aux Communes son intention de ramener de sept cent cinq mille à six cent trente mille salariés les effectifs de la fonction publique au cours des quatre prochaines années, après avoir déjà supprimé près de quarante mille postes de fonctionnaires (dont près des trois quarts, il est vrai, l'ont été grâce à des départs volontaires).

Quant à l'immobilier, il atteint dans les grandes villes, et au premier chef dans la capitale, des sommets qui laissent pantois, *et dont de nombreux experts assurent* que, libération des prix aidant, ils ne constituent encore qu'un début.

Amère victoire contre les syndicats ?

La production industrielle, que les conservateurs espéraient relancer, notamment en améliorant la productivité et en limitant l'influence, qu'ils jugent pernicieuse, des syndicats, marque pour l'instant le pas. Elle a même régressé au début de cette année, du fait de la grande grève des sidérurgistes. Ceux-ci ont observé, jusqu'au 1er avril dernier, le plus long arrêt de travail d'ampleur nationale depuis les années d'après-guerre. Preuve supplémentaire, aux yeux des conservateurs « durs » (et certainement de Mme Thatcher) que les syndicats mènent une action trop souvent contraire aux intérêts collectifs du pays. Mais preuve aussi, sans doute, que le fait pour le gouvernement d'entretenir des relations délibérément conflictuelles avec le monde ouvrier ou même simplement avec ses représentants ne sert pas l'ensemble de l'économie britannique.

Il est vrai que, dans cette circonstance, Mme Thatcher peut se flatter d'avoir gagné. Mais à quel prix ! Sa victoire risque d'être amère. Les sidérurgistes ont finalement dû reprendre le travail, certes, sans avoir obtenu tout ce qu'ils réclamaient, et de loin. De même pour les salariés de la British Leyland. Peut-on cependant parler, même d'un point de vue *gouvernemental*, d'amélioration du climat social, ou bien plutôt de sa détérioration prévisible à relativement brève échéance ? « *Pour l'instant, les gens ne se rendent pas encore bien compte des conséquences de la nouvelle doctrine gouvernementale*, explique M. Dale, membre du secrétariat du parti libéral. *C'est pour cette raison que la popularité personnelle de Mme Thatcher n'est guère entamée. Mais gare au moment où tous les mécontentements s'additionneront !* »

Au sein même du parti conservateur, certains estiment que le premier ministre est allé un peu loin, ou en tout cas un peu vite, dans sa lutte contre les syndicats, et que certaines blessures ont été ouvertes qui seront fâcheusement longues à se cicatriser. D'autres, au contraire — en particulier une quarantaine de députés qui constituent l'aile droite du groupe parlementaire — redoutent que la « dame de fer » n'ose pas vraiment porter au pouvoir des Trade-Unions l'estocade qui, selon eux, s'impose.

En particulier, ces députés mènent une lutte sans merci contre certains privilèges syndicaux, tel le système des *closed shops* qui confie, dans certains secteurs importants, le monopole de l'embauche aux syndicats. Ils ont dû éprouver quelque difficulté à réfréner tout triomphalisme, comme le premier ministre le leur avait demandé au lendemain de l'échec de la journée nationale de revendication organisée par les syndicats le 14 mai dernier, et dont Mme Thatcher s'est contentée de dire que son résultat montrait le peu d'attrait des Britanniques pour les « grèves politiques ».

L'affaire européenne

En matière européenne aussi, les coups d'éclat de Mme Thatcher ont parfois mis certains de ses propres amis dans un embarras resté fort discret, mais réel. Ceux de conservateurs qui demeurent pro-européens (mais sont-ils aujourd'hui bien nombreux ?) ont été déçus que le chef du gouvernement de Londres n'ait *pas accepté* les propositions faites par ses partenaires, en avril dernier à Luxembourg, quitte à formuler de nouvelles demandes un peu plus tard. Le refus hautain opposé par Mme Thatcher leur fait redouter que la Grande-Bretagne ne s'*exclue d'elle-même* d'un système dont, *volens nolens*, elle fait bel et bien partie, et ne se replie dans un isolement qui ne serait pas seulement économique, mais aussi diplomatique. Pour d'autres, il est vrai, qui faisaient de longue date campagne contre l'appartenance britannique à l'Europe des Neuf, tel M. Enoch Powell, la fermeté inébranlable du premier ministre a plutôt été une divine surprise : ils craignaient, au contraire, que Mme Thatcher ne se sentît finalement obligée de donner un gage de bonne volonté à ses partenaires.

Quant à l'homme de la rue, son nationalisme traditionnel s'est trouvé flatté par l'attitude de « Maggie » à Luxembourg. Il n'est, pour s'en convaincre, que de relire les éditoriaux — souvent incendiaires contre les positions françaises et, dans une moindre mesure, ouest-allemandes — consacrés à cette réunion par les journaux à très grand tirage, toujours prompts à exprimer en termes vigoureux la sensibilité populaire.

Il ne s'est guère trouvé de personnalités, il est vrai, dans l'ensemble de la classe politique, pour oser dire que Mme Thatcher était allée trop loin : les travaillistes sont divisés sur le sujet comme sur bien d'autres, et le petit parti libéral, de très loin la plus « européenne » des formations politiques britanniques, manque sinon de voix, du moins de porte-voix. Mais le premier ministre a réussi là, sur le plan intérieur, une remarquable opération, même si ce n'est pas son intention première : « Maggie » est désormais celle qui a osé tenir tête, au nom de la Grande-Bretagne, à huit nations qui en prenaient un peu trop à leur aise avec Londres.

C'est là une situation extraordinairement payante pour le chef du gouvernement britannique. Surtout si l'on se réfère à ce sondage récemment publié par le *Daily Mail* (conservateur et populaire), qui révélait que 64 % des personnes interrogées voteraient aujourd'hui en faveur d'un retrait de la Grande-Bretagne de la CEE si un nouveau référendum était organisé sur ce point, contre 28 % seulement qui sont favorables au maintien britannique dans la Communauté. Mme Thatcher elle-même, assurent ses collaborateurs, n'en est pas là. Ou pas encore. Mais elle a su, dans cette affaire, séduire une fois de plus une opinion qui déborde largement le cadre de son électorat.

Dans deux autres circonstances au moins, d'ailleurs, le premier ministre a recueilli les lauriers qui ne lui revenaient pas nécessairement, ou en tout cas pas entièrement : la solution du conflit rhodésien, où lord Carrington avait réussi à faire prévaloir son point de vue contre le sentiment premier de Mme Thatcher, et la libération des otages de l'ambassade d'Iran, qui a permis au chef du gouvernement de faire aux Communes un « numéro » de nationalisme triomphant et unanimiste auquel la rue a largement fait écho.

Pourtant, le dossier de l'opposition est décidément très plaidable, au moins sur le si important terrain économique et social. Mais d'où vient que ce soit justement l'opposition qui doive plaider, et le gouvernement qui accuse ? Cette inversion des rôles n'est-elle imputable qu'au charisme personnel de Mme Thatcher ou bien tiendrait-elle aussi à l'état actuel de l'opposition ?

Prochain article :

UNE OPPOSITION QUI SE CHERCHE

GRAND PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRE 1980

BERTRAND DE JOUVENEL

Un voyageur dans le siècle

1903-1945

De la Grande Guerre à la Seconde Guerre mondiale, à travers les situations qu'il a vécues et les hommes qu'il a connus, c'est toute la tragédie d'une génération et de l'Europe que retrace Bertrand de Jouvenel.
Un témoin essentiel, un livre capital.

Collection "Notre Epoque"

ROBERT LAFFONT

FETE DES MERES

UNE MONTRE... Rien que des heures de bonheur à trouver chez tous les bijoutiers du Forum.

UNE HUILE DE BAIN... L'huile de bain à la lavande au Saponifère et dans les 7 boutiques qui parfument le Forum.

UNE PARURE DESCAMPS... Eponges et draps... chez Descamps, tous les rêves de votre maman.

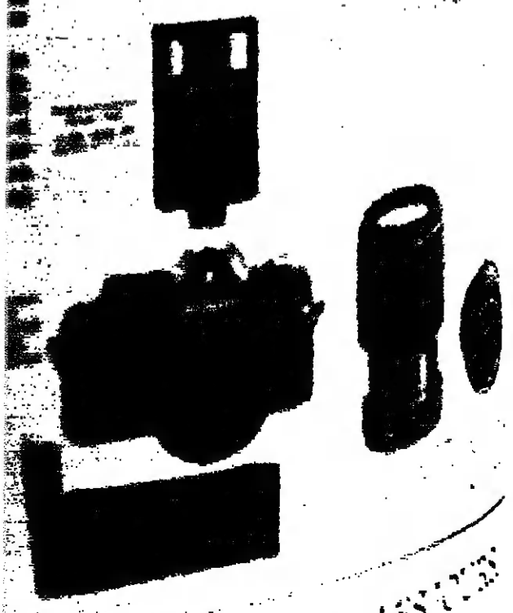

C'EST AU FORUM DES HALLES.
1-7, rue Pierre Lescot 75001 Paris
Métro RER Châtelet-les-Halles

Recherchez la griffe, n'en payez pas le prix.

Le Quartz, l'Or, l'Acier et le Saphir.
Emile Pequignet

Susan de Berg Joaillier 75008 Paris Tél. 723.50.07 — 66 Champs-Elysées Galerie "Point Show"

FETE DES MERES

UNE BOITE DE THE DE CHINE... Ou d'ailleurs : à la Compagnie Anglaise des Thés, chez Hédiard, chez Pier Import... ou ailleurs.

UN PARFUM DE SAINT-LAURENT... Dans les boutiques qui parfument le Forum : Beauty Center et Séphora.

UN BLOUSON EN AGNEAU... Au Forum, deux fourreurs pour les cadeaux-douceurs : Alexandra et Glamour Furs.

C'EST AU FORUM DES HALLES.
1-7, rue Pierre Lescot 75001 Paris. 1650 places de parking.

EUROPE

Espagne

Au cours du débat sur la motion de censure socialiste

M. Felipe Gonzalez s'est attaché à démontrer la modération du P.S.O.E.

De notre correspondant

Madrid. — Le débat qui a lieu depuis deux semaines aux Cortès, à l'occasion de la motion de censure socialiste, a provoqué un choc *tout à fait inédit en Espagne*. Pour la première fois, en effet, les sessions du Parlement ont été retransmises intégralement à la radio et à la télévision. Plusieurs heures par jour, l'antenne a été occupée par les interventions des ténors de la jeune démocratie. *Loin de lasser* l'auditeur ou le téléspectateur, ce flot d'éloquence parlementaire l'a réveillé. A Madrid, on a entendu « du Carrillo » ou « du Fraga Iribarne », sortis du transistor des autos à l'heure des embouteillages.

Il est vrai que les Espagnols n'ont guère été *gâtés* jusqu'à présent : non seulement aucun débat de politique générale n'avait eu lieu depuis plus d'un an, mais l'information télévisée est restée aussi officielle et ennuyeuse que sous le franquisme. La gauche a souvent affirmé que le désenchantement du pays venait en partie du fait qu'on l'informait peu, et mal, et toujours dans l'optique du pouvoir. Le secrétaire général du parti communiste a donc eu raison de dire, dans son intervention du jeudi 29 mai, que ces deux semaines de « show » télévisuel *avaient, d'une certaine façon*, renforcé la démocratie.

Le débat lui-même n'a guère apporté de nouveautés. Personne ne s'attendait au succès de la motion de censure — qui devait être votée ce vendredi 30 mai — et à voir M. Felipe Gonzalez *obtenir une majorité suffisante pour* succéder à M. Adolfo Suarez. Mais les dirigeants du parti socialiste ont indiqué eux-mêmes qu'ils entendaient surtout profiter de l'audience qui leur était offerte afin de soumettre le gouvernement à un siège en règle et démontrer la modération dont leur parti ferait preuve s'il accédait *un jour au pouvoir*.

La première partie de l'opération a été en partie réussie. Les attaques ont fusé de toutes parts sur le thème : M. Suarez ne gouverne pas. En défendant la motion de censure, le numéro 2 du P.S.O.E., M. Alfonso Guerra, est *même allé plus loin* : selon lui, M. Suarez n'est pas assez démocrate pour continuer à diriger la démocratisation du pays. Il est désormais au bout de ses possibilités.

Mais si tous les groupes parlementaires sont tombés facilement d'accord pour critiquer l'action gouvernementale, il n'en a pas été de même lorsqu'il s'est agi d'appuyer M. Felipe Gonzalez. En présentant leur motion de censure, les socialistes ont dû, en effet, proposer aussi un candidat à la présidence et défendre un programme de gouvernement. Le « non » à M. Suarez implique en même temps un « oui » au candidat socialiste. Les auteurs de la Constitution de 1978 ont voulu éviter les risques de l'instabilité ministérielle en optant pour la formule de la motion de censure constructive. La première expérience démontre qu'il sera effectivement difficile de renverser le *gouvernement* de M. Suarez par le seul jeu du mécanisme parlementaire.

Ce n'est pas seulement à droite qu'on s'est affirmé à la fois contre la gestion centriste et contre une relève socialiste, mais aussi — de façon plus nuancée — chez les nationalistes catalans. Les porte-parole de l'Union *centriste de M. Suarez ont donc eu* beau jeu de demander à M. Felipe Gonzalez avec quelle majorité il entendait gouverner. En comptant sur l'appui communiste — le seul qui ait quelque importance — le P.S.O.E. ne réunit que cent quarante-quatre voix, alors qu'il lui *en* faut cent soixante-seize pour atteindre la majorité absolue. Encore s'expose-t-il aux reproches de vouloir créer un Front populaire — reproches que l'U.C.D. n'a pas manqué de faire à mots à peine couverts. M. Carrillo a profité de l'occasion pour affirmer que son parti avait autant de droits qu'un autre d'accéder à une majorité de gouvernement. *La preuve, a-t-il dit*, c'est que M. Suarez lui avait proposé une alliance de ce genre à l'automne 1978. *« ce qui l'avait beaucoup étonné »*.

En fait, M. Felipe Gonzalez a un autre objectif en vue et il l'a dit quelques semaines avant le débat : il *compte sur* l'éclatement du parti gouvernemental pour former avec les « éléments progressistes » de l'U.C.D. une nouvelle majorité orientée au centre gauche. C'est pourquoi, en présentant sa candidature à la sidence du gouvernement, le *mercredi 28*. il a *exposé un programme* extrêmement modéré. Réforme de l'administration, concertation dans les entreprises pour augmenter la productivité et présidence du gouvernement, le faire face aux secteurs en crise, teur public afin de relancer l'économie. *Les propositions* du P.S.O.E. sont conformes à celles qu'il avait déjà défendues pendant la campagne électorale de l'an dernier, où il était parti à la conquête des voix du centre.

On attendait, enfin, les propositions socialistes relatives aux autonomies régionales. Le président du gouvernement a présenté, en ce domaine, un *programme fort* ingénieux, qui laisse pratiquement à son parti la maîtrise de l'opération. Or il est devenu notoire, au fil des mois, que l'U.C.D. entend limiter les autonomies territoriales au Pays basque et à la Catalogne. Les nationalistes des autres *régions peuvent donc* redouter qu'on ne leur raccorde, sous couleur d'autonomie, qu'une simple décentralisation. Les socialistes n'acceptent pas le cadre uniforme proposé par le gouvernement. Ils établissent des priorités et estiment que certaines régions (Galice, Andalousie, Canaries, Pays valencien, Aragon) devraient accéder rapidement à une autonomie véritable. En tout cas, ils pensent que l'initiative *doit en* être laissée aux représentants locaux.

CHARLES VANHECKE.

Italie

LES SUITES DE L'AFFAIRE MARCO DONAT-CATTIN

Les magistrats turinois ont demandé la comparution de M. Cossiga devant la commission d'enquête parlementaire

De notre correspondant

Rome. — Les Italiens viennent d'apprendre avec stupéfaction que leur président du conseil, M. Francesco Cossiga, risque d'être poursuivi pour complicité dans une *affaire d'*terrorisme. Ne doit-il pas être entendu, ce vendredi 30 mai, par la commission d'enquête parlementaire, à la demande de magistrats turinois ? Si la procédure suit son cours, ce serait la première fois qu'un chef de gouvernement serait incriminé.

L'affaire concerne directement M. Carlo-Donat-Cattin, secrétaire général adjoint de la Démocratie chrétienne, dont le fils Marco est soupçonné d'appartenir au mouvement clandestin Prima Linea (*le Monde* du 9 mai). Les juges du Piémont soutiennent que le président du conseil a favorisé la fuite de ce terroriste présumé en informant son père des périls qu'il courait.

Au cours de son interrogatoire, *un terroriste « repenti »* aurait prononcé le nom de Marco Donat-Cattin, le présentant comme un membre actif de Prima Linea. Ayant eu connaissance de cette révélation, le chef d'ugouvernement en aurait informé le dirigeant de la Démocratie chrétienne, et celui-ci se serait mis en contact avec un ami de son fils, Roberto Sandalo, pour qu'il en avertit l'intéressé. C'est en tout cas la version de Roberto Sandalo, lui-même arrêté le 29 avril pour appartenance à Prima Linea. Cet *ancien militant d'extrême gauche* fait même état d'un dîner chez les Donat-Cattin, la veille de son arrestation.

Le « numéro deux » de la Démocratie chrétienne a reconnu avoir rencontré Roberto Sandalo, mais seulement pour lui demander des nouvelles de son *fils* disparu depuis deux ans. Contrairement à ce que soutient le terroriste, il n'aurait nullement fait état d'une conversation qu'il *venait d'avoir* avec le président du conseil. On pense que ce dernier niera lui aussi, de la manière la plus formelle, avoir favorisé, fût-ce indirectement, la fuite d'un assassin présumé. Qui croire? Un terroriste de vingt-trois ans dont nul ou presque ne connaissait l'existence *la veille encore, ou* deux hommes politiques de premier plan ?

Survenant à une dizaine de jours des élections régionales, provinciales et municipales, l'affaire suscite de vives polémiques, d'autant que les juges turinois *semblent* être proches du parti communiste. De là à y voir une opération électorale, il n'y a qu'un pas, que certains démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates ont franchi aussitôt. Déjà, les révélation d'un journal pro-communiste de Rome sur le fils de M. *Donat-Cattin avaient* été interprétées comme une manœuvre politique.

ROBERT SOLÉ.

PAN
HAUTE FIDÉLITÉ
VOUS PROPOSE
−15% à 30%
SUR LES PRIX AFFICHÉS
MATERIEL HI FI - TÉLÉ
ET MAGNÉTOSCOPES
D'EXPOSITION
11 RUE JACOB PARIS (6e)

Tchécoslovaquie

TÉMOIGNAGE

La nuit de Prague

Des manifestations diverses ont eu lieu le jeudi 29 mai, à Paris, Bonn et Amsterdam notamment, pour marquer le premier anniversaire de l'arrestation à Prague des dix membres du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), dont cinq purgent actuellement des peines de prison. A Paris, à l'appel de neuf organisations (« le Monde » du 29 mai), quelques centaines de personnes ont manifesté devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, puis ont assisté à une soirée de solidarité au palais de Chaillot. Un message adressé par le VONS (affilié maintenant à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme) a été lu au cours de la soirée.

Il est vrai que le régime « normalisateur » de M. Husak, installé après l'invasion d'août 1968 qui mit fin au « printemps de Prague », laquel tentait d'instaurer un « socialisme à visage humain », traque impitoyablement tous les partisans de M. Dubcek et les défenseurs des droits civiques et humains de la Charte 77 et du VONS. Le régime semble si peu sûr de lui-même qu'il s'en prend même aux morts. Ainsi, les obsèques de Frantisek Kriegel, mort le 5 décembre 1979 (l'homme qui en 1968 ne signa pas les accords légalisant l'occupation du pays), ont eu lieu seulement le 20 mai dernier. La veuve de cet authentique militant révolutionnaire avait été empêchée, l'an dernier, d'organiser des obsèques. Trois cents personnes ont assisté, il y a dix jours, à la cérémonie silencieuse au cimetière pragois de Motol. Aucun discours n'a pu être prononcé.

M. Antoine Spire, professeur à la faculté de Rennes, membre du P.C.F., et ancien directeur des Editions sociales, raconte ci-dessous ce qu'il a vu et entendu à Prague ces jours-ci.

C'est *au nom* du Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie (1), presidé par Artur London, que je me suis récemment rendu à Prague. Josef Danisz, l'avocat de la *Charte 77*, devait être mon premier interlocuteur. Il est le seul *condamné* politique à avoir vu sa peine amnistiée. On lui a fait comprendre que l'article écrit dans ces colonnes par cinq avocats communistes français (2) n'y était pas pour rien : ce qui *se dit à Paris pèse d'un* poids considérable sur les décisions *du gouvernement* Husak.

Il ne faut pas croire pour autant l'avenir de Danisz assuré. Interdit de barreau pour cinq ans, il voudrait continuer à exercer son métier comme conseiller juridique d'une entreprise. Mais, à chaque demande d'emploi, on lui oppose une fin de non-recevoir qui illustre la volonté du pouvoir de le réduire au travail manuel. Il souhaiterait — des dizaines *d'intellectuels me l'ont demandé* comme lui — qu'une bourse puisse lui être attribuée par une université française pour mener des travaux qui lui seraient commandés en fonction de ses compétences.

Danisz, comme beaucoup des signataires de la Charte 77, s'est vu retirer son permis de conduire. A plusieurs reprises, un étudiant, Tomas Liska, lui a servi de chauffeur. Accusé d'« houliganisme », ce jeune homme est aujourd'hui interdit d'*université. Mais il n'est pas le seul...*

Interrogatoires à la police

C'est pour eux surtout que s'organisent des « universités parallèles » qui réunissent parfois plusieurs dizaines de personnes dans un appartement. Le philosophe Julius *Tomin est l'un des promoteurs* de tels cours. A plusieurs reprises, ces jours-ci, les forces de police les ont brutalement interrompus. Le *Rudé Pravo* — organe central du parti communiste — n'a pas hésité à mentionner l'assistance à ces cours comme *la raison pour laquelle* un étudiant, Bednar, n'était plus autorisé à fréquenter les bancs de l'université.

Tomin rapporte ainsi les interruptions de la police dans une lettre ouverte, adressée le 7 avril, à M. G. Husak, président de la République : *« Ils me traînèrent depuis la troisième étage, tentèrent ensuite de m'interroger dans la rue Bartolomejska et, finalement, me jetèrent dehors. « On va le jeter dans la » cave », proposait l'un des policiers. « On va jeter cette canaille aux » ordures », décrétait un autre. C'est heureusement cette solution qui a prévalu, ils m'ont abandonné sur les restes d'un tas de charbon. Est-il possible que je sois traîné dans les escaliers et que je reçoive des coups de pied uniquement parce que je veux donner une conférence sur la métaphysique d'Aristote à une poignée de personnes ? Est-il possible que de jeunes gens soient battus, jetés dans les escaliers, traînés et projetés contre les portes, uniquement parce qu'ils veulent apprendre comment, il y a plus de deux mille ans, Aristote réfléchissait sur ce monde ? Pourquoi les membres de la sécurité d'Etat veulent-ils à tout prix nous empêcher de nous instruire ? Lors de mon interrogatoire, l'un des instructeurs m'a dit : « Alors, mon- » sieur Tomin, vous voudriez que ces » jeunes gens qui fréquentent vos » conférences puissent étudier ? » Mais dans ce cas, ils exigeraient, » tout comme vous, d'obtenir un » emploi correspondant à leur quali- » fication. Seulement, dans ce pays, » il faut aussi que quelqu'un travaille, » monsieur Tomin ! »*

Les intellectuels sont donc « au travail ». Karel Bartosek, l'historien, est puisatier, tel autre philosophe bien connu est balayeur, Kochik, professeur d'histoire, nettoie huit heures par jour des W.-C. Avec un certain humour, les intellectuels *praguois parlent de leur « double journée »*. En fait, comme me l'a dit l'un d'entre eux, c'est toute une génération d'intellecueis dont on se prive et dont on anéantit l'expérience. On liquide la mémoire d'un peuple.

Les signataires de la *Charte ne* sont même pas autorisés à emprunter des livres de référence dans les bibliothèques des instituts scientifiques.

Vera Chytilova, le metteur en scène des *Petites Marguerites*, vient de terminer un film dont on lui a censuré toute une partie sans explication. *Un centre culturel* français fonctionne à Prague, il donne des cours qui étaient suivis assidument par plusieurs centaines de personnes. Les autorités, prétextant que des Libyens avaient menacé de faire sauter le centre, se sont mis un jour à contrôler l'identité de tous les assistants : deux tiers des élèves ont ainsi été dissuadés de continuer à se rendre à ces cours.

Dans un quartier de Prague, des gosses de quinze à dix-sept ans ont organisé, dans une cave, une exposition de leurs dessins et photos. La police est venue arrêter *les gamins et a saisi tous les matériaux* sous prétexte que cette exposition n'avait pas reçu l'assentiment officiel. Pourtant, sous le manteau, la vie culturelle continue. J'ai vu des centaines de samizdats dont certains ont été lus, m'a-t-on dit, *par plus de cinq mille personnes. « Chaque Tchèque est éditeur »*, dit un proverbe oppositionnel.

Cependant, le gâchis organisé par le pouvoir n'est pas que culturel. Un économiste m'a expliqué le souci des chartistes de coller aux revendications concrètes de la population. Et elles sont nombreuses ! *« C'est la vie qui est problème »*, m'a-t-il dit. Si chacun pointe à 8 heures, repointe à 18 heures..., entre-temps, nombreux sont ceux qui font des « petits sauts » pour aller faire la queue chez le cordonnier, trouver un tailleur ou acheter de la viande. Encore que depuis quelques semaines on en trouve de plus en *plus difficilement à Prague. Il faut* soit pouvoir s'approvisionner dans les magasins spéciaux, soit être l'ami personnel d'un boucher, à qui on glisse de surcroît la pièce. Tous mes interlocuteurs *avaient lu* le livre de Simecka (3) et tenaient à me dire l'exactitude des faits rapportés. Les existences sont faites d'une chasse au temps perdu, en besognes inutiles : faire queue, trouver le commerçant qui vous vendra la pièce détachée dont vous avez besoin ou qui vous remboursera vos bouteilles consignées. *Les vacances durent* quatorze jours, trois semaines après cinq ans de présence dans la même entreprise, quatre semaines après quinze ans de présence. Trop peu de gens sont autorisés à se rendre à l'étranger. Doit-on s'étonner que dans ces conditions certains nomment ironiquement la carte du parti *« carte de travail »* ?

« L'Etat apparaît comme l'adversaire à combattre pour beaucoup trop d'ouvriers », m'a dit un philosophe tchèque. Non seulement le quotidien est fait de petits larcins, mais toute une partie de l'énergie de chacun est consacrée à économiser sa force de travail, à récupérer du temps sur l'Etat-patron.

Tous les chartistes que j'ai rencontrés ont insisté sur la dévalorisation de l'idée de socialisme. Toute une génération s'est développée sans aucune expérience démocratique : elle risque d'assimiler le socialisme à ce régime autoritaire, bureaucratique, abhorré. C'est M. Jiri Hajek, l'ancien ministre des affaires étrangères de Dubcek, qui me disait en me quittant : *« C'est plus difficile que jamais d'expliquer aux jeunes qu'un jour nous pourrons marier socialisme et démocratie dans la droite ligne du printemps de 1968. »* On n'a pas fini de mesurer ce que coûtera au monde la nuit de Prague.

ANTOINE SPIRE.

(1) Ce comité est né *« de l'initiative de militants communistes qui entendent œuvrer à la défense des libertés et des droits des citoyens tchécoslovaques, indissociables à leurs yeux de l'option socialiste dans ce pays »*. Correspondance à Francis Jacob, 155, rue de la Pompe, Paris-16e.

(2) Mes Andreux, Jacob, Kenig, Michel, Rappaport (*le Monde* daté 27-28 janvier).

(3) *Le Rétablissement de l'ordre*, par Milan Simecka, éditions Maspero.

PRENEZ LE BON DEPART

Nous vous emmenons au Cameroun à l'heure qui vous convient, directement. Nos horaires sont étudiés pour répondre à tous vos souhaits. Sitôt à bord, vous découvrirez la chaleur incomparable de notre accueil. Et vous l'aimerez.

CAMEROON AIRLINES

L'INSTINCT MATERNEL N'EXISTE PAS

Une interview d'Elisabeth Badinter, auteur de «L'Amour en plus». Iconoclaste et bouleversant.

LE NOUVEL observateur

Fi… la …

Dans la soixant… République de Fina… tion de mener de l'… pendance du pays e… mique harmonieux…

Cela implique c… dans le traité d'ami… semble, les Finlandai… cœur, l'autodiscipline… l'U.R.S.S. que l'on n… tique de « neutralité… maintenir des relati… tout en s'ouvrant ve… M. Urho Kekkonen, … éviter tout incident … pays de lacs et de f… éloquente : 1 283 km … la Norvège et 586 k…

Sur une superfi… de la France, les qu… langue maternelle s… lapone ou russe) viv…

Un entret…

Il falla… nous …

M. Valéry Giscard d'Es… prochain, la première vis… d'Etat français en Finland… la République s'est déjà … finlandaise : il y avait sig… d'Helsinki sur la sécurité … Europe. Il rend maintenant … dent Urho Kekkonen avai… au général de Gaulle.

Un cours paisible des … est indispensable à la Fi… la fois son indépendance…

« Quelles sont les … cussions de l'époque … l'Afghanistan sur la … et les accords d'Helsin…

— Les événements d'… nistan et le refroidissem… relations entre les grandes … sances — et que je regr… ont, sans aucun doute … consequences déjà fâcheuses … la détente. La crise inte… nale actuelle a nettement… menté la méfiance, réve… vieilles craintes, donné de… veaux soucis. Elle a ainsi … la coopération interna… dans son ensemble.

» Ces événements ne de… avoir aucun effet, dire… l'Acte final de la conf… sur la sécurité et la coop… en Europe. L'Acte final … réalisation politique rem… ble et durable en Eu… approuvée conjointement … tous les Etats partic… C'est pourquoi j'attache … que chapitre de l'Acte fi… même importance aujo… qu'en 1975.

» Je pense aux deux h… d'Etat qui se sont ren… à Varsovie. Même si la … de réussir était aussi … qu'un cheveu, il fallait … servir. Ils ont un tel sé… responsabilités et savent … évaluer la situation qu'… su ne pas laisser de côté … cette petite chance d'un c… J'espère que leur ren… pourra avoir une influenc… tive et propice.

» Il n'y aura pas d'ob… à cela si les hommes d'Et… lisent une telle chance … idées préconçues pour am… la situation. Les contrad…

صفحة امنه الاصل

هكذا من الأصل

Finlande
la force de la raison

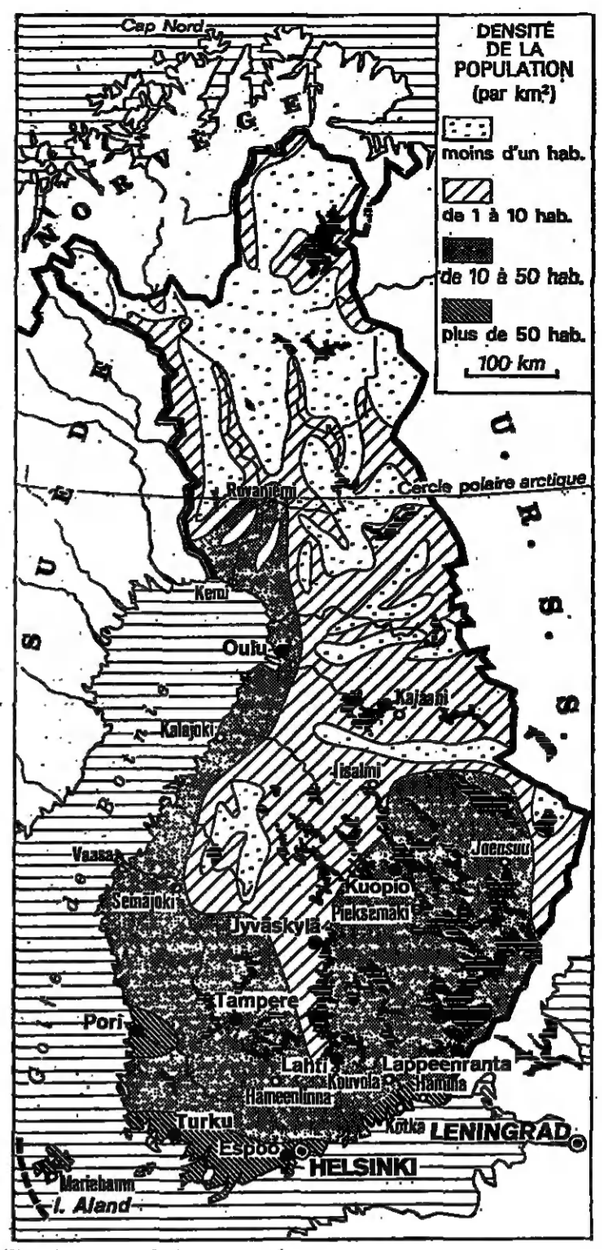

Dans la soixante-troisième année de son existence, la République de Finlande continue avec courage et obstination de mener de front une double tâche : préserver l'indépendance du pays et assurer par un développement économique harmonieux le bien-être de sa population.

Cela implique certaines contraintes, dont celles définies dans le traité d'amitié avec l'Union soviétique. Dans l'ensemble, les Finlandais acceptent, même quand c'est à contre-cœur, l'autodiscipline qu'ils doivent s'imposer à l'égard de l'U.R.S.S. que l'on ne critique jamais directement. La politique de « neutralité active », qui permet à la Finlande de maintenir des relations de bon voisinage avec l'U.R.S.S. tout en s'ouvrant vers le reste du monde, est un outil dont M. Urho Kekkonen, président de la République, se sert pour éviter tout incident inutile. La situation géographique de ce pays de lacs et de forêts, étiré sur le toit de l'Europe, est éloquente : 1 269 km de frontière avec l'U.R.S.S., 716 km avec la Norvège et 586 km avec la Suède.

Sur une superficie égale aux trois cinquièmes de celle de la France, les quelque 4 800 000 Finlandais (dont 7 % de langue maternelle suédoise, et quelques milliers de langue lapone ou russe) vivent dans une société qui a su leur assurer un niveau de vie décent, malgré les lourdes réparations que le pays a dû payer à l'U.R.S.S. après la dernière guerre. Le pays est aujourd'hui prospère ; il fait face aussi bien que possible aux retombées de la crise économique mondiale, qui l'ont frappé un peu plus tard que les autres pays européens, et tente de préparer l'avenir.

La vie politique est mouvementée, et les gouvernements changent souvent. L'actuel gouvernement de coalition, qui va de la gauche (y compris les communistes) aux partis centristes, est le soixante et unième depuis 1917. Seuls les conservateurs et deux partis de droite restent en dehors des cabinets qui se succèdent, malgré leur réelle progression depuis une dizaine d'années. Une nouvelle crise, due peut-être aux rivalités à l'intérieur des partis politiques et entre les formations, semble couver à nouveau. Il n'est pas impossible qu'elle traduise aussi le sentiment d'angoisse que l'on sent sourdre confusément dans le pays au-delà des ambitions personnelles : qui donc sera capable le jour où, fatalement, il faudra assurer la relève du président — octogénaire en août prochain — de servir les intérêts du pays, envers et contre tous, et parfois contre lui-même, comme le fait depuis près d'un quart de siècle M. Urho Kaleva Kekkonen ?
— A.M. B.

Un entretien avec M. Urho Kekkonen

Il fallait aller à Varsovie

nous déclare le chef d'État finlandais

M. Valéry Giscard d'Estaing fera les 2 et 3 juin prochain, la première visite officielle d'un chef d'Etat français en Finlande. Mais le président de la République s'est déjà rendu dans la capitale finlandaise : il y avait signé en 1975 les accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Il rend maintenant la visite que le président Urho Kekkonen avait faite à Paris en 1962 au général de Gaulle.

Un cours paisible des relations internationales est indispensable à la Finlande pour maintenir à la fois son indépendance, de bonnes relations avec l'U.R.S.S., sa voisine, et le niveau de vie décent de sa population. C'est là le sens profond de l'action menée par M. Kekkonen depuis que, le 15 février 1956, il fut élu pour la première fois à la présidence de la République. Son mandat actuel expirera en 1984.

Né avec ce siècle, de grande taille et se tenant bien droit, le regard aigu masqué de grosses lunettes, le président Kekkonen nous a reçu dans sa résidence de Tamminiemi le jour même où, à Varsovie, le président Giscard d'Estaing s'entretenait avec M. Brejnev.

« Quelles sont les répercussions de l'invasion de l'Afghanistan sur la détente et les accords d'Helsinki ?

— Les événements d'Afghanistan et le refroidissement des relations entre les grandes puissances — et que je regrette — ont, sans aucun doute, des conséquences déjà fâcheuses sur la détente. La crise internationale actuelle a nettement augmenté la méfiance, réveillé de vieilles craintes, donné de nouveaux soucis. Elle a ainsi entravé la coopération internationale dans son ensemble.

» Ces événements ne devraient avoir aucun effet direct sur l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. L'Acte final est une réalisation politique remarquable et durable en Europe, approuvée conjointement par tous les Etats participants. C'est pourquoi j'attache, à chaque chapitre de l'Acte final, la même importance aujourd'hui qu'en 1975.

» Je pense aux deux hommes d'Etat qui se sont rencontrés à Varsovie. *Même si* la chance de réussir était aussi mince qu'un cheveu, il fallait s'en servir. Ils ont un tel sens des responsabilités et savent si bien évaluer la situation qu'ils ont su ne pas laisser de côté même cette petite chance d'un contact. J'espère que leur rencontre pourra avoir une influence positive et propice.

» Il n'y aura pas d'obstacles à cela si les hommes d'Etat utilisent une telle chance sans idées préconçues pour améliorer la situation. Les contradictions entre les grandes puissances ont été telles qu'il faudra bon nombre d'idées si l'on veut parvenir relativement vite à des résultats positifs.

» De même si la récente conférence scientifique de Hambourg n'a guère donné de résultats concrets, je pense qu'il faut utiliser l'occasion de la prochaine réunion à Madrid pour rassembler les gens d'Europe. Même si dans la capitale espagnole, comme à Hambourg, les résultats sont modestes, il faudra chercher à parvenir à quelque chose de concret. Il faudrait même commencer à penser déjà à l'organisation de la réunion suivante, de celle qui se tiendra après Madrid.

Eviter un conflit

— N'y a-t-il pas un risque de conflit majeur entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. à la lumière des événements d'Iran ?

— On ne peut pas complètement exclure ce risque, compte tenu de la gravité extrême de l'actuelle situation internationale. Sur ce point, pourtant, je reste confiant que les dirigeants des deux grandes puissances ont conscience des dangers que comporte une telle situation, acceptent leurs responsabilités et se rendent compte des conséquences qu'aurait un conflit ouvert entre les grandes puissances dans les circonstances actuelles. Même si je reconnais l'extrême gravité de la situation iranienne, j'espère avoir raison lorsque je dis que la probabilité d'un conflit entre les grandes puissances reste, toutefois, relativement faible.

Propos recueillis par,
AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 16.)

La politique d'amitié avec l'U.R.S.S. préserve l'indépendance du pays

S'IL est une expression qui a mauvaise réputation à Helsinki, c'est celle de « *finlandisation* ». Et les Finlandais ont raison de ne pas l'aimer, vu le sens péjoratif que l'on donne généralement à ce terme : abandon progressif et insidieux de toute volonté d'indépendance au profit d'un alignement croissant sur la politique soviétique. Comme si la Finlande avait choisi de troquer son indépendance au sortir de la deuxième guerre contre le « *neutralisme actif* » dont elle se réclame aujourd'hui...

Ceux qui utilisent à tort et à travers le terme de finlandisation connaissent décidément bien mal et l'histoire, et la Finlande. Peut-on oublier dans quel état se trouve le pays en 1944, après deux guerres particulièrement sanglantes menées contre l'Union soviétique ; la première en 1939 lorsque Staline, confiant dans les vertus du traité germano-soviétique, décide de repousser la frontière historique pour « *mieux protéger Leningrad* », la seconde en 1941 lorsque la Finlande tente en vain de récupérer le terrain perdu ? Personne alors ne se préoccupe du destin de ce pays, et ce n'est sans doute qu'à leurs qualités guerrières que les Finlandais doivent de ne pas avoir été traités par Staline comme les peuples des trois Républiques baltes, purement et simplement annexées.

Il n'est donc pas étonnant pour les Finlandais qui reviennent de loin que la finlandisation n'ait rien de honteux. Pour eux, elle a consisté et consiste toujours à sauver ce qui peut l'être. Le prix est lourd, les bavures existent, mais comment en faire grief à cette nation qui se retrouvait en 1945 amputée de plus de 10 % de son territoire, avec quatre-vingt-dix mille morts, quatre cent mille réfugiés à intégrer et 350 millions de dollars de l'époque à verser à l'U.R.S.S. au titre des réparations de guerre ?

La règle de base de la politique finlandaise — imposée par l'U.R.S.S. qui veille à son respect avec une vigilance sourcilleuse — est celle de « *l'amitié entre les peuples* » : elle est inscrite dans l'acte fondamental des relations finno-soviétique, le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé en 1948 et par lequel les deux pays s'engagent à ne conclure aucune alliance ou à ne se joindre à aucune coalition dirigée contre l'un ou l'autre. Le traité oblige aussi la Finlande à s'opposer à toute attaque contre l'U.R.S.S. qui utiliserait son territoire ; des consultations entre Helsinki et Moscou sont prévues également, s'il est établi une menace d'attaque armée contre l'un des deux pays.

Qui dit amitié — fût-ce seulement entre les peuples — implique au moins absence d'agressivité. Cela se retrouve à tous les niveaux de la vie publique finlandaise, à commencer par la presse et l'édition : c'est vrai que *l'Archipel du Goulag* n'a pas trouvé d'éditeur finlandais (mais c'est également vrai qu'une édition imprimée en Suède a été largement diffusée en Finlande) ; c'est vrai que les journaux évitent généralement de critiquer la politique soviétique, préférant exercer leur sévérité à l'égard des Etats-Unis ou citer, pour exprimer leurs réserves à l'égard de tel ou tel aspect de la diplomatie soviétique, des commentaires de journaux étrangers. C'est vrai aussi qu'existe un accord d'extradition avec l'Union soviétique, ce qui rend périlleuses les défections de citoyens soviétiques en Finlande.

Ces contraintes se retrouvent au niveau de la diplomatie. On l'a encore constaté à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, lorsque la Finlande s'est abstenue, aux Nations unies, de condamner l'Union soviétique. Il en avait été un peu de même l'an dernier après l'invasion du Cambodge par le Vietnam et celle du Vietnam par la Chine : dans un mouvement spontané, Helsinki avait d'abord renvoyé dos à dos les deux agresseurs.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 16.)

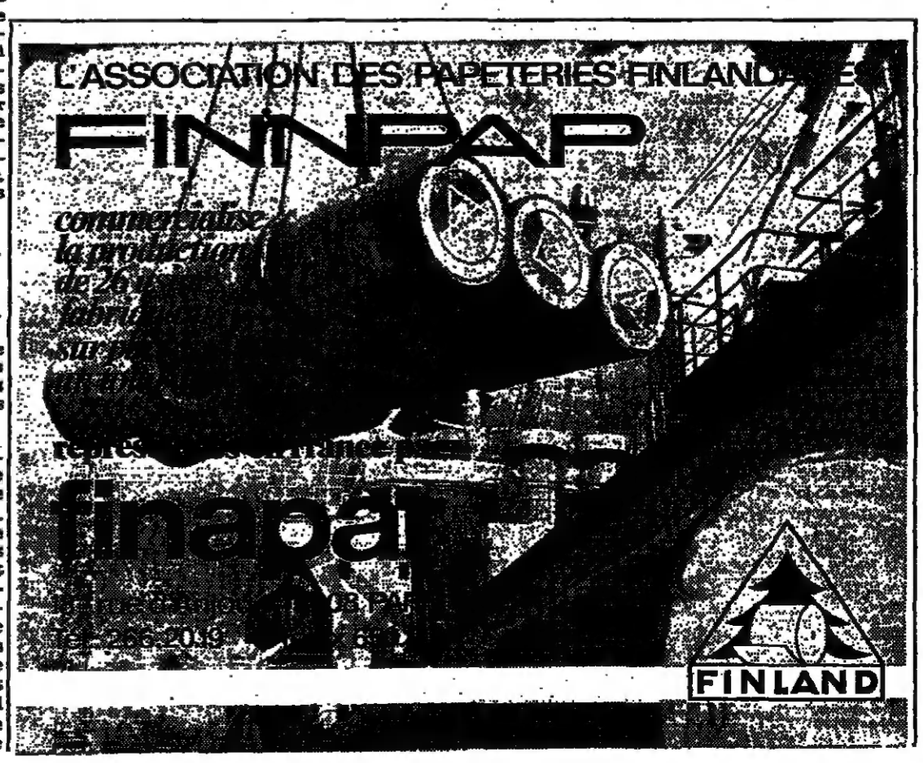

TVW en France

M. Matti Tulkki
Directeur représentant TVW

TVW a engagé M. Matti Tulkki comme directeur représentant TVW auprès d'Allimand. M. Tulkki est le correspondant de TVW pour la France. Il est basé à Rives dans les bureaux des Ateliers de Constructions Allimand, près de Grenoble.

Gamme de production du groupe TVW:

Tampella
- Machines à carton
- Râperies
- Matériel de préparation de pâte

Valmet
- Machines à papier
- Installation de lavage de pâte
- Presse-pâtes
- Hottes de machine et systèmes de récupération de chaleur

Wärtsilä
- Bobineuses
- Coucheuses
- Lignes d'emballage de bobines
- Supercalandres
- Equipement pour usines de pâte à papier

TVW
PAPER MACHINE GROUP

TVW PAPER MACHINE GROUP OY
Eteläesplanadi 8 A
SF-00130 Helsinki 13
Tél. (358-0) 177 664, télex 122613 tvw sf

En France:
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ALLIMAND
Monsieur Tulkki – Correspondant TVW
38140 Rives
Tél. (76) 91-01-33, télex 330745

Licenciés: Ateliers de Constructions Allimand (France), Bruderhaus Maschinen GmbH (Allemagne), Enso S.A. (Espagne), TVW-Pilao S.A., Campinas (Brésil), Sumitomo Heavy Industries Ltd. (Japon).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUPÉRIEUR GROUPE IPSA

INSTITUT EUROPÉEN DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA CONDUITE DES ENTREPRISES

I.A.C

Les inscriptions au concours d'entrée pour l'année scolaire 1980/81 ont lieu dès maintenant. Candidats au baccalauréat, demandez sans tarder le dossier d'information et les conditions d'admission.

I.A.C. 71, faubourg Saint-Honoré 75008 Paris / tél. : 266.66.82

La progression constante menace la stabilité

La vie politique a toujours été complexe en Finlande en raison de la *multiplicité des partis*, de l'attachement aux joutes parlementaires et des exclusives réciproques. Le cours désordonné de la politique intérieure a toujours tranché avec la constance de la politique étrangère, *menée de main de maître* par le président de la République grâce aux prérogatives que lui confère la Constitution.

Depuis le retour aux affaires des sociaux-démocrates en 1966 et l'entrée des communistes au gouvernement, les crises et les élections anticipées trop fréquentes ne faisaient généralement que préluder à de nouvelles formes de coopération entre les partis. Ces dernières *cinq années*, les retombées de la crise économique mondiale avaient même créé l'unité indispensable pour que le pays puisse y faire face. Mais le monde politique s'agite à nouveau *ces derniers temps*. Seul l'avenir permettra de savoir s'il s'agit d'une agitation politicienne ou du prélude à une mutation due à un malaise plus profond, suscité avant *tout* par la progression constante du parti conservateur.

ALORS que le pays est prospère, la vie politique offre de nouveau le spectacle de querelles incessantes. Le cabinet de centre-gauche, que dirige M. Koïvisto, social-démocrate (1), semble perpétuellement au bord de la crise. Toute décision demande de longs jours, d'âpres discussions, qui se soldent souvent par de maigres résultats. Ainsi les partis gouvernementaux sont parvenus à s'entendre le vendredi 23 mai sur certaines mesures contre l'inflation. Or on estime qu'elles abaisseront seulement d'un point le taux d'inflation, qui devrait être cette année de 12 à 13 %. La ligne commune qui avait prévalu ces dernières années, selon laquelle il fallait serrer les rangs pour faire face à la crise économique, commencée en 1975, s'est volatilisée pour faire place à une coopération qui se fonde surtout sur le principe du « donnant donnant ».

L'unanimité sur le plan intérieur se mariait d'ailleurs bien avec celle dont bénéficiait la politique étrangère du pays. Tous les partis de quelque importance avaient fini par se rallier au fil des ans au « front Kekkonen », le président de la République depuis vingt-quatre ans, architecte, avec son prédécesseur Paasikivi, de la politique d'amitié et de bon voisinage avec l'Union soviétique. Le parti conservateur, le dernier en date à se joindre à ses partisans, l'avait fait en soutenant en 1978 la réélection de l'actuel président de la République.

Il ne faut pas confondre querelles politiques et débat. Les Finlandais et les partis qui les représentent au Parlement sont d'accord sur l'essentiel. Ce large consensus a quelque chose d'étouffant, si ce n'est d'ennuyeux, dans un pays atteint par les symptômes de l'uniformité et du conformisme. Certains observateurs et personnalités politiques décèlent néanmoins, comme en filigrane des tensions actuelles, des courants plus profonds. Le gouvernement actuel est accusé d'*inaction*. Le premier ministre social-démocrate, M. Mauno Koïvisto, parle de « *crise de confiance* ». D'autres accusent le pouvoir d'adopter un « *profil bas* » ou parlent de mauvaise volonté politique. Ce sont là des signes d'essoufflement qui dépasse largement le champ des petites querelles du jour.

Faut-il s'attendre à de grands changements en politique intérieure ? M. Kalevi Sorsa, le président du parti social-démocrate et prédécesseur de M. Koïvisto, le croit. Il estime que « *la vitalité de la coalition gouvernementale actuelle a disparu* », que le gouvernement végète et ne fait pas grand-chose. Le leader socialiste, évoquant la période de réformes d'avant la crise comme une page d'histoire, constate amèrement que « *la disparition de la volonté politique* » fait que « *les partis politiques ont perdu la volonté de vivre ensemble* ». Que faire maintenant ? Il ne sait que répondre. Que faire quand toutes les grandes réformes ont été ou sont en voie de réalisation ? Que penser quand les grands débats et les grandes questions ont cédé le pas au froid discours économique ?

De profonds *changements* structurels

Cette dramatisation de la situation peut être lue à plusieurs niveaux. Il existe une certaine rivalité entre M. Koïvisto, ce social-démocrate qui a su gagner les cœurs dans la population, et M. Kalevi Sorsa, qui tient encore bien en main les rênes de son parti. Les deux sociaux-démocrates sont candidats potentiels à la présidence de la République. Ainsi les propos que tient M. Kalevi Sorsa ne peuvent être *dénués* d'intention politique. Il n'empêche que beaucoup d'observateurs partagent ses idées *sur le fond*.

La classe politique est avant tout désemparée par les profonds changements structurels de la société. De nation de paysans (40 % de la population après guerre, ils ne sont plus que 10 %), la Finlande est devenue, en l'espace de quelques décennies, un pays urbain et hautement industrialisé. L'apparition de nouvelles couches socio-professionnelles a compliqué les données de base de la politique. Deux partis politiques, les conservateurs et les sociaux-démocrates, ont su rapidement gagner les faveurs des nouvelles classes moyennes. Pour cela, le parti conservateur a opté pour une tactique qui porte actuellement ses fruits : modération, sens des responsabilités, réformisme sécurisant, profil « jeune cadre dynamique ». Le parti conservateur, dans l'opposition depuis quatorze ans, s'est attaché à combler ainsi une lacune de l'échiquier politique finlandais : l'absence d'un parti du centre aux traits urbains auquel la classe moyenne peut s'identifier aisément. Le parti a bénéficié d'un virage à droite des attitudes sociales et de l'embourgeoisement général que déplore M. Saarinen, le leader communiste.

Ce succès du parti conservateur est lourd de conséquences pour l'équilibre général de la vie politique. Il se substitue ainsi au Parti du centre, aux attaches paysannes, continuellement associé aux responsabilités gouvernementales en raison de ses liens avec la présidence de la République. Mais sa base électorale n'a été multipliée que par 1,38 de 1945 à 1979, alors que le nombre des électeurs conservateurs l'a été par 2,45.

Cette évolution de l'électorat n'a pas encore eu de suites dans la politique au jour le jour. Après tout, les derniers gouvernements en place ont bénéficié du soutien d'une large majorité parlementaire. Arithmétiquement, le parlementarisme n'était pas en danger.

Aux élections législatives de 1979, le parti conservateur confirma la progression prévue par les sondages (636 512 électeurs contre 505 145 quatre ans plus tôt, 47 députés contre 35). Pour la seconde fois depuis l'indépendance (comme en 1970), il était devenu, à la place du Parti du centre, le premier parti « bourgeois » de Finlande. La coalition gouvernementale marquait un léger fléchissement : l'Union chrétienne et le petit parti rural en dehors du gouvernement étonnaient par leur progression (2).

Les résultats du scrutin n'eurent qu'un effet relatif sur la composition du gouvernement. M. Holkeri, l'ancien leader du parti conservateur, qui avait su donner un profil moins droitier à sa formation, tenta en vain de former un « gouvernement viable de large majorité ». L'entreprise était vouée à l'échec d'avance : une coalition « *bourgeoise* » majoritaire aurait nécessité la participation de l'Union chrétienne et du parti rural : or ils ont à leur passif une opposition au président Kekkonen. Il va de soi qu'une telle coalition aurait été mal vue à Moscou et inacceptable pour les centristes.

Après plusieurs semaines de négociations, le président confia à M. Mauno Koïvisto, social-démocrate, la tâche de former le gouvernement. Ce choix était habile. M. Koïvisto est l'homme politique le plus populaire de Finlande. Il est l'opposé du doctrinaire. Après avoir été premier ministre de 1968 à 1970, il contribua, en tant que gouverneur de la Banque de Finlande, à assainir la situation économique. Il est souvent nommé comme le successeur désigné du président de la République. Son prestige est tel qu'un échec éventuel de son gouvernement ne devrait pas lui porter préjudice.

Bien que le cabinet s'appuyât sur la même base politique que le précédent, les sociaux-démocrates perdirent un portefeuille qui leur était cher : celui des finances. De plus, M. Ahti Karjalainen, une personnalité centriste de premier plan, vint remplacer, à titre intérimaire, M. Koïvisto à la tête de la Banque de Finlande. Au total, le Parti du centre avait renforcé ses positions au gouvernement et apparaissait comme le détenteur d'un mandat officieux de tous les partis bourgeois. Ainsi, pensait-on, les nou-

(1) La coalition, qui contrôle 133 des 200 sièges du Parlement, regroupe les partis suivants : l'Alliance démocratique (dont les communistes), social-démocrate, centre et parti suédois.

(2) Sociaux-démocrates 52 sièges, Alliance démocratique (communiste) 35, conservateurs 47, centre 36, suédois 10, libéraux 4, ruraux 7, Union chrétienne 9.

Notre expérience dans l'industrie du bois est largement utilisée en France et la technologie française soutient la vie économique finlandaise.

Nokia est une entreprise finlandaise diversifiée dont les principaux secteurs d'activité sont la transformation du bois et du papier, l'industrie du caoutchouc, la métallurgie, l'électronique et l'industrie des plastiques. Le Groupe emploie plus de 16.000 personnes et son c.a. pour 1980 s'élève à près de 4.000 millions de marks finlandais (4 milliards de Fr.F.)

ESSUIE-TOUT noky QUATE DE CELLULOSE

L'Industrie de la Forêt
englobe dans sa production les bois sciés, la pâte à papier, les papiers au sulfite et l'ouate de cellulose. En France,

Nokia possède 4 établissements de production fabriquant des articles élaborés en papier: Sodipan à Rouen et ses filiales Gemo à Grenoble, Hygié-France au Mans et Sotralose à Avignon. Le Groupe Sodipan emploie 430 personnes.

L'Industrie du Caoutchouc
fabrique des pneus, des chaussures et des produits techniques en caoutchouc.

L'Industrie des Métaux
est le plus important des cinq groupes industriels de Nokia. Premier fabricant scandinave de câbles, c'est aussi l'un des plus diversifiés d'Europe. Sa production comprend également des machines pour la fabrication des câbles, des condensateurs d'énergie, des profilés et d'autres produits en aluminium.

L'Industrie Electronique
fabrique des mini-ordinateurs, des appareils et des systèmes informatiques, des appareils de télécommunication ainsi que des systèmes de contrôle et d'automation de l'industrie de la transformation du bois, qui sont utilisés en France.
Depuis une vingtaine d'années déjà, Nokia assure le marketing d'ordinateurs français en Finlande où elle est notamment l' agent de CII Honeywell-Bull pour ses appareils et ses systèmes informatiques.
Les formes de coopération les plus récentes avec les entreprises françaises de l'électronique concernent les systèmes de télécommunication et les dispositifs automatiques utilisés par les banques.

L'Industrie des Matières Plastiques
fabrique des revêtements d'intérieur et des moquettes.

Nokia en France:
Sodipan S.A.R.L.
B.P. 202, 76304 Sotteville-les-Rouen
Tel. 35-65 24 24

NOKIA

Nokia en Finlande:
B.P. 226, SF-00101 Helsinki 10, Finlande
Tel. 90-170 711. Télex 124442 nokia sf

INDUSTRIE DE LA FORET INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC INDUSTRIE DES METAUX ELECTRONIQUE MATIERES PLASTIQUES

du part
de la v

veaux rapports de for
saient-ils la volonté e
l'électorat.
Les problèmes co
à s'accumuler quand
centre, aperçu par le
enregistrés par les
situées à sa droite, é
gager dans toute po
cepuble d'être utilisée
ci à des fins de propa
fossé se creuse de jou
entre la gauche et le
centre. La gauche n'est
pas tout à fait inno
cette affaire et cherch
payer aux centristes
tages acquis lors de la
du gouvernement.

Les luttes inter

Deux échéances expl
ligne de plus en p
adoptée par le Parti d
l'approche du congrès
et les élections munic
l'automne prochain. L
du parti, à la mi-ju
l'événement qui domine
politique intérieure
M. Paavo Väyrynen,
vice-président du parti
tre des affaires étrang
ravir la présidence à M
nes Virolainen. Tous le
dignitaires centristes so
la candidature de M.
pour, disent la plup
place à la nouvelle gé
D'autres considération
viennent : ainsi, M. Ma
tunen, proche du
Kekkonen, appuie le je
rynen pour ses capa
coopération avec le pré
la République. Il est,
M. Virolainen, cet ancien
gnon de route du pré
la République, est actu
en disgrâce pour une ga
mise l'été dernier. Il av
tort de laisser entendre
parti conservateur a
écarté du gouvernement
raisons de politique étra
qui ne peut que confort
nion de ceux qui pens
Moscou ne veut pas des
vateurs.
M. Virolainen, qui
encore un domaine, est
aux milieux paysans. E

هكذا صدرت الأصل

du parti conservateur de la vie politique intérieure

veaux rapports de forces traduisaient-ils la volonté exprimée par l'électorat.

Les problèmes commencèrent à s'accumuler quand le Parti du centre, apeuré par les progrès enregistrés par les formations situées à sa droite, évita de s'engager dans toute politique susceptible d'être utilisée par celles-ci à des fins de propagande. Le fossé se creusa, de jour en jour, entre la gauche et le Parti du centre. La gauche n'est d'ailleurs pas tout à fait innocente dans cette affaire et cherche à faire payer aux centristes les avantages acquis lors de la formation du gouvernement.

Les luttes intestines

Deux échéances expliquent la ligne de plus en plus dure adoptée par le Parti du centre ; l'approche du congrès du parti et les élections municipales de l'automne prochain. Les assises du parti, à la mi-juin, sont l'événement qui domine toute la politique intérieure actuelle. M. Paavo Väyrynen, le jeune vice-président du parti et ministre des affaires étrangères veut ravir la présidence à M. Johannes Virolainen. Tous les grands dignitaires centristes soutiennent la candidature de M. Väyrynen pour, disent la plupart, faire place à la nouvelle génération.

D'autres considérations interviennent : ainsi, M. Martti Miettunen, proche du président Kekkonen, appuie le jeune Väyrynen pour ses capacités de coopération avec le président de la République. Il est vrai que M. Virolainen, cet ancien compagnon de route du président de la République, est actuellement en disgrâce pour une gaffe commise l'été dernier. Il avait eu le tort de laisser entendre que le parti conservateur avait été écarté du gouvernement pour des raisons de politique étrangère, ce qui ne peut que conforter l'opinion de ceux qui pensent que Moscou ne veut pas des conservateurs.

M. Virolainen, qui exploite encore un domaine, est très lié aux milieux paysans. Il convient mal à la nouvelle image de marque que l'ancien parti agrarien cherche à se donner pour conquérir un électorat urbain. Mais rien n'est encore joué. Les délégués au congrès n'ont pas de mandats impératifs, et M. Virolainen, homme politique chevronné, est fort habile.

La seconde échéance concerne les élections municipales à l'automne prochain : elles joueront un rôle d'indicateur. Un sondage récent des intentions de vote donne 24,2 % des voix, soit 2,5 points supplémentaires, au parti conservateur, alors que celui du centre continue à s'affaiblir. Si une telle évolution devait se confirmer en octobre prochain, l'avenir de la coalition actuelle serait vraiment compromis. Mais les partenaires gouvernementaux auront-ils la force d'attendre jusque-là ?

L'anxiété du Parti du centre finit par susciter de l'impatience dans les milieux de gauche. L'organisation des jeunes sociaux-démocrates souhaite que le parti fasse une cure d'opposition. Les communistes, encore plus inquiets, craignent un retour à l'isolement, si la coalition éclatait. Le parti communiste est l'autre grand malade de la vie politique finlandaise : les rapports entre la majorité réformiste et la minorité orthodoxe (qui critique la participation du P.C. au gouvernement) sont toujours aussi mauvais. En bons termes avec les sociaux-démocrates, les communistes ont tout sacrifié à l'autel de la coopération des « *forces progressistes* ». Ils feront tout pour la sauvegarder. C'est pourquoi, sans doute, M. Kivisto, ministre de l'éducation et président des démocrates populaires, a parlé récemment de la nécessité pour la gauche de s'entendre dès maintenant sur une politique commune d'opposition au cas où le gouvernement ne pourrait se mettre d'accord.

On s'accorde généralement pour penser que le gouvernement actuel n'est encore en place que par manque de solution de rechange. C'est vrai dans le contexte actuel. Les conservateurs, qui brûlent de revenir aux affaires, envisagent quant à eux une coopération avec le centre et les sociaux-démocrates. La dernière coopération entre conservateurs et sociaux-démocrates date de la fin des années 50. Rien n'indique que les sociaux-démocrates *soient prêts pour l'instant* à recommencer. Il faudrait sans doute pour cela que le parti conservateur poursuive sa métamorphose vers le centre politique. M. Veikko Helle, le président social-démocrate du Parlement, vient de déclarer : « *Il est actuellement inutile de parler de coopération entre conservateurs et sociaux-démocrates bien que le glissement à droite du Parti du centre et sa façon de dicter sa politique aient rendu la coopération quasiment insupportable.* »

La lassitude ressentie par la gauche ne fait que renforcer l'opinion assez répandue selon laquelle il serait temps de donner au parti conservateur la possibilité de montrer ce dont il est capable. Pour cela, il devrait être en mesure de former ou de faire partie d'un cabinet offrant toutes les garanties en politique étrangère. Autrement dit, capable d'assurer la poursuite de la politique d'amitié avec l'Union soviétique. La seule formule majoritaire susceptible de remplir ce critère de première importance serait une coalition où communistes et conservateurs cohabiteraient avec d'autres. Les sociaux-démocrates pourraient l'accepter en fin de compte, malgré leur opposition formelle à une coopération avec les conservateurs, les communistes ont déjà laissé entendre qu'il n'en était pas question.

Pour y voir plus clair, il faudra attendre les élections municipales d'octobre. Si les résultats du scrutin font apparaître une nouvelle poussée de la droite et un certain fléchissement du Parti du centre, il se pourrait que l'on commence à envisager la formation d'un gouvernement minoritaire ou de fonctionnaires, en attendant des élections législatives anticipées.

PAUL PARANT.

VOTRE BANQUE EN FINLANDE

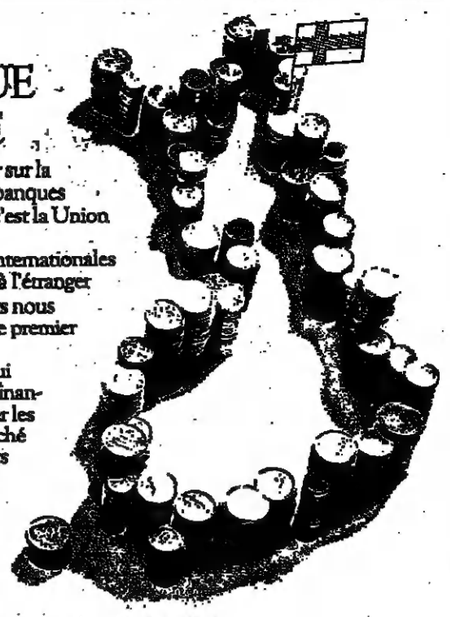

De toute évidence, on peut compter sur la plus grande et la plus expérimentée des banques internationales d'un pays. En Finlande, c'est la Union Bank of Finland.

Nos filiales et nos banques affiliées internationales ainsi que nos bureaux de représentation à l'étranger et notre réseau étendu de correspondants nous permettent de vous garantir un service de premier ordre où que vous soyez.

Outre des services complets en ce qui concerne les paiements et les questions financières, nous pouvons vous communiquer les informations les plus récentes sur le marché finlandais et vous renseigner sur les divers aspects du commerce extérieur de notre pays.

N'hésitez pas à nous contacter, dès maintenant.

La première banque internationale de Finlande

UNION BANK OF FINLAND

Siège social: Aleksanterinkatu 30, Helsinki, téléphone: 358-0-1651
Télex: général 124407, Arbitrage: 124525, Euro-obligations: 122161

Filiales:
UNION BANK OF FINLAND INTERNATIONAL S.A.
Forum Royal
25, boulevard Royal
LUXEMBOURG II
Télex: 1575

UNION BANK OF FINLAND (SINGAPORE) LTD
3401 OCBC CENTRE
Chulia Street
SINGAPORE 0104
Télex: 34253

Banques affiliées:
SCANDINAVIAN BANK LTD
36 Leadenhall Street
LONDON EC3A 1BH
Télex: 883221

BANQUE SCANDINAVE EN SUISSE
11, cours de Rive
CH-1211 GENÈVE 3
Télex: 22688

FOURRURES D'OCCASION

Plus de 500 pièces en parfait état

TOUTES LES FOURRURES DE 400 à 15000 F

castor, ragondin, renard, loup, vison, mouton doré, vison sauvage, marmotte, skunks etc...

LES DEUX OURSONS
91 rue du Théâtre Paris 15ème - Place Emile Zola
M° Emile Zola 575.10.77 M° La Motte Picquet

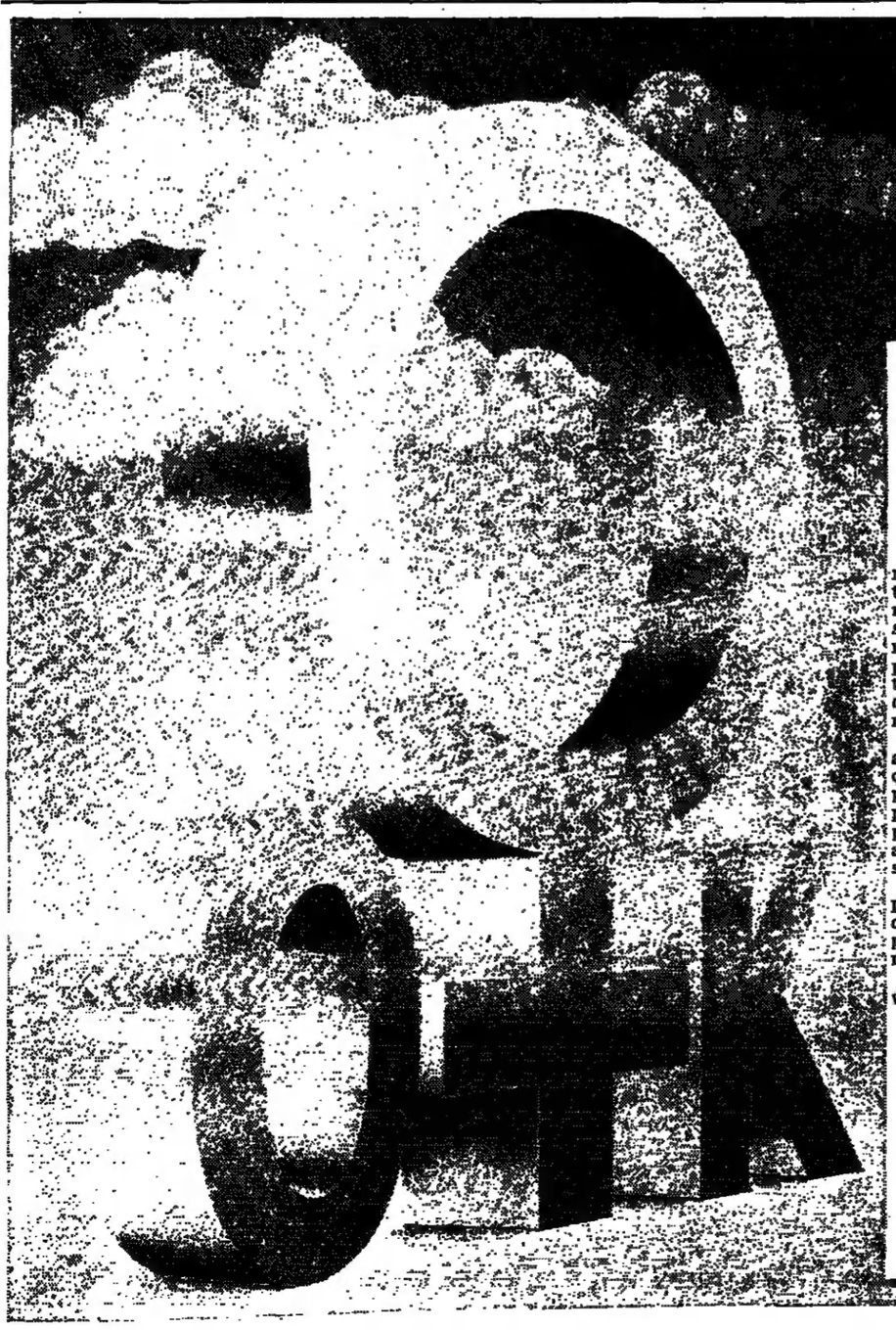

Entreprise minière et métallurgique de Finlande

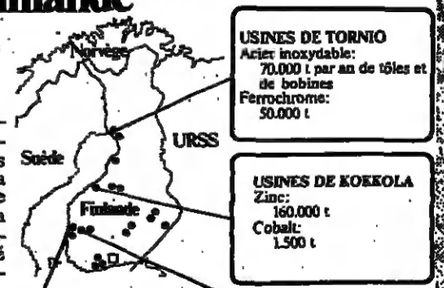

USINES DE TORNIO
Acier inoxydable:
70.000 t par an de tôles et de bobines
Ferrochrome:
50.000 t

USINES DE KOKKOLA
Zinc:
160.000 t
Cobalt:
1.500 t

USINES DE PORI
Electrolyse du cuivre
43.000 t de cathodes de cuivre
Tubes, barres, bandes, fils, métaux précieux

USINES DE HARJAVALTA
Fonderie de cuivre:
70.000 t de cuivre brut
Usine de nickel:
13.000 t de cathodes de nickel

□ Siège social
● Mines et services de recherche.

Outokumpu Oy est la plus grande entreprise minière et métallurgique de Finlande: dix mines, quatre usines métallurgiques et une usine d'instruments réparties dans le pays. Les principaux produits de la société sont le cuivre, le zinc, le cobalt, le chrome, le nickel, l'acier inoxydable et les métaux précieux. La production de cobalt représente 6% de la production mondiale annuelle. L'usine de Tornio est l'unité de production d'acier inoxydable la plus septentrionale du monde.

Outre la production des métaux, Outokumpu met au point et commercialise des procédés métallurgiques ainsi que des machines et appareils pour divers processus de fabrication. Le développement et l'exportation du savoir-faire minier et métallurgique en particulier constituent un secteur important de son activité. Son procédé de fonte du cuivre "Flash smelting", unique en son genre, est en service dans trente usines dans le monde.

Outokumpu compte parmi les plus grandes entreprises industrielles et les premiers exportateurs de métaux de Finlande. En 1979, le chiffre d'affaires de la compagnie s'est élevé à 2,2 milliards de marks finlandais. Elle exporte 75 % de sa production, soit environ 12 % des exportations des industries finlandaises de métaux.

Outokumpu est en train de créer à Paris une filiale qui commencera son activité cette année et qui, au besoin, représentera aussi d'autres pays francophones.

OUTOKUMPU OY
Administration centrale
B.P. 280, SF-00101 Helsinki 10
Téléphone: 90-4031, télex: 124441 okhi sf
OUTOKUMPU FRANCE S.A.
46/52 rue Albert 75013 PARIS
Téléphone: (1) 583.83.01 télex: 201376 OKPARIS

Économie : l'impératif de la compétitivité

« *TOUT ce qu'on espère ne doit pas être réalisé.* » En citant ce précepte, le premier ministre de Finlande, M. Mauno Koivisto, exprimait-il son souci d'éviter les plaisirs amers de la satiété ? Ou bien voulait-il justifier le profil bas adopté pour la conduite de la politique économique de son pays ? Aux affaires depuis un an, M. Koivisto, qui fut déjà chef du gouvernement de 1968 à 1970, se souvenait-il avec regret de son poste de gouverneur de la Banque de Finlande, cette institution toute-puissante et stable face au passage des ministres ?

Toujours est-il que ses propos laissaient percer un certain embarras et aussi un désenchantement certain. Comme si les jeux de la politique, au sens restreint du terme, ne permettaient pas de s'occuper librement de l'intendance. Dans le bâtiment néo-classique de la Grand-Place qui abrite son bureau, non loin de la statue d'Alexandre II, empereur de Russie, rôdait un fantôme de crise.

Les questions économiques serviront une fois encore de prétexte dans ce pays aux soixante mille lacs, qui a conduit avec ténacité et énergie son développement *au point de ne plus avoir* de grands projets. Les querelles du pouvoir animeraient alors un théâtre nordique jusqu'ici quelque peu gelé. Que représentent-elles toutefois pour ces bandes de garçonnets et de fillettes, habillés et coiffés disco, qui s'embarquent pour l'île où la forteresse russe autrefois défendait et surveillait la ville.

« *Un grand désaccord semble exister au sein du gouvernement* » en ce qui concerne la politique économique, déclarait, non sans euphémisme, le premier ministre. Après le « *changement radical* » enregistré durant l'année 1979, qui connut une forte croissance (7 % contre 2,5 % en moyenne par an de 1972 à 1978) et donc une diminution du chômage, les difficultés sont de retour. Le rythme restera encore vif en 1980 — le produit national brut augmenterait de 5 %, — mais la hausse des prix inquiète, qui pourrait atteindre 13 % contre 7 % en 1979, au moment où le déficit commercial est apparu.

Dès lors, la lutte contre l'inflation occupe les esprits ; mais en même temps les responsables refusent de prendre des mesures restrictives qui pourraient ralentir de façon excessive la machine, car « *on est au sommet de la courbe* », soulignait M. Koivisto. Face au dilemme, la gauche préconise une réévaluation du mark qui, en diminuant le coût des importations, calmerait les prix ; mais les centristes n'en veulent pas parce qu'une telle mesure, selon eux, pénaliserait, en les rendant plus chers, les produits finlandais vendus à l'étranger. Dans ce pays très ouvert sur le large (0,1 % de la population mondiale, mais 0,8 % du commerce international), la compétitivité est de rigueur.

« *Il ne faut pas agir pour faire semblant d'agir* », ajoutait le premier ministre, blanchissant ainsi la lenteur et la prudence du gouvernement, accusé par beaucoup d'indécision et de pusillanimité. M. Koivisto compte sur l'intervention d'un « *rééquilibre automatique* », ajoutant que, dans un petit pays comme la Finlande, la politique économique ne peut pas être indépendante et que « *la planification dépend des échanges extérieurs* ».

Exemple : l'U.R.S.S. fournit au pays 60 % du pétrole dont il a besoin (13 millions de tonnes en 1979), sur la base d'un accord de troc (« clearing »). Le prix du brut soviétique, qui suit — avec des nuances — le cours du marché libre de Rotterdam, a fortement augmenté (il serait actuellement de l'ordre de 33 dollars le baril), ce qui a entraîné un déficit commercial de 2,5 milliards de marks (1) au détriment de Helsinki. Dès lors, pour rétablir l'équilibre, les Finlandais devront fournir, si leurs prix n'augmentent pas en proportion, ce qui semble être le cas, davantage de marchandises à Moscou. Le marché soviétique est sans doute précieux pour l'emploi ; mais les échanges apparaissent inégaux.

L'or vert

La production finlandaise subit ainsi de plein fouet tout choc international. Toutefois la société, du fait même de la faiblesse de la population — patronat, syndicats et gouvernement se concertent de façon quasi quotidienne, — comme la neige, amortit les dommages. Elle bénéficie aussi de l'or vert que représentent les forêts qui couvrent près des deux tiers du territoire et représentent plus de 40 % des ventes à l'étranger (et même 60 % des recettes nettes d'exportation, exclusion faite des importations nécessaires à la fabrication). L'activité forestière a retrouvé, l'an dernier, la pleine utilisation de ses capacités, malgré la concurrence du Canada et des États-Unis, la production ayant augmenté de 16 %.

A la confédération des industries finlandaises, comme d'ailleurs à la confédération des syndicats — SAK, — qui indique compter un million de membres, le diagnostic est le même : faute d'intervention, la Finlande connaîtra de sérieuses difficultés en 1981. Toutefois la thérapeutique est évidemment différente. Les syndicats, qui donnent la priorité à la lutte contre l'inflation, préconisent le recours à une réévaluation de 2 à 3 % du mark.

En revanche, le patronat, qui souligne que la hausse très forte de la production industrielle l'an dernier (8 %) est liée au très bas niveau de 1978 et rappelle que l'essor de 1979 fait suite à une longue récession, est hostile à cette mesure. Selon lui, 1 % de réévaluation coûte à l'industrie forestière 170 millions de marks par an. D'autres armes existent, indiquent ses responsables : le dépôt d'une partie des devises d'exportation, l'instauration d'un prélèvement temporaire sur les revenus des entreprises, l'établissement d'une taxation exceptionnelle sur les investissements.

L'économie finlandaise suit, en général, avec quelque retard, la conjoncture mondiale. Épargnée par la crise en 1974 et jusqu'au milieu de 1975, la Finlande avait, ensuite, vu sa situation se détériorer, son produit national baissant pour l'année de 1 %. En 1976, l'activité avait stagné. Le chômage augmentait, atteignant 4 % de la population active, tandis que la compétitivité baissait du fait d'une forte hausse des prix (14,5 %). 1977 fut l'année noire, avec un chômage encore plus fort (6 %) entraînant une reprise de l'émigration, ainsi qu'une inflation toujours vive. Le mark fut dévalué de 5,7 % en avril et de 3 % en septembre.

Le mark fut, à nouveau, dévalué de 8 % en février 1978. Le chômage s'élevait à près de 8 % de la population active. Toutefois, un retournement s'amorçait, marqué notamment pas une réduction de la hausse des prix à 9 %. En 1979, ce fut la reprise : le mark était réévalué de 2 % en septembre. La hausse des prix redescendait à 7 %, mais le chômage représentait encore 6 %, touchant cent trente mille personnes à la fin de l'année dernière. Les investissements industriels, pour la première fois depuis quatre ans, progressaient (+ 20 %), les entreprises renouvelant leurs machines, la productivité s'accroissait de 5 %.

La balance commerciale a, pour sa part, enregistré un déficit de 600 millions de marks, alors qu'elle avait été excédentaire de 2,9 milliards en 1978 et de 0,2 milliard en 1977. Les échanges avec les pays de la C.E.E. et avec ceux de l'A.E.L.E. ont, néanmoins, enregistré des surplus respectifs de 2,6 milliards et de 1,6 milliard. Mais le solde a été négatif de 3,1 milliards de marks avec les États membres du COMECOM.

Les importations ont, l'an dernier, représenté environ 44 milliards de marks (+ 36 % en valeur ; + 18 % en volume) et les exportations 43,4 milliards (+ 23 % en valeur ; + 10 % en volume). Les seules ventes de l'industrie du bois ont atteint 19 milliards de marks (44 % du total ; 30 % pour le seul papier) et celles du secteur métallurgique 14 milliards (32 %). Ces deux branches assurent donc les trois quarts des exportations finlandaises, la chimie et l'industrie textile n'intervenant respectivement que pour 9 % et 8 %.

L'ingénierie est en expansion rapide ; mais la balance des paiements courants, qui avait été positive de 2,5 milliards de marks en 1978, a enregistré un déficit de 1,1 milliard en 1979 et pourrait subir un solde négatif de 5 milliards en 1980. Cependant, à la fin de l'an dernier, la dette extérieure nette avait diminué d'environ 1 milliard, pour se situer à 24,5 milliards de marks, soit 15 % du P.N.B. contre 18 % à la fin de 1978 et 21 % à la fin de 1977. Le crédit de la Finlande sur le marché financier international restait très bon.

Davantage encore que tous les autres pays industriels, la compétitivité demeure la question-clef d'une économie très dépendante de l'extérieur. Les exportations de biens et services représentent 30 % de la production nationale. Toutefois, le pays semble disposer de réserves : selon un document officiel, le niveau de la productivité est encore inférieur à celui qui est observé chez les principaux concurrents. Ainsi, en Suède, la productivité par travailleur est de moitié plus élevée qu'en Finlande. Faute de grandes perspectives économiques, Helsinki a encore des obstacles à franchir.

MICHEL BOYER.

(1) 1 mark = 1,1 franc.

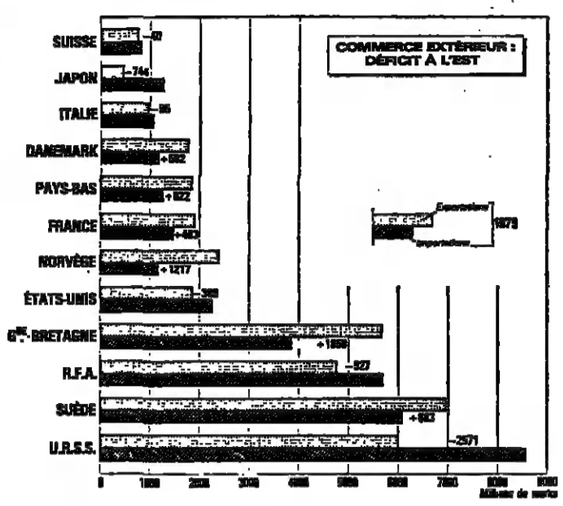

Les principaux clients sont (en pourcentage des exportations) : la Suède, 16 % ; l'U.R.S.S., 14 % (18 en 1978) ; la Grande-Bretagne, 13 % ; l'Allemagne fédérale, 11 % ; la Norvège, 5 % ; la France, 4 %.

Les fournisseurs : U.R.S.S., 19 % ; Suède, 14 % ; Allemagne fédérale, 13 % ; Grande-Bretagne, 9 % ; États-Unis, 5 % ; France 3 %.

LA KANSALLIS-SUMMUM DU SERVICE BANCAIRE

Cela fait 90 ans que la Kansallis-Osake-Pankki confirme sa réputation de banque finlandaise et internationale. Aujourd'hui, chaque homme d'affaires sait que la Kansallis est une banque qui offre un service de première classe dans tous les secteurs de l'activité bancaire et financière, qu'il s'agisse de paiements, de crédits à l'exportation et à l'importation, de cautions ou même du financement des projets.
Cette souplesse dans le service est rendue possible tant par un réseau d'agences qui couvre toute la Finlande que par un réseau de correspondants, de bureaux de représentation et de banques affiliées qui couvre le monde entier. Si vous voulez profiter d'un service bancaire poussé à la perfection lorsque vous avez des affaires à traiter en Finlande, faites confiance à la Kansallis-Osake-Pankki.

KANSALLIS-OSAKE-PANKKI
Siège social: Aleksanterinkatu 42, B.P. 10
SF-00101 Helsinki 10, Finlande.
Télex: 124412. Téléphone: (+3580) 1631. Télégrammes: kansallis. SWIFT: KOPIFIHH
Filiale: Kansallis International Bank S.A., Luxembourg
Banques affiliées: Manufacturers Hanover Banque Nordique, Paris.
Nordic American Banking Corporation, New York.
Nordic Bank Limited, Londres.
Nordfinanz-Bank Zürich, Zurich.
Bureaux de représentation: Francfort-sur-le-Main, Moscou, São Paulo, Singapour, Hongkong, Sydney.
LA BANQUE FINLANDAISE INTERNATIONALE

هكذا من الأصل

Les investissements étrangers ne représentent que 1% de la production nationale

NATIONALISTE, la Finlande difficilement les étrangers s'installer sur son sol. Il est ainsi impossible d'acheter une parcelle de la terre ou de la forêt nationales, si on n'est pas citoyen du pays. Cette défense du territoire, dont les racines se trouvent dans l'histoire, provoqua, dit-on, le dépit de quelque émir, à la recherche de fraîcheur et celui de jeunes du mal d'espace et de silence.

Pour les sociétés étrangères, une réglementation, entérinée par l'O.C.D.E. fixe des normes au *champ d'action des investisseurs*. Toutefois, en pratique, les autorités d'Helsinki ont exclu le capital extérieur de la propriété de domaines, comme l'industrie du bois, les mines, l'armement, l'hôtellerie et les villages de vacances, les services de nettoyage.

Enfin, faute Finlandais résidant en Finlande, il n'est pas de fonder (ou d'être membre du conseil) une banque ou coopérative, un hypothéqueur, ou une caisse d'épargne. C'est la Commission pour les investissements étrangers, qui dépend du ministère du commerce et de l'industrie, qui surveille les opérations : l'an dernier, elle a examiné cinq cent quatre-vingt-cinq cas dont deux cent huit concernaient la Suède, vingt-trois l'Amérique du Nord et quatre la France. Quatre-vingt-quatre autorisations ont été délivrées et quatre-vingts cessations d'activité ont été enregistrées.

tions, l'attitude de la Commission est libérale, la Finlande ayant notamment besoin de technologie . Cependant, à l'encontre de l'Irlande, elle particulier aux investisseurs étrangers, qui sont simplement placés sur un pied *d'égalité avec les entreprises nationales*, sones de développement. Le pays comptait, au début de l'année, huit cent quatre-vingt-onze sociétés dont au moins 20 % du capital est détenu par des firmes étrangères. Toutefois, la plupart de ces firmes — six cent quatre-vingt-dix-sept, soit 78 % — ont une activité commerciale ou de services. Moins d'un quart — cent quatre-vingt-dix-sept, soit 22 % — appartient au secteur industriel.

Plus de la moitié des *sociétés* à capital peu ou prou étranger sont d'origine suédoise (les salaires en Finlande représentent 60 à 70 % de ceux qui sont pratiqués en Suède). Les autres viennent, pour l'essentiel, des Etats-Unis, du Danemark, de Suisse et de Grande-Bretagne. La France ne figurait, quant à elle, qu'au commercial, représentée notamment par Michelin qui contrôle un cinquième du marché finlandais du pneu, *Rhône-Poulenc*, la *Télémécanique*, Moulinex.

Les investissements directs étrangers ont représenté, l'an dernier, 211 millions de marks contre 156 millions en 1978, en augmentation de 36 %. Compte tenu des retraits de capitaux et de la situation des filiales, l'investissement a été de 106 millions de marks contre 141 millions, en recul de 35 %. Le montant cumulé des s'élevait, à la fin de 1979 à 1 979 millions de marks, ce qui représentait 1,2 % du produit national brut finlandais.

Les *sociétés* à *participation* étrangère assurent environ un cinquième des importations finlandaises. Les seules firmes manufacturières n'employaient, en 1977, que 22 000 personnes (dont 9 000 dans la construction mécanique, 5 000 dans le secteur textile, 3 000 dans la chimie et 2 500 dans la branche alimentaire) soit 8 % de la main-d'œuvre industrielle du pays.

La main d'œuvre

Les Finlandais sont soucieux évidemment de préserver l'emploi et de limiter l'émigration. Aussi les syndicats viennent-ils d'intenter une action auprès de l'O.C.D.E., à la suite de la fermeture d'une filiale de la société Philips qui employait trois cents personnes. Cette unité de *composants pour radio et télévision* doit être transférée en Asie du Sud-Est. Les syndicats font, eux, référence au « *code de bonne conduite* » des multinationales, adopté en juin 1976 par les pays membres de l'O.C.D.E.

En parallèle, les sociétés finlandaises sont très actives à l'étranger comme en témoigne la firme transnationale d'ascenseurs et autres engins de transport vertical « Kone », qui possède des *filiales de production* dans huit pays et emploie en France quelque deux mille personnes (sur un effectif total de onze mille salariés). On comptait à l'extérieur, l'an dernier, 975 entreprises ayant au moins d'origine finlandaise, dont firmes commerciales, 217 services, établissements industriels. Les millions de marks, le montant à millions de marks, 1,4 % du produit national brut de la Finlande. — M. B.

Un atout : l'industrie des métaux non-ferreux

LA Finlande a , ces dernières décennies, de diproduction industrielle trop dépendante de l'*industrie transformatrice du bois*, près de 40 % des exportations. Dans ce pays pauvre en capitaux et au faible marché intérieur millions, a joué un rôle d'initiateur dans la recherche de nouvelles activités. Tels sont le cas de la pétrochimie et des métaux non ferreux. En quelques décennies la Finlande a pu développer une industrie minière très en peu appel à la technologie étrangère. Ce secteur est à l'origine d'une technologie que la Finlande exporte à présent vers de nombreux pays.

C'est en 1910 qu'un premier gisement cuprifère fut découvert dans la localité d'Outokumpu en *Carélie du Nord, non qui devait* devenir plus tard la raison sociale de la société d'Etat spécialisée dans l'industrie minière créée en 1932. Son chiffre d'affaires a été en 1979 de 2 239 millions de marks (1 mark vaut 1,18 franc), une de 27,5 % par rapport à l'année précédente. La société qui occupe personnes est l'un des plus importants employeurs du pays.

L'organisation de la production des métaux non ferreux (cuivre et zinc en particulier) est originale : la même société s'occupe de la prospection, de l'enrichissement du minerais. C'est surtout le cuivre, (le quart de la production totale de la société d'Etat) qui subit le raffinage le plus poussé : , plaques, bandes, fils, etc. Etant donnée la place la plus importante que prennent les exportations de savoir-faire, il surprend de constater que la plupart des mines d'où sont extraits qu'un . Une dizaine de mines extraient le cuivre, le zinc, le nickel, le cobalt, etc., situés dans une large bande traversant la Finlande en diagonale de nord-ouest en sud-est. La recherche et le développement jouent un rôle important : 3 % de chiffre d'affaires.

La production étant exportée à 75 %, les Finlandais visent à optimaliser le degré de transformation des métaux non ferreux et de se spécialiser. Les exportations de produits de ont connu le développement le plus rapide. Le procédé qui fit connaître la Finlande parmi les est le du nickel auquel il faut ajouter l'électrolyse du nickel, un procédé de préparation du sélénium, la méthode d'élimination du mercure et du sulfate de nickel.

Aux de savoir-faire viennent s'ajouter celles de produits , tels les systèmes électroniques utilisés dans continu à rayon X, courrier qui les courants de boues dans les procédés de concentration. Les ingénieurs finlandais ont aussi mis au point, pour l'automatisation des ateliers de concentration, le système informatique Proscon, et divers appareils spéciaux pour la minière. Les principaux clients *de la Finlande en instruments* les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Pologne et l'Union soviétique. La Finlande commence à à l'étranger : ainsi, une exploitation minière de millions de tonnes par an a vendus aux Philippines.

M. Jorma Hakkarainen, directeur de la métallurgiques d'Outokumpu est du de l'année dernière, « *le meilleur de la décennie* ». Selon M. Hakkarainen, entreprise n'a pas l'intention de se lancer dans une concurrence azimuts à l'étranger, mais bien d'œuvrer « *dans des domaines très spécifiques* ». Les le fait qu'ils sont indépendants en ce qui concerne leurs approvisionnements en matières premières. M. Hakkarainen, considère à la Finlande un avantage en temps de crise. — P. P.

Banque Transatlantique-Bank of Helsinki
un exemple de coopération commerciale et financière entre la France et la Finlande

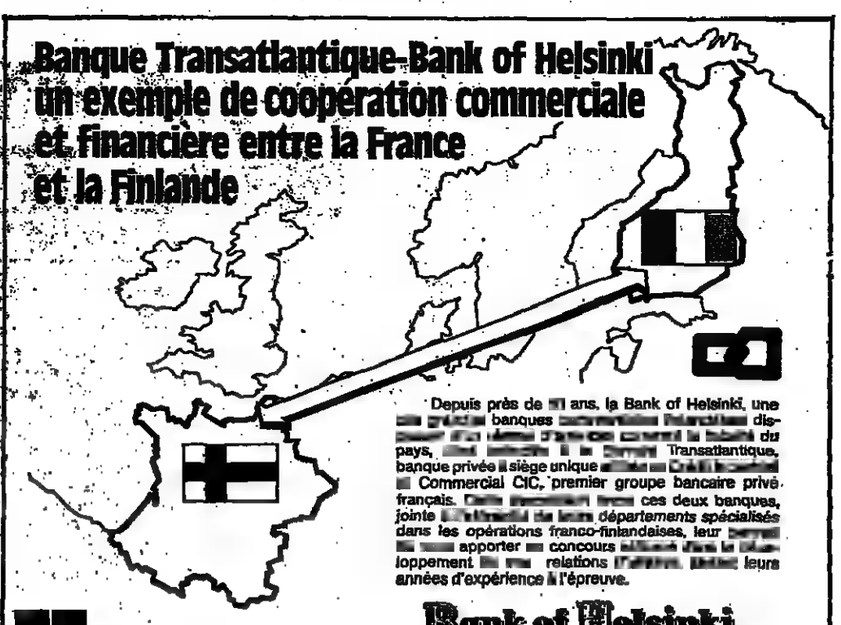

Depuis près de ans, la Bank of Helsinki, une banques du pays, Transatlantique, banque privée à siège unique Commercial CIC, premier groupe bancaire privé français. ces deux banques, jointe aux départements spécialisés dans les opérations franco-finlandaises, leur apporter un concours dans le développement des relations leurs années d'expérience à l'épreuve.

BANQUE TRANSATLANTIQUE
17 Boulevard CEDEX 09
téléphone: 24713-00 télex:

Bank of Helsinki Ltd.
HELSINGIN OSAKEPANKKI HELSINGFORS AKTIEBANK
Aleksanterinkatu 17. HELSINKI
téléphone:

Enso le géant finlandais

papier journal
carton d'emballage
papiers et cartons pour usages spéciaux
bois de sciage
matériaux pour feuilles à support de bois
outillage d'usine de pâtes
les services de notre flotte marchande

Enso a pour impératif: produits de qualité et livraisons sûres. Nos agents dans le monde entier seront heureux de vous servir.

ENSO-GUTZEIT OSAKEYHTIÖ

Société Copap
18bis, rue d'Anjou
F-75008 PARIS
Tél.: (33) 01-266 55 00, 265 66 94, 265 94 57
Télex: 650297 copap paris
Télégrammes: Copap Paris

SCHAUMAN

SPECIALISTE DU CONTREPLAQUE FINLANDAIS, ÉGALEMENT DU BOIS SCIE, DE LA PATE A PAPIER ET DU PAPIER, DU METAL ET DES YACHTS "SWAN"

Schauman est probablement la plus connue pour la fabrication de ses contreplaqués divers tels que le Wisaform qui a servi à la construction de nombreux ensembles immobiliers à travers le monde, mais Schauman n'est pas seulement un spécialiste du contreplaqué, c'est également l'une des plus grandes industries de bois de Finlande.

Schauman exporte de la pâte au sulfate et possède sa propre usine de papier, spécialisée dans la fabrication du papier kraft, et une usine de transformation fabriquant des sacs et des papiers d'emballage de grande résistance.

Mis à part les contreplaqués, les départements de produits bois fournissent entre autres des panneaux de particules, des panneaux durs et leurs dérivés, des bois sciés et des portes.

Le département yachting "Nautor" fabrique le fameux coursier des mers "Swan" qui a couru et gagné de grandes transatlantiques.

Une de ses filiales finlandaises JA-RO fabrique des tubes et des joints en acier inoxydable.

Craf'Sac S.A., sa filiale française, fabrique des sacs en papier, le département Wisa-France est lui spécialisé dans la commercialisation du contreplaqué et des bois sciés produits par la société mère en Finlande.

Schauman a des bureaux de à Londres, Stockholm et Francfort.

Schauman en France:
Craf'Sac S.A.
rue de la Motte
(B.P. 71)
Petit-Quevilly
Tél. (35) 620474
Télex 180004 crafsac

Siège social:
Oy Wilh. Schauman Ab
Yrjönkatu 13 A
(P.O. Box 240)
00121 Helsinki 12, Finlande
Tél. (90) 646013
Télex 121342 wahki

LUI, C'EST LE PREMIER

Le premier maillon dans la fabrication du papier pour « Le Monde. »
Il est bûcheron. Finlandais.

Il s'appelle Erkki Vaittinen. Les sapins qu'il coupe — lui et les autres bûcherons — approvisionnent la papeterie de Kaipola, au coeur de la Finlande.

Avec ces sapins, Kaipola produit le papier destiné au « Monde. »

Du papier léger, de haute qualité. Pour un journal de haute qualité.

Avec les autres Finlandais, Erkki Vaittinen se réjouit de la venue en Finlande du président Valéry Giscard d'Estaing.

KAIPOLA
FINLANDE
PAPIER POUR LE "MONDE"

Représentant:
FINAPAR
75008 Paris, 18 bis rue d' Anjou.
Tel. 266.20.19
Télégrammes: FINAPAR—PARIS
Telex: 650216 f.

YHTYNEET PAPERITEHTAAT OY
(UNITED PAPER MILLS LTD)
KAIPOLA

FINLANDE

Une

PAYS capitaliste, la Finla
ne compte qu'une seule
struction financière, d'E
la Banque postale — Postipa
— crée en 1886 pour ser
et compte les populations ru
Finlande, cette banque a
depuis, selon ses responsa
d'influence significative sur
marché financier du pays a
1970. Elle a ensuite été blo

LES BANQUES CO
PLUS DU TIERS

BANQUES COMMERCIALES

CAISSES D'ÉPARGNE

BANQUES COOPÉRATIVES

POSTIPANKKI

1970 1971 1972 1973

dans son développement, a
tenu-là, par une législation
restrictive et ce n'est qu'avec
mise en œuvre d'une nouv
réglementation bancaire, en 1
que la Postipankki s'est trou
sur un pied d'égalité avec
autres banques.

Actuellement, la Banque po
se figure au troisième rang
établissements finlandais. Ay
présenté, en 1979, un bilan
16,5 milliards de marks (+

Des « b
bien

SUR [illegible] quelque cent m
automobiles immatricu
en 1978, 5 % seulement
fabriquées en [illegible]
licence. Le reste avait
importé. Venaient en tête
Datsun 120 A, japonaise
vendues) ; la
1200-1300, soviétique (7
et la [illegible], italienne (5
Au cours de la dernière
nie, les voitures soviétiques
sont taillé une part non n
sable au marché finland
pour 11,5 % en

Finlandais
une Lada, il pense d'abord
rapport qualité-prix,
portante en Finlande où
diverses taxes forment la
de du prix de vente
véhicule. La Lada ne coûte
17 000 marks environ (7 mark
7,5 francs) que de n
deux modèles occiden
dépassent largement les 30
marks. Contrairement à une
mon largement répan
en Finlande, les
ne bénéficient pas d'un tr
ment préférentiel en
taxes.

Certaines considérations
vent sûrement entrer en ligne
compte lors [illegible]
« prix usine » de la ver
en Finlande. Le commerce
fait intervenir [illegible] échange
devises, il se fait par acc

Maqu

C'est la firme finno-soviét
Konela qui importe
dispose d'un large
succursales. Au cours des
nières années, Konela n'a
hésité à investir. Elle a,
exemple, construit de gr
halls de l'auto - [illegible] à
traiten, le réglage, aux ré
tions et à l'exposition des
dèles. Une « Lada »
installée : ainsi chaque pro
taire de Leda reçoit,
lement, une publication
nela qui le met courant
derniers
marque. Sollicitude qui
de quoi rendre jaloux l'auto
bliste soviétique de

La voiture étant, en
le signe d'un statut
préférera, certaines
ches la population, des
tures plus chères, comme
Volvo, ou Saab suédo
Les voitures fonction de
sont, actuellement,
Suède. La Lada plutô
type voiture fait pour
landais moyen. Au début,
marque a souffert du pré
qui pesait sur la Moskvitch.
tains, séduits par le prix d
Lada, étaient gênés par le
que c'était une voiture
que, et s'arrangeaient pour
quiller » leur nouvelle acquis
en Fiat 124 (dont la Lada
issue). Pour certains co
nistes finlandais, à l'inv

هكذا أسند الأصل

Une seule institution financière d'État : la Postipankki

PAYS capitaliste, la Finlande ne compte qu'une seule institution financière d'État : la Banque postale — Postipankki — *créée en 1886 pour prendre* en compte les populations rurales. Toutefois, cette banque n'a exercé, selon ses responsables, d'influence significative sur le marché financier du fait qu'elle ne fut créée qu'en 1940. Elle a ensuite été bloquée par rapport à 1978), elle est devancée par l'Union Bank of Finland (18 milliards) et par la Kansallis - Osakepankki - Kop *(19 milliards)*. Ces trois établissements n'interviennent pas pour des montants de l'ordre ou inférieurs à 8 milliards de marks.

La Postipankki agit comme banque de l'État finlandais, effectuant les paiements du Trésor, la

BANQUES COMMERCIALES RECUEILLENT PLUS DU TIERS DES DÉPÔTS DU PUBLIC

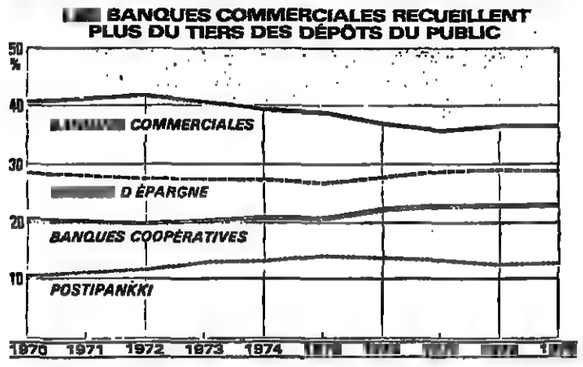

dans son développement, ajoutent-ils, par une législation restrictive et ce n'est qu'avec la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation bancaire, en 1970, que la Postipankki s'est trouvée sur un pied d'égalité avec les autres banques.

Actuellement, la Banque postale figure au troisième rang des établissements financiers. Ayant présenté, en 1979, un bilan de 13,5 milliards de marks (+ 8 % éventuellement lui accordant des prêts à court terme. Elle distribue aussi des crédits en provenance du Fonds d'investissement de la Finlande et détient des participations dans trois organismes de crédit pour le développement du pays (Fonds d'industrialisation, Fonds de développement régional et Caisse de garantie). Enfin, elle a tissé des liens avec toutes les sociétés finlandaises importantes.

Disposant des trois mille bureaux de poste, la Postipankki, qui emploie plus de cinq mille personnes, a plus de trois millions de détenteurs de comptes. Ses prêts sont destinés, à hauteur de 70 %, au secteur des affaires, surtout dans le domaine des investissements, le reste s'orientant vers les particuliers et les municipalités.

Cumulant les traits d'un établissement nationalisé, d'une banque d'affaires et d'une caisse d'épargne, la Postipankki suscite des critiques de tous côtés, qui lui reconnaissent aussi des avantages dont elle disposerait, qui lui assurent une meilleure liquidité, qu'une certaine pression du parti social-démocrate dont elle serait l'objet. Les autres, ce sont surtout les sept banques commerciales ; mais il y a aussi les banques coopératives (278) et les caisses d'épargne (278).

Obéissance

Les banques agissent plutôt comme prêteurs que comme investisseurs. Elles semblent ne pas chercher à prendre des participations, détenant évidemment toutefois des actions de sociétés. Ces banques apparaissent aussi très soumises à la Banque de Finlande auprès laquelle elles sont endettées : 4,1 milliards de marks à la fin de 1979, en augmentation d'un quart par rapport à la fin de 1978. *Même s'il n'y a pas une obligation concrète de faire*, on sait que ces banquiers.

En effet, le marché financier finlandais, où les opérations sur le marché libre sont presque inconnues, souffre d'une pénurie de capitaux. Il en résulte une surdemande de crédits et un recours à la Banque centrale, qui accroît l'endettement. Ces banques ont donc été amenées à exporter de l'argent à l'étranger, en créant des filiales et des bureaux de représentation en Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient. L'heure de l'internationalisation a sonné.

Cependant, en Finlande, les dépôts du public auprès de l'ensemble des banques ont, l'an dernier, sensiblement augmenté, pour atteindre 64,4 milliards de marks (dont 10 milliards en comptes courants contre 54,1 milliards en 1978 (+ 19 %). Les banques coopératives ont recueilli 19,5 milliards, les caisses d'épargne 13,4 milliards, les banques coopératives 10,4 milliards et la Banque postale 8,1 milliards. En retour, les prêts se sont répartis de la façon suivante : 25,8 milliards pour les banques commerciales, 16,5 milliards pour les caisses d'épargne, 14,3 milliards pour les banques coopératives et 7,8 milliards pour la Banque postale. Selon un spécialiste, le système bancaire finlandais est assez équilibré, malgré une concentration trop grand éparpillement. — M. B.

Des « ladaïstes » bien servis

SUR les quelque cent mille automobiles immatriculées en 1979, 5 % seulement ont été fabriquées en Finlande sous licence. Le reste avait été importé. Venaient en tête la Datsun 120 A, japonaise (7 881 unités vendues) ; la Lada 1200-1300, soviétique (7 907) ; et la Fiat 127, italienne (5 340). Au sein de la Communauté économique, les Volvo suédoises sont taillé une part non négligeable du marché finlandais, pour atteindre 11,5 % en 1979.

Quand un Finlandais achète une Lada, il pense d'abord au rapport qualité-prix, très importante en Finlande où les différentes taxes doublent le moindre prix de vente d'un véhicule. La Lada ne coûte que 27 000 marks environ (1 mark = 1,18 franc) alors que les autres modèles occidentaux dépassent largement les 30 000 marks. Contrairement à une opinion assez largement répandue en Finlande, les voitures Lada ne bénéficient pas d'un traitement préférentiel en matière de douane.

Certaines considérations doivent sûrement entrer en ligne de compte lors de l'élaboration du « prix usine » de la Lada vendue en Finlande. Le client ne fait intervenir aucun échange de devises, il le fait par accords de *clearing*. Le pétrole constitue l'essentiel de leurs exportations vers la Finlande. Les Soviétiques souhaitent diversifier leurs ventes et les automobiles sont un des produits finis qu'ils proposent.

Pour certains, l'achat d'une Lada est avant tout un acte de solidarité envers les Soviétiques : tout achat de Lada est compensé automatiquement par des exportations vers l'U.R.S.S. On peut lire ainsi dans une publicité qui date déjà de deux ans : « *Chaque voiture de marque Lada [orientale] contribue à créer des emplois dans notre industrie automobile, et exerce ainsi une influence sur l'emploi dans notre pays.* »

Si la Finlande frappe indistinctement les voitures importées, les conditions de crédit favorisant les voitures de l'Est. Celui qui finance l'acquisition d'une Renault, par exemple, paiera 50 % au comptant et le reste en dix-huit mensualités. On demande 40 % au comptant et on consentira le paiement du reste en vingt-quatre versements à l'acheteur d'une Lada. Cette formule n'a guère d'importance actuellement : il est plus avantageux et relativement plus facile *d'obtenir un emprunt auprès* d'une banque pour acheter une voiture au comptant.

Maquillée en Fiat

C'est la firme finno-soviétique Konela qui importe les Lada. Elle dispose d'un large réseau de succursales. Au cours des dernières années, Konela n'a pas cessé à investir. Elle a par exemple, construit des grands « halls de l'auto » servant à l'entretien, au réglage, aux réparations et à l'exposition des modèles. Une « culture Lada » s'est installée : ainsi chaque propriétaire de *Lada reçoit, trimestriellement*, une publication de Konela qui le met au courant des derniers faits et gestes de sa marque. Sollicitude qui aurait de quoi rendre jaloux l'automobiliste soviétique de passage...

La voiture étant, en Finlande, le signe d'un statut social, on préférera, dans certaines couches de la population, des voitures plus chères, comme les Volvo, les Saab suédoises. Les voitures de fonction de l'Etat sont, actuellement, achetées en Allemagne. La Lada est plutôt le type de voiture prévu pour le Finlandais moyen. Au début, cette marque a souffert du préjugé qui pesait sur la Moskvitch. Certains, séduits par le prix de la Lada, étaient gênés par le fait que c'était une voiture soviétique. Ils s'arrangeaient pour « maquiller » leur nouvelle acquisition en Fiat 124 (dont la Lada est issue). Pour certains commu*finlandais*, à l'inverse, l'achat d'une Lada est un acte de foi.

Pourtant, la majorité des Finlandais ne pensent pas en ces termes. Une étude menée sur un échantillon de cent propriétaires de cette marque a montré que plus de la moitié d'entre eux étaient des ouvriers professionnels, et 22 % des « cols blancs ». Le « ladaïste » pourrait être un ouvrier bien payé du bâtiment, qui a besoin de se déplacer dans une voiture d'hiver qui marche bien, d'entretien facile, relativement sûre et pas chère. Si cet ouvrier est père de famille, il a l'avantage d'avoir une voiture spacieuse. Il attachera moins d'importance au confort : c'est ce marché que la Lada semble satisfaire. Sa clientèle reste fidèle à la marque.

Il n'empêche que la concurrence est dure. L'ennemi, c'est le Japon. L'écart des prix s'est réduit après l'affaiblissement du cours du yen. A prix égal, les Finlandais choisiront la marque japonaise. Mais le prix n'est pas le seul critère, c'est le peu de succès rencontré par le *Polski Fiat* et la *Wartburg* allemande, voitures bien moins chères de Finlande. Il est bien possible que, à l'avenir, les automobilistes deviennent plus exigeants.

P.

FAITES CONNAISSANCE AVEC AHLSTRÖM, CELA EN VAUT LA PEINE

En tant qu'entreprise internationale nous collaborons dans de multiples domaines avec les milieux commerciaux et industriels français

Pâte à papier et papiers: succès international. Nous sommes l'un des premiers fabricants européens de papier journal. Nous avons été à la tête de la recherche pour la mise au point de diverses qualités de papier mince. Dans le cadre de la coopération internationale, nous avons contribué à développer l'industrie de la pâte à papier à son haut niveau actuel.

Construction mécanique: succès international. Nos ateliers conçoivent et réalisent toutes sortes d'installations pour l'industrie de la pâte à papier et du papier. Dans le monde, des mines, des usines de produits chimiques et de produits alimentaires ainsi que des centrales électriques se servent de nos chaudières, de nos fours et de nos pompes. Notre programme de production inclut aussi les machines et appareils pour scieries.

Transformation du papier et du carton: succès international. *Dans le domaine de l'emballage*, notre activité couvre jusqu'aux emballages de consommation. Nous fournissons aussi des papiers spéciaux comme le papier impression couché et les *papiers de bureau. Notre spécialisation a donné ici des résultats remarquables.*

Transformation mécanique du bois: succès international. C'est en 1851 que nous avons commencé à produire du bois sciés. Depuis cette date, nous nous sommes maintenus à la pointe du progrès dans le secteur de la transformation mécanique du bois. Nos bois sciés, nos panneaux à base de bois, nos panneaux de contre-plaqué et de construction sont réputés tant dans le bâtiment que dans l'industrie des transports et les constructions navales. Nos ateliers de construction mécanique fournissent aussi des scieries modernes.

Verrerie et matières plastiques: succès international. On emploie notre fibre de verre dans une gamme étendue de produits qui vont des bateaux de compétition aux réservoirs à pétrole. Les usines de produits pharmaceutiques, chimiques et alimentaires conditionnent leurs articles dans nos emballages de verre. Nos appareils d'éclairage industriel sont efficaces. Quant à notre célèbre verrerie d'Iittala, elle a contribué à faire connaître le design *finlandais.*

Pourquoi tous ces succès? Nos activités s'étendent sur plusieurs domaines et nous employons environ 12.000 personnes. Nous sommes présents dans cinq domaines d'activités en Finlande, et dans chacun d'eux nous *opérons au niveau international. Nous avons des usines de production* dans dix pays, en Europe et en Amérique du Nord. En France, c'est la société Pierre Hanssen & Cie S.A. Dans ces usines, nous avons acquis un savoir-faire considérable qui, allié à de vastes travaux de recherche, est à l'origine de notre réussite.
Notre cap est sur l'avenir. Nous prenons aujourd'hui des décisions dont la valeur ne se révélera que dans l'avenir.

Nous relevons tout défi

AHLSTRÖM

A. AHLSTRÖM OSAKEYHTIÖ, FINLANDE
Service Marketing
Eteläesplanadi 14 B.P. 329
SF-00101 Helsinki 10, Finlande
Téléphone: +358 0 16231 Télex: 124518 altim sf

AHLSTROM FRANCE S.A., FRANCE
5, rue du Général Clergerie
F-75116 Paris
Téléphone: 01-7044330, 7044331, 7044332
Télex: 613887

AHLSTROM-HANSSEN S.A., FRANCE
F-67590 Schweighouse-s/Moder France
Téléphone: (88)931241
Télex: 870786 hanssen f

PIERRE HANSSEN & CIE S.A., FRANCE
F-67590 Schweighouse-s/Moder France
Téléphone: (88)931241
Télex: 870786 hanssen f

De gros consommateurs d'énergie

LA Finlande figure dans le peloton de tête des pays de l'O.C.D.E. pour la consommation d'énergie, 7 700 kilos d'équivalent-pétrole par 1 000 dollars de produit intérieur brut contre 650 kilos pour la moyenne des pays d'Europe occidentale. Sa consommation totale atteint 23 millions de TEP (tonne équivalent-pétrole). Deux raisons expliquent ce phénomène : d'abord un climat rigoureux qui contraint, malgré les normes d'isolation thermique dans la construction, renforcées ces dernières années, à des dépenses élevées pour le chauffage et, ensuite, la part encore prépondérante qu'occupe l'industrie du bois et du papier, dévoreuse d'énergie. Ces deux postes consommaient à eux seuls 40 % de l'énergie en 1977.

Près de 23 % du total des importations

Disposant de ressources domestiques faibles, la Finlande a dû essentiellement importer 72 % de sa première, ce qui représentait déjà, en 1977, 23 % de ses importations totales, soit près de 6 % du produit intérieur brut. Avec l'augmentation du prix des produits pétroliers, la part de l'énergie dans les importations a bien un bond pour atteindre 26,5 % pour une valeur de 11 723 millions de marks.

En plus du pétrole, qui représentait 53 % des sources d'énergie, la Finlande importe du charbon (11 %), du gaz naturel et un peu d'électricité. Les sources domestique, sont l'hydro-électricité, la biomasse (déchets de bois et et le nucléaire. Parmi les fournisseurs d'énergie, l'U.R.S.S. occupe une place absolument écrasante puisqu'elle vend à la Finlande 70 % du pétrole brut reste provenant d'Arabie Saoudite, d'Irak, d'Iran, Norvège et Grande-Bretagne), certains produits raffinés (fuel lourd et léger), la totalité du gaz naturel, une part notable du charbon (le reste provenant de Pologne) et de l'électricité (4 TWh annuellement à partir de 1980). A cela s'ajoute le fait que l'uranium, pour la centrale de Loviisa (deux tranches de 440 MW) provient, lui aussi d'Union

Si cette politique a permis à la Finlande d'assurer, jusqu'à présent, l'approvisionnement en quantité, en matière de prix, elle n'a pu disposer d'avantages spécieux liés aux accords commerciaux quinquennaux qu'elle a signés avec l'U.R.S.S. puisque celle-ci, jusqu'à présent, appliqué à la Finlande les augmentations décidées par l'OPEP.

Pour la décennie à venir, la Finlande, en plus des mesures d'économie d'énergie présentées en 1978, a adopté il y a un an un programme de politique énergétique visant la conservation de l'énergie (recherche, information, politique des tarifs) et surtout une production accrue des sources domestiques. La biomasse et la tourbe pourraient ainsi représenter, en 1990, 2 % de la consommation totale d'énergie et de 7 % à 10 % dans la perspective où la consommation n'atteindrait que 30 millions de TEP grâce à l'économie. La nécessité de l'augmentation de la capacité des centrales électriques n'a pas encore engendré de classique (charbon ou tourbe) et le nucléaire.

La Finlande dans le nucléaire il y a dix ans lorsque furent signés avec l'U.R.S.S. un accord pour une centrale de deux tranches de 440 MW construite à Loviisa et, ultérieurement, avec la Suède un accord pour une centrale de deux tranches de 650 MW à Olkiluoto. La première tranche de 440 MW est entrée en fonctionnement en 1977, la première de 660 MW deux ans plus tard. En raison de difficultés techniques et d'imperfections apparues dans la paroi des réacteurs soviétiques, la seconde tranche de Loviisa n'entrera en fonctionnement que le courant de cette année (la puissance du premier réacteur ayant dû être elle-même réduite de 10 %) de même que la seconde tranche d'Olkiluoto.

Encore une centrale atomique avec l'U.R.S.S.

En fait, sans vouloir prendre officiellement une définitive écologique, même si elles n'ont pas l'ampleur de celles qui se sont manifestées chez le voisin suédois, risquent de venir entraver les projets du gouvernement et de la société à capitaux d'Etat Imatran Voima), la Finlande semble bien s'acheminer vers la construction en coopération avec l'Union soviétique d'une centrale de 1 000 MW. Le 27 mai était signé entre Imatran Voima et la compagnie soviétique Atomenergoexport. — H. A.

Uolevi Raade, un condottiere en exil

« JE un patriote », explique dans un raccourci Uolevi Raade, le fondateur de l'empire du pétrole de la pétrochimie en Finlande. Un ensemble qui 1980 un cash-flow de 4 milliards de dollars et qu'il a fondé et imposé seul contre tous.

S'il y a bien un personnage auquel il s'identifie d'emblée, c'est celui du grand condottiere de la peut-être du capitaine d'industrie de la révolution industrielle. De taille moyenne, il a l'air plus grand qu'il n'est tant il en impose. Massif, il montre d'emblée la force irrésistible qui l'anime, la liberté d'esprit qui le dirige. Il ne répond pas aux questions. Il énonce. Sa voix surprend d'emblée : sourde, articulée juste ce qu'il faut par des lèvres coupantes pour que l'interlocuteur suive la pensée, un peu lasse s'il fallait plus de plus répéter des évidences. Regard d'imperator dans un visage des rides, perdu derrière des lunettes de chef comptable, plutôt timide l'intérieur. Il en est ce vanité, ego formidable, ou, simplement, fait de la nature et de l'expérience, il est au-dessus. Il le sait. Il le sait. Pour le marquer, il fera construire pour son entreprise, au bord de la mer, le seul gratte-ciel d'Helsinki, bleu et blanc, les couleurs de la Finlande, cela va de soi ! Aventurier, meneur d'hommes, il brise impitoyablement ceux qui sont sur son chemin ou qui ont eu le tort de ne pas comprendre son patriotisme, sa politique, son

« On ne m'a pas compris, on n'a pas su me comprendre », répétera d'abondance Uolevi Raade à chaque coup dur sur le passé de sa carrière et de son irrésistible ascension. Dans une économie, lendemain de la reconstruction, où le bois et le papier maîtres et où la métallurgie venait il n'y avait pas place pour le pétrole et moins la pétrochimie. Toutes les féodalités seront contre lui, à tour de rôle ou simultanément. La presse elle-même, irritée par un conquérant qui voit toujours au-delà du grand action du jour, n'aura pas de mots, d'anecdotes, d'allusions assez directes contre lui. Uolevi Raade le lui rendra bien. A un journaliste de la télévision qui l'interviewait, le jour de l'arrivée du premier pétrolier géant de la compagnie à la raffinerie, Raade demanda, cinglant, quelle formation il avait bien pu recevoir. De son aveu, le seul journaliste qui jamais compris le but de sa politique mort il y a quarante ans.

n'est pas avec la presse qu'on construit un empire industriel, c'est avec l'industrie, l'Etat, les banques. Pour Raade, ce fut une guerre.

Les rêves qu'il avait eus dans sa jeunesse, il les abandonna dès 1945 et 1948, cinq ans avant l'Indépendance du pays, Uolevi famille de fonctionnaires modestes, dans un milieu conservateur et puritain. Il de droit. « *Mon père était ingénieur* », avait-il dit, sans l'autorité paternelle. Etudes battant, complétées plus tard par un diplôme d'économie et de commerce. Aventureux casse-cou, il veut être pilote : il suit une école de pilotage, mais le rappel à l'ordre des parents l'oblige à rentrer dans le rang et à finir ses études. Sa carrière de pilote se limitera à un bref passage dans l'aviation pendant la guerre.

La chimie d'abord

En fait, sa guerre à lui, c'est dans l'économie qu'il la livrera. Quelques semaines avant l'armistice de 1944, il est appelé au ministère de l'industrie. « *La guerre sera terminée dans six semaines. Il y aura des réparations à payer. Il faudra pouvoir les payer* », commande-t-on à Raade, qui est nommé directeur de l'industrie. Il met au point la législation sur les réparations, organise le système des paiements, et met sur pied une entreprise métallurgique d'Etat qui servira d'abord à produire des machines, des navires, du matériel ferroviaire destiné à partir directement en U.R.S.S. au titre des réparations.

Durant l'après-guerre, jusqu'à son arrivée à la Société nationale des hydrocarbures (Neste), il passera d'une entreprise à l'autre, partout où l'imagination industrielle est à l'oeuvre. Sa première bataille, il la livre dans la chimie. Ce sera la plus dure. C'est là qu'il naîtra la stratégie de l'empire pétrolier qu'il va bâtir pour son pays.

« *Ma stratégie reposait sur une idée très simple. Un pays qui ne dispose pas d'énergie sur son territoire doit en importer ailleurs. Il faut l'Etat qui doit prendre ses responsabilités. Il faut répondre de soi-même par soi-même.* »

Il importe d'abord du pétrole d'U.R.S.S., mais, dès 1971-1972, parallèlement du pétrole, est entreprise une diversification des approvisionnements : en 1977-1979, il provient pour 60 % du golfe Persique (Iran, Arabie Saoudite et Irak) et pour 65 % d'U.R.S.S.

Le raffinage constitue le premier pilier de l'empire Neste, avec les usines de Naantali, sur le golfe de Botnie, et de Porvoo, sur le golfe de Finlande. Même si la capacité reste quelque peu excédentaire par rapport aux besoins du pays, l'activité est révélée une excellente affaire pour la Finlande, qui se permet même de raffiner pour l'étranger !

Qui dit pétrole brut et raffiné dit transport, et la flotte Neste a d'abord été impressionnante avant les hauts cris du milieu très fermé des armateurs. En 1980, la flotte Neste est devenue la première du pays avec seize pétroliers pour un tonnage total de près de 1 200 000 tonneaux de jauge brute. Elle a transporté 16 millions de tonnes de brut. Le troisième pilier, le plus contesté, le plus difficile à mettre en route, est la pétrochimie. Mais si Pekema et Stymer enregistrent régulièrement des pertes depuis leur création, l'ensemble du groupe reste largement bénéficiaire.

La seule société Neste est la première du pays, largement en tête devant les gros du bois, du papier, ou de la métallurgie. L'heure de gloire ou la consécration (mais Raade est déjà au-dessus, ce n'est qu'un symbole

Croquis de Tarmo Koivisto pour le Helsingin Sanomat.

jeté en pâture à l'opinion publique finlandaise), lorsqu'en 1977 Uolevi Raade reçoit chez lui, à la campagne, ce qui représente le plus le pouvoir pour les Finlandais : le président de la République, M. Urho Kekkonen, et Cheikh Yamani, qu'il montre à quel hauteur il se trouve maintenant.

Construisant son empire d'une main de fer, Uolevi Raade accumule les inimitiés, les jalousies, les haines. L'Etat est le seul actionnaire de l'entreprise, mais pour Uolevi Raade, il n'est pas question d'aller courir les ministères ou quémander au Parlement les crédits énormes dont il a besoin pour ses investissements. Ses partenaires seront les grandes banques internationales et la haute finance de Paris, de New-York ou de Londres. Ce ne sont pas des méthodes qu'on aime beaucoup en Finlande. On dit de lui qu'il n'a que trois amis. Dont un vit à l'étranger. « *J'ai peu d'amis parce que j'ai été un précurseur. J'ai été dur, avoue-t-il. Mais il faut l'être.* » Lorsque des cliques se forment et des intrigues se nouent pour briguer sa succession, prévue pour 1977, il prend tout le monde à contre-pied : le président de la République lui demande de rester encore trois ans. Il purge la direction de la société et élimine froidement les intrigants. Accusé d'avoir créé le vide autour de lui, d'avoir laissé partir de Neste des cerveaux, accablés ou étouffés par une omniprésence tatillonne et sévère (les terribles « *petits papiers* » du président-directeur général), il réplique : « *La vérité, c'est qu'il n'y a pas eu assez de départs.* » Provocation mégalomaniaque ou réalisme glacial envers et contre tous ? En fin de compte, au début de cette année, il a su confier Neste à « *l'un des meilleurs cerveaux de l'industrie* », le quadragénaire Jaakko Hamootila.

Pas de haine...

Le réalisme — son maître mot. « *J'ai* *mais* *j'ai* *parce que l'intérêt général le commandait.* » dans l'Etat ? plutôt l'énergie devenue qui engendre l'intérêt général est là pour limiter le poids de cet Etat dans l'Etat. Le réalisme, c'est de le reconnaître et de lutter pour. Et pourtant « *étrangère,* *peu en économie.* « *Pas de vagues !* », d'ordre de la *gestion économique à la finlandaise.* *une industrie créatrice* *repose* *ne suffit pas à faire vivre la Finlande. Il faut* *puisque le* *politique. Mais ce* *possible* *L'empire Neste, a montré* ».

Curieusement (ou évidemment ?) pour lui-même que Uolevi Raade n'a pas été réaliste. pour lui, soigneusement préparée au plan financier, au jugé proprement intolérable l'égalitarisme pointilleux et mesquin de l'opinion publique, mais retraite quand même. L'incapacité de la Finlande à savoir tirer profit de l'expérience formidable accumulée ? Ou soulagement à courte vue d'être enfin débarrassé du redoutable commandeur ? « *J'ai tout à la Trop. pas de hobby. Je me laissé prendre par la philosophie de mon père, qui disait : « Ce n'est quand même pas une honte » l'Etat. » Je savais il y a vingt-cinq ans que la retraite, l'exil.* » Pour lui, la lutte, suprême jouissance, inutile. « *La haine détracteurs un peu* » On commence déjà à ériger la statut de condottiere.

HERVE ALAIN.

VALMET
UN CONCEPT DE
L'ART DE L'INGENIEUR©

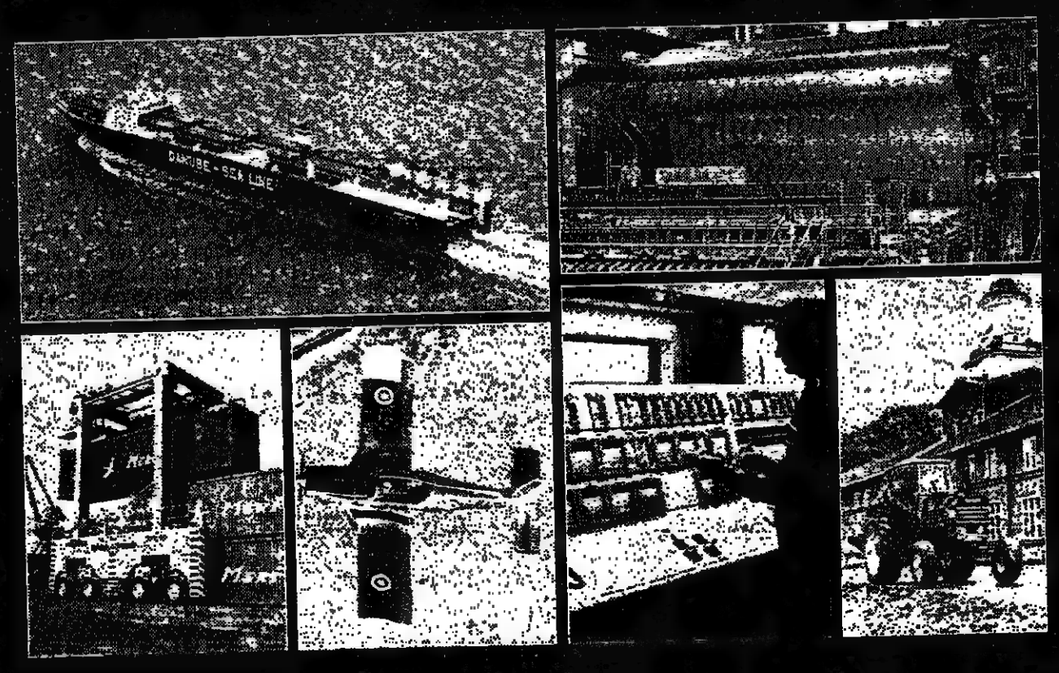

La corporation Valmet démontre de l'art de l'ingenieur finlandais et de la flexibilité dans une combinaison optimale.
Ses six groupes de produits embrasse une branche s'étendant des machines pour la transformation mécanique et chimique du bois, des navires et tracteurs à l'équipment de transport et défense et à l'automation.

VALMET
Valmet Oy Siège Social, SF-00131 Helsinki 13 Finlande

NESTE
LA COM
NATION

● RAFFINAGE
La capacité annuel
de Neste s'élève à 15
tonnes. Actuellement
pétroliers raffinés par
les trois quarts des b
finlandais.

● PETROCHIMIE ET
Neste produit de l'
butadiène, du propyl
et du VCM ainsi que

● GAZ NATUREL
Neste importe du
assure la distribution
gazoduc.

● TRANSPORTS MA
Neste possède un
tankers pour le trans
des produits pétrolie
La plupart de ses un
conçues pour affront
conditions des hiver

Ilkka, le paysan juriste

ILKKA n'est pas un petit agriculteur. Avec ses [illegible] hectares de culture et ses 120 hectares de forêt, il est nettement au-dessus de la moyenne finlandaise, même s'il est loin de faire partie des « gros ». Mais il représente bien ce que sera l'agriculture de demain en Finlande : passer [illegible] rural à l'entreprise agricole.

« *Les trois maux de l'agriculture finlandaise, c'est le climat, l'exiguïté des exploitations et l'âge élevé [illegible] exploitateur. Heureusement, [illegible] ne souffre pas du [illegible] mal !* » dit-il en éclatant de rire — [illegible] ans, 1,81 m, 89 kilos. Il a « *la physique de l'emploi* » comme il dit.

La Finlande a, en effet, l'une des agricultures les plus septentrionales du monde, ne laissant qu'une courte période de l'année à l'activité agricole : de mai pour les labours, à septembre-octobre pour les récoltes. Le reste de l'année ne peut [illegible] qu'à l'élevage laitier, surtout, et à l'exploitation forestière. Celle-ci représentait, jusque il y a peu, une partie importante du revenu agricole, non seulement par la vente du bois, mais aussi par le salaire d'appoint pour l'abattage et le ramassage. En fait, avec le développement des nouvelles machines forestières, [illegible] un homme seul abat, élague, tronçonne et embarque les billes, il [illegible] plus [illegible] travail ni pour les agriculteurs ni même pour beaucoup de bûcherons.

D'autre part, la fiscalité forestière adoptée depuis 1976, [illegible] considérablement la sécurité que représentait pour le paysan un stock de bois sur pied. [illegible] du cubage potentiel de la forêt détenue, l'impôt forestier, [illegible] qu'aucune coupe [illegible] faite, donc aucun revenu forestier, représente une charge [illegible] plusieurs [illegible] par an.

« *On peut payer vingt ou trente ans d'impôt forestier avant même de pouvoir commencer à abattre les arbres* » explique Ilkka, qui paie 15 000 marks par [illegible] (1 mark vaut 1,18 franc). Les 120 hectares de forêt de l'exploitation qu'il a reprise il y a dix ans sont en bon état, entretenus et engraissés régulièrement. Mais trop de coupes avaient été faites du temps de son père : il ne pourra pratiquement rien abattre [illegible] « *Je dispose peut-être de 200 000 marks en stock, mais après je n'aurai plus rien. Et il faut que j'aie de quoi parer un coup dur.* »

« *Quand j'ai repris, il vingt [illegible] l'exploitation familiale, j'ai surtout repris des dettes : 100 000 marks de dettes anciennes et 300 000 marks d'emprunts à la banque, représentant la part à réserver à ma sœur et à mes trois frères. Encore ai-je pu les payer avec des terrains le long du lac. Bref, [illegible] total de [illegible] pour une moyenne d'endettement des exploitations finlandaises de 130 000 marks. Bref, une situation de nature à décourager le jeune le plus entreprenant, fût-il sensible aux charmes du monde rustique et pastoral.* » Mais pas Ilkka. « *Moi, je crois aux valeurs agricoles, je crois aux champs, à la liberté dans le travail, au respect et à la préservation de l'environnement. C'est peut-être un peu naïf, mais on dirait, [illegible] qu'il y a-t-il de plus [illegible] qu'un champ de seigle caressé par la brise ?* »

Se spécialiser

Mais, sur ce fond idyllique, c'est un entrepreneur qui raisonne Ilkka. « *Il faut [illegible] spécialiser l'exploitation : l'élevage ou la culture. Il faut choisir. Pour que l'élevage soit rentable, il faut [illegible] vaches, des installations de laiterie, un vacher, des installations pour le fourrage, et avec le risque [illegible] pluvieuse comme depuis quatre ou cinq ans, il soit impossible de le faire sécher. J'ai donc choisi la culture. Mais seulement deux tiers de céréales : un de seigle, un d'orge, le troisième tiers est un colza adaptable en Finlande aux nouvelles variétés, et dont la demande est très forte avec la vogue de la margarine. De cette façon, je n'ai pas [illegible] l'investir.* »

L'exploitation prend essentiellement la grange avec les trémies à séchage du grain, deux tracteurs, une moissonneuse-batteuse et le matériel de labourage et de [illegible]. Avec l'été court, il faut disposer d'un matériel suffisant pour permettre la plus grande efficacité à l'hectare, quitte à ce que, l'hiver, l'un des tracteurs reste inutilisé, l'autre étant loué aux ponts et chaussées pour le déneigement des routes. De plus, Ilkka a réussi à faire travailler sa moissonneuse batteuse au-dehors de son exploitation, au total sur près de 100 hectares. La location aux deux fermes voisines lui rapporte un peu.

Agrandir l'exploitation est une nécessité, mais, malgré les départs, ce n'est pas très facile. Ceux qui [illegible] l'agriculture n'abandonnent pas la terre. A la rigueur, ils la louent (Ilkka a 4 hectares de plus en location) ; [illegible] que ce soit pour des [illegible] moins cinq ans, sinon l'affaire n'en vaut pas la peine. Paradoxalement, malgré l'émigration rurale, la terre reste très chère et rare.

C'est pourquoi l'avenir de l'agriculteur, ce n'est pas une exploitation plus grande, c'est une entreprise plus puissante. Malgré la dépréciation des produits agricoles par rapport aux produits industriels, la spécialisation et la rationalisation de l'exploitation peuvent rapporter suffisamment. « *Il y a dix ans, le kilo d'avoine était payé 42 pennis sur le marché et le kilo d'engrais valait 36 pennis. Aujourd'hui on me paye mon avoine [illegible] pennis [illegible] alors que j'achète [illegible] engrais à 1 [illegible] le kilo. Le tracteur qui valait 18 000 marks [illegible] 1971 en vaut aujourd'hui 80 [illegible] 100 000. Et l'inflation n'a été que de 10 % par an environ ! C'est dire que les termes de l'échange agriculture-industrie sont [illegible] favorables.* »

Patron et commis

En fait, l'agriculture finlandaise va dans le sens d'une réévaluation progressive des produits de la terre. Il y a encore dix ans, l'Etat versait une prime à la jachère et à l'abattage des bêtes. Ces dernières années, la [illegible] a dû importer 50 % [illegible] céréales principalement d'U.R.S.S. L'Etat verse même une prime (toute symbolique certes) de 150 marks par hectare [illegible] et le prix [illegible] a été réévalué pour encourager leur culture au lieu de celle des [illegible] artificiels.

« *Une politique agricole engagée du jeu politique devrait être à long terme de viser l'autosuffisance du pays dans les denrées de première nécessité. On a eu il n'y a pas longtemps des montagnes de beurre ou de blé en excédent. Maintenant on a des déficits. On n'a pas non plus prêté assez attention aux stocks de sécurité qui sont actuellement d'à peine six mois, ce qui est insuffisant, surtout [illegible]* », dit Ilkka.

La crise de l'énergie elle-même a des conséquences heureuses pour l'agriculture. L'exploitation de la biomasse crée même de nouveaux emplois dans le monde rural, qu'il s'agisse de l'utilisation de la paille ou de la récupération des déchets de bois dans les forêts.

« *Tout n'est pas sombre pour l'agriculture* », affirme catégoriquement Ilkka. Mais, pour réussir, il devrait être économiste pour la gestion, technicien pour les [illegible] physiquement fort et en bonne santé. « *L'agriculteur d'aujourd'hui doit être patron et commis à la fois* ». Il n'a presque plus besoin d'être agronome grâce à l'excellent système d'agronomes-conseils mis en place par la confédération des agriculteurs, dont les experts ont mis au point les programmes de cultures et analysent les résultats. « *Dans ces conditions, le métier rapporte suffisamment. Je fais un chiffre d'affaires de 200 000 marks par an, qui m'assure un revenu annuel de 70 000 à 80 000 marks. Il est vrai que si je prenais un commis, ça n'en vaudrait plus la peine.* »

Pourtant, né et grandi paysan, ce n'est pas l'agronomie qu'a étudiée Ilkka, ni l'économie. C'est le droit communal. Ça ne rapporte pas beaucoup mais, grâce à cela, il est devenu membre du conseil municipal de son village et secrétaire régional du parti conservateur. Une tradition d'ailleurs dans la famille puisque son père était lui aussi juriste. La politique serait-elle un nouveau métier au cas où l'agriculture ne réussirait pas ? « *Non, c'est le prolongement naturel de ma foi dans mon travail. La politique locale, c'est la défense de tout ce en quoi je crois.* » Partagé entre la ferme (l'été) et la politique (l'hiver), Ilkka [illegible] réside pas à la ferme. Son ambition : être élu un jour maire de son village et venir s'installer définitivement sur ses terres avec sa femme. Ce ne sera peut-être pas très facile pour elle : elle est brigadier dans la police.

HERVÉ ALAIN.

NESTE
LA COMPAGNIE PETROLIERE NATIONALE FINLANDAISE

● RAFFINAGE
La capacité annuelle de raffinage de Neste s'élève à 15 millions de tonnes. Actuellement les produits pétroliers raffinés par Neste assurent les trois quarts des besoins nationaux finlandais.

● PETROCHIMIE ET PLASTIQUES
Neste produit de l'éthylene, du butadiène, du propylène, du benzène et du VCM ainsi que des plastiques.

● GAZ NATUREL
Neste importe du gaz naturel et assure la distribution par son propre gazoduc.

● TRANSPORTS MARITIMES
Neste possède une flotte de tankers pour le transport du brut et des produits pétroliers et gazeux. La plupart de ses unités sont conçues pour affronter les dures conditions des hivers nordiques.

● NESTE INGENIERIE
L'ingénierie et l'installation des raffineries et du vaste complexe pétrochimique de Neste y compris les installations annexes – ports, réservoirs de stockage, systèmes de refroidissement et stations d'épuration – ont été réalisées en grande partie par la Division Ingénierie de la Société.

Ces réalisations et autres fonctions intégrées ont permis d'acquérir un savoir – faire et une expérience que Neste met aujourd'hui à la disposition de ses clients.

NESTE

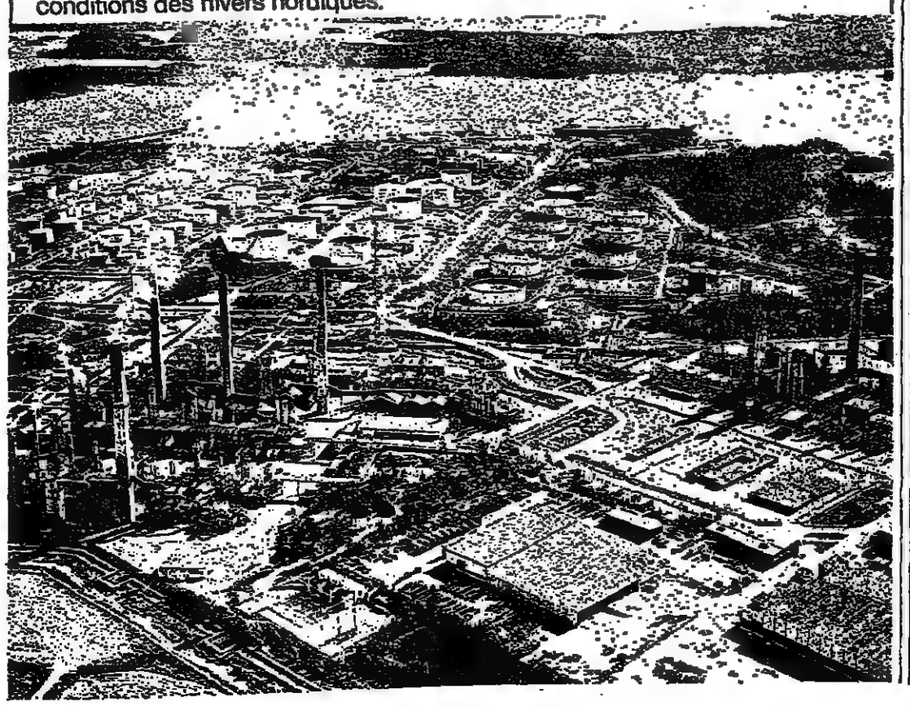

Vous cherchez une banque en Finlande?

Contactez Postipankki

Fondée en 1886

Postipankki
Unioninkatu 20
00007 Helsinki 7
Tél. 358-0-1641
Télex: [illegible]
Obligations 121079

Bureau de Représentation de Londres
4-6 Copthall Avenue
London EC2R 7DA
Tél. 01-588-1054
01-588-1055
Télex: 8952460

[illegible] 3444 millions de dollars US
[illegible] agences et [illegible]
Personnel: [illegible]
Comptes: 3,4 millions
Nos [illegible]
Presque toutes les entreprises industrielles et commerciales en Finlande, tant dans le secteur privé que public, possèdent un compte chez nous ainsi qu'un particulier sur deux a un compte d'épargne ou un dépôt à la Postipankki.

Service bancaire complet, notamment:
● paiements internationaux
● financement du commerce extérieur
● financement international
● vente et achat d'euro-obligations
● chèques postaux internationaux
● change de devises

POSTIPANKKI

Les déclarations du président Kekkonen

(Suite de la page 7.)

— Peut-on préserver à la fois la détente Est-Ouest et assurer partout l'exercice des droits de l'homme ?

— Il n'y a aucune contradiction de principe entre la détente et l'exercice des droits de l'homme. Les règles du processus de la détente, pour ainsi dire, sont énoncées dans l'Acte final d'Helsinki. Le respect des droits de l'homme constitue, par conséquent, l'un des principes régissant les relations entre les Etats.

Même si l'application et l'interprétation de l'Acte final prêtent à des divergences de vues qui résultent évidemment de la différence des régimes politiques, l'Acte final, pris dans son ensemble, a toujours recueilli par les Etats participants la volonté d'action commune.

Le poids des réalités

— Depuis un quart de siècle, vous veillez au sort de notre pays : quelles qualités devrait avoir à votre avis celui qui fatalement un jour devra prendre votre succession ?

— Une grande dose de bon sens, de l'expérience politique et le sens des réalités en matière de politique étrangère.

— Après une traversée du désert, les sociaux-démocrates sont revenus pleinement à la vie publique. Ils dirigent même le gouvernement de coalition depuis plusieurs années. Y a-t-il une chance de voir un jour les conservateurs entrer dans le gouvernement ?

— En principe, je n'y vois aucun obstacle. En Finlande, toutefois, la participation des conservateurs au gouvernement — et il en va de même pour tous les autres partis — dépend en premier lieu de la question : quels partis sont disposés, à un moment donné, à coopérer sur le plan gouvernemental ? Comme vous le savez bien, notre système multipartite ne permet de former un gouvernement majoritaire que dans le cadre d'une coalition. Et l'expérience démontre que c'est précisément le gouvernement majoritaire qui est l'instrument le plus approprié pour diriger les affaires publiques en Finlande.

— Quelles sont les raisons de la crise politique interne qui se dessine ?

— Elle est plutôt une crise relative à des problèmes économiques. Les parlementaires ne savent pas très bien comment résoudre ces problèmes dans la situation donnée ; il n'y a pas de modèle qui pourrait leur servir. Depuis dix ans le développement avait été assez tranquille. Nous avons pu, durant les années écoulées, renforcer les structures économiques, les forces constructives de notre économie. Mais assez soudainement, il y a peu de temps, il y a eu des grèves. Il faut donc voir comment se sortir de cette situation et des problèmes qui subsistent dans quelques domaines et comment gérer l'économie pendant cette période de transition.

Des intérêts communs

— Pourtant entre la lutte pour le pouvoir à l'intérieur du parti du centre et les envies proclamées d'une cure d'opposition des sociaux-démocrates, cela ressemble à une vraie crise politique. On parle même de la possibilité d'un gouvernement minoritaire. Vous notiez pourtant toujours préconisé plutôt une coalition gouvernementale la plus large possible.

— Il est vrai que j'ai essayé de construire une telle base. Mais elle ne consistait pas en une majorité bourgeoise ou de la gauche. Le gouvernement majoritaire de coalition visait à éviter une polarisation entre les différents partis, voire à l'intérieur du chaque parti.

Mais dernièrement j'ai trouvé que même sur une base majoritaire, il peut y avoir des difficultés à gouverner. Il y a des exemples tout près de nous où des gouvernements minoritaires parviennent à résoudre les problèmes qui se posent. Cela s'est produit à un moment donné même en Angleterre, la mère du parlementarisme.

— Les relations entre la Finlande et la France sont exemptes de nuages. Qu'attendez-vous néanmoins de la visite du président Giscard d'Estaing ?

— Je voudrais simplement dire et souligner combien sont positives les relations entre la Finlande et la France et combien nous apprécions reconnaissants la visite du président de la République de venir chez nous pour rencontrer et connaître personnellement les hommes qui sont à la base de notre politique et qui sont communs à nos deux pays. J'espère que la visite du président Giscard d'Estaing permettra de lui donner, ainsi qu'aux personnalités et aux journalistes français qui l'accompagneront, une image aussi variée que possible des réalités finlandaises, de ce petit pays, me semble-t-il, assez attrayant pour les Français. J'espère aussi que ce voyage pourra leur donner une idée claire de la situation de la Finlande en Europe.

J'attache beaucoup d'intérêt à la visite du président de la République française, que je tiens en grande estime pour ses qualités personnelles, son expérience et sa position de premier plan dans la politique internationale. Je considère que la Finlande et la France ont beaucoup d'intérêts communs à défendre en tant que pays neutres. L'important est également que le peuple finlandais, à travers cette visite, apprenne à comprendre la France et l'importance politique, économique et culturelle de cette grande nation européenne dans le monde d'aujourd'hui.

Propos recueillis par,
AMBER BOUSOGLOU.

La politique d'amitié avec l'U.R.S.S.

(Suite de la page 7.)

Après une semaine de réflexion, la Finlande ne devait plus cependant *condamner que* la Chine. Pour la majorité des observateurs, il est clair que le Kremlin avait fait connaître son étonnement aussi clairement par l'intermédiaire de son ambassadeur, M. Vladimir Stepanov, *l'étranger le plus influent* résidant à Helsinki. Depuis, M. Stepanov a été rappelé à Moscou, à la satisfaction générale des Finlandais, qui a été remplacé par M. Vladimir Ippolitov, actuellement à Bruxelles. Bien que les méthodes de M. Ippolitov soient plus brutales que celles de son prédécesseur, son rôle est aussi important. Et l'ambassade d'U.R.S.S. à Helsinki, véritable ghetto installé au centre de la ville, mais la plus importante du pays avec ses satellites diplomatiques.

La détente en dépit de tout

La déstabilisation de la situation européenne par l'apparition des euromissiles : le président Kekkonen a pris nettement position contre l'implantation en Europe occidentale des fusées *Pershing-II* et des missiles de croisière. Les Soviétiques ont rappelé régulièrement à plusieurs reprises que le traité de 1948 pourrait être invoqué, ces engins risquant de servir de tête d'attaque contre l'U.R.S.S. La base de Mourmansk, dans la péninsule de Kola, est, en effet, très proche de la Finlande. En fait, toute modification de la situation en Europe est jugée nocive à Helsinki, où l'on souhaite ardemment que les tensions non européennes n'aient pas de répercussions sur le Vieux Continent.

Pour le président Kekkonen, comme pour la majorité des personnel politique finlandais, la détente doit poursuivre en Europe en dépit de tous les désordres extérieurs. Ce n'est pas par hasard si les accords sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont été signés à Helsinki, et la Finlande suit de très près la préparation de la conférence de Madrid et si M. Kekkonen relance régulièrement son plan de dénucléarisation de l'Europe du Nord, non moins régulièrement rejeté par ses voisins scandinaves puisqu'il n'englobe pas les bases nucléaires soviétiques de la péninsule de Kola.

Cette doctrine officielle du bon voisinage et de l'amitié finno-soviétiques masque mal pourtant les sentiments de la grande majorité des Finlandais à l'égard de l'U.R.S.S., même s'il s'agit là d'un sujet dont on ne parle qu'avec réticence. Ces sentiments peuvent aller du respect pour une grande puissance, voisine d'un pays ennemi traditionnel, intérêts économiques pour le puissant qui fournit à la Finlande les deux tiers de son pétrole et qui lui achète 20 % de ses exportations), mais ils n'ont le plus souvent rien à voir avec l'amitié ou tout ce que nous donnons à ce mot. A cela s'ajoute un anti-communisme fort développé pour la sombre réalité soviétique, inconnue et incernable depuis longtemps à quoi s'en tenir. A tous les points de vue, le problème soviétique ne paraît relever, par excellence, du national, que du gouvernement et des hommes politiques. Un domaine « réservé » par excellence.

Quelques chiffres démontrent éloquemment cette étonnante schizophrénie de l'amitié officielle et du désintérêt. A contre-courant par le refus général des Finlandais d'apprendre le russe, en dépit malgré les facilités créés par le développement des échanges commerciaux.

Le poids de l'histoire

Il avait été un temps où le russe était la première langue officielle à la fin du siècle dernier, alors que le pays était le grand duché de Finlande de l'empire tsariste. Les statistiques sont éloquentes : aujourd'hui, 92 % des élèves du cycle scolaire commun étudient l'anglais en première langue, 10 % le suédois (mais cela s'explique par la présence d'une forte minorité parlant le suédois), un peu plus de 1 % l'allemand. Viennent ensuite le français et, enfin, le russe.

Le désintérêt pour le russe n'épargne même pas les communistes (près de 20 % de l'électorat) et même la fraction minoritaire du parti comme sous le nom de « stalinienne », et qui prône un alignement total sur l'U.R.S.S. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la plupart des animateurs de la société Finlande-U.R.S.S. ne soient eux-mêmes capables que de prononcer quelques mots en russe. L'association, qui compte une centaine de milliers de membres (« *tous ceux qui veulent faire carrière en font partie, à quelque formation qu'ils appartiennent* », affirme un officiel), gère très bureaucratiquement le rituel de l'amitié : jumelages et échanges de délégations en tous genres, importations de spectacles folkloriques, etc., etc.

Les autorités soviétiques, de leur côté, paraissent vouloir éviter que cette amitié entre les peuples ne contamine trop les individus : les contacts personnels ne sont guère encouragés. Le tourisme soviétique en Finlande relève comme ailleurs uniquement du tourisme de groupe : trente mille Soviétiques sont venus en 1977 en Finlande, alors que deux cent trente-cinq mille Finlandais visitaient l'U.R.S.S. la même année. Moscou ne paraît d'ailleurs pas favorable au développement d'une coopération culturelle trop étroite : les échanges d'étudiants et de chercheurs ne concernent que quelques centaines de personnes par an.

Symbole de ce désintérêt presque réciproque : l'immense centre culturel que l'U.R.S.S. vient d'ouvrir dans une école désaffectée d'Helsinki et qui, pour l'ouverture de sa saison d'automne, proposait aux Finlandais une grande exposition sur... l'industrie de la pâte à papier en Union soviétique. Faut-il préciser que les salles en étaient à peu près désertes ?

JACQUES AMALRIC.

Rauma-Repola est une entreprise industrielle finlandaise aux activités diverses dont on peut voir le nom dans le monde entier.

Vous pouvez trouver Rauma-Repola en France. Par exemple la plus grande partie de la machinerie et des dispositifs de la Cellulose de Rhône – l'une des plus grandes usines de cellulose de France – ont été livrés par Rauma-Repola.

Un grand nombre des journaux les plus connus du monde, en France comme aux *Etats-Unis*, en Grande-Bretagne, en Australie, sont imprimés sur du papier fabriqué en Finlande par Rauma-Repola. Tous les jours paraissent dans le monde entier des centaines de journaux dont le papier vient de Rauma-Repola.

Rauma-Repola est également le plus grand producteur de bois de scié d'Europe. La société fabrique des contreplaqués et des maisons entières qu'elle livre dans le monde entier: en Argentine, au Japon, en Irak et au Nigéria.

Mais la transformation du bois mécanique et chimique ne constitue qu'une part des diverses activités de Rauma-Repola. La société possède des chantiers navals et des ateliers de construction mécanique. Rauma-Repola livre des pétroliers, des navires ro-ro et des bateaux spéciaux sur toutes les mers du monde. Ses ateliers de construction livrent des ensembles industriels et des équipements complets – par exemple à la fonderie de cuivre d'Onsan en Corée du Sud et au centre de traitement du bois géant d'Ust-Ilimsk en Sibérie, ainsi que plus d'une dizaine de plates-formes de forage pétrolier en mer du Nord.

Rauma-Repola est l'une des plus grandes entreprises industrielles privées de Finlande. Et plus de 80% des produits vendus par la société sont exportés. Rauma-Repola emploie 17.000 ouvriers qualifiés en Finlande. La société possède 7 ateliers de construction, 3 chantiers navals, 10 scieries, 2 usines de contreplaqué, 2 fabriques de maisons, 4 usines de menuiserie usine à papier fabrique de pâte à papier et une carrière.

Rauma-Repola est connue dans le monde entier, partout où l'on a besoin de compétence et de savoir-faire véritables, de technologie moderne et d'aptitude à résoudre des problèmes dans des conditions exceptionnelles.

RAUMA-REPOLA

Siège social:
Snellmaninkatu 13, SF-00170 Helsinki 17.
Tél.: 0-177 100, télex 124514 rrhki sf

KONÉ

DEPLACE
PERSONNES ET MARCHANDISES
HORIZONTALEMENT ET VERTICALEMENT
DANS LE MONDE ENTIER

Ascenseurs ■ Escaliers mécaniques
■ Systèmes d'entreposage
Palans électriques ● Ponts roulants
Grues de ports et de chantiers navals
■ Systèmes de convoyeurs
Systèmes de manutention de la marchandise en vrac
● Systèmes de manutention de bois

Installations de concassage
● Installations de traitement de minerai
■ Brise-roche hydrauliques

KONÉ CORPORATION
SF-00331 HELSINKI 33
FINLANDE

SOCIETE FRANÇAISE
DES ASCENSEURS KONÉ
TOUR GAN, CEDEX 13
F-92082 PARIS LA DEFENSE
TELEX 630139 TEL. 776 4421

هكذا من الأصل

ASIE

Afghanistan

D'importants mouvements de troupes auraient lieu à Kaboul

Le gouvernement afghan a suspendu [illegible] sur [illegible] lignes aériennes [illegible] en raison de l'accroissement des activités de la résistance, a indiqué, jeudi 29 mai, l'agence d'information indienne P.T.I., citant des sources dignes [illegible] foi. L'agence précise cependant que [illegible] troupes soviétiques *« contrôlent totalement »* [illegible] principaux aéroports ; un voyageur arrivé à New-Delhi [illegible] qu'il a [illegible] une activité inhabituelle à l'aéroport de Kaboul, ainsi que d'importants mouvements de [illegible] la capitale.

Des enseignants ont, d'autre part, été expulsés de leurs établissements [illegible] d'enseignement supérieur pour ne pas être parvenus à prévenir le [illegible] mouvement de protestation contre la présence soviétique, qui avait déclenché [illegible] reprises, récemment. Le régime de M. Karmal a procédé à l'arrestation d'un [illegible] indéterminé d'écoliers de huit à dix ans qui auraient été impliqués dans [illegible] manifestations, a indiqué le 29 mai, le porte-parole du département d'Etat, M. Thomas [illegible].

Radio-Kaboul a, d'autre part, annoncé que l'Afghanistan et l'U.R.S.S. avaient signé [illegible] à la capitale afghane un accord [illegible] d'élargir la route reliant les deux pays par le tunnel de Salang. La radio, captée à New-Delhi, n'a pas précisé à quelle date cet accord avait été signé. Depuis l'entrée des forces soviétiques, cette route a été la principale utilisée par l'U.R.S.S. pour acheminer vers l'intérieur du pays équipements militaires et produits pétroliers.

De [illegible] violents combats ont éclaté dans la province du Kounar, à l'est de l'Afghanistan, où des hélicoptères et des bombardiers pilonnent des positions défendues par des maquisards dans la vallée du Pech. Selon le haut commissariat aux réfugiés mille familles sont entrées au Pakistan ces quatre derniers jours.

Enfin, selon le *New York Times*, les tentatives pour constituer le front le plus large des groupes de résistants, [illegible] sous les auspices du conseil des tribus, en vue de préparer le terrain à la formation d'un gouvernement en exil ont échoué, à Peshawar.

■ RECTIFICATIF. — La note de renvoi figurant au bas de la déclaration de M. [illegible] sur l'Afghanistan dans *le Monde* du 30 mai contenait une erreur. Il fallait lire : S.O.S. Organisation résistance afghane. Dons à faire parvenir à Amis de l'Afghanistan, B.P. [illegible], 75886 Paris [illegible] 18.

Chine

Au Tibet

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE A ÉTÉ DESTITUÉ

Pékin *(A.F.P.)*. — M. Ren Rong, qui était depuis 1971 premier secrétaire du comité régional du parti communiste au Tibet, vient de perdre son poste. Son successeur, dont la nomination par intérim a été annoncée par Chine Nouvelle, est M. Yin Fatang. De formation militaire, celui-ci a participé à la libération du Tibet en 1950 et à la répression de la rébellion dans cette région en 1959. Il a servi plus récemment dans des unités de l'armée basées dans les provinces du Fujian et du Shandong.

M. Ren Rong était l'un des rares chefs régionaux du parti qui avaient conservé leurs postes depuis la mort de Mao Zedong et la chute de la « bande des quatre ». Il semble que sa destitution ait été décidée à la fois en raison de ses responsabilités dans les excès « gauchistes » commis au Tibet à la suite de la révolution culturelle et des difficultés qu'a rencontrées sous sa direction la mise en œuvre d'une nouvelle politique dans la région.

Une circulaire du comité central du P.C., diffusée il y a quelques jours, souligne la nécessité de *« tenir compte des conditions réelles du Tibet »* et d'obtenir *« l'accord des [illegible]* pour les [illegible] prises par les autorités régionales.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le groupe africain de l'ONU demande une réunion urgente du Conseil de sécurité

Le groupe africain des [illegible] a demandé, jeudi 29 mai, une réunion urgente du Conseil de [illegible] pour examiner la situation en République sud-africaine à la suite des troubles qui y ont [illegible] ces derniers jours (*le Monde* du 30 mai). De leur côté, les Etats-Unis, manifestant leur *« préoccupation croissante »*, ont fait savoir que « les mesures *répressives prises par le gouvernement sud-africain marquaient un retour en arrière dans le dialogue entre la minorité blanche et les majorités noire, asiatique et métisse* ». A Genève, le Conseil mondial des Eglises a « *déploré le durcissement de la répression* » face « aux *protestations pacifiques contre l'injustice* ».

La police sud-africaine a [illegible] le feu, jeudi, près du Cap, sur des manifestants anti-apartheid, blessant un jeune métis. La veille, deux lycéens métis avaient été tués. Des renforts de police ont été déployés dans le secteur, où le Comité du 81, qui coordonne le mouvement de protestation au Cap, a appelé les étudiants « à *éviter toute confrontation directe avec la police* ». Le boycottage [illegible] se poursuit cependant dans quarante-[illegible] établissements scolaires et, à Johannesburg, une [illegible] multiraciale a participé jeudi à un meeting [illegible] le [illegible] d'une [illegible] en faveur de M. Mandela, le dirigeant nationaliste noir emprisonné à vie [illegible] le pénitencier de Robben-Island.

Mille deux cents arrestations

Depuis le début de la grève des cours, lancée il y a six semaines pour protester contre la discrimination [illegible] dans l'enseignement, cinq [illegible] ont trouvé la mort, et, selon un quotidien de Johannesburg, la police a procédé à [illegible] arrestations.

Enfin, deux conflits [illegible] se sont *durcis* ces [illegible] *jours*. A Durban, six mille ouvriers noirs du [illegible] textile [illegible] ont été licenciés pour avoir entrepris, la [illegible] dernière, une grève de la faim afin d'obtenir des augmentations de salaire. Au Cap, les communautés métisse et noire ont amorcé [illegible] de boycottage des achats [illegible] à la suite du licenciement de plusieurs centaines d'employés [illegible] abattoirs et chambres froides qui avaient déclenché une grève afin d'obtenir la [illegible] de leur syndicat par leurs employeurs. — *(A.F.P., Reuter.)*

Libéria

● LE GOUVERNEMENT DE MONROVIA, [illegible] proteste contre l'exclusion du président libérien de la réunion de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (*le Monde* du 30 mai), a décidé de rappeler ses ambassadeurs en Côte-d'Ivoire, au Sierra-Leone et au Nigéria, a annoncé, vendredi 30 mai, Radio-Monrovia. D'autre part, le procès de quatre-vingts partisans de l'ancien président William Tolbert, tué le 12 avril, a été suspendu [illegible] « *mesures administratives* », a annoncé le président du tribunal militaire libérien. — *(Reuter.)*.

Ouganda

■ L'ANCIEN PRESIDENT OBOTE a regagné Kampala jeudi 29 mai, où il a été accueilli par M. Muwanga, président de la commission militaire qui a renversé, voilà [illegible] semaines, le président Binaisa, ainsi que par les généraux Ojok et [illegible]. « *C'est un grand jour pour l'Ouganda* », a déclaré M. Muwanga. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place autour l'aéroport international d'Entebbe et de la capitale de l'Ouganda. Obote avait pris le pouvoir en 1971 par M. Idi Amin Dada, M. Binaisa avait regagné [illegible] de l'Ouganda mardi. — *(Reuter.)*

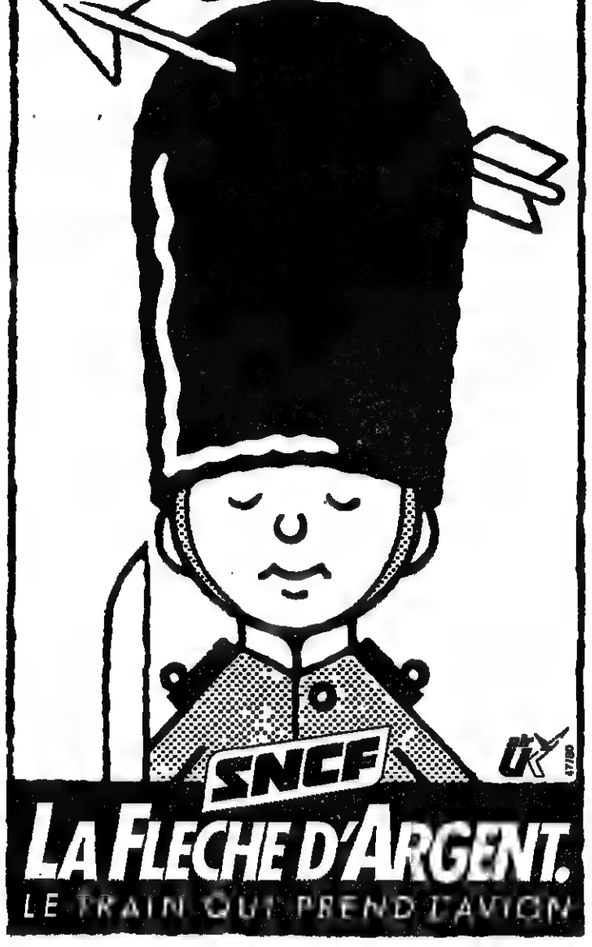

DIPLOMATIE

SELON LE COMMUNIQUÉ COMMUN PUBLIÉ A TOKYO

La visite de M. Hua Guofeng a jeté les fondements de l'amitié sino-nippone pour le XXIe siècle

M. Hua Guofeng, premier ministre chinois, a quitté Tokyo [illegible] 30 mai pour Nagoya, [illegible] Japon, à l'issue de la partie officielle de sa visite dans ce pays. Après Nagoya, il [illegible] visiter [illegible] de voitures appartenant à la [illegible] Toyota, M. Hua Guofeng [illegible] se rendre à Kyoto, l'ancienne capitale impériale, à [illegible] et à Osaka, d'où il repartira pour la Chine.

Le communiqué commun publié jeudi à Tokyo indique que le séjour du chef du gouvernement chinois avait pour les deux pays *« le fondement d'une relation de coopération à caractère pour le vingt et unième siècle »*. M. Hua Guofeng est le premier dirigeant [illegible] de la Chine à s'être rendu officiellement au Japon depuis que [illegible] entretiennent [illegible]. Il a été reçu en audience par l'*empereur* Hiro Hito et a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Ohira.

Le chef du P.C. chinois a profité [illegible] conversations pour [illegible] ses interlocuteurs sur divers sujets d'actualité. Il [illegible] convaincu que le Canada du Nord ne profiterait [illegible] pour lancer [illegible] attaque [illegible] pays — tout en condamnant violemment la manière dont [illegible] a réprimé l'insurrection *« par des moyens militaires »*. Il a [illegible] clairement [illegible] que la Chine ne voyait pas d'inconvénient à ce que Tokyo [illegible] *« C'est naturel »*, a-t-il indiqué, tout en précisant que la Chine ne voulait pas *« mêler aux affaires intérieures du Japon »*.

Dans une allocution télévisée, M. Hua Guofeng a déclaré que, pour faire face à la *« dangereuse »* expansion militaire de l'Union soviétique et du Vietnam, la Chine, le Japon, les Etats-Unis et [illegible] *pacifiques d'Asie « doivent renforcer leur coopération »*. Evoquant le [illegible] récent par [illegible] intercontinentaux, il a précisé que [illegible] *« briser le monopole nucléaire exercé par les superpuissances et à faire face à l'hégémonisme »*.

Au cours de leurs entretiens, MM. Hua Guofeng et Ohira ont décidé de poursuivre leur coopération économique *« sur une base d'égalité et de réciprocité »*. Afin d'augmenter les échanges bilatéraux, qui doivent atteindre 8 milliards de dollars en 1985, les Japonais vont [illegible] rechercher sur le territoire chinois de nouveaux gisements de pétrole, dans le Bohai, et de charbon, dans le Shanxi. Un accord de coopération technologique et scientifique a été signé.

A Moscou, l'agence Tass a une nouvelle fois critiqué le voyage de M. Hua Guofeng au Japon, qui, selon elle, a été *« marqué par des attaques contre l'U.R.S.S. »*. Pour Tass, *« l'un des buts principaux de la visite était de renforcer les tendances antisoviétiques dans la politique de Tokyo et d'entraîner le Japon dans un bloc antisoviétique, que la Chine tente de créer depuis longtemps »*. L'agence souligne en outre la [illegible] de M. Hua Guofeng au Japon et de M. Deng Biao, vice-premier ministre, spécialiste des questions militaires, aux [illegible].

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE REÇU A L'ELYSÉE

De passage à Paris, jeudi 29 mai, M. [illegible] Chatti, secrétaire général de la Conférence islamique, a eu un entretien avec le président Giscard d'Estaing. *« Nous voulons associer l'Europe au règlement des problèmes internationaux, notamment ceux de l'Afghanistan »*, a-t-il déclaré à la sortie de l'Elysée.

Il a indiqué qu'il avait exposé au chef de l'Etat les résultats de la conférence islamique. *« La position de la France et pour les pays islamiques d'une très grande importance, d'abord parce qu'elle a toujours été constructive et appréciée par les pays musulmans, [illegible] que la France joue un rôle important dans l'Europe du Neuf. »*

M. Chatti s'est, d'autre part, montré *« optimiste »* sur les possibilités du comité *ad hoc* constitué à l'issue de la conférence islamique pour tenter de trouver, en relation avec Moscou, une solution au problème afghan. *« La mission de ce comité est très difficile, mais il n'est pas impossible »*, a-t-il ajouté. *L'U.R.S.S. [illegible] débarrasser de ce problème et doit tenir compte de l'opinion de quarante et un pays musulmans. »*

FÊTE DES MÈRES
CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES
françaises - [illegible]
ÉLECTRO-MÉNAGER
[illegible] - [illegible]
[illegible] - COUTELLERIE
CADEAUX - GADGETS UTILES
DIDIER-NEVEUR
39, rue Marbeuf - [illegible] BAL. 61-70
[illegible] rue de la Paix, PARIS-6e - [illegible]
Ouvert du lundi au samedi, 9 [illegible] h.

A L'ISSUE D'ENTRETIENS AVEC M. GENG BIAO

Le Pentagone autorise la vente à la Chine d'équipements paramilitaires

De notre correspondante

Washington. — Le vice-premier ministre chinois, M. Geng Biao, qui est aussi secrétaire général de la commission militaire du P.C.C., a terminé, le jeudi 29 mai, une visite de cinq jours à Washington, au cours de laquelle il a rencontré le président Carter et son conseiller pour la sécurité, M. Brzezinski. Il a également déjeuné avec le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, et s'est surtout entretenu, à plusieurs reprises, avec le secrétaire à la défense, M. Harold Brown.

Jeudi, le Pentagone a publié un communiqué annonçant que les autorités américaines avaient donné le feu vert pour vendre à la Chine un certain nombre d'équipements paramilitaires, tels que hélicoptères, radars, matériel de télécommunication, véhicules de transport et camions.

M. Harold Brown a tenu à préciser que ces décisions n'impliquaient en aucune façon l'établissement d'une *« véritable alliance »* avec Pékin, mais l'instauration d'un nouveau type de relations entre les deux pays.

Il faut entendre, dans les milieux officiels, que la visite de M. Geng Biao est la conséquence directe de la normalisation qui s'est instituée entre l'Union soviétique d'une part, la Chine et les Etats-Unis de l'autre. Tout souligne cependant que les nouvelles relations qui se sont instaurées entre Washington et Pékin ne doivent pas inquiéter l'Union soviétique, mais lui faire comprendre que tout acte de provocation à l'égard des Etats-Unis ne pourra que compromettre les liens entre les deux pays.

Lorsque des relations diplomatiques complètes avaient été rétablies en décembre 1978 avec la Chine, l'administration Carter avait déclaré qu'elle maintiendrait une politique équilibrée à l'égard de Moscou et de Pékin, mais depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, les dirigeants américains se sont montrés moins réservés à l'égard des Chinois, tout en refusant de *« jouer à fond la carte de Pékin »* comme le suggèrent certains *« faucons »* de l'administration et du Congrès.

C'est dans cette perspective que le Pentagone a souligné qu'il n'était pas question de vendre à Pékin des armes proprement dites et qu'une bonne partie du matériel qui sera cédé aux Chinois peut avoir des utilisations civiles (1).

Une mission d'études de la sous-commission de la chambre des représentants pour l'Asie et le Pacifique vient, d'ailleurs, de publier un rapport dans lequel elle se déclare opposée non seulement à la vente d'armes à la Chine, mais aussi de tout équipement pouvant servir à des fins militaires. Au département d'Etat — dont le chef précédent, M. Cyrus Vance, était lui aussi très réservé sur la vente d'armements à la Chine, — on s'abstient de tout commentaire sur l'accord conclu par le département de la défense. Mais on souligne que M. Geng Biao et M. Harold Brown ont manifesté *« des préoccupations concernant un certain nombre de problèmes, notamment les activités soviétiques en Afghanistan et l'équilibre des forces dans le Nord Ouest Pacifique »*. A propos de la situation en Corée, le vice-premier ministre chinois a estimé qu'il est très important que les Nord-Coréens tentent de profiter de l'instabilité qui règne de la péninsule. C'est aussi le sentiment qu'on a à Washington.

M. Geng Biao devait quitter Washington vendredi pour aller visiter des usines d'armement et des bases militaires en Californie et à Hawaï, avant il regagnera son pays.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Selon plusieurs dépêches d'agences, M. Geng Biao a cependant indiqué que la Chine pourrait ultérieurement [illegible] des armes aux Etats-Unis. Il a en effet déclaré que telle possibilité *« pourrait se présenter à l'avenir »*.

DANS L'OCÉAN INDIEN

Les États-Unis renforcent leur présence militaire à Diego-Garcia

Les sept [illegible] américains spécialement équipés [illegible] matériel militaire arriveront à l'île de Diego-Garcia, en juillet prochain, a annoncé, jeudi 29 mai à Londres, un porte-parole du Foreign Office.

L'envoi de ces unités dans la base aéronavale britannique de l'océan Indien fait partie d'un programme à long terme entrepris par Washington en vue de renforcer la présence militaire américaine dans l'océan Indien.

La présence [illegible], qui feront par rotation des séjours prolongés à Diego-Garcia, a pour principal objectif de permettre un déploiement rapide d'[illegible] aéroportées américaines dans [illegible] partie du monde. L'équipement militaire, exclusivement américain, sera maintenu [illegible] unités. Le porte-parole [illegible] refuse à confirmer les informations selon lesquelles les Etats-Unis envisageraient à bord de ces navires plusieurs chars et un important matériel électronique sophistiqué pour la surveillance aérienne et sous-marine de la région.

Selon une autre source britannique, *« au cours des cinq derniers mois, le personnel militaire, technique et de soutien de Diego-Garcia a doublé pour atteindre quatre à cinq mille personnes »*. Les [illegible] *surveillance aérienne, ravitaillement des bâtiments navales, stockage, réparations et [illegible] maintenance ont été rapidement agrandies, et l'activité dans l'île est actuellement très intense »*.

L'île de Diego-Garcia a été détachée en [illegible] du territoire de l'île Maurice par le gouvernement travailliste de l'époque, qui en avait fait [illegible] nouvelle colonie : *« les territoires britanniques de l'océan Indien »*. Des [illegible] Londres et Washington en 1976 autorisant la présence militaire américaine dans l'île.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères d'Oman, M. Abdul Moneim Al Zawani, qui s'est entretenu récemment avec son collègue britannique, lord Carrington, a indiqué [illegible] qu'un accord de coopération avait été paraphé entre [illegible] les Etats-Unis, accordant des facilités militaires aux forces américaines.

Enfin, les Américains et les Australiens discutent [illegible] construire une base navale et aérienne près de Perth, sur la côte ouest de l'Australie. Cette base serait suffisamment importante pour accueillir des porte-avions, [illegible] des avions à long rayon d'action d'une portée pratiquement égale l'océan Indien. Ces [illegible] indiquent cependant que la réalisation de ce projet stratégique sera lointaine. — *(A.F.P., A.P.)*

LA SESSION DE L'U.E.O.

Une suggestion allemande sur les restrictions de l'armement de la R.F.A.

La session de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, qui siégera à Paris à partir du 2 juin, marquera-t-elle un regain d'intérêt pour la défense européenne ?

En tout cas, sans doute à cause de l'aggravation de la [illegible] et des [illegible] des Etats-Unis, plusieurs prises de position [illegible] soulignent que cette organisation européenne était la seule compétente pour les questions de défense et de sécurité. Le [illegible] des ministres de l'U.E.O., qui siège depuis 1954 dans l'indifférence totale, l'a rappelé le 25 octobre à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire (le traité date du 23 octobre). Les ministres des affaires étrangères luxembourgeois aussi, le 14 mai, au cours d'une [illegible] à huis clos entre le conseil et les parlementaires de l'organisation, [illegible] d'avoir utilisé [illegible] de 1954, a été M. Thorn, des occasions ont été perdues. Mais il faut les retrouver, a-t-il ajouté en substance : [illegible] le traité et l'Europe [illegible] assurer sa défense et sa sécurité, ou chacun s'occupera de sa sécurité à sa manière et la Communauté européenne disparaîtra.

Il [illegible] cependant les propositions faites à Bonn, le 25 avril, par M. von Hassel, ancien ministre (C.D.U.) de la défense de la R.F.A. et actuellement président de l'assemblée de l'U.E.O., qui constituent le plus [illegible] M. von Hassel a proposé la constitution d'un groupe de travail pour étudier la suppression des limitations imposées à la R.F.A. en matière d'armements classiques par le traité de 1954. Ces restrictions *sont probablement* la principale [illegible] allemandes à toute coopération dans le cadre de l'U.E.O. [illegible] une impuissance. [illegible] une grande portée militaire puisque le conseil de l'U.E.O. [illegible] a levées [illegible] par [illegible] veut le traité, chaque fois que le gouvernement de Bonn l'a demandé. Mais, outre leur caractère politiquement humiliant, [illegible] trictions favorisent les concurrents de la R.F.A. [illegible] extérieurs. M. von Hassel a cependant souligné qu'en cas d'état de crise l'interdiction faite à la R.F.A. de fabriquer des armes dites A.B.C. (atomiques, bactériologiques et chimiques) devrait être maintenue. [illegible] signant [illegible] Moscou, le gouvernement de Bonn a d'ailleurs [illegible] l'armement atomique.

M. von [illegible] a, d'[illegible] part, souligné que [illegible] membres de la Communauté européenne adhérent à l'U.E.O. et que le Parlement européen (celui des [illegible] observateurs à son assemblée. — M. D.

Le cavalier, sa route et sa monture

(Suite de la première page.)

L'[illegible] avec l'Allemagne [illegible] une assurance pour l'Europe, qui [illegible] se renforcer par l'association [illegible] qui la constituent. L'accord [illegible] l'Union soviétique [illegible] capitale pour la sécurité de l'Europe [illegible] le monde pour [illegible] breuses années [illegible] par le maintien [illegible] qu'elles résultent de la fin des opérations militaires en [illegible]. Aucune modification ne peut être envisagée qu'avec l'accord de tous les [illegible] intéressés à l'Est [illegible] à l'Ouest.

[illegible] si la France est faible, rien ne lui sera donné. L'alliance américaine se [illegible] en [illegible] l'armée française est à la disposition d'un commandement étranger dont la stratégie n'est pas celle de la France. L'Europe se transforme en un piège supranational où les intérêts de la France sont piétinés et le démembrement de la nation encouragé. La détente peut aboutir à une finlandisation. Bref, il n'y a pas de notre temps un « truc » qui permette d'atteindre sans efforts l'objectif Paix. La paix dans la liberté, la seule qui compte.

Nous vivons dans un monde dont la loi est la compétition sous toutes ses formes : économique, idéologique, militaire — sans oublier la compétition démographique, qui rend irréversibles certaines évolutions. Seul un équilibre des forces peut éviter l'affrontement. L'intérêt de la France est de participer à cet équilibre. Elle doit y participer, certes, librement, mais dans le temps que nous vivons en prenant conscience que la situation n'est plus ce qu'elle était il y a vingt ans. Le poids de l'Occident a diminué dans les affaires du monde et notre devoir est d'arrêter cette dégradation. Il ne s'agit, certes, ni d'intégration atlantique, ni de supranationalité européenne, car ces orientations ont fait la preuve, souvent il était facile de le prévoir, qu'elles étaient néfastes pour la capacité occidentale. Mais en effet, sous un dissimulé le fait essentiel qui est la responsabilité, donc la souveraineté des nations en charge de l'Occident, dont nous-mêmes. S'il fut un temps où la suprématie occidentale était indiscutée et où les [illegible] paraissaient sans graves conséquences, ce temps n'est plus. Désormais, il faut éviter soigneusement les erreurs dans les relations des Etats occidentaux. Un trop grand déséquilibre des forces éterait gravement les fondements de notre sécurité. Tantôt la considération de soi-même oblige à une action solitaire, tantôt la même considération conduit à placer son indépendance au service de la solidarité. Se tromper de circonstances est de grave que cela peut altérer la politique même de l'indépendance. C'est la faute qui vient d'être commise.

En outre, pour faire cavalier seul et suivre la bonne route avec notre monture. Il faut une bonne monture.

Or la monture française s'essouffle. Les dernières années ne l'ont pas réconfortée et les dirigeants des affaires, au moment même où ils parlent de notre indépendance nécessaire, s'efflochent les conditions de notre indépendance. C'est là qu'il faut agir en priorité. Le tableau de bord de la France est au rouge.

Regardons les principaux clignotants économiques — ils sont négatifs : prix, chômage, déficits du budget et de la balance du commerce, épargne, montant des emprunts d'Etat. Les points positifs : la baisse du franc et la légère reprise des investissements sont fragiles.

Regardons les clignotants politique et militaire. Ils devraient également créer des soucis : montée de la violence, complicité de la supranationalité et des séparatistes contre l'Etat républicain, retards et insuffisances de la modernisation de notre dissuasion nucléaire.

Il faut dire du clignotant démographique ! Les perspectives de la natalité sont angoissantes quand l'on entend un nouveau de nos apôtres nous expliquer que la disparition de l'élan vital français n'a pas l'importance qu'on lui attache, alors qu'avec la décadence suicidaire de la patrie française [illegible] nos libertés !

L'état du monde, parce que qui concerne l'extérieur, et l'électoralisme pour ce qui concerne l'intérieur, n'expliquent pas tout — tant s'en faut ! Derrière la façade institutionnelle qui donne une apparente bonne figure à la République recommence une dégradation de nos affaires qui altère la capacité de la France. Et l'étranger ne s'y trompe pas.

De quelque côté que l'on observe notre vie politique on aboutit à la même conclusion — l'urgence du redressement national, grâce auquel, sur la bonne route, tandis que d'autres, tandis seuls, nous pourrons chevaucher notre [illegible].

MICHEL [illegible].

A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jean François-Poncet : dialoguer n'est pas concéder

« Dialoguer n'est pas concéder », a déclaré, jeudi 29 mai, M. François-Poncet, [illegible] des affaires étrangères, à propos des entretiens Giscard d'Estaing - Brejnev, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

D'après le communiqué de la commission, le ministre, tout en répétant que l'intervention soviétique en Afghanistan est *« inacceptable »*, a ajouté qu'une *« solution politique s'impose »*.

Le communiqué poursuit : *« M. François-Poncet a souligné le caractère national et populaire de la résistance afghane. Dans son entretien avec M. Brejnev, le président de la République a rappelé sur la nécessité de s'engager sur la voie d'un véritable règlement politique, passant par le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et permettant au peuple afghan de déterminer librement son destin. »*

Dans le débat qui a suivi, M. Chandernagor (P.S.) *« a observé que l'attitude de la France était perçue à l'étranger comme étant contradictoire : nos positions fermes n'étant pas accompagnées du même comportement. Considérant que dans cette situation internationale grave l'essentiel relevait des rapports de force, il a souligné l'importance de la nécessaire cohésion entre les pays européens »*.

M. Ehrmann (appar. U.D.F.) *« a fait part du sentiment de trouble ressenti par l'opinion publique à l'égard de la rencontre de Varsovie »*.

M. Kaspereit (R.P.R.) *« persiste à ne pas comprendre les raisons qui ont amené le président de la République à se rendre à Varsovie dans les conditions de secret qui ont présidé à cette rencontre »*. Il *« a souhaité des explications claires »*.

M. Baumel (R.P.R.) *« a bien voir ce que rapportait cette rencontre à l'Union soviétique mais a pas voir ce qu'elle pouvait rapporter à la France »*.

M. Sudreau (non inscrit, U.D.F.) a exprimé *« le regret que l'action du président de la République ne soit pas mieux comprise, s'agissant d'essayer d'obtenir un changement de politique de la part de l'Union soviétique »*.

M. [illegible] (P.C.), a souligné que *« la France prenait des initiatives concrètes pour progresser sur la voie de la paix »*.

Avant de se rendre à Washington

LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE SE PRONONCE EN FAVEUR D'UNE INITIATIVE EUROPÉENNE AU PROCHE-ORIENT

Le roi Hussein de Jordanie fera une visite officielle aux Etats-Unis les 17 et 18 juin prochain. Il aura, à cette occasion, sa première rencontre avec le président Carter depuis [illegible] ans et demi. Les deux hommes se sont vus pour la dernière fois en janvier 1978. Depuis, Washington et Amman ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le Proche-Orient, en divergent notamment sur l'initiative de paix du président Sadate et les accords de Camp David qui l'ont suivie.

Dans une interview que publie cette semaine à Londres le quotidien en langue arabe *Al Majallah*, le souverain jordanien a réaffirmé son point de vue en soulignant que *« le raisonnement entamé à Camp David est erroné »*.

« La seule chance d'une paix honorable et juste (au Proche-Orient), a-t-il ajouté, *réside dans l'envoi d'une délégation arabe unifiée à Genève, pour des négociations, alors que l'approche de Camp David a visé à isoler l'Egypte des restes du monde arabe afin de les affaiblir tous les deux. »*

La Jordanie, poursuit le roi Hussein, ne jouera aucun rôle dans un accord de paix que lorsque Israël *« reconnaîtra clairement la position de notre pays, qui est la même depuis 1967 : la Jordanie ne cédera rien sur les territoires arabes, ni sur les droits des Palestiniens »*. *« Tous les efforts de la Jordanie tendent à restituer les territoires* (occupés) *au peuple palestinien, et non pas à la souveraineté jordanienne, [illegible] avant 1967 »*, ajoute le souverain.

Il estime, par ailleurs, que l'initiative européenne pourra résoudre le problème du Proche-Orient si elle ne s'écarte pas dans la ligne des accords de Camp David, et qu'elle envisage un retour dans un *« cadre plus adéquat »*, celui des Nations unies. — *(Reuter, A.F.P.)*

DIAMANT
Quand la parure devient placement
LES SOLITAIRES

Solitaire blanc extra 1 carat : 43 000 F
Solitaire blanc [illegible] 0,75 [illegible] 16 700 F
[illegible] blanc extra 0,50 [illegible] : 12 000 F
Solitaire blanc extra 0,25 carat : 4 500 F
Les prix indiqués [illegible] monture et taxe comprises.
[illegible] personnalisé sur [illegible].
MP
Joaillier-conseil
8, pl. de la Madeleine - [illegible] rue de [illegible] - 138, rue La Fayette
Tél. : 260.31.44
Les bijoux ne sont pas représentés à grandeur réelle mais proportionnelle.
PUBLIVIT

PROCHE-ORIENT

Egypte

LE PRÉSIDENT ÉTAIT « MÉCONTENT »

Le [illegible] (A.F.P.). — Le président [illegible] a renoncé, jeudi 29 mai, à prononcer un discours [illegible] devant [illegible] professeurs [illegible] droit à l'occasion du centenaire de la faculté de droit de l'université du Caire, alimentant ainsi une série de rumeurs sur son état de santé.

En fait, [illegible] que l'a [illegible] la [illegible] Fouad [illegible] dine, qui a représenté le raïs à la cérémonie, le président Sadate a boudé la réunion parce qu'il était « mécontent » du choix des juristes [illegible] honorés à cette occasion.

Le [illegible] des [illegible] égyptiens a vivement critiqué [illegible] de M. Sadate à l'égard d'Israël, ainsi que la politique intérieure présidentielle.

Liban

La communauté chiite s'oppose de plus en plus violemment à l'« implantation » palestinienne

Les violents affrontements qui avaient repris jeudi 29 mai dans la banlieue sud de Beyrouth entre les Palestiniens soutenus par les milices progressistes libanaises et les miliciens d'Amal, principale organisation politico-militaire des chiites, ont pris fin dans la [illegible] du même jour avec l'application d'un cessez-le-feu. Les deux journées d'affrontement auraient fait environ vingt-cinq tués.

« La dégradation des relations entre nous et les chiites est aujourd'hui notre principal problème », a déclaré un membre du comité exécutif de l'O.L.P., qui a ajouté : « Amal joue maintenant le rôle qu'ont joué les phalanges chrétiennes en 1975 et en 1976. »

De notre correspondant

Beyrouth. « *Implantation* » et chiisme sont aujourd'hui les maîtres mots de toute conversation politique à Beyrouth, ces deux notions étant d'ailleurs intimement imbriquées. Tout le monde rejette l'installation définitive des Palestiniens au Liban, à commencer par les intéressés eux-mêmes. Nul n'ignore, pour autant, que le pays [illegible] en mesure de se [illegible] des quatre ou cinq cent mille Palestiniens qui y vivent. Leur « *implantation* » est un fait cruel, mais apparemment inéluctable.

Il est clair, en effet, que la résistance palestinienne détient un pouvoir sur une parcelle du Liban ; un tiers environ du territoire incluant Beyrouth-Ouest, alors que les partis chrétiens n'en [illegible] que dix pour cent. *Mais ceux-ci sont maîtres chez eux*, alors que les Palestiniens partagent l'autorité avec la Syrie.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut être réaliste, force est de constater que M. Arafat n'a aucune raison de se démunir de tous ses atouts, même s'il proclame chaque jour son « *indéfectible attachement* » à la [illegible] du *Liban* ». La résistance palestinienne, qui n'a pas pu saisir l'occasion de la grande trêve de 1979 pour « *normaliser* » sa situation au Liban, est de plus en plus considérée par la population musulmane et, particulièrement par les chiites, comme une autorité intruse.

Achats de terrains

En effet, les [illegible] extérieurs d'« *implantation* » ne peuvent qu'exaspérer les Libanais. On voit de nouveau sur le front de mer, à Beyrouth-Ouest, des patrouilles palestiniennes qui scrutent le large et déclenchent un barrage d'artillerie aussi intense qu'inutile à chaque apparition de « *navire suspect* » à l'horizon. Elles contrôlent parfois les identités des Libanais, alors que depuis 1976 elles ne le faisaient plus, sauf aux abords des camps. Les survols de l'aviation israélienne sont accueillis par des tirs de D.C.A. Les règlements de comptes, politiques ou non, impliquent souvent des Palestiniens. Par ailleurs, des rumeurs font état de *transferts massifs* de terrains au Sud, par les Palestiniens, usant de prête-noms. En effet, dans les registres du cadastre, il n'y a trace que d'acquéreurs libanais car, légalement, il ne peut en être autrement. [illegible] l'opinion publique [illegible] peut-être à tort, que les Palestiniens « *achètent* » le sud.

La révolution iranienne a été un élément fondamental de l'émergence de la conscience communautaire chiite, mais il n'a pas été le seul. Les grossières maladresses de la résistance palestinienne à l'égard des chiites du Sud ont constitué des facteurs tout aussi déterminants. Paradoxalement la disparition de l'imam Moussa Sadr en août 1978, au lieu de disloquer la communauté l'a cimentée dans un refus de l'oppression qu'elle subissait traditionnellement.

Le groupe para-militaire *Amal* a servi de catalyseur au mécontentement chiite et les combattants de cette communauté se sont mis à déserter les partis du mouvement national pour le rallier. Soutenu par l'Iran, discrètement encouragé par les services de renseignements militaires libanais renaissants, *Amal* s'est rapidement « musclé » (il doit compter aujourd'hui trois à quatre mille hommes en armes) et surtout s'est acquis l'adhésion totale de la population chiite. L'organisation a grandement profité du conflit irano-irakien qui a *amené Téhéran à la soutenir* à fond contre les bassistes pro-irakiens de Beyrouth sans tenir compte du fait qu'au-delà de cette querelle, les chiites sont surtout les adversaires des Palestiniens alliés de Téhéran.

Pour la résistance palestinienne, le conflit avec le chiisme libanais comporte des conséquences graves. Un nouvel adversaire se dresse devant elle les armes à la main, directement motivé par la défense de sa terre. Il s'appuie sur un pays, l'Iran, à la pointe de la lutte contre Israël, et l'« impérialisme ».

En outre, les chiites se trouvent dans la partie du Sud du pays, dont les Palestiniens croyaient s'être fait un sanctuaire, et contrôlent pratiquement les deux accès principaux de Beyrouth-Ouest vers le sud (Chyrah et Ouzaï), que la résistance palestinienne considère comme des routes stratégiques pour elle.

Les partis chrétiens qui continuent à se battre entre eux (lundi encore, un affrontement Phalangé-Zghortiotes a fait six morts et quinze blessés) pavoisent. Les chiites sont devenus, à Beyrouth-Est, d'« *estimables citoyens* » dès le moment où, en conflit avec les Palestiniens, ils affaiblissent le sunnisme libanais. Beyrouth-Ouest, qui fut dominé par les sunnites, est aujourd'hui largement une « *demi-ville chiite* ». Il n'est toutefois pas possible d'exclure, à terme, un conflit entre les maronites et leurs « *alliés objectifs* » chiites.

Est-ce à dire que l'on soit à la veille de la troisième phase de la guerre du Liban ? « *Nous y sommes déjà* », nous dit un membre influent du Mouvement national, tout en précisant qu'il ne faut pas s'attendre à des hostilités générales comme par le passé et en ajoutant : « *Israël est en mesure d'exploiter la situation comme il l'entend.* »

LUCIEN GEORGE.

Iran

Le Parlement ne sera pas saisi avant le 20 juillet du problème des otages américains

TÉHÉRAN (*A.F.P.*). — M. Yadollah Sahabi, doyen et président temporaire du Parlement islamique iranien, a indiqué jeudi 29 mai que [illegible] ne pourrait [illegible] le 20 juillet de l'affaire [illegible] américains [illegible] le 4 novembre [illegible].

Il [illegible] a [illegible] « [illegible] une [illegible] » la tenue des [illegible] préliminaires du Majlis (Parlement), où il a annoncé que les députés iraniens devraient alors « *accomplir leur devoir* [illegible] *qui est de choisir le gouvernement* et [illegible] de [illegible] *confiance* ». Dans [illegible] alors, « une *proposition* de *ce gouvernement* », que l'Assemblée islamique [illegible] étudie « *différents problèmes, dont celui des* [illegible] », a précisé M. Sahabi.

L'ayatollah Khalkhali, le chef impitoyable de la lutte antidrogue, a été appelé à la rescousse pour [illegible] le problème de l'inflation en Iran.

Le « comité [illegible] commerçants » estime, jeudi, dans un communiqué [illegible] des [illegible] contre-révolutionnaires pratiquent la spéculation et propose que l'ayatollah Khalkhali, « *après avoir réglé le problème de la drogue, s'occupe de la lutte contre la spéculation et la corruption* ».

Cet appel est lancé alors que des bagarres ont éclaté à plusieurs reprises dans les bazars de [illegible] entre les *ménagères* et les commerçants accusés de vendre leurs produits à des prix exorbitants. Ainsi, dans un bazar situé au sud-ouest de Téhéran, les femmes en tchador se sont emparées de [illegible] Iran marchand de fruits et ont voulu solder toute la marchandise. Les commerçants ont réagi violemment en agressant les clientes à *coups de matraques et de couteaux*. Quatre personnes, grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital, a rapporté jeudi le quotidien *République islamique*.

Par ailleurs, le propriétaire d'une boutique « *très chic* » dans le nord de Téhéran a été condamné à trente coups de fouet pour avoir vendu une chemise au prix *de 9 950 rials (140 dollars)*, alors qu'elle ne valait pas plus de 1 700 rials [illegible] dollars), selon le quotidien [illegible].

● *Mme Nesha Mamod*, de nationalité française, employée au musée d'art [illegible] au Centre Beaubourg, en vacances en Iran, a été arrêtée, le 19 mai dernier, à Miandoab, au Kurdistan, par les gardiens de la révolution, alors qu'elle circulait en autocar. Mme Nesha Mamod a pu téléphoner le surlendemain à des amis à Téhéran, pour les informer de son arrestation et leur annoncer son prochain transfert à Téhéran.

LONDRES RÉDUIT ENCORE LA PORTÉE DE SES SANCTIONS

Londres (A.F.P.). — Les sanctions économiques prises par le [illegible] ment britannique à l'encontre de l'Iran entrent en application ce jeudi 30 mai, mais [illegible] plus [illegible] que prévu.

Les [illegible] du [illegible] interdisent la [illegible] de nouveaux [illegible] sauf pour certaines denrées alimentaires, les fournitures de médicaments et le pétrole, mais les entreprises [illegible] seront autorisées à renouveler ou à [illegible] de nouveaux [illegible] de ces nouveaux [illegible] les mêmes marchandises que les contrats précédents.

Un porte-parole du ministère du commerce et de l'[illegible] a cité en exemple la [illegible] britannique Talbot, dont les contrats pour la fourniture de [illegible] à l'Iran atteignent un volume de plus de 100 millions de livres (environ 1 milliard de francs), qui sera autorisée à renouveler ou à signer de nouveaux [illegible] pour la fourniture de pièces [illegible].

Ces mesures, [illegible] à la [illegible] par le gouvernement britannique le 20 mai, ne sont [illegible] au 1er novembre, [illegible] aux [illegible] appliquées par les autres membres de la C.E.E. (« le Monde » du 21 [illegible] mai).

M. LIONEL JOSPIN CONDUIRA UNE DÉLÉGATION DU P.S. A TÉHÉRAN

M. Lionel Jospin, [illegible] national du P.S., chargé des [illegible] internationales, doit [illegible] dimanche 1er juin à Téhéran, à la tête d'une délégation du parti socialiste au sein de laquelle figure notamment M. Didier Motchane. Les [illegible] se [illegible] ainsi à l'invitation [illegible] par M. Bani Sadr à différents partis de gauche européens et à plusieurs partis de pays [illegible] pour [illegible] sur le thème des rapports entre l'Iran et les Etats-Unis.

● [illegible] de Hébron, Cheikh Mohamed Ali Al Jaabari, [illegible] jeudi matin à son domicile. Il était âgé de quatre-vingts ans. Cheikh Jaabari, l'une des personnalités les plus respectées de Cisjordanie, avait été ministre du gouvernement jordanien et maire de sa ville pendant plus de [illegible] ans. Considéré comme « modéré », il avait été battu aux élections municipales de 1976 par M. Fahd Kawasmeh, récemment expulsé par les autorités israéliennes après l'attentat du 2 mai.

L'ancien ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, lui a récemment rendu une courtoisie, pour s'informer [illegible] et exprimer son regret des déprédations commises dans la demeure par des extrémistes nationalistes [illegible]. — (*A.F.P.*)

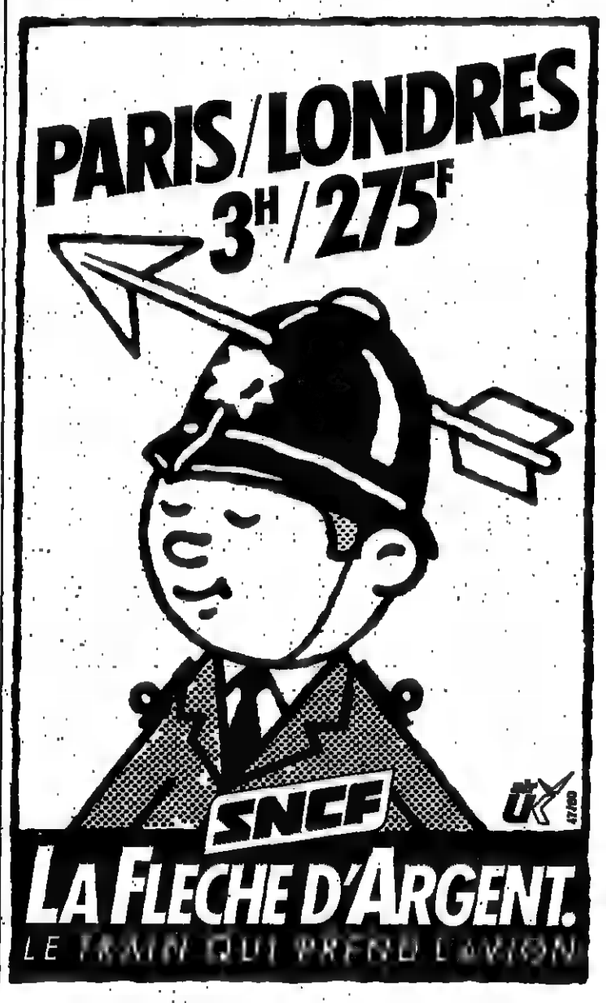

M.A.C.

UNE BOMBE DANS LE DIESEL

Chrono en main, plus de 140 km/h.
Le kilomètre départ arrêté en 38,5 s : trois secondes de mieux que sa principale concurrente.
Un moteur 7 CV qui consomme 5,6 litres à 90 km/h.
Et en plus, c'est du gazole:
La robustesse d'un gros moteur.
Les reprises d'un gros moteur. En ville, vous roulez en 4e. Et sur la route, en 5e (boîte 5 de série).
L'avance technique de la Ritmo se confirme.
Il y a toujours autant de place. Des équipements aussi nombreux. Et pas plus de bruit, malgré le diesel.
Découvrez la voiture essence qui marche au gazole.
C'est une bombe silencieuse.

FIAT

RITMO DIESEL 5 VITESSES 34950 F.
Sa ligne traduit son avance technique

Moteur diesel 1 714 cm³ à arbre à cames en tête. Consommation 5,6 l à 90 km/h, 7,9 l à 120 km/h, 7,8 l en cycle urbain.

GARANTIE DIAMANT

AMÉRIQUES

États-Unis

LES PRIMAIRES DU 3 JUIN

MM. Reagan et Carter comptent sur la Californie pour s'assurer des marges confortables lors des conventions de l'été

De notre correspondante

Los Angeles. — Quand la Californie et sept autres États (1) organiseront, le 3 juin, la dernière série des primaires avant les conventions républicaine et démocrate de l'été, les jeux seront pratiquement faits. MM. Ronald Reagan, du parti républicain, et Jimmy Carter, du parti démocrate, sont quasiment assurés d'obtenir l'investiture de leur parti. L'un et l'autre ont cependant intérêt à recueillir le plus grand nombre de voix californiennes le 3 juin pour avoir une marge plus confortable lors des conventions.

L'État le plus peuplé du pays en août, le plus gros contingent de délégués : 168 républicains (soit 8,43 % du total) et 306 démocrates (soit 9,19 %). Pour une fois, la Californie, connue pour sa fantaisie, semble renvoyer l'image d'un électorat grisâtre et las, peu différent de celui du reste des États-Unis.

La victoire de M. Reagan, symbole de la gloire hollywoodienne des années 40 et 50, semble acquise. Déjouant l'esprit d'initiative de ses adversaires républicains encore valides en janvier dernier, M. Reagan a enrayé une « *initiative* » qui, si elle avait obtenu assez de signatures, aurait aboli le système du « *Winner takes all* » (« Le gagnant emporte tout ») qui lui est très favorable. Selon ce système, les 168 délégués républicains reviendront sans partage au candidat arrivé en tête, qu'il ait obtenu ou non 50 % des suffrages. Selon un récent sondage du *Los Angeles Times*, M. Reagan se voyait attribuer 76 % des intentions de vote de la part des républicains du [illegible] une tradition républicaine, [illegible] jusqu'à [illegible] dernières présidentielles, [illegible] leur faveur au candidat républicain.

L'issue de la course à l'investiture démocrate est un peu moins nette. Selon le *Los Angeles Times*, M. Carter devance M. Kennedy avec 42 % des intentions de vote, contre 37 % au sénateur du Massachusetts. Haranguant ses supporters californiens — pour la plupart catholiques ou Mexicains-Américains, — M. Kennedy a lancé à son adversaire démocrate un dernier défi. Si le président Carter consent enfin à venir débattre des problèmes du pays sur la scène californienne et s'il l'emporte ensuite le 3 juin, M. Kennedy s'inclinera devant sa victoire et se retirera de la course. Selon les partisans du président, il s'agit là d'un geste désespéré. Avec ses 166 délégués et un électorat démocrate acquis en Californie, M. Kennedy ne peut guère prétendre se hisser à la dernière marche du podium derrière M. Carter. Il ne manque en présidant que 338 délégués pour obtenir les 1 666 délégués nécessaires à l'investiture démocrate, le 11 août à New-York. Deux des personnalités les plus influentes de la machine démocrate californienne, l'ancien gouverneur Pat Brown (le père de l'actuel gouverneur, M. Jerry Brown) et M. O'Neill, du parti démocrate de l'État, ont donné leur soutien à M. Carter.

La candidature de M. Anderson

Si les primaires du 3 juin laissent présager peu de surprises, l'élection présidentielle de novembre en Californie, grâce à l'entrée en lice de M. Anderson, promet d'être fort confuse. Ce républicain indépendant à la présidence pourrait priver M. Carter d'une bonne partie de l'électorat californien. Toujours selon le sondage du *Los Angeles Times*, si MM. Reagan et Carter se présentaient [illegible] en novembre, ils battraient [illegible] respectivement en Californie de 47 % et 43 % des suffrages. Quand le même sondage inclut la candidature de M. Anderson, M. Reagan demeure en tête avec 40 % des intentions de vote, M. Anderson, avec 27 % des suffrages, suit immédiatement M. Carter, qui n'en obtient que 28 %. Si M. Anderson n'intervient pas réellement dans le panorama électoral du 3 juin, c'est qu'il figure toujours sur le bulletin de vote comme candidat républicain. Depuis le 24 avril, M. Anderson se présente comme candidat indépendant, et les Californiens n'ont pas, selon les règlements locaux, la possibilité de voter pour un candidat non inscrit à un parti reconnu.

Pourtant, si l'on en croit M. Walter Sheinbaum, l'inspirateur du mouvement californien en faveur de la candidature de M. Anderson, cet État pourrait être, en novembre, un tremplin pour le représentant de l'Illinois. Convaincu qu'on pourrait passer les supporters de M. Anderson pour les deux tiers des démocrates de tradition, fondateur de formation, régent de l'université de Californie, président du conseil d'administration de l'*American Civil Liberties Union* (2), M. Sheinbaum lui-même peu tradition un démocrate libéral, célèbre pour son rôle dans le mouvement pacifiste contre la guerre du Vietnam et pour ses prises de position en faveur des droits civiques. Il a accordé dans le passé ses préférences électorales à MM. Eugène McCarthy et George McGovern. Déçu par la candidature éphémère de M. Jerry Brown, s'étant rallié en vain l'envol du sénateur Kennedy, M. Sheinbaum s'est laissé séduire par le caractère peu conformiste de la candidature de M. Anderson.

En janvier dernier, rassemblant dans son salon de Bel-Air, quartier cossu de Los Angeles, une centaine de démocrates frustrés, il a donné le signal du mouvement californien : « *Votez pour Anderson* ».

« *Je ne pense pas, Je ne suis pas d'accord avec ses pensées, mais je sais qu'il pense véritablement.* » C'est par cet aphorisme que M. Sheinbaum a *justifié* sa *rupture pour* l'élection présidentielle de 1980 avec sa longue tradition démocrate.

S'il désapprouve la timidité du candidat indépendant en matière d'énergie nucléaire — et sa volonté de réduire les impôts, — il loue sa fermeté en ce qui concerne l'énergie, en particulier la proposition d'une taxe de 50 cents sur l'essence. Mais, sans doute, M. Sheinbaum est-il surtout motivé par l'espoir que représente M. Anderson d'un éclatement de la structure bipartite de la politique américaine. En cette année 1980, l'Amérique a *besoin*, selon lui, *d'un politicien* non partisan, acquis au libéralisme social, traditionnellement [illegible] par les démocrates, mais plus favorable à une politique étrangère ferme. M. Anderson peut, au mieux, selon les prévisions de M. Sheinbaum, obtenir 20 % des suffrages en novembre. Ce n'est pas assez pour s'assurer une victoire, mais c'est pourtant assez pour creuser une brèche dans le système clos du bipartisme, dont les entraves empêchent un renouvellement et une régénération de la démocratie américaine.

SYLVIE CROSSMAN.

(1) Les autres États sont le Montana, le New-Jersey, le Nouveau-Mexique, l'Ohio, Rhode-Island, le Dakota du Sud et la Virginie-Occidentale.

(2) L'*American Civil Liberties Union* privée dont le but est de faire respecter le droit constitutionnel de tout citoyen américain.

BALI 4650 F A.R.
inscriptions
Forum VOYAGES 544 38·61

LE LEADER NOIR VERNON JORDAN EST VICTIME D'UN ATTENTAT

M. Vernon Jordan, directeur exécutif de la Ligue urbaine (Urban League) a été atteint d'une balle dans le dos tirée par un inconnu alors qu'aux premières heures du jeudi 29 mai il descendait de voiture et regagnait son motel. M. Jordan était venu présider le dîner annuel de la section de Fort-Wayne (Indiana) de la Ligue urbaine. Transporté d'urgence dans l'un des grands hôpitaux de la ville, le leader noir a subi une opération de quatre heures et demie, à la suite de laquelle son état était déclaré « *critique mais stationnaire* ».

Le mystère qui entoure les circonstances de cette agression nocturne et pratiquement sans témoin restait entier vingt-quatre heures plus tard mais, selon les premiers rapports parvenus aux autorités, celles-ci écartent pour l'instant l'hypothèse d'un crime racial. Fort-Wayne a, jusqu'ici, été épargnée par les troubles raciaux et les collaborateurs de M. Jordan ne pensent pas plus que l'attentat ait un lien avec la visite de la victime à Miami après les émeutes qui ensanglantèrent récemment la métropole de la Floride. Les témoignages de sympathie affluent à l'hôpital où M. Jordan est soigné. Le président Carter pourrait se rendre à son chevet durant le week-end. En attendant, à l'issue d'une journée électorale dans l'Ohio, M. Carter est allé dans une église baptiste de Cleveland prier pour le rétablissement de son « frère » Vernon Jordan.

Âgé de quarante-quatre ans, M. Jordan dirigeait la Ligue urbaine depuis huit ans. Après des études universitaires, il s'engagea dans la lutte pour les droits civiques en Georgie, où il connut M. Carter. Fondée en 1910, pour assister les Noirs qui commençaient à émigrer des campagnes vers les villes, la Ligue urbaine est devenue un rassemblement des Noirs modérés. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter.*)

MEXICO 3410 F A.R.
inscriptions
Forum VOYAGES 544 38·61

DE PASSAGE A PARIS

Un des fils des Rosenberg fait état de nouveaux éléments en faveur de l'innocence de ses parents

« *Vers le milieu des années 70, après les révélations sur Watergate, l'opinion américaine semblait prête à reconnaître l'innocence des Rosenberg. Maintenant, c'est au contraire la thèse de leur culpabilité qui fait recette dans la presse. Cela fait partie d'un nouveau climat, caractérisé par un certain retour à la guerre froide, l'augmentation des dépenses militaires, etc. Dans ce contexte, je crois que la lutte pour la vérité dans cette affaire ne prendra jamais fin.* » Le sourire engageant, les cheveux blancs contraste avec la sévérité du propos. M. Michael Meeropol, un des deux fils de Julius et Ethel Rosenberg, exécutés le 19 juin 1953 pour espionnage au profit de l'Union soviétique, faisait le point mercredi 28 mai, au cours d'une conférence de presse à Paris, sur son action pour la réhabilitation de ses parents.

Professeur d'économie dans un collège d'enseignement supérieur du Massachusetts, militant de conviction, mais sans appartenance politique, il a gardé le nom de ses parents adoptifs, « *par égard pour eux* », explique-t-il, mais consacre une bonne partie de son temps et de son énergie aux travaux du Comité pour la défense des époux Rosenberg (1).

Des conclusions contradictoires

Grâce à la loi sur la liberté de l'information, qui date de 1966 mais a été appliquée en 1974, il a pu avoir accès à de nombreuses pièces du procès, restées jusqu'alors confidentielles. Bien mal d'ailleurs. Il a dû mener un long combat juridique pour faire appliquer la loi. Il a obtenu 500 pages de documents en 1978 et 29 000 en 1976. Mais le ministère de la justice lui a demandé 30 000 dollars pour les frais de recherches. Il a refusé et, finalement, a eu droit à 160 000 pages supplémentaires, bien qu'un jugement obligeait il y a longtemps, en 1978, quelque 195 000 dollars pour payer avocats et documentalistes...

L'exploitation de cette masse de documents a donné lieu à des conclusions contradictoires. Un livre récent de Sol Stern et Ronald Radosh en faveur de la culpabilité de Julius Rosenberg, « *espion mineur* » qui ne méritait nullement la peine de mort, et l'innocence de son épouse (*Le Monde* du 22 juin 1979).

M. Michael Meeropol affirme au contraire que le seul espion, dans toute cette affaire, a été le savant atomiste Klaus Fuchs, anti-nazi réfugié en Grande-Bretagne, qui a transmis des secrets nucléaires à l'U.R.S.S. avant d'être arrêté en 1950. Les autres membres du « réseau d'espionnage », dont Fuchs, que le F.B.I. a cru découvrir aux États-Unis, et notamment les Rosenberg, étaient selon M. Meeropol, bien incapables d'avoir accès à quelque secret que ce soit. Un texte est cité à l'appui de cette thèse. Il s'agit d'une déclaration du général Groves, responsable du programme nucléaire américain qui, un an après l'exécution des Rosenberg, estimait que les dessins qui les incriminaient n'avaient guère de valeur scientifique, mais qu'il se garderait bien de tenir de tels propos en public en raison de l'état de l'opinion.

M. Meeropol indique également que le principal témoin à charge, lui-même inculpé et condamné, M. David Greenglass, avait affirmé sous la foi du serment, plusieurs mois avant le procès, qu'Ethel Rosenberg était étrangère à toutes les « conversations » et aux programmes américains qu'il avait pu avoir avec Julius. Il a impliqué Mme Rosenberg par la suite, mais ses premières déclarations n'ont jamais été communiquées aux jurés, ce qui constitue un vice de forme flagrant. En mettant en cause Ethel Rosenberg, le F.B.I. cherchait à faire pression sur son mari, estime leur fils.

M. Meeropol a enfin réponse à l'argument, peut-être le plus fort, du livre de MM. Sternand Radosh en faveur de l'existence d'un « réseau d'espions » autour de Julius Rosenberg. Les auteurs de cet ouvrage remarquent que sur la dizaine de membres de ce « réseau », trois ont totalement disparu dès l'arrestation des Rosenberg, pendant l'été 1950. Mais, remarque M. Meeropol, les autres ont été longuement « observés » par le F.B.I., un seul a été poursuivi en justice, pour simplement parjure (il avait menti sous la foi du serment en ne parlant pas des Rosenberg).

D. Dh.

(2) *Michael Meeropol et son frère Robert sont les auteurs du livre Nous sommes vos fils, traduit de l'américain, et publié en 1975 chez les Éditeurs français réunis.*

Utilisez mieux votre Caisse d'Epargne avec Le compte-chèques Ecureuil

Des avantages concrets pour la vie quotidienne.

Le compte-chèques Ecureuil est complémentaire et distinct des autres services d'épargne :

Il ne rapporte pas d'intérêts mais il facilite la gestion quotidienne de votre budget. Il vous aide à mieux profiter de votre Caisse d'Epargne.

Une carte de garantie unique en France !

C'est votre carte d'identité Caisse d'Epargne. Votre signature et votre photo y sont incorporées : tout risque de falsification est éliminé. Son utilisation garantit au bénéficiaire le paiement des chèques Ecureuil d'un montant n'excédant pas 500 F.

De l'argent disponible partout en France :

Des retraits jusqu'à 2 000 F par période de 7 jours peuvent être effectués à n'importe quel guichet de la Caisse d'Epargne Ecureuil. Et le réseau des Caisses d'Epargne Ecureuil couvre la France entière. Pour vos déplacements, d'autres facilités permettent des retraits plus importants.

Pour la gestion de vos ressources, de vos dépôts et de vos dépenses :

Le compte-chèques Ecureuil vous permet une gestion active et pratique de vos livrets A et B, de votre épargne-logement, de votre portefeuille de bons ou de Sicav : versements en espèces ou par chèques, domiciliations, retraits, virements, prélèvements automatiques...

Renseignez-vous auprès de votre Caisse d'Epargne Ecureuil.

CAISSE D'EPARGNE
Pour ceux qui veulent compter plus

UNICEF

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LE MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Huang Hua, séjournera en Europe du 8 au 11 juin, avant de se rendre en Norvège et au Danemark, à l'invitation de ses collègues scandinaves.

D'autre part, M. Kang Shien, vice-premier ministre chargé des questions énergétiques dans le gouvernement chinois, a commencé une tournée européenne, qui doit le mener notamment en Norvège et en Grande-Bretagne. Il est accompagné de M. Song Zhenming, ministre de l'intrustrie pétrolière. Les problèmes énergétiques sont actuellement au premier plan des préoccupations des dirigeants chinois. — (*A.F.P.*)

● LA MÉMOIRE DU DERNIER EMPEREUR DE CHINE, Pu Yi, a été évoquée le jeudi 29 mai au cours d'une cérémonie organisée à Pékin au Palais du peuple. Pu Yi, qui avait fait acte d'allégeance au régime communiste, officiellement publiées par la Chine en 1964, est mort en 1967. L'éloge funèbre prononcée jeudi précise qu'il a été victime « *des persécutions (...) de Lin Piao, Jiang Qing et consorts durant la révolution culturelle* ». — (*A.F.P.*)

El Salvador

● TRENTE-DEUX ASSASSINATS POLITIQUES ont été annoncés le jeudi 29 mai au Salvador. Vingt personnes ont été tuées, ce jour, dans le village de Guajoyo, à 200 kilomètres au nord-est de la capitale, par un groupe d'hommes qui a donné l'assaut au village. Les vingt victimes ont été exécutées devant le reste de la population. Les forces de l'ordre ont, d'autre part, fait état de douze personnes : quatre à Santa Ana, exécutées par un Escadron de la mort d'extrême droite; quatre découvertes assassinées à Tejutepeque; et quatre victimes de divers règlements de comptes du pays. — (*A.F.P., Reuter.*)

Guatemala

● LE NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT VILLAGRAN KRAMER a été enlevé le mardi 27 mai à Guatemala par huit hommes armés, qui ont, en outre, volé 250 000 dollars dans le coffre-fort de la société. D'autre part, la police a annoncé le meurtre d'un célèbre psychologue, M. Francisco Navarro, et de sa femme Josefina.

Pologne

● PEINE CONFIRMÉE POUR UN DISSIDENT POLONAIS. — Un tribunal polonais a confirmé, jeudi 29 mai, la condamnation à deux ans de prison d'un agriculteur, Jan Kozlowski, responsable de la publication d'un journal clandestin, reconnu coupable de *voies de fait*, lors d'un incident qualifié de « *coup monté* » par les groupes dissidents. D'autre part, un tribunal administratif a infligé des amendes allant de 1 000 zlotys à 4 500 zlotys (280 F à 650 F) à vingt et une personnes, pour « *trouble de l'ordre public* ». Elles avaient été arrêtées avec une vingtaine d'autres à Sandomierz. Il y a quelques jours, après l'ajournement du procès en appel : elles avaient été prises à partie par un groupe de milice un « individu en civil » qui tentait de les provoquer. — (*A.F.P.*)

Turquie

● DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS ont eu lieu dans plusieurs villes turques, après l'assassinat, le 29 mai, du vice-président du Parti du mouvement nationaliste (PAN), M. Gun Sazak (*le Monde* du 29 mai). Le couvre-feu a été décrété, le 30 mai, à Sivas (Anatolie centrale). A Corum, au nord-est d'Ankara), de violents affrontements ont opposé, le 29 mai, des groupes de droite et de gauche. Quatre personnes au moins ont été tuées dans l'ensemble du pays. A Paris, un journaliste turc en exil, M. Nuri Samyeli, a dénoncé, le 29 mai, au cours d'une conférence de presse organisée par le Syndicat national français, la « *répression généralisée* » dans le pays. — (*A.F.P.-A.P.*)

Forum VOYAGES
1, rue Cassette 75006 Paris
tél. 544 38 61
(Métro 71, rue de Rennes)
M° St-Sulpice - Rennes
Bib, rue de Vaugirard 75006 Paris
tél. 325 76 25
M° Luxembourg

Le Monde

politique

M. Mitterrand affirme que la gauche peut l'emporter lors des prochaines échéances électorales

M. François Mitterrand a lancé jeudi 29 mai un appel à l'union des « *masses populaires* » pour la victoire de la gauche à l'élection présidentielle de 1981. Prenant la parole devant les usines Dassault à Saint-Cloud, M. Mitterrand a affirmé que cette victoire doit être assurée « *par l'union à la base et non par la discussion entre les fonctionnaires des partis* » et a ajouté : « *Lors des prochaines échéances, nous pouvons l'emporter tous ensemble. [illegible] parviendrons à défendre les droits de chacun que si nous parachevons les luttes [illegible] toire politique.* »

Auparavant, le leader socialiste avait condamné la politique inflationniste du « *gouvernement Giscard-Barre* » et rappelé que, pour les socialistes, la nationalisation vise à assurer le contrôle des travailleurs sur leur entreprise. « *Nationaliser ne veut pas dire pour la gauche étatiser* », a-t-il fait remarquer. Il s'est aussi félicité du rassemblement des forces de gauche contre le projet de loi « sécurité et liberté ».

L'intervention du premier secrétaire du P.S. s'insurit dans le cadre d'une journée des socialistes dans l'entreprise, qui a amené plusieurs dirigeants du parti à prendre la parole devant les usines.

Ainsi M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national et chef de file du CERES, a-t-il pris la parole devant les usines Michelin à Clermont-Ferrand. Il a notamment affirmé à cette occasion : « *Le P.C. peut se réclamer de la classe ouvrière [illegible] nous nous en réclamons également, et les ou[illegible] doivent pouvoir choisir entre plusieurs partis (...). Au second tour de l'élection présidentielle, si le candidat s[illegible] arrive en tête, il a de fortes [illegible] Giscard. Nous pensons qu'à ce moment-là l'union de la gauche peut et doit se refaire. Nous voulons proposer [illegible] P.C. de l'associer à part égale, égal à égal, aux responsabilités du gouvernement [illegible] place, mais, évidemment, rien que sa place : pas plus. C'est clair, c'est démocratique.* »

M. Marchais dénonce la « duplicité » de M. Giscard d'Estaing

M. Georges Marchais a prononcé, au cours d'un meeting organisé à Malakoff (Hauts-de-Seine), le jeudi 29 mai, un discours de campagne présidentielle, consacré d'abord à critiquer l'action du chef de l'Etat, marquée, a-t-il dit, par la « duplicité ». Le secrétaire général du P.C.F. a ensuite appelé les communistes au combat pour la paix et le désarmement. Il a, enfin, invité son auditoire à « assurer le maximum de voix au candidat du parti communiste français ».

M. Marchais a souligné que, à la différence de ce qui s'était passé en 1974, M. Giscard d'Estaing « *sait que, cette fois-ci, il trouvera contre lui un candidat du parti communiste français* ». Le secrétaire général du P.C.F. a assuré que ce candidat « *saura bien contraindre M. Giscard d'Estaing à s'expliquer sur son bilan* ».

Le dirigeant communiste, parlant de « *M. Giscard d'Estaing lui-même* », a présenté sa famille, en indiquant les fonctions occupées par divers membres de celle-ci à la tête de sociétés industrielles ou financières. « *Et ce qui est valable pour M. Giscard d'Estaing l'est pour la plupart de ceux et de celles qui dirigent le pays*, a-t-il dit. *Eh bien ! comment voulez-vous que de tels hommes soient sensibles aux difficultés des travailleurs et de la France ? Comment pourraient-ils se fixer d'autre objectif que celui de préserver et d'accroître les privilèges exorbitants, insupportables, insultants du capital et des grands fortunés ?* »

M. Marchais a dénoncé le « *climat de guerre froide développé par les [illegible] capitalistes* », et il a déclaré que, si M. Giscard d'Estaing « *est amené à louvoyer* », ainsi qu'il l'a [illegible] en rencontrant M. Brejnev à Varsovie, son action, dans ce domaine comme dans les autres, est caractérisé[illegible] par [illegible] *duplicité* ». Le dirigeant [illegible] a confirmé l'opposition de son parti à l'adoption par la France de la bombe à neutrons, « *totalement étrangère* » à une stratégie de dissuasion, car « *il s'agit non pas d'une arme dissuasive, mais d'une arme offensive destinée à être utilisée à l'extérieur du territoire en cas de conflit déjà déclaré* ».

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que « *l'Union soviétique veut la paix* » et qu'il est possible de « *passer la camisole de force aux fauteurs de guerre et [d']imposer des mesures allant dans le sens du désarmement* ». Il a dénoncé le refus du comité olympique ouest-allemand de participer aux Jeux olympiques de Moscou. « *Que ce soit précisément du pays où a pris corps et d'où a déferlé la barbarie hitlérienne que parte un « non » porteur de méfiance et d'hostilité envers un pays — l'Union soviétique — qui a payé de la mort de vingt millions de ses enfants la lutte victorieuse pour écraser le nazisme au bénéfice de tous les peuples, y compris du peuple allemand, je dis que c'est tout simplement insupportable pour nous* », a déclaré M. Marchais. « *Et*, a-t-il ajouté, *c'est inquiétant. Que le peuple ouest-allemand, dans sa majorité, accepte de soutenir le boycottage des Jeux de Moscou, oui, c'est inquiétant. Et cela doit faire réfléchir pour l'avenir tous ceux qui sont soucieux de la paix en Europe, de la sécurité de notre propre pays.* »

Le débat se poursuit au M.R.G. autour du projet de « manifeste »

[illegible] nouvelles critiques ont été [illegible] l'encontre du projet de « manifeste » du M.R.G., rédigé par M. Michel Crépeau, lors de la réunion, mercredi soir 28 mai, des parlementaires du mouvement. M. René Billères, sénateur [illegible] Hautes-Pyrénées, a notamment repris l'argumentation qu'il [illegible] développée devant la fédération de ce département (*le Monde* du 21 mai).

Plusieurs parlementaires ont paru tentés par la proposition faite par M. Maurice Faure, député du Lot, suggérant de consacrer exclusivement le congrès des 7 et 8 juin à l'examen du « manifeste » et de renvoyer à un autre congrès, à l'automne, la question de la désignation d'un candidat radical de gauche à l'élection présidentielle. D'autres sont également partisans de réunir deux congrès, mais dans un esprit différent : ils souhaitent que le congrès du mois de juin permette de désigner le président du M.R.G. comme candidat pour 1981, et qu'un second congrès, à la fin de l'année, soit réuni pour modifier cette décision si la situation politique le justifie (cette justification peut être une négociation [illegible] le candidat socialiste).

Dans ce débat, les radicaux de gauche de l'Aveyron ont dénoncé, lors de la réunion du congrès fédéral, « *le [illegible] irréel et verbeux* » du projet de « manifeste ». Ils ont refusé « *une stratégie de renoncement et d'échec comparable à celle qui avait été pratiquée par l'équipe dirigeante avant le scrutin européen* ».

A l'inverse, le MARS (Mouvement d'action et de recherches socialistes), que dirige M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du M.R.G., s'est prononcé pour une « *candidature radicale écologiste* ». Selon le MARS, M. Crépeau doit être le candidat de ce courant, et « *la campagne pourrait être co-animée avec d'autres personnalités* » de cette sensibilité, l'objectif étant de « *sortir la gauche de sa gangue productiviste* » et d'assurer, au second tour, la victoire d'une gauche « *réveillée* ».

Le gouvernement des Nouvelles-Hébrides décrète le blocus de l'île de Santo

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — Après l'échec des négociations du 30 avril dernier, l'épreuve [illegible] engagée entre le gou[illegible] Nouvelles-Hébrides, dirigé par les représentants du courant anglophone, majoritaire, et les dirigeants de l'opposition francophone, M. Walter Lini, premier ministre, a décrété, vendredi 30 mai, le blocus de l'île de [illegible], centre urbain, Luganville, avait été investi, mercredi, par les partisans des partis « modérés » et du Nagriamel, mouvement dirigé par M. Jimmy Stevens. Le trafic aérien entre Port-Vila et Santo est interdit, [illegible] télécommunications sont coupées, [illegible] est fermé. M. Lini a demandé au personnel gouvernemental en poste dans l'île de ne [illegible] assurer son travail afin de paralyser les [illegible] de Santo.

L'opposition [illegible] les [illegible] reproche au [illegible] d'être à la merci [illegible] commissaires politiques du Vanuaku Pati (VAP), parti anglophone qui a remporté les élections [illegible] l'Assemblée représentative. Ces derniers sont taxés de sectarisme par les modérés. Aucun accord [illegible] pu se faire sur la date d'[illegible] à l'indépendance du Condominium franco-britannique. La date prévue par le gouvernement néo-hébridais (le 30 juillet prochain) a finalement été approuvée par la Grande-Bretagne. En revanche, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui vient de séjourner en [illegible] a [illegible] « *prématurés* ». Il a ajouté : « *Je [illegible] d'accepter [illegible] date [illegible] juillet, mais alors je dirai clairement que la France n'assume pas la responsabilité morale de ce qui se produira dans le [illegible] (...) [illegible] me [illegible] pour provoquer [illegible] affrontements.* »

Les événements justifient [illegible] crainte. C'est ainsi que, après la manifestation de plus d'un millier de personnes la semaine dernière, dans l'île de Tanna, réclamant le départ du représentant du gouvernement néo-hébridais, celui-ci a été enlevé et séquestré. En début de semaine, le gouvernement a décidé d'envoyer dix-huit policiers commandés par un francophone ; ce dernier devait être, peu de temps après, remplacé par un anglophone. Mardi, trente-huit hommes supplémentaires étaient dirigés en renfort sur Tanna, alors que M. Barak Sopé, conseiller personnel du premier ministre, se rendait sur les lieux pour entamer des négociations.

Finalement, la police s'est emparée, jeudi 29 mai, du quartier général des modérés, situé en brousse. Dans la confusion, le représentant du gouvernement néo-hébridais s'est enfui, a été repris par les opposants puis relâché après négociation.

La fièvre de Tanna avait atteint mercredi Santo, la plus grande île de l'archipel où la formation de M. Stevens est fortement implantée. Le gouvernement néo-hébridais a également interdit une manifestation prévue mardi prochain à [illegible]-Vila par les partis de l'opposition soutenant les « modérés » de Santo.

JEAN-NOEL FERAUD.

● *M. Howard Robinson*, consul des Etats-Unis à Fort-de-France, [illegible] le jeudi [illegible], « [illegible] *poste en qualité de diplomate*, a-t-il indiqué [illegible] *Je [illegible] retraite après plus de [illegible] ans de services.* » M. Robinson [illegible] été accusé, en janvier dernier, par M. Didier Julia, chargé de mission du [illegible] pour les DOM, [illegible] autoproclamés martiniquais (le *Monde* du 8 [illegible]).

Inde : Des prix. Des idées.

- **Delhi** aller/retour au départ de Paris : **3 230 F**
- **Une nuit d'hôtel à Delhi ou Bombay,** (cat. touriste) par pers. : **65 F**
- **"Le toit du monde" Ladakh,** circuit 15 jours : [illegible] **715 F***
- **Aujourd'hui, il y a 2 000 ans :** Inde du Nord, Népal, Cachemire, Rajasthan, circuit 21 jours : **9 820 F***
- **Du gange sacré à l'Himalaya :** Inde du Nord, Népal, Circuit 15 jours : **8 520 F***

* *Nos prix de circuits comprennent les vols aller/retour au départ de Paris, les transports [illegible] cars, les hôtels en pension complète 1re catégorie ou luxe et un accompagnateur (base groupe 15 pers.).*

Il [illegible] encore quelques places sur nos vols et circuits *Mexique, Thaïlande et U.S.A.*

C'est le moment de vous décider !

forum VOYAGES

1, rue Cassette 75006 Paris
tél. 544 38 61
(bureau 71, rue de Rennes)
M° St-Sulpice - Rennes

3 bis, rue de Vaugirard 75006 Paris
tél. 325 76 25
M° Luxembourg.

Bon pour recevoir gratuitement notre programme complet "Eté 80".
Nom
Prénom
Adresse
Code Postal
Ville

COR Ltc A744

la maison des BIBLIOTHEQUES

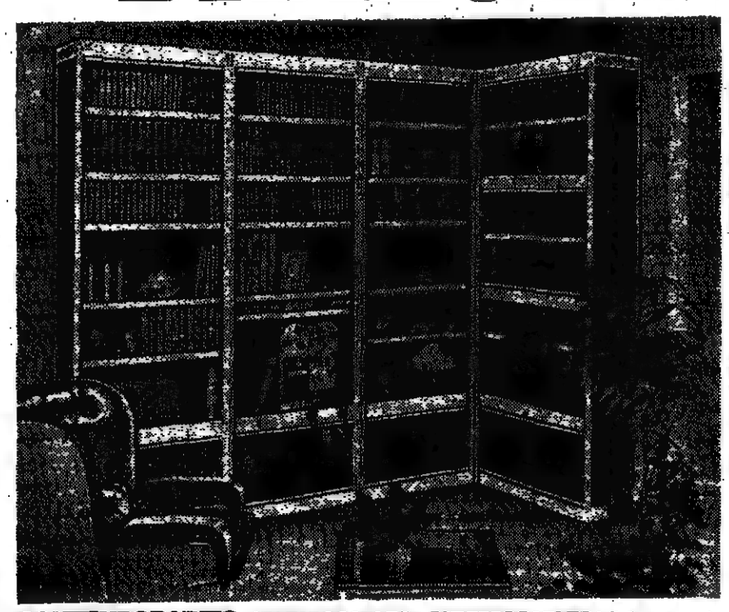

CONTEMPORAINES en stratifié et aluminium

JUXTAPOSITION DE MODÈLES CONTEMPORAINS TOUS FORMATS.
Ensemble obtenu par juxtaposition de deux modèles en [illegible] cm [illegible] large et d'un modèle de 78 cm.
Hauteur : 200 cm – Largeur : 266 cm
Prof. bas : 35 cm – Haut. : 25 cm Contenance : 450 volumes environ.

JUXTAPOSITION DE MODÈLES CONTEMPORAINS.
Ensemble obtenu par la juxtaposition de 2 modèles de 94 cm de large avec 1 modèle de 78 cm de large. Hauteur de l'ensemble : 200 cm – Profondeur hors tout : 25 cm Largeur hors tout : 266 cm – [illegible] : 400 volumes divers.

CONTEMPORAINES JUXTAPOSABLES – SUPERPOSABLES (vitrées ou non).
5 hauteurs – 3 profondeurs – 3 largeurs – 2 couleurs.
Modèles contemporains en profilé aluminium anodisé brossé ATX et en stratifié mélaminé blanc ou noir. Montant et traverses en aluminium anodisé brossé. Pinces d'assemblage. Pieds à vérins plastique noir. *Côtés et fonds en stratifié mélaminé double face* 8 mm, crémaillères aluminium encastrées. Etagères réglables en aggloméré stratifié mélaminé double face 19 mm, chant avec T aluminium encastré. Portes coulissantes en verre ou en Parsol bronze de 5 mm d'épaisseur, sur option.
L'ensemble ci-dessus est [illegible] par [illegible] de 4 *éléments avec un profilé d'angle* arrondi – Hauteur : 2,45 m – Largeur totale des éléments en façade : 2,34 m – Largeur de l'élément en retour 94 cm. Profondeur utile : 30 cm – Contenance : 510 volumes club.

COMMENT JUXTAPOSER ET SUPERPOSER SANS AUCUNE FIXATION

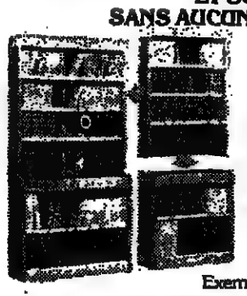

Nos modèles vous permettent de constituer et d'agrandir votre bibliothèque au fur et à mesure de vos besoins par simple pose sans aucune fixation.
Exemple de juxtaposition et de superposition

DU MEUBLE INDIVIDUEL... AU GRAND ENSEMBLE

50 MODÈLES VITRÉS Juxtaposables Superposables Démontables

COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE PAR SIMPLE POSE SANS AUCUNE FIXATION

Installez-vous, vous-même ultra rapidement... A DES PRIX IMBATTABLES !!!

Visitez nos expositions-ventes:

Paris: 61, rue Froidevaux Paris 14e.
Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h et les autres jours même le samedi de 9 h à 19 h sans interruption. Métro: Denfert-Rochereau – Gaîté – Edgar-Quinet. Autobus: 28-38-58-68.

Bordeaux, 10, r. Bouffard, tél. 44.39.42* – Clermont-Ferrand, 22, r. G-Clemenceau, tél. 93.97.06** – Grenoble, 59, r. St-Laurent, tél. 42.55.75** – Lille, 88, r. Esquermoise, tél. 55.69.39** – Limoges, 57, r. Jules-Noriac, tél. 79.15.42** – Lyon, 9, r. de la République, tél. 28.38.51** – Marseille, 109, r. Paradis, tél. 37.60.54** – Montpellier, 8, r. Sérane, tél. 58.19.32** – Nantes, 16, r. Gambetta, tél. 74.59.35** – Nice, 8, r. de la Boucherie (Vieille-Ville), tél. 80.14.89** – Rennes, 18, quai E.-Zola (près du Musée), [illegible] 30.26.77** – Rouen, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. 71.96.22** – Strasbourg, 11, av. Gal-de-Gaulle (Esplanade), tél. 61.08.24** – Toulouse, 2/3, quai [illegible] Daurade, tél. 21.09.71 – Tours, 5, r. H.-Barbusse (près des Halles), tél. 61.03.28**.

ouvert [illegible] les jours **même le samedi** (*fermé le lundi matin – **fermé le lundi).

EXPÉDITION RAPIDE ET FRANCO-FACULTÉ DE RETOUR

BON GRATUIT POUR UN CATALOGUE EN COULEURS

à retourner à : LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES, 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue en couleurs contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, bois et matériaux, teintes, contenances, prix, etc.) [illegible] vos modèles:
☐ STANDARDS, RUSTIQUES, STYLES et CONTEMPORAINS.
☐ LIGNE OR, LIGNE NOIRE.
(cocher la case correspondant au catalogue que vous désirez recevoir.)
M.
N° Rue
Code postal [illegible] Ville

MO 21 REF.

PAR TÉLÉPHONE 320.73.33 24 H SUR 24 H

POLITIQUE

Le débat sur la recherche à l'Assemblée nationale

Sans risques, sans réponses, et sans passion

Devant une assistance réduite au strict minimum, il fallait vraiment se frotter les yeux pour croire que le débat organisé, jeudi 29 mai à l'Assemblée, sur la politique de la recherche l'avait été « à la demande unanime des groupes ».

Débat d'orientation, sans vote, donc sans risque, mais surtout sans passion. Deux interventions seulement s'élevaient au-dessus d'une grisaille quasi générale, celles de MM. Devaquet et Jean-Pierre Chevènement, le premier sut faire partager sa conviction du scientifique sur l'importance économique et sociale de la recherche, une recherche qui ne devrait jamais « être soumise à l'impératif du court terme ou d'une planification artificielle ». Et l'ancien ministre général du R.P.R., pour développer son plaidoyer en forme de critique voilée, sut trouver un ton de ferveur qu'on aurait aimé entendre dans la bouche d'un chercheur illustre, présent, lui, au banc du gouvernement, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche.

Le député du Belfort, rapporteur spécial de la commission des finances pour le budget de la recherche, aurait pu, pour sa part, dans une intervention longue et détaillée, comment le gouvernement avait « réussi », par des nombreuses réformes réalisées, par voie réglementaire, depuis quelques années, à se priver des moyens de conduire une politique de recherche vraiment volontariste : « Vous consultez le Parlement quand l'essentiel des décisions ont été prises », devait-il justement souligner, avant de développer une analyse qu'aurait pu sans doute, sur beaucoup de points, contresigner M. Devaquet.

Débat peut-être « organisé à la sauvette », comme le soutint M. Hermier, en tout cas avancé d'une semaine, au dernier moment, du fait des péripéties rencontrées par le « projet Peyrefitte ».

Débat probablement vain, malgré les affirmations de M. Aigrain de son utilité dans la préparation du plan d'équipement de la recherche. « Paroles verbales », aurait ajouté le secrétaire d'Etat n'a pu, une fois de plus, qu'ignorer la demande, formulée par M. Chevènement, d'une « loi de programmation pour la recherche » qui, à l'image de la loi de programmation militaire, donnerait des engagements, au moins à moyen terme : « Quand on veut, on peut », affirma M. Chevènement. Le gouvernement veut-il vraiment ?

XAVIER WEEGER.

M. AIGRAIN, secrétaire d'Etat chargé de la recherche, définit les grandes options de la politique du gouvernement, c'est-à-dire « l'exigence de la qualité, la sélection volontaire de la recherche fondamentale ». Il indique qu'un développement doit s'opérer à différents niveaux ; entre les chercheurs et le public, entre la recherche publique et les utilisateurs. « Le développement, ajoute-t-il, entre les organismes, qui ne doivent pas être des forteresses, qui doivent développer leur coopération et leurs relations avec les utilisateurs. Trop souvent, pour surmonter des cloisonnements trop rigides, l'on a créé des organismes qui n'a fait qu'introduire des cloisonnements supplémentaires. »

Evoquant le statut des chercheurs, M. Aigrain rappelle que le grade de chargé de recherche pourra être donné à l'âge de trente-deux ans (trente-huit ans auparavant) et que les chercheurs pourront dorénavant solliciter leur détachement. Il note que « des avantages considérables » demanderont à l'Etat un effort de 100 millions de francs. Abordant d'autre part le problème de l'effort de recherche effectué par les entreprises, il observe : « Les seules entreprises qui exportent réellement sont celles qui accomplissent aussi un effort de recherche, et ce quelle que soit leur taille. »

M. DEVAQUET (R.P.R.) : le risque de vassalisation

M. DEVAQUET (R.P.R., Paris) a axé son intervention sur « la place que la science et la recherche peuvent tenir dans la détermination de notre avenir économique et social ». Il estime que la compréhension du monde et son analyse ne peuvent être menées qu'avec une recherche fondamentale d'une qualité exceptionnelle. Celle-ci, indique-t-il, « contribue à renforcer le capital scientifique de la nation, de même qu'elle permet à chaque Français de conquérir plus de dignité ». Il ajoute : « Elle est l'instrument essentiel de notre développement technologique. Les réalisations d'aujourd'hui sont fondées sur des recherches vieilles d'y a dix ans. A interrompre notre effort, nous préparerions pour dix ans à la stagnation. »

M. Devaquet insiste sur la nécessité de « faire fructifier l'inattendu », en expliquant : « On ne trouvera pas de solution par une politique purement volontariste. Les accidents, les crises, doivent avoir une valeur pédagogique. Un grand effort, note-t-il d'autre part, est à mener dans les sciences sociales, économiques et géopolitiques pour disposer d'une organisation plus « cellulaire ». Il ajoute : « Il faut donner une capacité de travail à des équipes regroupées, des moyens d'informatique ; il faut disposer d'un système de détection, de radars d'alerte capables de suivre dans le temps les variables chez tous nos concurrents de façon à détecter toute tendance, tout changement. »

M. HERMIER (P.C., Bouches-du-Rhône) dénonce « l'affaiblissement constant de la part du produit intérieur brut consacrés à la recherche publique et universitaire, aux premières fermetures de centres de recherche industrielle, la diminution du nombre de brevets déposés et la régression de l'offre d'emploi scientifique ». Puis, après avoir expliqué que le gouvernement tente de « mettre en pièces les structures des grands organismes publics de recherche », M. Hermier indique : « La mesure de limitation d'embauche à vingt-sept ans conduit à évincer des centres de recherche publics 20 % de jeunes chercheurs qui travaillaient déjà. » Il demande à cet égard qu'une commission d'enquête étudie le statut d'application du statut des chercheurs.

M. BIRREAUX (U.D.F.) : développer les pôles régionaux

M. BIRREAUX (U.D.F., Haute-Savoie) salue la liste des plusieurs réussites technologiques françaises et ajoute : « Les résultats sont là, probants, prouvant notre capacité à tenir le peloton de tête dans des domaines de technologie de pointe. Et ce, en dépit des pleurs et des lamentations des prophètes du malheur qui augure qui pourfendent injustement les prétendus renoncements et abandons. » Abordant le problème de l'énergie solaire, il déclare que la recherche peut avoir une contribution importante à une utilisation rationnelle de l'habitat, ajoutant : « Les technologies qui se peuvent s'appliquer dans notre pays peuvent par contre trouver des débouchés importants dans des pays situés géographiquement... » Parmi les recherches susceptibles d'application à court et à moyen terme, il cite notamment « la fermentation méthanogène des déchets humides ; la pyrolyse et la gazéification du bois et des pailles ; les cultures énergétiques pour la production de méthane ; l'utilisation des micro-organismes capables de fixer l'azote de l'air, remplaçant ainsi les engrais ».

M. Birreaux insiste, d'autre part, sur l'intérêt des centres techniques professionnels, qui, estime-t-il, « peuvent être le creuset où s'élabore la recherche collective au profit des professions », se prône en « développement des pôles régionaux. Cette régionalisation, poursuit-il, devra s'accompagner d'opérations incitatrices, parmi lesquelles la mise en place dans la région de banques de données nationales à caractère scientifique et technique, des aides prioritaires pour la mise en service des nouvelles techniques et des appareillages ».

M. CHEVÈNEMENT (P.S.) : la réglementation par le marché

M. CHEVENEMENT (P.S., territoire de Belfort) déplore que la réorientation d'ensemble ne soit pas faite par voie réglementaire. « Vous consultez le Parlement, indique-t-il, quand l'essentiel des mesures ont été prises, quitte à parer, comme aujourd'hui, votre autoritarisme des plumes de la réforme de la modernité. »

Le député du Territoire s'interroge ensuite sur la cohérence de la politique de recherche : « L'absence de perspectives claires, déclare-t-il, la confusion croissante des attributions et des procédures en matière de recherche et, enfin, la prolifération des organismes de coordination existants, tout cela caractériser la première phase de la nouvelle politique de recherche. Mais cette confusion n'est qu'apparente. Une certaine cohérence de la nouvelle orientation qui tend à substituer à la politique de recherche conduite par les grands organismes, en accord avec les scientifiques intéressés, l'aval, c'est-à-dire par le marché. »

M. Chevènement constate la faible progression, « voire la stagnation des crédits accordés à toute recherche éloignée des préoccupations de rentabilité immédiate : science de la société ou de l'environnement, par exemple. » Il dénonce « la prise en main des organismes de recherche, comme le C.N.R.S., par des états-majors dévoués aux objectifs du pouvoir ». En conclusion, M. Chevènement affirme : « Ce que nous vous proposons, c'est la réglementation de la recherche par le marché. » Il ajoute : « C'est en fonction de leurs espoirs de profit sur tel ou tel créneau prometteur sur les grands marchés capitalistes que les grandes firmes françaises prendront progressivement le relais du secteur public en main, tout au moins dans le vif des laboratoires pour le meilleur dont les gisements de matière grise que les filières facilement exploitables. »

M. GILBERT (U.D.F., Eure) insiste sur la nécessité de la décentralisation et de la régionalisation de la recherche et critique, notamment, les difficultés que l'on rencontre, localement, pour coordonner les actions des organismes de recherche et pour connaître leurs tâches respectives.

M. BESCHIZZA (P.C., Gard) évoque le problème de l'énergie nucléaire dont il estime l'utilisation pacifique « indispensable ». Evoquant « le retard mis par E.D.F. à commander Super-Phénix II », il se demande si cela signifie que la France abandonne le projet « pour plaire aux Américains ».

M. LAGUILLER (P.C., Pas-de-Calais) estime que le gouvernement « s'obstine à fermer les puits de charbon », notamment dans les Cévennes. Il ajoute que la politique européenne conduit à subventionner « le charbon allemand au détriment du charbon français ».

M. MILLET (P.C., Gard) déclare que la biologie est présentée, au nom « d'une véritable campagne d'affolement, comme un grave danger pour l'avenir de l'espèce humaine et comme un instrument aveugle d'un totalitarisme abstrait. » Il estime que c'est « le renforcement de l'autoritarisme qui fait que les grandes orientations de la recherche échappent de plus en plus aux chercheurs eux-mêmes ».

En séance de nuit, sous la présidence de M. VILLA (P.C.), M. TISSIER (P.C., Essonne) indique que le C.E.A. « devient de plus en plus un prestataire de services pour le compte des monopoles ».

M. ROUMEL (P.C., Pyrénées-Orientales) conclut son intervention à une défense de la centrale solaire Thémis et indique qu'avec le four solaire d'Odeillo, dans les Pyrénées-Orientales, il y a là « un ensemble unique en Europe ».

M. PORCU (P.C.) : Ariane et la publicité

M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle) s'intéresse à la création de la société Ariane-Espace et, évoquant l'échec du lancement de la fusée européenne, le 23 mai, déclare : « Le gouvernement ne s'est-il pas trop hâté d'annoncer à grand fracas le succès du premier lancement pour faire de la publicité à la création d'une société commerciale ? Pour accélérer la promotion d'Ariane à l'exportation, n'a-t-il pas cherché à démontrer qu'en réduisant les délais de préparation des tirs, Ariane-Espace pourrait procéder à six lancements par an ? »

« Il faut rendre la vérité à la société », déclare M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis), or, indique-t-il, celle-ci est à la disposition « des géants de l'industrie ». Il déclare ensuite : « Vous refusez à l'enseignement supérieur les réels moyens de vivre et d'innover, c'est-à-dire l'espace dont la recherche a besoin. » Il souligne à cet égard l'absence de création de postes et « le blocage de carrière des chercheurs ».

M. HABIB (U.D.F., Paris) déclare notamment : « Une politique vigoureuse et audacieuse en matière de recherche ne doit pas être ressentie par nos compatriotes comme une charge, mais comme un investissement qui conditionne le dynamisme et la combativité de notre industrie et, plus généralement, notre avenir ».

Il indique ensuite : « Pour qui connaît le coût d'un laboratoire de recherche, le coût d'acquisition et d'utilisation d'un ordinateur, les événements qui se sont déroulés à la faculté de Paris-VI (Jussieu) sont réellement déplorables. »

M. BERNARD (P.C., Dordogne) insiste pour sa part sur les problèmes de la recherche agronomique face à « l'agriculture que l'on qu'impose l'Europe ». Placée sous la tutelle des multinationales, grâce à la réforme projetée de l'Institut national de la recherche agronomique, cette recherche, affirme-t-il, sera en fait sous le contrôle de l'étranger.

M. AIGRAIN répond ensuite aux différents orateurs. Il rappelle que 40 millions de francs leur seront, à travers les établissements publics régionaux, à des opérations de recherche. Evoquant ensuite le tir de la fusée Ariane, il précise qu'il s'agissait d'un premier lancement expérimental, « c'est-à-dire destiné à voir si cela fonctionnait, et qui comportait le risque que ça ne fonctionne pas ». Il souligne que cet échec ne remet nullement en cause le projet Ariane, et qu'il n'a jamais été question dans son rapport de la création d'une société commerciale.

Le débat a été clos vendredi 30 mai, à 0 h. 5.

LAURENT BECCHETTI.

MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR (Suite)

M. Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a informé, jeudi 29 mai, le président de l'Assemblée nationale de la volonté du gouvernement de modifier, une nouvelle fois, l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée. Ainsi, le projet de loi de M. Peyrefitte sur la sécurité et la liberté, dont l'examen devait commencer le 3 juin, a été reporté à une date ultérieure (probablement au mardi 10 juin). En conséquence, l'ordre du jour des prochaines séances est rétabli comme suit :

MARDI 2 JUIN : Projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière ; proposition de loi relative à la protection des Français à l'étranger.

MERCREDI 4 : Après les questions au gouvernement, projet portant modification du code d'exploitation industrielle des mines et des hydrocarbures ; commission mixte paritaire ou troisième lecture du projet de loi d'orientation agricole.

JEUDI 5 : Suite de l'ordre du jour de la veille ; débat, après déclaration du gouvernement, sur les départements et territoires d'outre-mer.

VENDREDI 6 : Ordre du jour de la veille ; questions orales sans débat.

M. Barre et le R.P.R. écartent l'idée d'une session extraordinaire

Comme il le fait bimensuellement, M. Raymond Barre a reçu jeudi après-midi 29 mai à l'hôtel Matignon MM. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat, Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., avec lesquels il s'est entretenu des travaux parlementaires.

Au cours de cet échange il a notamment été constaté que l'Assemblée nationale n'aura pas le temps d'examiner avant la fin de la session de printemps le projet de loi relatif à la réforme des collectivités locales adopté en première lecture par le Sénat.

De même, la proposition de loi de M. Henry Berger sur la Sécurité sociale ne serait pas discutée au cours de cette session si son auteur, qui en revoit actuellement le texte, souhaitait finalement la présenter.

Le premier ministre et ses interlocuteurs ont exclu l'idée d'une session extraordinaire. « *Je me suis élevé contre l'idée d'une session extraordinaire du Parlement et le premier ministre est tout à fait de mon avis* », a déclaré M. Labbé au terme de l'entretien. *L'habitude des sessions extraordinaires aurait fait sortir de la Ve République si l'on n'y prenait garde. Là-dessus, le premier ministre est très ferme.* »

***

MM. Barre et Labbé sont parfaitement fondés à estimer que la banalisation des sessions extraordinaires serait contraire à l'esprit de la Constitution. Répondant, par une lettre en date du 18 mars 1960, à M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, qui lui avait transmis une demande de convocation du Parlement en séance extraordinaire, le général de Gaulle soulignait que « le texte constitutionnel prévoit la réunion du Parlement en session extraordinaire que dans des conditions bien exceptionnelles ».

On doit également constater que si mauvaise « habitude » il y a à craindre, du fait du premier ministre et du président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, cette habitude n'est pas prise puisque depuis le début de la Ve République le Parlement n'a pas siégé moins de dix-huit fois en session extraordinaire, dont quatre fois depuis que M. Barre est premier ministre. La dernière de ces sessions (du 25 février au 13 mars 1980) avait été consacrée à l'examen du projet de loi d'orientation agricole.

Au Sénat

● JEUX DE HASARD : les femmes auront accès aux « cercles »

Le Sénat a adopté jeudi 29 mai la proposition de loi déposée à l'initiative de M. JEAN-PIERRE PIERRE-BLOCH, député U.D.F. de Paris, tendant à réprimer plus sévèrement la fraude dans les jeux de hasard sur la voie publique et, en particulier, le jeu le plus couramment pratiqué, le bonneteau, qui consiste à retrouver, parmi trois cartes à jouer, celle qui a été désignée à l'avance.

Sur la proposition du rapporteur, M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques), les sénateurs ont également aggravé les peines prévues par l'Assemblée nationale : en cas de récidive, notamment, ceux qui tenteront sur la voie publique des jeux autorisés par la loi pourraient être punis d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 2 000 à 60 000 francs. Ils ont, d'autre part, maintenu les dispositions votées par l'Assemblée nationale, qui autorisent l'entrée des femmes dans les « cercles » où les jeux qui, jusqu'alors, leur étaient interdits par la loi.

● TRANSPORTS : la protection contre la législation américaine antitrust

Le Sénat a aussi adopté, en première lecture avant l'Assemblée, le projet de loi *« relatif à la communication de documents et renseignements à des autorités étrangères dans le domaine maritime et des transports par air »*.

Ce projet, indiqué le rapporteur M. LUCOTTE (Gauche dém., Loire-Atlantique), vise à donner aux entreprises françaises les moyens de se protéger contre la législation américaine antitrust, exorbitante du droit international, par laquelle les tribunaux des Etats-Unis prétendent étendre leur juridiction sur des faits commis hors du territoire américain. Le projet initial se contentait d'étendre aux transports aériens la loi appliquée depuis douze ans aux transports maritimes.

Avec l'accord de M. LE THEULE, ministre des transports, et même à sa demande, les sénateurs ont sensiblement accentué la portée du texte gouvernemental.

« *Votre rapporteur*, a déclaré le ministre, *nous invite à aller plus loin que ne le prévoyait le texte initial ; nous répondrons à son appel, car les investigations abusives auxquelles se livrent par les autorités américaines s'étendent aux domaines les plus variés. (...)*

» *En 1977, la Tennessee Valley Authority a mené engagé des poursuites contre des sociétés françaises coupables d'avoir participé à des négociations pour l'organisation du marché de l'uranium, son collègue de l'industrie a réagi en affirmant nettement les principes qui dictent l'attitude du gouvernement en la matière.*

» *La même année, mêmes attaques contre cinq sociétés pétrolières, dont quatre françaises.* »

● A L'ÉTRANGER : l'acquisition de la nationalité française

Le Sénat a enfin adopté une proposition de loi, déjà votée par l'Assemblée nationale, représentants des Français établis hors de France, dont le rapporteur était M. DE CUTTOLI (Gauche dém.). Cette proposition tend à favoriser l'acquisition de la nationalité française par des personnes contraintes à vivre hors du territoire par suite d'une activité qui sert notre pays. Elle porte sur l'acquisition de la nationalité française par mariage et supprime la faculté actuellement aux juges d'instance, de répudier par simple avis la nationalité française accordée aux étrangers par l'effet d'un seul parent français. — A. G.

● *Mme Beaudeau*, sénateur communiste du Val-d'Oise, nous signale que, « *contrairement à ce qu'indiquait le Monde du 7 mai, le groupe communiste a voté, malgré les insuffisances du texte, le projet de loi sur l'assurance veuvage* ». Le vote à main levée avait prêté à confusion.

LES COMMISSAIRES SOCIALISTES DEMANDENT LA COMMUNICATION DU DOSSIER D'INSTRUCTION SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

Les trois députés socialistes, membres de la commission spéciale chargée de se prononcer sur la mise en accusation de M. Alain Peyrefitte devant la Cour de justice, MM. Pierre Guidoni, Pierre Joxe et François Massot, demandent au président de cette commission, M. Hector Rivierez (R.P.R.) une lettre en date du 27 mai, « *de bien vouloir prier le garde des sceaux de communiquer à la commission spéciale le dossier d'instruction du crime commis en la personne de Jean de Broglie et, en particulier, les pièces qui constituent l'ordonnance de renvoi devant la juridiction de jugement* ».

Les trois commissaires socialistes soulignent que cette procédure est prévue par la Constitution, qui « *fait de l'Assemblée nationale et du Sénat les organismes qui, dans le cas de haute trahison en lieu de responsabilité pénale des membres du gouvernement, exercent l'action publique, au nom de la loi* ». Ceux-ci s'engagent à respecter toutes les conditions de secret prévues par le parquet.

D'autre part, M. Jean Pandraud, directeur général de la police nationale, entendu, mercredi 28 mai par la commission, a donné lecture d'une lettre qui lui avait été adressée le 27 mai 1980 par M. Raymond Cham, directeur des renseignements généraux, dans laquelle il écrit qu'il n'a pas rédigé par le service de rapports sur les menaces pesant sur Jean de Broglie et « *aucune information n'a été recueillie sur des menaces de cet ordre* ».

DÉFENSE

Le premier croiseur soviétique à propulsion nucléaire fait ses essais dans le golfe de Finlande

Washington (A.F.P.). — Le premier croiseur soviétique à propulsion nucléaire a pris, pour la première fois, la mer le 21 mai, quittant Léningrad pour des essais dans le golfe de Finlande, a indiqué, jeudi 29 mai, des sources proches des services de renseignements américains.

La marine et les services de renseignements américains, qui avaient surveillé les progrès de la construction du *Kirov*, un navire de 20 000 tonnes, estiment que la mise en service de ce bâtiment à propulsion nucléaire constitue un renforcement important de la puissance navale soviétique.

L'amiral Thomas Hayward, chef des opérations navales, a déclaré que le *Kirov* était « un navire de guerre spectaculairement impressionnant » dont la taille (plus de 250 mètres de long) est à mi-chemin de celle des derniers croiseurs à propulsion nucléaire mis en service par la marine américaine. Ce navire, destiné à remplacer les croiseurs lance-missiles de la classe *Kresta*, sera le premier bâtiment soviétique de surface à être propulsé par une centrale nucléaire.

Le *Kirov*, indique-t-on de même source, devrait être opérationnel et prendre sa place dans la flotte soviétique au début de l'année prochaine.

(Après l'apparition des porte-avions de combat « Minsk » et « Kiev », bâtiments amphibies de la taille de l'« Iwan-Rogov », et avec l'entrée en service prochain du « Kirov », l'importance numérique de la flotte soviétique — comme celle des marines de l'OTAN — a légèrement diminué au cours des dernières années. Mais la qualité des navires, en particulier leur tonnage, leur armement et leurs capacités opérationnelles, s'est considérablement accrue en U.R.S.S.)

64,5 % DES FRANÇAIS SERAIENT FAVORABLES AU SCRUTIN PROPORTIONNEL

Le Quotidien de Paris publie, dans son numéro du 29 mai, les résultats d'un sondage réalisé par le département Indice-Opinion de la S.A. Indice, entre le 31 mars et le 4 avril, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Pour 64,5 % des personnes interrogées, le scrutin proportionnel pour l'élection des députés est plus démocratique que le scrutin majoritaire uninominal par circonscription (système qui recueille 35,5 % d'opinions favorables). Les partisans de la proportionnelle sont plus nombreux au P.C. (84 %), à l'extrême gauche (77 %), chez les écologistes (71 %), au P.S. et au M.R.G. (71 %) qu'au R.P.R. (55 %), à l'U.D.F. (58 %) et parmi ceux qui n'avouent aucune affinité politique (55 %).

Le Monde

société

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Le débat en séance publique n'aura pas lieu avant le 10 juin

Comme il était prévisible, le projet « sécurité et liberté » a été retiré, jeudi 29 mai, de l'ordre du jour du mardi 3 juin. La commission des lois s'était séparée dans l'après-midi après avoir examiné trente articles sur soixante et décidé de reprendre ses travaux le 3 juin. Ce nouveau délai repousse au 10 juin — en principe — le débat en séance publique prévu pour une dizaine de jours.

En dépit de l'opposition qu'il suscite, le projet n'a, pour l'instant, pas subi de modifications significatives en commission des lois. Mais la marge de manœuvre du garde des sceaux est étroite. Il doit tenir compte du R.P.R., dont « la Lettre de la Nation » de ce vendredi 30 exprime à nouveau les réticences, et de l'accueil que les sénateurs réserveront au projet. S'il paraît exclu que ceux-ci puissent l'examiner avant l'automne, il ne fait pas de doute que l'opposition y sera plus forte qu'à l'Assemblée.

Répondant, jeudi 29, à TF 1 au garde des sceaux, qui avait fait la veille de longs d'antenne, aux « communications du gouvernement », MM. Lionel Jospin (P.S.), et Pierre Juquin (P.C.F.), ont à nouveau critiqué sévèrement le projet. Un débat d'une quarantaine de minutes doit réunir sur la même chaîne, le 3 juin, les représentants de la majorité et de l'opposition.

Le garde des sceaux peut se prévaloir, depuis jeudi, du soutien public de M. Barre, dont le caractère insolite démontre qu'il ne va pas de soi.

Ménager les susceptibilités

Au rythme de quatre ou cinq amendements par jour, la commission des lois ne pouvait raisonnablement espérer terminer en but le 3 juin, mais fixée; après un premier report, pour en séance publique. Si rien n'empêche donc de tenir cet échéance, elle pourrait avoir terminé ses travaux, il sera alors en tête de l'ordre du jour du 10 juin signifie qu'on ne débattra pas avant l'hémicycle avant le 17.

La multitude d'amendements déposés par l'opposition ne s'écorne pas le projet. A l'article 13, par exemple, sont parvenus, entre M. Raymond Forni (Territoire-de-Belfort), à vouloir supprimer du projet la notion de « dégradation » comme délit spécifique punissable de cinq à dix d'emprisonnement et l' « intrusion avec dégradation » sur un lieu de travail, pour laquelle la peine encourue est de dix à vingt ans. On imagine les menaces qui pèseraient sur les auteurs de graffiti et sur un gréviste qui, dans une bousculade, casserait un carreau ! Les dispositions seraient maintenues.

Ce ne sont pas une correction de trajectoire, selon M. Jacques Thyraud (R.P.R., Yonne), rapporteur du projet, mais son intention d'arracher du garde des sceaux et de ses collaborateurs, qui donnent le sentiment de guider pas, des modifications substantielles.

Une réunion devrait avoir lieu, vendredi 30, entre les députés de la majorité, membres de la commission des lois, et M. Raoul Bétolle, actuellement chef des affaires criminelles et des grâces. Les parlementaires et les fonctionnaires du ministère tenteront jusqu'à quel point le projet peut être amendé sans être dénaturé. M. Plot souhaite notamment trouver une formule qui, sans supprimer la « saisine directe », par laquelle les critiques, permettra en cas de délit flagrant de ne pas court-circuiter systématiquement le juge d'instruction.

Malgré l'avalanche de critiques que le projet a suscitées, M. Peyrefitte tient bon. Il peut se prévaloir du soutien tardif et insolite du premier président qui s'est cru obligé, jeudi, d'exprimer sur la solidarité du gouvernement. Cette déclaration est destinée à répondre à « certaines rumeurs » ne démentent pas ce que le Monde a écrit le 29 mai. Des collaborateurs du premier ministre jugent ce débat « mal engagé ».

Si le premier ministre en doute, il n'a qu'à se reporter à la Lettre de la Nation de ce samedi 30, où Pierre Charpy qualifie sa décision d'appel au « suicidé » et le projet de « monstre ».

Ce « monstre » sera jugé sévèrement par les sénateurs R.P.R. qui annoncent leur intention d'amender le projet. Voilà cela confirme que la partie n'est pas gagnée. Le garde des sceaux le sait, qui a retiré sine die de l'ordre du jour le projet de loi des magistrats, que les députés devaient examiner en troisième lecture.

Ce texte est l'objet d'un différend sérieux entre députés et sénateurs que le ministre de la justice — en [illegible] *le moment où l'opposition* [illegible] *dans le dernier mot — ne tient pas à envenimer.*

Ce différend porte sur la composition de la commission chargée de donner un avis sur l'avancement des magistrats. Pour l'essentiel, les députés de la majorité, notamment MM. Jean Foyer, député (R.P.R.) de Maine-et-Loire, président de la commission des lois, souhaitent que les magistrats qui siègent à cette commission soient, comme aujourd'hui, choisis sur une liste établie par leurs pairs. Appuyé par les sénateurs, M. Peyrefitte préconise l'élection de tous les magistrats.

Le débat peut paraître secondaire à côté des dispositions sur l'intégration directe dans la magistrature de personnalités venues d'autres horizons, que M. Peyrefitte a fait admettre, malgré le refus syndical, des députés et sénateurs. Mais la composition de cette commission est l'un des seuls points positifs relevés par les syndicats dans le projet du gouvernement. Il serait donc choquant d'un compromis avec l'Union syndicale des magistrats (modéré), sur lequel M. Foyer a souvent ironisé : « Pendant la mubarbe, je la passerai le bleu ! »

Depuis ce compromis, l'U.S.M. a rejoint les opposants au projet « sécurité et liberté ». Elle estime que l'adoption de la disposition en question, sans les dispositions souhaitées par le gouvernement sur l'élection directe, aurait contribué à envenimer les plus le rapport de forces par M. Peyrefitte signifie, sinon que le gouvernement a tort, qu'il a tort de ménager les susceptibilités.

BERTRAND LE GENDRE.

M. BARRE : un projet du gouvernement tout entier.

« Je suis très surpris qu'il puisse exister un doute sur la solidarité du gouvernement à l'égard de ce projet », a déclaré, jeudi 29, à l'Agence France-Presse, M. Raymond Forni, en réponse aux réactions et polémiques suscitées par le projet Peyrefitte, et à certaines informations concernant un manque d'unanimité au sein du gouvernement.

« Je rappelle, a poursuivi le premier ministre, *que le projet de loi « sécurité et liberté » a été délibéré et approuvé en conseil des ministres sous la présidence du président de la République. Il s'agit donc d'un projet du gouvernement tout entier. Ce texte est présenté au Parlement et défendu devant lui par M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice. C'est bien naturel puisqu'il s'agit d'un projet de loi à caractère judiciaire, mais il a été déposé en mon nom, comme chacun peut le constater en prenant connaissance du document qui a été distribué aux députés. Sur la forme, donc, les choses sont claires. »*

« Quant au fond, a conclu M. Barre, *je tiens à préciser que je considère indispensables les réformes que prévoit ce texte dans le domaine de la sécurité des Français et les excellents progrès qu'il comporte dans le domaine des libertés. »*

M. RIVERO : il n'est pas besoin d'être un ami des casseurs pour juger le texte inacceptable.

Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* de ce vendredi 30, M. Jean Rivero, professeur à l'université Paris-II, déclare :

« Il y a une autre sécurité à laquelle personne ne pense, c'est la protection contre l'erreur judiciaire, contre l'arbitraire de la répression. Qu'est-ce qu'un délit « suffisamment élucidé » pour qu'il n'y ait plus d'instruction préparatoire par le juge d'instruction ? On invente seulement les policiers — qui n'ont pas toute la force — le juge d'instruction. Ce projet est dans son ensemble très dangereux. Il porte atteinte à la liberté qu'il prétend défendre. »

M. Rivero ajoute : *« Il n'est pas besoin d'être un ami des casseurs ou d'avoir un engagement politique pour trouver ce projet inacceptable. Il suffit, et c'est mon cas, d'être un juriste qui considère comme un devoir la défense des libertés. »*

M. Rivero a signé récemment un appel de cent juristes contre le « projet Peyrefitte » (*le Monde* du 14 mai). Il a présidé une commission chargée par le gouvernement d'étudier, en application du programme de Blois, l'institution d'un habeas corpus à la française.

LES SÉNATEURS DU R.P.R. : le texte ne sera votable que très largement amendé.

M. Michel Giraud, sénateur du Val-de-Marne, vice-président du groupe R.P.R. du Sénat, a évoqué, jeudi 29 mai, au cours d'une réunion de presse le projet « Sécurité et liberté » en déclarant : *« Ce texte a un peu tendance à restreindre les libertés sans assurer la sécurité. Il ne sera votable que s'il est très largement amendé. Ce qui est attractif c'est l'exposé des motifs. Ce qui l'est moins c'est le texte lui-même. Il faut manifestement repenser le système judiciaire mais ce n'est pas pour autant qu'il faut tout bouleverser. Les modifications doivent intervenir dans le cadre d'une concertation plus large et non à travers un texte pour lequel on demande une procédure d'urgence qui ferme toute discussion. »* M. Giraud a précisé qu'à titre personnel il approuverait un régime plus sévère d'application des peines « *si parallèlement on abolissait la peine de mort* ». A propos de la modification des procédures pénales il a remarqué : *« Peut-être, mais à condition qu'on ne passe pas dans la colonne profits et pertes les pouvoirs du juge d'instruction. »*

M. Marc Jacquet, sénateur de Seine-et-Marne, président du groupe R.P.R., a indiqué pour sa part : *« Il y a beaucoup de bon dans ce texte mais de là à mettre en cause les principes les plus importants et porter atteinte aux libertés, il y a un pas à ne pas franchir. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : un monstre.

Dans *la Lettre de la Nation* de ce 30 mai, Pierre Charpy écrit notamment, à propos des déclarations de M. Barre : *« Même sous la IV^e^ République, on n'avait jamais vu un président du Conseil éprouver le besoin d'expliquer qu'un projet du gouvernement était bien le projet du gouvernement. Et sous la V^e^ République, n'en parlons pas.*

» Alors pourquoi Raymond Barre a-t-il estimé nécessaire de préciser ce que tout le monde sait ? Y aurait-il des projets de loi dont il ne serait pas le premier signataire ? Pour répondre à des « bruits qui ont couru » ? Sans doute a-t-on déjà vu, la semaine dernière, le président de la République plaider [illegible] hebdomadaires [illegible] le [illegible], à l'occurrence, il n'y a même pas cette excuse, le garde des sceaux n'ayant pas besoin de se faire accompagner du ministre de l'industrie ou du secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires pour défendre devant les parlementaires un texte approuvé par le président de la République et le gouvernement tout entier.

» Il y a donc une autre raison. C'est celle du suicidé qui appelle au secours. Le premier ministre s'est rendu compte avec un temps de retard que pour répondre au souci légitime des Français de mieux protéger la sécurité et les libertés il leur offrait un monstre qui ne peut que faire rire ou pleurer. »

LE COLLECTIF DES LIBERTÉS : le gouvernement exploite l'inquiétude de l'opinion

Le Collectif de défense des libertés, qui groupe le parti communiste, le P.S., le M.R.G., le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération de l'éducation nationale, la Ligue des droits de l'homme ainsi que les Mouvements Libre pensée et Jeune République a publié la déclaration suivante :

Le Collectif des libertés, réuni le 29 mai 1980, s'est félicité de ce que toutes les organisations qui la composent aient pris position contre le projet de loi Peyrefitte de réforme du code pénal.

Il exige le retrait immédiat de ce projet qu'il condamne formellement pour les raisons suivantes :

Il remet en cause les principes qui garantissent la protection des libertés collectives et individuelles : sous couvert de rapidité, il instaure une justice expéditive ; sous couvert d'efficacité, il restreint la marge d'appréciation des juges en leur refusant la possibilité de tenir compte des situations personnelles et sociales ; en créant de nouvelles incriminations, il vise à réprimer les mouvements sociaux et revendicatifs ; en augmentant les pouvoirs du parquet et de la police, directement, il diminue d'autant ceux de la défense.

Le gouvernement exploite, en les dramatisant, les inquiétudes de l'opinion publique, en lui faisant croire que la sécurité est subordonnée à une limitation des libertés. Or tout démontre à l'évidence le contraire : au cours des dernières années, on a pu constater une aggravation simultanée des mesures répressives et de l'insécurité.

Les mesures proposées ne visent pas à renforcer la sécurité, mais à restreindre les libertés. C'est pourquoi le Collectif des libertés appelle les travailleurs, les citoyens, à manifester leur opposition et à exiger le retrait de ce texte.

L'OPPOSITION A TF 1

M. Lionel Jospin : un projet en forme de matraque

Répondant jeudi 29 mai à TF 1 à M. Jean Peyrefitte qui avait succédé la veille, M. Lionel Jospin, premier secrétaire national du P.S., a notamment déclaré :

M. Peyrefitte a développé trois arguments. Premier argument : vous avez peur, pour assurer votre sécurité, on va réprimer plus. Il y a moins de chômage, il est vrai, on ne fonde plus sur le chômage ; il y a insécurité dans les grands ensembles, c'est exact, on développe les structures au sol : il y a insécurité dans la rue puisqu'on détourne la police de sa mission de protection de la population pour l'occuper à des tâches de répression politique. (...) Et de ces prétendues mesures monsieur le ministre n'a pas parlé dix secondes (...) présentant un projet en forme de matraque. Comme si la loi anticasseurs avait supprimé les casseurs.

Deuxième argument de M. Peyrefitte : avec son projet, on va, paraît-il, rendre la justice meilleure. Franchement, nous ne le pensons pas. D'abord on n'y parle que de la petite et moyenne délinquance, oubliant les grands criminels : on a mis sous le boisseau la délinquance économique, les fraudes fiscales. (...)

On prétend (...) qu'il faut diminuer les libérations conditionnelles parce que les juges sont trop indulgents, mais savez-vous que pour toutes les peines qui dépassent trois ans de prison, c'est précisément la chancellerie, c'est-à-dire le ministre actuel du ministère de la justice, qui peut opérer les libérations ? Si bien que Tranquilhaque avait été libéré par les services de M. Peyrefitte lui-même.

Troisième argument de M. Peyrefitte ou troisième idée, c'est que pour lui, au fond, la justice c'est une vengeance. Eh bien, nous n'avons pas la même conception de la justice (...). Juger, c'est punir et réprimer dans certains cas, mais ce n'est pas seulement cela. Juger, c'est vous rendre la justice et c'est garantir vos droits et libertés contre une oppression possible.

M. Pierre Juquin : une publicité mensongère

Succédant à M. Jospin, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a notamment déclaré :

« Le projet de loi présenté par le ministre Peyrefitte pour le code pénal repose sur une publicité mensongère. Tout d'abord, nous dit le ministre, ce projet nous apportera plus de sécurité, c'est faux. La sécurité est un grand problème. Nous, communistes, nous posons ce problème avec sérieux. (...) L'insécurité, la délinquance, la violence, l'anarchie n'ont rien à voir avec la démocratie. C'est pourquoi nous présentons des propositions pour la prévention, la protection, mais aussi la répression. De tout cela, pas un mot sérieux dans le projet de M. Peyrefitte. (...)

La police n'a pas le moyen de faire son métier. C'est à ce niveau-là que se situe le problème, et non pas au niveau des juges, des jurés ou des avocats accusés par le ministre de trop de générosité (...). Il y a quelques jours, Georges Marchais, depuis la Lorraine, lançait un appel à la jeunesse de France (...). Jeunes, ne suivez pas, n'écoutez pas ceux qui vous appellent à la haine, à la violence, à la délinquance. N'écoutez pas, ne suivez pas ceux qui vous présentent les bandits comme des héros et la drogue comme un paradis. Apprenez à étudier, vous en avez besoin. Travaillez, c'est nécessaire et utile, c'est le seul chemin de la liberté. De tout cela, qui est au fond des choses, pas un mot dans le projet Peyrefitte (...).

Le projet comporte (...) toute une série de dispositions qui visent les libertés ouvrières, qui visent les droits des gens à la possibilité de lutter. Par exemple, si les cheminots se mettent en grève, ils pourront encourir la prison. Si des usagers des chemins de fer barrent une voie ferrée pour obtenir le maintien de la ligne S.N.C.F., comme aujourd'hui, en Bretagne, la prison automatique. Par exemple, si des usagers de l'autoroute, si des viticulteurs, des paysans, des motards, des défenseurs du cadre de vie barrent l'autoroute pacifiquement, la prison. Et il est si inique qu'il comporte même une justice à deux tarifs. Une amende pour le gosse de riches dont les parents pourront payer, et la prison pour le pauvre qui n'en a pas les moyens.

DES « AUTONOMES » TENTENT D'INCENDIER LE DOMICILE DE M. JEAN-FRANÇOIS KAHN

Des inconnus ont mis le feu, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 mai, devant la porte de l'appartement de M. Jean-François Kahn, directeur de la Nouvelle Revue littéraires, qui habite dans le 6^e^ arrondissement de Paris. Le feu a été mis au contenu de trois poubelles, alors qu'à de nombreuses planches. L'incendie, rapidement maîtrisé, a provoqué peu de dégâts. On a relevé sur les murs de l'entrée de l'immeuble des inscriptions suivantes : « *Kahn, facho, humaniste !* » ; « *Autonomie, O.A.D. !* » [Organisation armée directe] ; « *Les politiques !* ». Cette dernière expression reprenait le titre d'un livre récent de M. Kahn [illegible].

Une bille de verre, d'autre part, a été lancée, le jeudi 29 mai, en fin d'après-midi, en direction d'un autocar de pèlerins parmi lesquelles M. Paul Laurent, député (P.C.) de Paris, qui sortaient d'une église de la rue des Flandres, à Paris (19^e^). Les premiers renseignements recueillis avaient laissé penser qu'un coup de feu avait été tiré : M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, avait alors convoqué M. Pierre Somveille, préfet de police. Les enquêteurs pensent, après avoir interrogé les gardiens d'immeuble du quartier, que ce sont des commis par des habitants du quartier qui s'amusent fréquemment avec des lance-pierres.

● Le *Comité de soutien à Roger Knobelspiess* organise le samedi 31 mai une soirée de gala et de soutien au Bataclan, 50, bd Voltaire à Paris (11^e^), de 20 heures à 24 heures, à laquelle participeront notamment Guy Bedos, Jules Beaucarne, Maxime Le Forestier, Bernard Lavilliers. Condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour une agression dont il nie [illegible], Roger Knobelspiess bénéficie de la révision de son procès.

■ ERRATUM. — Une erreur typographique a rendu incompréhensible un passage de la réponse de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à M. Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort, à propos de la réouverture du dossier Ruhl (*le Monde* du 30 mai). Nous aurions dû imprimer ainsi la déclaration de M. Bonnet :

« *Vous avez cru devoir, en commençant votre intervention, mettre en cause mon honneur (...). Vous ne vous étonnerez pas que, ayant fondé trente-cinq ans de carrière politique sur l'honnêteté, j'y aie été sensible ! » « J'estime*, a-t-il ajouté, *n'avoir pas été habitué à recevoir de leçon en matière de déontologie de la vie publique. Je n'ai jamais, moi, ancien vice-président d'une commission, comme vous l'êtes de la commission Informatique et Liberté, en rapporteur devant elle, cru pouvoir, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, livrer immédiatement mes impressions sur certains sujets à un journal. Par l'occurrence, sauf erreur, les Dernières Nouvelle d'Alsace, ce qui n'a pas manqué de choquer certains de mes collègues. »*

DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS APPORTENT LEUR SOUTIEN AU P.S. CONTRE LE TEXTE

Au cours du « rassemblement pour les libertés » organisé le 28 mai (*le Monde* du 30 mai) à Paris par le parti socialiste, les cinq organisations d'avocats et de magistrats ont participé à une « table ronde » animée par Casamayor. M. Jean Jardins, président de l'Union syndicale des magistrats (modérés), a justifié sa présence par la nécessité de ne pas rompre le front des organisations professionnelles constituées contre le projet « sécurité et liberté », mais n'a pas caché soulignant l'« aplatissement » de son organisation. Me Forthoust, président du syndicat des magistrats (modéré), et Michel Rond, président de la Fédération des jeunes (modérés), ont renouvelé leur opposition au texte. Me Paul Bouaziz, président du Syndicat de [illegible] (gauche) et M. Michel Marcus, général du Syndicat de la magistrature (gauche).

Durant les débats au cours desquels ont pris la parole MM. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, Bernard Deleplanque, secrétaire général adjoint de la Fédération des syndicats de police, Me Robert Badinter et Jacques Ribs, président de Droit et Liberté, ainsi que M. Raymond Forni, député du Territoire-de-Belfort et Michel Vauzelle, député du P.S. pour les Bouches-du-Rhône, de nombreuses personnalités ont apporté leur soutien à la pétition : MM. Henri Guettari, Vladimir Jankélévitch, Régis Debray, Daniel Gélin, Roger Hanin, Marcel Maréchal, Laurent Terzieff et Mme Catherine Allégret notamment.

M. Pierre Marcilhacy, député (non inscrit) de Charente-Maritime, a fait parvenir un texte par lequel il reprochait au projet d'« avoir supprimé la référence à l'intention pour bouleverser notre droit pénal sans que ce bouleversement puisse avoir une influence sur la sécurité des citoyens ». (...) *Sur ce plan, on a tenté d'employer le mot d'escroquerie...* ».

à lire
Jacques-Edmond GRANGÉ
Non assistance à peuple en danger ou le foyer anti-Malthus
Chez votre libraire ou chez LES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES 4, rue Chanoinesse 75004 PARIS

M. Barre et le R.P.R. écartent l'idée d'une session extraordinaire

Polémique dans le Pas-de-Calais au sujet d'un jeune Algérien

CONVERSION ET DISPARITION

(De notre correspondant.)

Lille. — L'Amicale des Algériens en Europe a exposé, lors d'une conférence de presse tenue à Lille le 26 mai, les circonstances de la disparition d'un jeune Algérien, M. Mahrez Moalek, âgé de vingt-deux ans, « disparition » qui serait liée d'une « *conspiration* [illegible] *digne du Moyen Age* »...

Selon les responsables de l'amicale, M. [illegible], domicilié à Cambrin (Pas-de-Calais), a quitté son domicile le 9 septembre 1979 pour se rendre chez des bénédictins de l'abbaye de Wisques. Depuis, il n'a jamais reparu. Les parents du jeune homme, sans nouvelles de son épouse (il s'était marié, dit-on, en 1978 en Algérie, selon le rite musulman), ont entrepris de reprendre contact avec lui. Il leur aurait toujours opposé un refus « *au nom de la vérité spirituelle* » du jeune homme.

L'Amicale des Algériens pose la question du statut de « *la conversion d'un musulman au catholicisme implique une rupture totale avec sa famille* ». A l'abbaye de Wisques, on confirme le passage de Mahrez Moalek, en précisant toutefois qu'il ne s'y trouve plus à présent. « *Il a choisi en toute liberté son orientation* », dit-on sans autre commentaire, ajoutant que le jeune homme « *étant majeur, il n'appartient à personne* ». — G. S.

SPORTS

TENNIS — LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Une brillante victoire de Noah

Le principal [illegible] flatteur pour le joueur français numéro un à la journée du jeudi 29 mai, aux Internationaux de Roland-Garros, a été la victoire de Yannick Noah sur l'Argentin José-Luis Clerc, battu [illegible] sur le score final de 6-4, 6-7, 6-4, 1-6, 6-3. Le match, qui avait été suspendu la veille par l'obscurité, avait repris sur le Central à midi devant un public déjà nombreux et sous un ciel gris qui allait s'assombrir et bientôt faire la pluie fit à deux reprises interrompre les jeux.

Reprendre un match au quatrième set : tous ne [illegible] étions soumis au fameux repos de naguère. L'avantage est [illegible] pour le joueur qui mène. Noah n'en perdit pas moins, en très vite, ce quatrième set. Une énorme mérite lui en n'en point paraître affecté. En face d'un adversaire qui ne se [illegible] olympien il a reprenant esprits et entreprit de pousser vivement ses attaques et de se ruer au filet le plus souvent [illegible] un revers [illegible] qui lui permit de marquer les points décisifs.

Dans [illegible] triomphateur, il y a quelques mois, à Buenos-Aires, de la finale de la Coupe Davis Argentine - Etats-Unis, où il l'emporta de manière [illegible] sur [illegible]. Il avait [illegible] régalé d'une [illegible] partie [illegible] Borg, le mois dernier, à Monte-Carlo. Et [illegible] l'homme qui monte. Noah [illegible] [illegible] de sa performance et se dit qu'il est devenu [illegible] meilleurs.

Dominique [illegible], du Stade du National, a été « sorti » [illegible] en trois sets disputés par le gaucher [illegible] Manson,

dans le palmarès [illegible] d'une victoire sur Borg en [illegible]. Enfin, Pascal [illegible] n'a fait qu'une bouchée de l'obscur Yougoslave Vladic Dutoja. Une confrontation prochaine aux plus épineuse : il se heurte à Borg !

Un match fort plaisant à suivre, sur il se déroulait sur le court [illegible], où l'on était de plain-pied avec les joueurs — si [illegible] à s'insérer le long du grillage, — fut celui qui opposait l'Allemand [illegible] au Tchécoslovaque Ivan Lendl. Ce dernier gagna à l'issue du *quatrième set*, où le *tie-break* avait été légèrement *interrompu par la pluie à cinq points* partout.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

JEUDI [illegible] MAI

SIMPLES MESSIEURS
(trente-deuxièmes [illegible])

Tableau n° 1. — McNamara (Austr.) bat Ismail [illegible] 6-4, 6-1, 6-2 ; [illegible] (Fr.) bat [illegible] (Youg.), 6-1, 6-3, 6-4 ; [illegible] bat [illegible] (Esp.), 6-2, [illegible] 6-1.

[illegible] interrompus par la pluie : Prajoux (Chili) contre Pecci (Par.), 7-5, 6-4, 3-2 ; Roger [illegible] (Fr.) contre Smid (Tch.), 3-6, 6-0, 2-1 ; Taroczy (Hongrie) contre Waltke (E.-U.), 4-3.

Tableau n° 2. — [illegible] (Esp.) bat Bloxil (Tch.), 6-2, 6-2, 6-1 ; Manson (E.-U.) bat Bedal (Fr.), 7-5, 7-5, 6-3 ; [illegible] (G.-B.) bat Sanchez (P.-B.), 6-3, 6-4, 6-1 ; [illegible] bat Eberhard (R.F.A.), 6-4, 3-6, 6-4, 7-6).

Match interrompu par la pluie : Solomon (E.-U.) [illegible] Lewis (N.-Z.) 6-5, 6-3.

SIMPLES DAMES
(seizièmes [illegible] finale)

[illegible] (Roum.) bat M. [illegible] (Tch.), 6-1, 6-2 ; B.-J. King (E.-U.) bat A. Hobbs (G.-B.), 6-2, 6-2 ; W. Turnbull (Austr.) bat N. Bohm (Suède), 7-5, 1-6, 8-7 ; E. Strachonova (Tch.) bat [illegible] Kuzo-Riedel 1-6, 6-3, 6-2 ; M. [illegible] (Youg.) bat M. [illegible] (Roum.), 6-7, 6-3, 6-2.

[illegible] interrompu : D. Fromentin (Austr.), [illegible] J. Duvall (E.-U.), 4-1.

DOUBLE MESSIEURS
(trente-deuxièmes de [illegible])

Case-Masters (Austr.) b. Guerrero-Tiberti (Arg.-Ur.), 6-4, 7-5 ; Denton (Austr.), b. Gauvain-Vanier (Fr.), 6-4, 6-2 ; [illegible] (N.-Z. - Youg.) b. Buehing - McNair (E.-U.), 6-3, 6-4 ; Hallet-Moretton (Fr.), batt. Aubone-Thamin (Arg.-Fr.), 6-4, 6-0 ; Betram-Mitton (Afr.-Sud) b. Etterbeek-Friedler (P.-B.-E.-U.), 6-0, 6-1 ; Fassbender-Moore (R.F.A.-Afr. du Sud) b. Benavides-Dallafontana (Arg.), 6-4, 6-0 ; Gonzalez-[illegible] (P.R.-E.-U.) b. Bottauer-Hampton (N.-Z.), 6-2, interrompu ; Fukui-Holl. (Japon-E.-U.), b. [illegible] Tulasne (Fr.), 7-6, 4-6, 6-1 ; Edmonson-[illegible] (Austr.) b. Carnahan-[illegible] (Austr.), 6-4, 6-2 ; [illegible] Jauffret (Fr.) b. A. [illegible] C. [illegible] (Arg.), 6-4, 6-2 ; [illegible] - Stolle (E.-U.), b. Crabel - Harris (E.-U.), 7-5, 6-4 ; Deblicker-Goven (Fr.) b. Pilol-Montano (Chili), 7-5, 0-5, interrompu ; Freyss - Fritz (Fr.) b. Doyle-Foxworth (E.-U.), 6-7, 6-3, 7-5.

VENDREDI [illegible] MAI

SIMPLES MESSIEURS

Premier tableau : Roger [illegible] (Fr.) bat Smid (Tch.), 3-6, 6-0, 6-4, 3-6, 6-3 ; Prajoux (Chi.) bat Pecci (Par.), 7-5, 6-4, 6-7, 7-6.

Deuxième tableau : [illegible] (E.-U.) bat Luna (Esp.), 6-3, 7-5, 6-1 ; [illegible] (E.-U.) bat G. [illegible] (N.-Z.), 6-3, 6-3, 6-3.

JEUX OLYMPIQUES

Le C.I.O. envisage des inscriptions d'athlètes à titre individuel

L'annonce officielle des comités [illegible] olympiques [illegible] l'invitation du [illegible] d'organisation des Jeux de Moscou (COJO) en [illegible] de l'appel au [illegible] lancé par le [illegible] l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, annonce faite le 27 mai par le Comité international olympique (C.I.O.), n'a pas mis un [illegible] à la lutte d'influence que [illegible] livrent les partisans et [illegible] de la participation. Le C.I.O. [illegible] *inscriptions individuelles* [illegible] sportifs.

Notre *correspondant de Dublin* nous indique que le président du C.I.O., lord Killanin, a déclaré, au [illegible] il a *regretté* [illegible] fois « *l'emploi de sport comme arme politique* », que *l'inscription à* [illegible] des athlètes aux Jeux de Moscou était désormais envisagée, alors qu'elle avait d'abord été repoussée « *pour ne pas nuire à l'autorité des comités nationaux* ». D'ailleurs [illegible] à la disposition [illegible] d'urgence doté de 1 million de dollars pour [illegible] les frais de déplacements si les [illegible] ne veulent pas les prendre en charge.

En France, le débat sur la participation a pris un tour *polémique* au sein même du mouvement sportif. Le Comité national olympique et sportif français a en effet fait savoir aux fédérations qu'il comptait engager des athlètes dans toutes les disciplines — athlétisme, aviron, boxe, canoë-kayak, cyclisme, escrime, gymnastique, haltérophilie, judo, lutte, natation et pentathlon moderne — *pour un total de cent vingt compétiteurs*. Cette décision — [illegible] à la politique du sport [illegible] engagée avec le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, en 1978, — revient à exclure des [illegible] les sports collectifs et en particulier le basket-ball qui aurait été « repêché » au titre de l'athlétisme des Etats-Unis et du Canada.

« *Nous n'irons pas contre le boycottage, mais nous en sommes à son principe. Il ne faudrait pas pour tous, c'est-à-dire pas les Jeux olympiques pour une équipe qui ne s'est pas qualifiée* », a répété M. [illegible] Collard, président du C.N.O.S.F. Toutefois, l'équipe [illegible] a manqué [illegible] d'un rien, [illegible] buts [illegible] moins battu à la fin du tournoi préolympique [illegible] la Tchécoslovaquie, il bien que le président de la F.F.B.B. (Fédération française de basket-ball) a vivement réagi. « *Ça va être la guerre* », a-t-il [illegible] en apprenant la nouvelle. « *La première victime du C.N.O.S.F. sera les fédérations*, a ajouté le président [illegible]. *La F.F.B.B. verse 30 000 F par an à cet organisme pour qu'il nous appuie, et je ne vois pas pourquoi [illegible] prise sans que nous soyons consultés* ». M. Busnel a [illegible] de suspendre [illegible] relations avec le C.N.O.S.F. [illegible] signe une *protestation*.

A LA TÉLÉVISION

TF 1 retransmet les principales épreuves de 11 h. à 12 h. 30, de 14 h. 25 à 16 h. et de 18 h. à 19 h. 15.

CYCLISME. — *La treizième étape du Tour d'Italie, Lecce-Barletta (220 kilomètres)* a été *gagnée par l'Italien* [illegible], *en 6 h. 22 min. 52 sec., qui du classement général* [illegible] *la quinzième place. Son compatriote* [illegible] *conservait le maillot rose, tandis que le Français Bimault* [illegible] *septième, à 2 min. 58 sec.*

La cinquième étape du critérium Dauphiné-Libéré, Vienne-Lyon, [illegible] *contre la montre, a été gagnée, le 29 mai, par le Belge* [illegible] *Criquielion*, qui a pris la tête du classement *général.*

SCIENCES

Les cosmonautes du train spatial Saliout-Soyouz mèneront trois expériences sur l'interféron

Les [illegible] *hongrois*, Bertalan Farkas, et soviétique, Valeri [illegible] qui, à bord de Soyouz-36, ont rejoint, mardi [illegible] mai, dans l'espace, la station Saliout-6, n'auront pas trop de [illegible] jours pour mener à bien [illegible] expériences scientifiques.

Pour les Allemands de l'Est, dont la réputation en optique n'est plus à faire, l'[illegible] Terre était à l'honneur. Les Hongrois, en [illegible] l'interféron. Trois expériences [illegible] à bord de Saliout-6 une [illegible] protéine [illegible]. La première verra l'[illegible] de l'influence [illegible] l'apesanteur sur la production [illegible] une [illegible] lymphocytes humains; la [illegible] portera sur l'action antivirale en milieu spatial [illegible] différentes préparations à base d'interféron, et la troisième, enfin, sur les mécanismes de production [illegible] cette protéine par [illegible] et sur son [illegible] d'agent [illegible].

Dans un autre domaine, Farkas et Koubassov [illegible] leurs informations sur le territoire hongrois. [illegible] doivent faire l'objet de prises de vues qui seront ensuite [illegible] comparées à des clichés [illegible]. Parmi les sites retenus pour ce programme, baptisé Expedicio, [illegible] le lac Balaton, la rivière Tisza, [illegible] des crues, et [illegible] Danube. Tous [illegible] ensemble ces données, et [illegible] à l'aide du spectromètre Spektr-15, [illegible] par les Bulgares, [illegible] exploitation des [illegible] agricoles [illegible] du [illegible] ainsi qu'à une évaluation [illegible] des [illegible] thermiques, hydroélectriques et [illegible] sur l'environnement.

Enfin, [illegible] expériences — [illegible] métallurgie spatiale visant à obtenir des matériaux d'une plus grande pureté et d'une meilleure qualité dans le domaine des semi-conducteurs — mélanges gallium - arsenic, gallium-antimoine, indium-antimoine — et des alliages aluminium-cuivre. Toutes ces expériences seront suivies avec intérêt par les responsables du Centre national d'études spatiales. Ceux-ci se préparent [illegible] travail du cosmonaute français qui, en 1982, passera huit jours dans l'espace en compagnie d'un Soviétique.

CARNET

Naissances

— M. Charley CAUSERET et Mme, née [illegible] Morel, [illegible] la [illegible] de

Pierre,

le 13 mai [illegible]
[illegible] rue du Ranelagh, 75016 Paris.

— Julien [illegible] heureux [illegible] la [illegible] de son petit frère

Thomas,

le 22 mai [illegible]
Anne et Jacques CHAPPUIS,
Villa Cara, [illegible] Airalles,
73000 Chambéry.

— [illegible] [illegible] laissent à [illegible] la joie [illegible] de leur petite [illegible]

Céline.

Dardilly, le 16 mai [illegible].

— Catherine et Roland LAZAROVICI, Julien et Céline, [illegible] la joie [illegible] de naissance de

Marion.

Paris, le 18 mai [illegible].

— M. et Mme François STEUDLER ont la joie d'annoncer [illegible] de

Guillaume.

[illegible] Paris, le 27 [illegible] 1980.

— [illegible] VERNIAU

[illegible]
[illegible] Paris, le 27 [illegible] 1980.

Fiançailles

— On nous prie d'[illegible] fiançailles de

Mlle Marie-José GARBAY,

fille du docteur Bernard Garbay et de Mme,

avec

M. Philippe Jean Marc MEYER,

fils du docteur Alain Jacques Meyer et de Mme.

Cannes.

Mariages

— M. et Mme Jacques LEVASSEUR, M. et [illegible] [illegible], sont heureux de faire part du mariage [illegible] leurs enfants,

Marie-Anne et [illegible]

12, [illegible] Gagarine,
[illegible] Levallois-Perret.
Cheylada,
[illegible] Riom-ès-Montagnes.

— M. et Mme [illegible] AUSSEDAT, M. et Mme Raymond LABALLE, ont la joie d'annoncer le [illegible] de leurs enfants,

Vincent et Sophie,

le 24 mai 1980.

Décès

HACÈNE OUELAA

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

M. Hacène OUELAA,
ancien sénateur,

survenu à [illegible] le 24 mai 1980 dans sa quatre-vingt-unième année.

De la part de :
Mme Hacène Ouelaâ, son épouse,
Ses [illegible], petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le 1er juin à Annaba (Algérie).
15, rue du Dessous-des-Berges, Paris (13e).
Route de la Fontaine-Romaine, Villa [illegible] Acacias,
Les Carroubiers, Annaba (Algérie).

[M. Hacène [illegible], ancien maire de Nador, [illegible] conseiller [illegible] avait été [illegible] de 1959 à 1971 le [illegible] (Rhône), [illegible] agriculteur. [illegible] trois [illegible]. Il était [illegible] Sénat, M. [illegible] au [illegible] groupe politique.]

— [illegible] Daumen, [illegible] Arpels,
François et Eric Arpels,
MM. [illegible] et Jacques [illegible],
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ARPELS,

leur père et frère, survenu le 26 mai [illegible], dans sa [illegible] soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 29 mai [illegible] dans la plus stricte intimité.

23, place Vendôme, [illegible] (1er).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. [illegible] BAUDON,
[illegible] conseil honoraire,
[illegible] adjoint du Chesnay,

survenu le [illegible] mai 1980.

— Bretteville-sur-Odon, Eterville, [illegible]

M. André Bellot,
M. [illegible] Christian Bellot,
Claire [illegible] François,
Mlle Dominique Bellot,
Mlle Marie-France Bellot,
M. Marc Bellot,
M. et Mme Henri Lemoine,
M. et Mme Pierre Bellot,
Les familles Lemoine, Nivaux,
ont la douleur [illegible] part du décès [illegible]

Mme André BELLOT,
née Christiane Lemoine,

[illegible] le 22 mai [illegible] à [illegible] ville-sur-Odon, à l'âge [illegible] cinquante-quatre ans.
Les [illegible] ont été [illegible] dans l'intimité.
[illegible] lieu de faire-part.

[illegible]
[illegible] Bretteville-sur-Odon.
27-31, rue Robert-de-Flers.
[illegible] Paris.

— Mme [illegible]
Alain, [illegible] et Guillaume Crocq,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 mai 1980, de

M. André CROCQ.

[illegible] prisonnier de [illegible], ingénieur technique [illegible] de l'électricité populaire.
[illegible] cultural
Languedoc.

La [illegible] religieuse a eu lieu le 27 [illegible] en l'église de Castelnau-le-Lez.
59, rue Jules-Ferry,
34170 Castelnau-le-Lez.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Isabelle FÉLIX,

survenu à Paris le 28 mai [illegible], à l'âge de quatre-vingt-six ans.
L'inhumation a eu lieu à [illegible], le 27 mai, dans l'intimité.
Elle a fait part de ses amis et de toute la famille.

— Mme Eugène [illegible]
[illegible] Moulin,
Jacqueline Moulin,
Alain Dufour,
Germaine Le Guillant, Jacqueline Bouillot, Jean-Noël et Marie-France Pons, [illegible] et Yvette Alvarez, [illegible] qui, en Algérie et en France, l'aiment, les CEMEA et les [illegible] F. Maspero,
ont le chagrin [illegible] de

Christiane GRUESSE MÉRIGON,

leur [illegible], leur amie, [illegible] collaboratrice, [illegible] 28 mai 1980.
Obsèques dans l'intimité à Champdolent [illegible].
[illegible] cher prince.»

— Les familles S. et J. Halfon, et l'agence Halfon S.A., ont la douleur de faire part du décès de

M. Sam HALFON,

survenu le 22 mai, à la suite d'une longue maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans une stricte intimité.

— *La famille Formagne a la douleur de faire part du décès de*

M. Robert LÉVY,
magistrat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
[illegible] de guerre 1914-1918,

survenu à [illegible] le 26 mai [illegible].
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le mardi 3 juin, à 10 h. 30.
Réunion au cimetière 5, rue Emile-Richard, Paris (14e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue [illegible] Vieux-Colombier,
75006 Paris.

— M. et Mme Henri Noguères,
M. Georges Puccinelli,
M. et Mme Narcis Miquel,
M. et Mme Germain Cuille,
Mme Dominique Noguères,
Leurs enfants et petits-[illegible],
font part du décès de

Mme Louis NOGUERES,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule.
Les obsèques ont eu lieu dans [illegible] (Pyrénées-Orientales), le 20 mai [illegible].

ROBLOT S. A.
227-90-20
ORGANISATION D'OBSÈQUES

LANCEL
CONSEIL
Listes de Mariage
PLACE DE L'OPÉRA - PARIS - TÉL. [illegible]

ABRI ANTI-NUCLÉAIRE
COLLECTIFS - PARTICULIERS
STE SECURITE PROTECTION 384-34-48
21, av des Acacias, [illegible] AULNAY-SOUS-BOIS

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jean BOSCAL de REALS,
comte de MORNAC,

une pieuse pensée est demandée à [illegible] ceux qui l'ont estimé et aimé en [illegible] avec [illegible] qui seront [illegible] à son intention.

— In memoriam.
En ce douloureux anniversaire,
Mme Paillissé,
M. et Mme Jacques Paillissé,
M. et Mme Lucien Carrive,
rappellent le souvenir de

Joseph-Marie PAILLISSÉ,

inspecteur principal honoraire de l'enseignement technique, décédé à Marseille, le 31 mai 1979.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X, vendredi 30 mai, à 14 h. 30, salle C. 24, M. Pierre Fresnault-Deruelle : « Le bande dessinée et son espace ».

— Université de Paris-I, vendredi 30 mai, à 14 h. 30, amphithéâtre [illegible], M. Francis Hours : « Le paléolithique et l'épipaléolithique de [illegible] et [illegible] ».

— Université de Paris-I, [illegible] dredi 30 mai, à 16 h. 15, salle 6, M. [illegible] Parlean : « [illegible] procédés [illegible] lutte [illegible] l'entreprise [illegible] le problème de leur [illegible] ».

— Université de Paris-IV, samedi 31 mai, à 14 h. [illegible], Louis-Liard, M. Michel [illegible] : « [illegible] problèmes [illegible] de la critique littéraire [illegible] Russie de 1880 à 1930 ».

— [illegible] de Paris-I, samedi 31 mai, à 9 heures, [illegible] Louis-Liard, Mme [illegible] Rey : « L'agrandissement [illegible] exploitations agricoles ».

— Université de Paris-X, samedi 31 mai, à 9 h. 30, salle 314, bât. G, M. Jacques Cavaillès : « Echange, production et répartition dans « le Capital » de Marx, une étude critique ».

— Université de Paris-V, lundi 2 juin, à 14 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Claudy Pitouri : « Biculturalisme, bilinguisme et éducation, analyse du cas tunisien ».

— Université de Paris-I, lundi 2 juin, à 14 heures, salle Gréard, M. Jacques Derrida : « L'inscription de la philosophie, recherches sur l'interprétation de l'écriture ».

— Université de Paris-IV, lundi 2 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Antoinette Novara : « Les idées romaines sur le progrès d'après les écrivains de la République ».

Communications

— [illegible] des Amis de la forêt de Fontainebleau tiendra [illegible] assemblée générale le samedi 31 mai, à 10 heures, dans la Galerie des Colonnes du palais de Fontainebleau. Leurs prix seront remis aux lauréats du concours de dessins de « la Forêt propre », pour lequel près de mille œuvres ont été reçues.

— A l'occasion de la fête nationale italienne, le consul général, en présence de M. l'Ambassadeur d'Italie à Paris, Gianfranco Pompei, recevra les Italiens résidant [illegible] de passage à Paris, le dimanche 1er juin, de 17 heures à 19 h. 30, au consulat général [illegible] à Paris (16e), 17, rue du [illegible].

— [illegible] anciens [illegible] juifs [illegible] sa cérémonie [illegible] du souvenir en hommage aux combattants juifs morts pour la France au cours de la [illegible] guerre, le dimanche 1er juin, à 10 [illegible] devant le [illegible] Bagneux-Parisien.

— Le 1er juin, à 14 h. 48, [illegible] tion de la naissance du Bouddha, au Temple bouddhique de Paris, bois de Vincennes (lac Daumesnil). Entrée libre.

— « Les Parents des [illegible] » les pères et mères des disparus et des morts pour la France (1), « les Veuves [illegible] Orphelins de guerre » (2), [illegible] leurs [illegible] dérouleront à Paris : en [illegible] Invalides les vendredi 6 juin, de 18 h. 30 à 20 h. 30, et samedi 7 juin, à 9 heures, en présence [illegible] de la République ; [illegible] Pas-de-Calais, le dimanche 8 juin, à 11 heures, à la nécropole [illegible] Notre-Dame-[illegible] en présence [illegible] [illegible] aux [illegible] à l'occasion de l'inhumation d'un [illegible] dat [illegible] « mort pour la France » en Indochine.

(1) 14, rue de Clichy, 75009 Paris ; tél. : 526-38-06.
(2) 18, rue de Vézelay, 75008 Paris ; tél. : 561-17-30.

« Indian Tonic »
le SCHWEPPES qui vous étonne.
Bitter Lemon :
le SCHWEPPES qui vous renverse.

ne vous laissez pas grossir...

confiance à CONTREX
... avec un régime raisonnable

Ce n'est pas si facile de maigrir. Alors, ne vous laissez pas grossir. Prenez de l'exercice, ne serait-ce qu'en marchant. A table, refusez le deuxième passage des plats et buvez Contrex. Enfin Contrexéville, c'est boire utile, utile pour stimuler l'élimination. Pour éviter d'avoir un jour à mener un combat plus difficile, faites confiance à Contrex.

PP 47 M 182

هكذا | سند الأصل

MUSIQUE

« LE CRÉPUSCULE DES DIEUX » A LYON

Les messages ne passent plus

La Tétralogie montée par Nicolas Joël en coproduction par Strasbourg et Lyon, alternativement dans les deux villes (« le Monde » [illegible] février, 5 juin 1979 et 19 janvier 1980), [illegible] ces jours-ci dans la capitale rhodanienne par un « Crépuscule des dieux » souvent très beau et désenchanté. C'est le point extrême de la démythologisation à laquelle le metteur en scène s'était livré dès « l'Or du Rhin », montrant bien le peu de crédit qu'on devait accorder à des dieux démonétisés, et dont la [illegible] d'ailleurs n'invitait guère à l'admiration.

Du moins pouvait-on s'en amuser en dénonçant [illegible] *naisons dérisoires. Dans le Crépuscule des dieux, il n'y a plus que l'homme livré à lui-même (l'aveugle* [illegible]*, Brünnhilde l'impuissante) et le mal, la ma-*[illegible]*ch qui subsiste, Hagen qui mène le jeu à sa guise jusqu'à cette partie d'échecs, nulle en définitive, où les héros montent sur le bûcher, tandis qu'Hagen voit lui échapper l'anneau, seul but de ses crimes.*

Tout cet imbroglio inutile est symbolisé d'entrée par les Nornec, ces filles de la terre, ces voyantes qui savent tout et ne comprennent plus rien. Elles se passent hâtivement, autour d'un brasero de pauvresses, la corde du destin, qu'elles ont mission de tresser, mais tout s'embrouille comme ces fils enchevêtrés qui courent au-dessus d'elles entre quatre poteaux télégraphiques : les [illegible] *sens, ne passent plus.*

[illegible] *Brünnhilde, en robe noire,* [illegible] *Siegfried à la conquête du monde...* [illegible] *faire ? Y croit-elle* [illegible] *déjà veuve ? D'un geste brutal, elle le pousse vers l'aventure, puis s'effondre en contemplant l'anneau, son dernier trésor. Ce geste violent, on le retrouvera souvent, chez une personnage ou l'autre, pendant tout le drame, image de désespoir, du pessimisme dans lequel l'être s'enferme.*

Le public des Gibichungen n'est jamais un [illegible] *plaisant ;* [illegible] *: un appartement d'industriel* [illegible]*, sombre, avec* [illegible] *de marbre, une longue-vue bien courte pour interroger les astres, une haute porte, qui ouvre sur le Rhin, réfléchissant un soleil aveuglant, où s'encadre à contre-jour la stature effrayante de Hagen, casquette de loup de mer, manteau de cuir et bottes d'officier de la Wehrmacht. Il règne en maître quasi sadique sur un Gunther velléitaire et veule et une Gutrune sanglée dans sa dignité impuissante de bourgeoise en robe blanche. Quant à Siegfried, inutile de dire qu'il ne trouve rien de louche dans cet antre et fait tout ce qu'on lui demande avec une par-*[illegible]*, conquérant, en* [illegible] *comme un aveugle,*

Brünnhilde, qui, malgré sa violence, joue l'[illegible] *battue,* [illegible] *scène avec Waltraute, fort bien musicalement,* [illegible] *d'entrée par* [illegible] *de fatalité acceptée, dans une lumière de prison.*

Les dieux las voués à la destruction

Nicolas Joël est sans doute allé trop loin dans cette régie, où les personnages sont coincés par l'étau de la fatalité. Il n'a pas laissé assez de jeu à leur individualité, à leur spontanéité, comme s'il était las lui-même de ces êtres qu'il fréquente depuis trop longtemps et dont il connaît trop bien la vanité des efforts. D'où une impression de grisaille, de tristesse générale très pesante, qui finit par dénaturer le caractère de la musique, laquelle garde un dynamisme et une grandeur inaliénables. Car Wagner, lui, n'abdique jamais, fût-ce au cœur du plus noir pessimisme.

Mais, visuellement, le spectacle reste très beau, avec cet étrange [illegible] *deuxième* [illegible] *rempli d'un ensemble baroque de statues en plâtre de toutes époques (prophètes,* [illegible] *du grand siècle, évêques, paysans) qui figurent un panthéon* [illegible]*. Et, surtout, celui de la dernière scène, où un griffon gigantesque, tenant dans ses serres le monde ensanglanté, s'envole, dévoilant le bûcher où Brünnhilde s'étend à côté de Siegfried, autel qui flambe entouré de torches sous l'admirable* [illegible] *romain qui figurait le sommeil à la fin de la Walkyrie et qui est maintenant comme* [illegible] *des* [illegible] *à la* [illegible]*. Pet Halmen a ainsi trouvé de beaux symboles visuels, étrangers sans doute à la vision de Wagner, mais qui la* [illegible] *assez justement.*

Deux personnages échappent de cette atmosphère oppressante, les deux qui resteront tête à tête à la fin, alors que tous les autres auront abdiqué : la Brünnhilde [illegible]*, dont la petite silhouette, dure par moments, retrouve couleur, timbre, tendresse et lyrisme, comme transcendée par la musique pour chanter avec une grande noblesse l'admirable cantique d'amour et de mort qui rachète le monde. Et le Hagen de Heinz-Klaus Ecker, qui scelle le drame par sa voix de haine glacés, aux reflets menaçants, qui épouvante jusqu'à* [illegible] *père Alberich (Gunter von Kannen), lui* [illegible] *par cette intrigue qui* [illegible]*. Hagen, maître implacable de l'action jusqu'au moment où le bras de Siegfried, mort qui se* [illegible] *— petite démarche de l'irrationnel, — le met à son tour* [illegible] *au jour.*

Le Siegfried de Werner [illegible] *manque de* [illegible] *son rôle ?),* [illegible] *avec* [illegible] *qui* [illegible] *un timbre assez quelconque. Belle voix, en revanche, que celles de Siv Wennberg (Gutrune),* [illegible] *Nornes,* [illegible] *que Peter Winberger tranna justement en* [illegible] *veule, rongé par* [illegible] *et le doute. Le* [illegible] *de Dominique Debart* [illegible] *comme à Bayreuth, joule brutale et indifférente à une action à laquelle elle ne comprend rien. L'Orchestre de Lyon joue fort bien* [illegible] *et lourde partition,* [illegible] *direction de Gabor Oetvös (directeur de l'Opéra d'Augsbourg), qui, à défaut d'avoir pu faire un travail très soigné dans le détail, donne à l'œuvre son grand caractère.*

Belle conclusion en tout cas pour une saison exceptionnelle où l'« opéra nouveau » a fêté son centenaire avec des spectacles tels qu'Opera, de [illegible] *et Ronconi ; la Traviata, vue par Béjart ; le Pelléas et surtout le Don Giovanni, réalisés par Erlo ; l'Orfeo, de Monteverdi, et la Vera Constanze, de Haydn, sans oublier les soirées de ballet.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 1er, 4 et 7 juin.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ALTO. — Premiers prix : Jean Sulem, Sylvie Altenberger, Thierry Paumier [illegible] Collot). Jean-Michel Vernier (élève de Colette Lequein).

Deuxièmes prix : Valérie Jacquart, Philippe Mouchon.

CINÉMA

FESTIVALS...

● Le premier Festival cinématographique de Paris des sports auto-moto réunira du 3 au 8 juin à l'Empire une centaine de films français et étrangers, à raison de quatre séances par jour (à partir de 14 heures).

● Encore une innovation, [illegible] à l'initiative de la S.N.C.F. qui, profitant de l'année du patrimoine, propose son premier Festival train et cinéma du 4 au 17 juin au Publicis-Matignon. Quatorze longs métrages (de la Grande Attaque du train d'or à Un soir, un train, en passant par la Bataille du rail) et des courts métrages, produits ou non par le Centre audio-visuel de la S.N.C.F., seront présentés. On verra, bien sûr, l'Entrée du train en gare de La Ciotat.

● Lyon sera, le [illegible] 8 juin, la capitale du « navet », avec un Festival international du film ringard, organisé par une compagnie théâtrale, le Tné Métro. Répond aux normes de la manifestation « toute œuvre, court ou long métrage, à la condition impérative qu'elle [illegible] ratée, [illegible] ou [illegible] ».

■ Le deuxième Festival international du super-huit [illegible] lieu, du 2 au 6 septembre prochain, dans la station d'Hardelot, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Ce Festival est placé sous l'égide de la Fédération des clubs français de cinéastes. Renseignements : Yves Schneider, [illegible] du [illegible] 11, rue de la Chaudière - 62212 Martin-les-Boulogne. (Corresp.)

■ Le deuxième Festival photographique [illegible] organisé à Lannion, du 15 au 30 août, avec le concours des municipalités de Lannion, Perros et Trégastel.

THÉATRE

« NOUS IRONS TOUS A CAPELLA », d'Élisabeth Marie

Un polar musical

A Montreuil, les fous de Philip Marlow ont coiffé leurs borsalinos, [illegible] branché leurs micros, leur sono et sautent à pieds joints dans une légende aux couleurs de néon pourpre et de bitume que le metteur des [illegible] colle aux [illegible]. On y [illegible] furtives, [illegible] lames d'acier, du whisky, les [illegible] solitaires au bord de l'autoroute, sur un trottoir, un terrain vague, une vierge folle en lunettes noires, un sinistre couloir d'hôpital, une héroïne en camisole de force. On entend un blues au-dessus d'une tombe vide, [illegible] chanson d'amour traverser le brouhaha d'un tripot et du rock pour relier tout ça.

Le spectacle s'appelle *Nous irons tous a capella* et se définit comme [illegible] « opéra policier ». Un polar musical pour les héros du samedi soir. Ceux de la fièvre et des bals, des séances de minuit sur les boulevards, des virées banlieusardes... L'histoire est un cocktail de souvenirs, inutile de chercher à en dégager une intrigue suivie. Il s'agit seulement de suivre une promenade désordonnée, d'écouter un langage accordé au rythme des villes. Ce n'est pas le déroulement harmonieux des phrases, mais un collage violent de mots, un frottement de sons disparates, d'où jaillissent des images, des clichés chatoyants. C'est une manière, en somme, de s'approprier les sollicitations bariolées dont les murs sont envahis, le clinquant des vitrines, les slogans, les musiques décervelantes, et de ce bain d'artificiel naît une poésie plus tendre qu'ironique.

[illegible] Marie, l'auteur, et Ismail Safouan, compositeur, jouent des [illegible] des ruptures, du [illegible] léger, des rappels d'anglais, d'italien, [illegible] mand et polyglottes [illegible] d'art et [illegible]. Le genre a [illegible] limites, dans la mesure même où il utilise des clichés très forts et très présents : il resque soit d'y [illegible] trop [illegible] trop intellectualiser. Les dangers sont évités avec quelqu'un qui fonce dans la sincérité comme la chanteuse Evelyne Zaniboni, ou au [illegible] quelqu'un qui [illegible]ralise chaque moment comme Bernard Bloch, qui glisse en soupirant autour des [illegible] y tomber, passe [illegible] par une multitude de registres et cependant reste un personnage [illegible] humain, attachant.

Il y a des maladresses dans le spectacle, qui pourrait être [illegible] de quelques complaisances, mais il déborde de vitalité et transmet l'essentiel : un engouement fulgurant pour les légendes de notre temps.

COLETTE GODARD.

★ Studio Berthelot, Montreuil, métro Croix-de-Chavaux, [illegible] h.

ROCK

Le Clash a encore frappé

La rumeur courait : la tournée française du Clash était annulée. A l'approche des concerts, la vente passait de quatre cents à trente billets par jour. Les uns affirmaient que quelques jours avant le concert parisien au Palais des sports, le batteur du Clash avait reçu d'un coup de guitare sur scène un sumonome à Bruxelles ; les autres prétendaient que c'était le chanteur, d'un coup de poignard, à Amsterdam. Certains même avançaient, pour plus de crédibilité, qu'un mandat [illegible] avait été [illegible] par Interpol. C'était bien la preuve. En tout cas, il s'agissait sûrement de quelque chose de très grave. Et quoi de plus naturel avec Clash, ce groupe de guérilla urbaine, de rebelles avec une cause ? Leur légende s'enrichissait d'une victime pour la cause du rock'n roll.

Il serait toujours temps de se demander si celle-ci était juste et si, surtout, elle valait la vie d'un homme. Il est vrai qu'un fan de rock, si tant est qu'il le soit véritablement, se doit de tout sacrifier à ses idoles, même une vie. D'autant plus si c'est celle d'un sumonome.

Hélas ! on apprit que l'autonome n'était pas mort, qu'il n'était pas sumonome mais étudiant (ce qui n'empêche pas) et que ça n'était pas à Bruxelles ni à Amsterdam, mais à Hambourg. On se consolait en pensant que la tournée n'était pas annulée, [illegible]sait le coup de guitare (à défaut de coup de poignard) reçu effectivement par le garçon qui, un peu trop entreprenant, était monté sur scène à la suite d'échauffourées. Un télex, rédigé par le P.-D.G. de la branche allemande de C.B.S. (la compagnie discographique Clash) [illegible] : « Afin de mettre un terme à toutes ces rumeurs ridicules, nous avons un certificat officiel du médecin de garde qui dit que Michael Johansen, âgé de dix-huit ans, est sorti de l'hôpital après examen médical le soir même du concert. Personne n'est mort dans cet hôpital ces derniers jours. De plus, le commissariat central affirme n'être au courant d'aucun cas de décès suivant d'un concert de Clash. » Quant à Interpol, il est probable que ses services ne soupçonnent pas même l'existence du Clash.

Il reste que, mieux qu'un concert (en dépit de la force du répertoire et de la présence des musiciens), celui du Palais des sports, le 26 mai, desservi par un son inqualifiable fut décevant par rapport à l'exceptionnelle prestation que Clash avait donnée il y a trois mois au Palace), ces rumeurs extravagantes, qu'auraient pu ne prêter qu'aux Rolling Stones, illustrent à merveille la fascination exercée par ces nouveaux hors-la-loi du rock qui forment le groupe le plus excitant du moment. Finalement, on en vient à se poser la question subsidiaire et néanmoins fatidique : « Laisseriez-vous votre petite sœur sortir avec un Clash ? » [illegible] en vaut la [illegible].

ALAIN WAIS.

★ Le 21 [illegible] au [illegible] de Nice. [illegible] sera C.B.S.

ARTS TRADITIONNELS

Le sacré et le profane

(Suite de la première page.)

Comment parler des rituels de [illegible] danses [illegible], drôles et tendres, qui représentent [illegible] l'esprit des [illegible] des ancêtres, et décrivent des [illegible] de la vie quotidienne devant [illegible] en plein air ? Comment parler des rituels Maldehi [illegible] de Zambie qui se donnaient autrefois à la fin d'une initiation très [illegible] qui durait [illegible] années ? Quand les [illegible] quittaient le village [illegible] de toutes sortes, qui [illegible] être regardés à distance [illegible] un nuage de poussière. L'initiation, aujourd'hui, [illegible] quelques [illegible] de [illegible] « animaux » — girafes, éléphants, [illegible] — qu'on a vus sur la [illegible] se montrer sur la place du village.

Le [illegible] est un spectacle dévotionnel [illegible] au culte du grand temple de [illegible]. C'est la première [illegible] des quatre [illegible] qu'il quitte [illegible] du temple. Il n'[illegible] jamais [illegible] de l'Inde. Les représentations, qui durent plus de quatre heures, [illegible] loi à [illegible] et [illegible]. Masques, maquillages, costumes, danses, musique, [illegible] sublime, codifié, subtil, hermétique, comme le Kagura de Takachiho, [illegible] du Japon, spectacle rituel qui lui [illegible] à [illegible] pour la première [illegible] la porte [illegible] son temple. [illegible] danses, [illegible], qui appartiennent [illegible] à la religion [illegible] mais qui ont été influencés par le bouddhisme, se donnant [illegible]ment pendant quarante nuits, de 7 heures du soir à [illegible]. Ce sont des paysans qui les jouent pour obtenir d'abondantes moissons.

Il faudrait parler [illegible] danses sacrées de [illegible] (Corée), [illegible] dansés - masquées, à la [illegible] [illegible] satirique (*en particulier contre les moines et les féodaux*) ; [illegible] celles du Bhoutan, interprétées par [illegible] moines (elles peuvent être très humoristiques aussi, proches de la *commedia dell'arte*) ; de la [illegible] (Bolivie) [illegible] marquée par la [illegible] catholique espagnole. [illegible] processionnaire, impressionnante, qui [illegible] au théâtre [illegible], [illegible] organisée une fois par an par les travailleurs des mines pour conjurer les [illegible] telluriques et [illegible] [illegible] de la [illegible] beaucoup plus à sa place [illegible] le [illegible] de Brétigny au milieu des gens, [illegible] bruyants et galopants, [illegible] de la Maison de la culture.

Tous ces spectacles [illegible] beauté [illegible]. Il était tout à fait remarquable de voir, à repérer, en outre, d'une [illegible] à l'autre, [illegible] malgré [illegible] différences, des [illegible] constantes. Le masque, qu'on a vu [illegible] ses formes, [illegible] blanc [illegible] *jeune shaman, masque gigantesque,* [illegible] d'yeux, [illegible] la [illegible] d'Oruro, masque [illegible] de Zambie, [illegible] (*masque à* [illegible] le visage) [illegible] immobile du [illegible] enceinte qu'on retrouve en Inde et en Tanzanie, effrayant et drôle, le masque, [illegible] du rêve, « instrument de médiation entre le divin, le sacré, les ancêtres, le mort, le surnaturel », comme le rappelle Françoise Chatel, qui a [illegible] une très belle et très intelligente exposition [illegible] a pour première *fonction de concrétiser le mythe.* Il est antérieur à l'histoire, il est de préhistoire...

CATHERINE HUMBLOT.

LES PRIX DU XIe « PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE »

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Mme Monique Pelletier, ministre délégué chargé de la condition féminine, ont annoncé mardi 20 mai, au siège de la Société [illegible] (anciennement S.A.D.G.), les résultats de la [illegible] session du PAN (Programme [illegible] nouvelle). Ce concours, dont la première session a eu lieu en 1972, s'adresse à de jeunes équipes et a pour but de renouveler la qualité architecturale dans l'habitat social. Le thème de cette dernière session était le développement des banlieues et l'extension des villages et des bourgs.

Sur quatre-vingts propositions reçues, quatre projets lauréats ont été choisis par le jury : l'équipe de Pierre Bouche, Claude Denu, Diwi Dreysse, Maurice Moritz, Christian Paradon et René Tabouret (Strasbourg), Christine Edeikins (Paris), Marylène Ferrand (Paris), Serge et Lipa Goldstein (Paris). Quatre autres projets ont été mentionnés. Une exposition des principaux projets, primés ou non, est présentée au siège de la Société française des architectes (100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris) jusqu'au 9 juin (de 13 heures à 19 heures, sauf le dimanche).

PETITES NOUVELLES

■ A l'abbaye Royaumont (Val-d'Oise), trois concerts auront lieu, le dimanche après-midi, avec le concours, entre autres, de formations vocales et instrumentales de la région. Le 1er juin à 17 h. 30, l'ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale interprétera des cantates de Jean-Sébastien Bach. Le 22 juin, à 17 h. 30, des chorales régionales A Cœur Joie, et l'orchestre de chambre Paul Kuentz, donneront la [illegible] couronnement la « Messe du couronnement », de Mozart, ainsi que des œuvres de Dauvergne, Mozart et Charpentier. Le 27 juillet, toujours à 17 h. 30, « Liturgies orientales », par un groupe de vingt chanteurs d'Israël, pour la première [illegible] en Europe, qui donneront à connaître les « Tradi[illegible] archaïques ». [illegible] renseignements auprès de la [illegible] culturelle de la Fondation Royaumont. [illegible] : 035-39-16 [illegible]. (Corresp.)

■ Le pianiste et [illegible] français Philippe Entremont vient de démissionner de la présidence de l'Académie Maurice-Ravel de Saint-Jean-de-Luz, étant [illegible] profond [illegible] sur l'orientation donnée à l'académie Maurice-Ravel par son conseil d'administration » et « considérant que la qualité de celle-ci ne peut qu'en souffrir ».

■ Giovanna Marini dirige un [illegible] pour [illegible] et chanteurs à [illegible] jusqu'au 2 juin. Elle [illegible] avec son groupe aux Bouffes du Nord à partir du 3 juin à [illegible] h. 30 pour une série de récitals.

■ Dario Fo, qui devait aller à New-York avec « Mistero Buffo » et « le Tigre et autres histoires », s'est vu refuser son visa, parce qu'il appartient à [illegible] « Brigades rouge » soupçonnée d'indulgence envers le terrorisme. Mais Dario Fo viendra en [illegible] au [illegible] « le Tigre et autres histoires ».

■ « La consommation [illegible] par vingt-quatre dessinateurs humo[illegible] », exposition [illegible] par Que[illegible] ? Union [illegible] consommateurs, [illegible] présentée jusqu'au 4 juin et du 10 au 14 juin, à la Galerie, Forum des Halles, porte Lescot, niveau-3.

UGC NORMANDIE VO - UGC ODEON VO - BRETAGNE - MISTRAL
MAGIC CONVENTION - HELDER - UGC GOBELINS - UGC GARE DE LYON
Périphérie : CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - VELIZY Vélizy
ARTEL Créteil - ARTEL Nogent - PARINOR Aulnay

"BIENVENUE MISTER CHANCE"
(BEING THERE)

"... d'une drôlerie "pince sans rire" absolument irrésistible..."
Pierre Billard LE POINT

"... mis en scène avec esprit... PETER SELLERS [illegible] remarquable d'humour..."
Robert [illegible] FRANCE-SOIR

"... caustique, comique, narquois, dénonciateur, le film le plus original et le plus audacieux de HAL ASHBY..."
PARIS MATCH

"... [illegible] fable caustique réalisée par HAL ASHBY le metteur [illegible] scène de "HAROLD et MAUD"... SHIRLEY MacLAINE est très émouvante..."
LE FIGARO

STUDIO SAINT-SEVERIN

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS
CANNES 1980

VENDREDI 30 MAI
14 h 30 — Le mémorial de Bernard JENNY
LE CŒUR EN ESCHARPE de Philippe VIARD
16 h 15 — RIEN QUE MOI, RIEN QUE TOI de Michel VUILLERMET
18 h 05 — Normands, Bretons et Balinais de Jean-Noël CHRISTIANI
AIMEE de Joël FARGES
20 h 10 — Rue Tartarin de Okacha TOUITA
ANTHRACITE de Edouard NIERMANS
22 h 10 — Paris Souvenirs de Rajane HORACKOVA
TIERRA MADRE, Printemps de la vie de Jeanne LAPERROUSAZ

SAMEDI 31 MAI
14 h 15 — REFUGE de Jean-Marie HATTENE
RÉ, TU M'ENTENDS... de Renaud VICTOR
16 h 20 — LES 3 DERNIERS HOMMES de Antoine PERSET
18 h 15 — CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT 1ère partie
20 h 10 — CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT 2ème partie de Claude VAJDA
22 h 05 — EXTÉRIEUR NUIT de Jacques BRAL

DIMANCHE 1er JUIN
14 h 30 — Mestastrine de Jean-Claude LAVINEU
TEMPS MORTS de Claude GODARD
16 h 20 — IRÈNE ET SA FILLE de Bernard QUEYRANNE
18 h 30 — VACANCES ROYALES de Gabriel AUER
20 h 10 — T'a des jours heureux, T'a des jours malheureux de Yves BILLY et Thadée PIASECKI
BOHEMIEN de Dominique ARNAUD
22 h 10 — LE REGARD DES ASTRES de Fernando Ezequiel SOLANAS

Les titres des grands films sont en capitales

SPECTACLES

théâtres

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
58, r. de Richelieu - [illegible]
Galeries Mazarine et Mansart
COMEDIE-FRANÇAISE
1680 - 1980
Trois siècles de théâtre
Jusqu'au 27 juillet

ABBAYE DE ROYAUMONT (VAL-D'OISE)
(à 13 km. au sud de Chantilly)
DIMANCHE 1er JUIN A 17 H. 30
CHAPELLE ROYALE. Dir. : Philippe HERREWEGHE
RAMEAU (motet), J.-S. BACH (cantates)
Location : FNAC, Maison de l'Isle-Adam

LUNDI 2 JUIN A 20 H 30
CYCLE ACOUSMATIQUE
Ecritures Radiophoniques
Grand Auditorium Radio France
Michel FANO - [illegible] JENTET
Premières publiques
[illegible] : 224.28.63 ou [illegible]

CRÉATION
du 16 juin au 3 juillet
COMÉDIE-FRANÇAISE
SIMUL ET SINGULIS
1780-1880
La Comédie Française
racontée par ses Comédiens
La Révolution, l'Empire, la Restauration
un siècle de Théâtre en une soirée
réalisation Alain PRALON
THÉÂTRE-FRANÇAIS

le nouveau spectacle de
RAMON PIPIN'S
ODEURS
BOBINO
à partir du 3 JUIN
20 h 45 – Relâches : dimanche et lundi
Locations : FNAC, Agences et [illegible] (Tél. 322.74.84)

L'Association Culturelle des Quatre Temps présente
[illegible] Mondial du Théâtre de Nancy
et le maître
les 5-6 et 7 juin
KAZUO OONO
ET SON GROUPE
– "Hommage à la Argentina" [illegible] 5 [illegible] 6 Juin à 20 h 30
– "Table" [illegible] Juin à 20 h 30
Aux QUATRE TEMPS [illegible] Centre — Commerces et de Loisirs, Parvis de La Défense
Renseignements : [illegible] 97 Accès R.E.R. La Défense - Par [illegible] La Coupole
Prix des places 35 F - Etudiants, Collectivités 28 F - Location : FNAC et sur place à partir du 3 Juin

Comédie-Française
LOCATION
Guichets : 11 h - 18 h [illegible] les jours
Téléphone : 296-10-20
[illegible] h - 18 h tous les jours
1 semaine à l'avance
jour pour jour
CENTENAIRE

PETIT ODÉON 18 h 30 325.70.32
jusqu'au 29 juin
LES VOISINES
de Jean-Paul ARON
Mise en scène de
Jean-Louis THAMIN
en collaboration avec la
Comédie-Française

ANTOINE
208-77-71
2 heures de rires et de bonheur
TA BOUCHE
la célèbre opérette
20 H 30 - MATINÉE SAM. - DIM. 15 H

Théâtre des quartiers d'Ivry
Centre dramatique de Nanterre
à partir du 31 mai 1980
BERENICE
Mise en scène d'Antoine Vitez
Au Théâtre d'Ivry
672 37 43 et 3 fnac

LE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NANTERRE
[illegible] du 30 mai au 14 juin
ZOO STORY
d'Edward ALBEE
Adapt. fse de Matthieu [illegible]
dans le PARC
des HAUTS-DE-SEINE
de NANTERRE
(Itinéraires [illegible])
725-02-59

THEATRE DE LA VILLE
ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE
18 h 30
du mardi au samedi 18 F 50
du [illegible] au 7 juin
lavelle
musique noire
blues, jazz...
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf [illegible] dimanches et jours fériés)

NOUVEAUX SPECTACLES

Cité internationale, Galerie (589-38-69), [illegible] h. [illegible] : Princesse Brambilla.
[illegible] Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Woyzeck.
Deux-Portes (361-24-51), [illegible] h. 30 : Tartuffe.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : [illegible] satra per aspera.
Théâtre Présent (203-02-55), [illegible] h. 30 : les Livrets d'enfer.
[illegible] des fêtes, Châtillon (657-22-11), 21 h. : [illegible] l'enterrement de...

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
Petit Odéon (325-70-32), [illegible] h. 30 : les Voisines.
T. N. P. (797-96-06), [illegible] h. 30 : [illegible] Brecht.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. : la Galaxie [illegible] (vidéo-information).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), [illegible] h. : Danse Buto (Sankai Juku).
[illegible] de la Ville (887-54-42), [illegible] h. 30 : [illegible] Théâtre.

Les autres salles

[illegible] libre [illegible] 70-75), 20 h. 30 : [illegible] ; 22 h. : Amélia.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta [illegible] (387-23-23), [illegible] h. [illegible] : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (624-83-28), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Force 7 (585-16-27), 20 h. 30 : Rue Apo- [illegible] — Epée-de-Bois (374-20-21), [illegible] h. : le Neveu de Rameau.
Chapelle Saint-Roch (723-86-91), 20 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.
Cirque d'Hiver (700-13-25), 20 h. : le Bossu.
C. I. S. P. (343-18-01), 20 h. 30 : le Labyrinthe de l'enfant pagaille.
Cité internationale, [illegible] h. 30 : les Enfants de Galilée. — [illegible] Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien. Davuos (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois [illegible] h. 30 : [illegible] s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fondation de [illegible] (589-32-26), 21 h. : Eliane Walls (mime).
Fontaine (874-74-40), [illegible] h. : le Stasaar.
[illegible] - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette [illegible] [illegible] h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire [illegible] (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : [illegible] dus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 21 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 30 : Parions français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Asnée.
Matharins (265-90-00), [illegible] h. 30 : Grugru, quand le [illegible] rencontre [illegible] (265-35-02), [illegible] h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. [illegible] : Coup [illegible] chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz [illegible] Guildenstein [illegible] morts ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un [illegible] mon jardin.
Œuvre (874-42-52), [illegible] h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), [illegible] h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (705-40-39), 20 h. 30 : Fem- [illegible] d'expression non professionnelle.
Plaisance (320-00-06), [illegible] h. 30 : la Loi sur les corps.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Arsenic et vieilles dentelles.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisseris Blanche.
T. A. I. - Théâtre [illegible] (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour [illegible] [illegible] l'Autre d'Altaïr (329-08-76), 19 h. : le Diable [illegible] le Bon Dieu.
Théâtre Dunean (326-99-35), 20 h. 30 : [illegible] ou la Pornographie du savon (en anglais).
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

[illegible] fin (206-29-35), 20 h. : Patricia Lal ; 21 h. 15 : Pinzer and Co ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. [illegible]rage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. [illegible] : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-18-76), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh les MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent [illegible] ; 22 h. : les Deux Suisses ; [illegible] h. 15 : Couple-moi [illegible] ; II, 22 h. 30 : Rieu-Pouchain.
[illegible] (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir [illegible] pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra [illegible] du [illegible].
Cafessalop (278-46-42), 21 h. [illegible] 30 : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. [illegible] et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : [illegible] Prince ; 21 h. 30 : [illegible] ; 23 h. : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. [illegible] : Essayez donc nos pédales.
Croq' Diamant (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Ecume (542-71-16), [illegible] h. : [illegible]
Espace [illegible] (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : [illegible] manga, l'autre bolt ; [illegible] h. 15 : le Président.
Her-Play (707-96-99), [illegible] h. : Joey Moss et Agoumar ; [illegible] h. : Atlantico.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : [illegible] Impuissance.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit [illegible] (278-36-50), I, 21 h. : [illegible] - moi votre enfance ; [illegible] h. 15 : Du moment qu'on n'est [illegible] sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça [illegible] par les [illegible] ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : [illegible] la [illegible] savait.
Le [illegible]-Virgule (278-97-03), 21 h. 30 : [illegible] homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les [illegible] qui... mais [illegible] panthères pas. [illegible] (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Architrue.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : B. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 23 h. [illegible] Otto Wessely
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Mé[illegible] du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaine allemande. — II, 21 h. : [illegible]

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ana.

La danse

[illegible] Marais (271-10-19), 18 h. 30 : K. Saporta, M.-C. Gheorgiu.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 18 h. 30 : Mémoire en blanc ; 21 h. : Compagnie I. Alvarez.
Théâtre Oblique (355-03-94), 18 h. 30 : Ma, danse rituel ; 20 h. 30 : Compagnie [illegible] Main.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), [illegible] : [illegible] chorégraphique [illegible] Vitry.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : R. Witczak, P. Adam (Mozart, Franck, Dvorak, Grieg) ; [illegible] h. : [illegible] Chœurs de [illegible] de [illegible]-France, sol. L. Laskine, G. Fournier (Brahms, Daniel-Lesur, Jolivet, [illegible] — [illegible] 103, 20 h. 30 : Jeunes Compositeurs et Interprètes du C. N. S. M. P.
[illegible] Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Slatkin, sol. I. Stern (Verdi, Bartok, Brahms).
Chapelle du lycée J.-Decour, 20 h. 30 : Quatuor à cordes P. Goulut (Bach, Haydn, Nafilyan).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette [326-65-05], 22 h. : Dany Doriz Sextet.
Chapelle [illegible] Lombards (236-65-11), 22 h. : [illegible]
Gibus (700-78-58), [illegible] h. : les Démodés.
La [illegible] Paris (Salon des [illegible] (297-53-10), 18 h. 30 : les Craqueurs.
[illegible] (607-49-93), 20 h. 30 : [illegible]
Petit-Opportun [illegible]-36), 23 h. : M. Thomas, P. Galas, F.-Y. Sorin.
Riverbop (325-93-71), [illegible] h. 30 : Trio A. Holdsworth.
Slow-Club (233-84-30), [illegible] h. 30 : R. Franc (dernière).
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : José Di Tour.

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Eve Griliquez, J.-P. Lahorna.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : G. Elbaz ; 20 h. 30 : J. Berlin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des arts (272-62-98), [illegible] h. 30 : Nass El [illegible].
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le [illegible] Orchestre [illegible] Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), [illegible] h. 45 : Talila.

Dans la région parisienne

Argenteuil, C. C. M. (981-25-29), 20 h. 45 : Ensemble Musique vivante, dir. D. Masson [illegible] Berio, Amy, Alsina).
[illegible] (603-60-44), 20 h. 30 : Claude Nougaro. — Centre culturel, 19 h. : Ensemble instrumental de Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier (Stravinski).
Bourg-la-Reine, CAEL (633-76-96), 21 h. : Catharina Ribeiro.
Brunoy, Salle J.-Cocteau, 21 h. : Chorale à cœur joie, Orchestre [illegible] (Mendelssohn, [illegible]).
Cergy-Pontoise, [illegible] (030-46-58), 20 h. 30 : D. [illegible] C. Bolling, [illegible] J. Hammond, les Frères [illegible].
Champigny, place du Marché-Communiy, [illegible] h. 30 : B. Napes, R. Dubois, Malambo Latina.
Courbevoie, Maison pour [illegible] (333-82-82), 20 h. 30 : [illegible] Enghien, église, 21 h. : A. [illegible] (Sanz, Sor, Bach, Villa-Lobos).
Evry, Hexagone (077-93-50), 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. [illegible]urnet (Mozart, [illegible] Dukas). — [illegible] 21 h. : B. Lavilliers.
Gennevilliers, [illegible] (733-08-82), 20 h. [illegible] : Danse contemporaine.
Herblay, église Saint-Martin (997-24-12), 21 h. : la Psalette de Paris.
Juvisy, Salle des fêtes (021-38-10), 21 h. : Ensemble instrumental de J. Juvisy, dir. J.-L. Vincent (Vivaldi, Bouvourschlier...).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. : Trémolo.
Montreuil, [illegible] (587-38-01), 20 h. [illegible] : Nous [illegible] tous [illegible] Capella.
Le [illegible] C. C. (368-09-11), 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Saint-Denis, hôtel de ville (243-33-55), 20 h. 30 : Orchestre de Saint-Denis, [illegible] Menet (Vivaldi, Campra, Rameau, Pergolèse, Merlet).
Saint-Maur, [illegible]tre (883-[illegible]-67), 21 h. : la Vie [illegible] l'homme.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Chorégraphies en liberté.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h. : Renaud.
Vincennes, [illegible] Daniel - [illegible] (374-73-74), 20 h. 30 : [illegible] surveillance ; Huis [illegible] — [illegible] Sorano, 21 h. : Chants et paroles du roi [illegible]gin.
Yerres, [illegible] 209 (948-38-08), 21 h. : [illegible]

Centre Georges Pompidou
SORTIE DE SECOURS / LIGEON-LIGEONNET
WOYZECK
les 28, 29, 30, 31 mai et 2 juin à 20 h 30 les 31 mai et 1er juin à 16 h ; le 4 juin à 19 h 30
SUICIDE
les 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13 juin à 18 h 30 et 20 h 30 le 8 juin à 16 h
vidéocinégraphies de André Ligeon-Ligeonnet
« ...Ligeon-Ligeonnet est un de ces êtres qui de loin en loin réinventa pour eux-mêmes et pour [illegible] contemporains, le jeu scénique avant que le théâtre n'ait colonisé leur jeunesse et l'ait mise dans ses rides. »
J.J. Lerrant (Le Progrès de Lyon)
Grande Salle - Renseignements et Réservation : 278-79-95
entre 14 h. et 18 h. [illegible] 1er sous-sol) et F.N.A.C.

MAILLOT - PARIS AU PALAIS DES CONGRÈS TÉL. : 758.22.53
LE BALLET DU THÉÂTRE NATIONAL OPÉRA DE PARIS
14 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
DU VENDREDI 27 JUIN AU SAMEDI 12 JUILLET
TOUS LES SOIRS A [illegible] SAUF DIMANCHE
LOCATION : DES MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE AU "BALLET DE L'OPÉRA", PALAIS DES [illegible] PORTE MAILLOT - [illegible] N° 7 - 75853 PARIS CEDEX 17 • AU PALAIS DES CONGRÈS (12H30 à 19H) SAUF DIMANCHE A PARTIR DU 13 JUIN • PAR TÉLÉPHONE AU 758.27 [illegible] A PARTIR DU 23 JUIN DE 12H [illegible] 18H, SAUF DIMANCHE. • ET TOUTES AGENCES.
PLACES : 110 - 80 - 50 - 30 F
ORGANISATION SPECTACLES A.L.A.P. ET SPECTACLES LUMBROSO
LA BELLE AU BOIS DORMANT MUSIQUE DE P.I. TCHAÏKOVSKI

Anna Prucnal
3 RECITALS EXCEPTIONNELS LES 2-3-4 JUIN 21 H
A L'OLYMPIA
BRUNO [illegible]
RCA

هكذا منذ الأصل

cinémas

Les films marqués (**) sont interdits aux moins de treize ans, (***) aux moins de dix-huit ans.

Le Cinémathèque

Chaillot [illegible] 704-24-24), [illegible] Hitchcock, 15 h. et 19 h. ; [illegible] qui en savait trop, G.A. Hitchcock ; Correspondance [illegible].
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : [illegible] intégrale de R. Reiz ; 17 h. : [illegible] Straub et D. Huillet ; [illegible] Aaron ; 19 h. : [illegible] Journaux ; le Requiem de T. Toda.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : [illegible], 8e (359-52-82) ; v.f. : [illegible] 2e (296-75-56).
LA BALLADE DE LA PECOS TRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (277-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (**) : [illegible] rencontre-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE, Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-78).
BLACK JACK (A., v.o.) : [illegible] ouis, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; [illegible] sée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, [illegible] (522-46-01).
C'ÉTAIT DEMAIN (A., v.o.) : [illegible] main, 5e (770-47-55).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac (561-10-60) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention, 15e (828-20-64) ; [illegible] mount-Montparnasse, 16e (706-[illegible]).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A E[illegible] (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France - [illegible], 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques (589-68-42) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. : Gaumont-Parnasse, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; [illegible] Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : [illegible]um Cinéma, 1er (297-53-74).
FILM COURT DE A À Z... : La Clef, 5e (337-90-90).
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cinémonde-Opéra, 9e (073-80-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, [illegible] (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (532-46-01

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) ans révolus de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Hommage à Hitchcock, 11 h. et 19 h. ; L'homme qui en savait trop d'A. Hitchcock ; 21 h. : Correspondance 17, d'A. Hitchcock.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Amour interdit, de H. Rafig ; 17 h., Hommage à J.-M. Straub et D. Huillet : et Aaron ; 19 h., Cinéma japonais : le Requin, de T.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE, Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Eldorado, 10e (208-18-78).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e 525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (328-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Opéra de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-31) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; France - Elysées, 8e (722-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), vend., dim., lund.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Colisée, 8e (742-97-62).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES FALSEURS DE SUISSES (Suis.) : Marbeuf, 8e (225-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Le Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Berlitz, 2e (297-49-70) ; U.G.C. Rotonde, 6e (329-83-11) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
FILM COURT DE A A E (Fr.) : La Pagode, 7e (337-90-90).
HELL (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-30) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Les Nation, 12e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Templiers, 3e (325-78-37).
LE HUSSARD SUR LE TOIT (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
HAIR (A., v.o.) : Musée des arts, 1er (272-52-98).
INTERDITS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Les Nation, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

Les films nouveaux

QUE LE SPECTACLE COMMENCE, film américain de Bob Fosse (v.o. : Quintette, 5e (354 - 35 - 40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (v.f.) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
SATURNE III, film américain de Stanley Donen (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
AU-DELA DE LA GLOIRE, film américain de Samuel Fuller (v.o.) : Studio 43, 9e (354-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (359-10-60) ; Athéna, 12e (343-11-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50 70) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; les Halles, 1er (297-49-70).
DETECTIVE COMME BOGART, film américain de Robert Day (v.o.) : Quartier Latin, 6e (222-73-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34 - 25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LE CHAT ET LE CANARI, film américain de Radley Metzger (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE film français de Jean Laperrousaz : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41).
CANNES perspective du cinéma français (voir festivals) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), H/Sp.
MERCI D'AVOIR ETE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Vitschy-Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Beaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Biarritz, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Beaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MOTEL (All., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PRE (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-42-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio 14, 14e (320-89-52).
TOM HORN (A., v.o.) : Hermitage, 5e (359-15-71) ; Broadway, 16e (527-41-16).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-52-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; Caméo, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ACTION (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (707-69-39).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (554-46-85).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU NOM DU RIEN ET DU (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-52-98).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

STUDIO CUJAS - FORUM CINEMA

Un hymne à la lumière, à la chaleur, au simple bonheur d'exister... Il est difficile d'oublier ce film. LE MONDE
Une œuvre salutaire par laquelle le cinéma montré son pouvoir et aussi sa nécessité. LE SOIR
Pierre Arranz présente
GRAND PRIX SPECIAL DU JURY ET GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DE CANNES
JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE
(johnny got his gun)
UN FILM DE DALTON TRUMBO

GAUMONT COLISÉE - ÉLYSÉES LINCOLN - BERLITZ - ST-LAZARE PASQUIER
NATION - 7-PARNASSIENS - HAUTEFEUILLE VICTOR-HUGO PATHÉ - GAUMONT HALLES
GAUMONT CONVENTION - 14-JUILLET BEAUGRENELLE - SAINT-GERMAIN HUCHETTE
TRICYCLE Asnières - BELLE-EPINE PATHÉ Thiais - FRANÇAIS Enghien - PATHÉ Champigny

Cannes 1980
PRIX SPECIAL DU JURY A L'UNANIMITE
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE
GERARD DEPARDIEU
NICOLE GARCIA
ROGER-PIERRE
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
RÉALISATION ALAIN RESNAIS
SCÉNARIO JEAN GRUAULT

GAUMONT COLISEE VO - GAUMONT LES HALLES VO - QUINTETTE VO - QUARTIER LATIN VO - LA PAGODE VO - BERLITZ VF - CLICHY PATHE VF - MONTPARNASSE PATHE VF - GAUMONT CONVENTION VF - CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien TRICYCLE Asnières - GAUMONT Evry - BELLE EPINE Thiais

ELYSEES CINEMA VO - REX - CLUNY ECOLES VO - BRETAGNE - MISTRAL - 3 MURAT UGC GOBELINS - CONVENTION ST-CHARLES / STUDIO PARLY 2 - C2L ST-GERMAIN CARREFOUR PANTIN - STUDIO RUEIL - ARTEL VILLENEUVE - GAMMA ARGENTEUIL FLANADES SARCELLES - BUXY VAL D'YERRES - ULIS 2 ORSAY - STUDIO CERGY DU PARC LE PERREUX - DOMINO MANTES - MEAUX 1, 2, 3. - ARCEL CORBEIL

PARAMOUNT CITY TRIUMPH v.o.
STUDIO MÉDICIS v.o.
PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT BASTILLE
PARAMOUNT MONTMARTRE
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLÉANS
PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT ÉLYSÉE-2
La Celle-Saint-Cloud
PARAMOUNT La Varenne
PARAMOUNT Orly

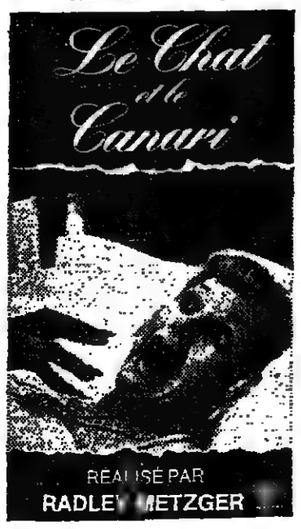

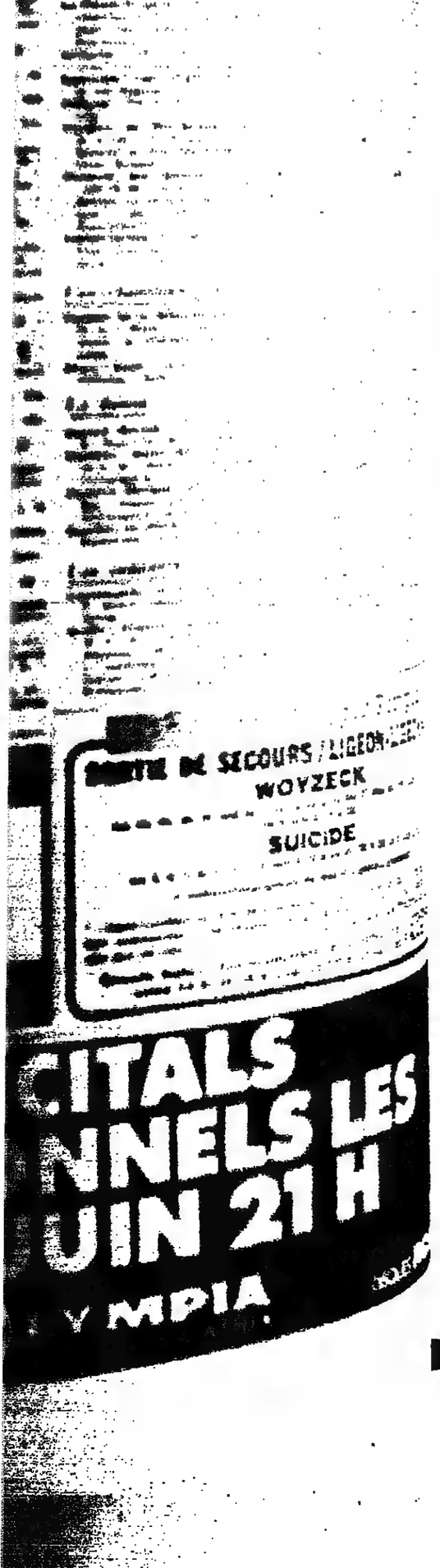

2 PRIX A CANNES
Prix d'Interprétation Masculine MICHEL PICCOLI
Prix d'Interprétation Féminine ANOUK AIMÉE
un film de MARCO BELLOCCHIO
LE SAUT DANS LE VIDE
ANOUK AIMÉE - MICHEL PICCOLI
et MICHELE PLACIDO
POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

SPECTACLES

CHRONIQUE DES [illegible] DE BEAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, [illegible] (354-51-60).
LE DERNIER TANGO [illegible] PARIS (Fr.-It., v.f.) (**) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, [illegible] (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ga[illegible] - Les Halles, 1er (297-49-70).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, [illegible] 18-03).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : [illegible] bert, [illegible] 41-63).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Ermitage, [illegible] (359-15-71) ; [illegible] (236-83-93) ; La Royale, [illegible] (266-71-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. [illegible] de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studios Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI [illegible] VINGT-CINQ ANS EN [illegible] 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : [illegible] tambules, [illegible] (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : [illegible] Git-le-Cœur, [illegible] (326-80-25).
LOULOU (All.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MAHLER (A., v.o.) : [illegible] (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : George-V, [illegible] (562-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio [illegible] l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : [illegible] (770-47-55).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : [illegible] 5e (325-78-37).
LE PARRAIN [illegible] 1 et [illegible] (v.o.) : Templiers, [illegible] (272-94-56).
LE [illegible] PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, [illegible] 13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e [illegible] 67-42), [illegible] 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LES 400 COUPS (Fr.) : Seine, [illegible] (325-95-99).
LES RAISINS [illegible] LA COLERE (A., v.o.) : [illegible] l'Etoile, 17e [illegible] 19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e [illegible] 87-23).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, [illegible] (325-95-99).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, [illegible] (325-95-99).
[illegible] DE [illegible] (A., v.o.) : Opéra-[illegible] de l'Est, 17e (380-19-93).
[illegible] D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : [illegible] de l'Est, 17e (380-19-93).
TOMBEE LES FILLES ET FAIS-TOI (A., v.o.) : [illegible] Point-Show, [illegible] (225-67-29).
TOUT [illegible] QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE [illegible] (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BAUMONT AMBASSADE 16e • QUINTETTE 16e • 7 PARNASSIENS 14e • BAUMONT RICHELIEU • UGC OPERA
WEPLER PATHE • MONTPARNASSE 83 • GAUMONT [illegible] • CAMBRONNE • GAUMONT LES HALLES
[illegible]MONT GAMBETTA • 3 [illegible] / GAUMONT EVRY • MULTICINE PATHE CHAMPIGNY
BELLE EPINE PATHE THIAIS • TRICYCLE ASNIERES • [illegible] • VERSAILLES • ARIEL [illegible] • FRANÇAIS ENGHIEN
ALPHA ARGENTEUIL • AVIATIC LE BOURGET • CERGY PONTOISE • UGC POISSY • ULIS 2 [illegible]

LEE MARVIN • MARK HAMILL

un film de SAMUEL FULLER
[illegible] LEE MARVIN • MARK HAMILL [illegible] SAMUEL [illegible] THE BIG RED ONE
avec ROBERT CARRADINE • ROBERT DI CICCO • STEPHANE [illegible] BAUCH
[illegible]

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 80

BALZAC ELYSEES, v.o. [illegible] dolby) - BIARRITZ, v.o. U.G.C. DANTON, v.o. [illegible] dolby) - REX, v.f. - U.G.C. CAMEO, v.f. MIRAMAR, v.f. - MISTRAL, v.f. - MAGIC CONVENTION, v.o. [illegible] dolby) - PARAMOUNT MONTMARTRE, v.f. - U.G.C. GOBELINS, v.f. U.G.C. GARE DE LYON, v.f. STUDIO Vellzy - FLANADES Sarcelles CYRANO Versailles - ARTEL Fort Nogent - CLUB Les Mureaux ARTEL Créteil - C2L Saint-Germain - FRANÇAIS Enghien, v.o.

PRIMÉ PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINÉMA

JENNY GÉRARD, PICHA et MICHEL GAST présentent

LE CHAÎNON MANQUANT

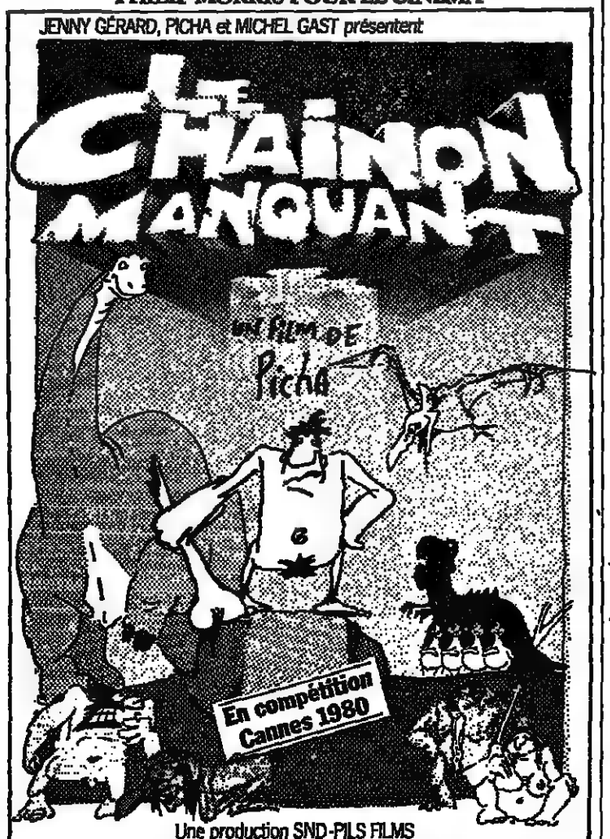

Une production SND-PILS FILMS
LE CHAÎNON MANQUANT (the Missing Link) • Un film de PICHA
Chansons LEO SAYER • Musique orchestrale ROY BUDD
Distribué par SND-OCÉANIC
DOLBY STEREO

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Sports : Tennis.
Internationaux [illegible] France (en direct [illegible] Roland-Garros).
18 h [illegible] Les inconnus.
[illegible] h 10 Une minute pour la femme.
La multipropriété.
19 h 20 Emissions régionales.
[illegible] h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
France et Angleterre : la [illegible]

20 h Journal.
20 h 35 Au [illegible] ce soir : « la Fraîcheur de l'aube ».
D'après [illegible] de E. [illegible] adaptation R. Rouleau, avec C. Dux, T. Lopert, A. Dussollier, J.-P. Granet.
[illegible] son père et *la famille de soixante-dix ans — interprété ici* [illegible] Marcel Dalio — petite [illegible] et [illegible] dans [illegible] Seine et [illegible] le Midi, sur une plage. *Un* [illegible] de Rouleau au [illegible].
[illegible] h 20 Magazine : [illegible] faux.
[illegible] h [illegible] Sports : Tennis.
[illegible] de la journée.
[illegible] h [illegible] Journal et cinq jours en [illegible].

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h [illegible] du pape Jean-Paul II en France (suite).
[illegible] Notre-Dame.
[illegible] h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
[illegible].
[illegible] h 35 Apostrophes.
L'amour [illegible].
[illegible] [illegible] (« *L'amour [illegible] plus* ») ; *A. Laury* (« *La [illegible] mère* ») ; *F. [illegible]* (« *Julie Tempête* ») ; *M. A. [illegible]* (« *La [illegible] et l'innovation* »).
22 h 55 Journal.
[illegible] h Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « Orphée ».
Film français de J. Cocteau (1949), avec J. Marais, M. Casarès, F. [illegible], M. Dea, H. Dermit, J. Greco, [illegible] P. [illegible].
Orphée, poète célèbre [illegible] par une [illegible] *avant-garde, fait la connaissance d'une mystérieuse princesse qui est la Mort. Il reprend d'elle et délaisse sa femme, Eurydice, que la princ[illegible] fait mourir.*
Version moderne de la légende d'Orphée par laquelle Cocteau a exprimé toutes ses préoccupations, [illegible] *dans un style dépouillé et fascinant. C'est son meilleur film.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h [illegible] 30 Pour les jeunes.
Danse pour l'aventure : le raid moco Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : le village.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.C. (Confédération [illegible] des [illegible].
19 h [illegible] Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h [illegible] Dessin [illegible].
[illegible] : la [illegible].
20 h Les jeux.
20 h 30 [illegible] - Le nouveau [illegible] : « l'Archipel des dissidents ».
Emission de J.-M. Cavada et M. [illegible].
Les dissidents soviétiques filmés [illegible] *par leur équipe clandestine. L'un d'eux* [illegible] *arrêté trois* [illegible] *après* [illegible] *entretien. De Gorki,* [illegible] *assigné à résidence. Sakharov s'adresse, à travers nous, à ses enfants réfugiés aux Etats-Unis, et plus particulièrement à sa fille, invitée par J.-M. Cavada à recevoir* [illegible] *cet émouvant* [illegible] *unique. A ne rater sous aucun prétexte.*
21 h 30 C'est la [illegible] l'apprenti-sorcier.
Avec le ballet nordiste [illegible] *de Tourcoing, un* [illegible] *chanteur-compositeur* [illegible] *près de Saint-Quentin, un* [illegible] *de noces,* [illegible] *patineuse* [illegible] *freize* [illegible] *; avec* [illegible] *et ses « belges* [illegible] *», et un* [illegible] *comique « chtimi », Jeanne Hereng : des gens du Nord, en* [illegible].
22 h [illegible] Journal.
22 h [illegible] Magazine : [illegible].
Aquaculture [illegible] *Un reportage* [illegible] *de Dampierre.*

FRANCE-CULTURE

[illegible] h. 30, Feuilleton : « 1573. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
[illegible] h. 30, [illegible] avenues et la [illegible] [illegible]. Le LEP.
20 h., « Augustin [illegible] Thagaste », [illegible] malgré lui. [illegible] penseur [illegible].
21 h. 30, [illegible] blue : [illegible] narrateur.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? »

FRANCE-MUSIQUE

[illegible] h. 5, France [illegible] musique ; [illegible] h., [illegible] de guitare.
[illegible] h. 20, [illegible] (Cycle [illegible] allemands) : « le [illegible] », [illegible] ture (Wagner), « Symphonie [illegible] majeur, Linz », K. 425 (Mozart), « Symphonie [illegible] n° 3 [illegible] la mineur, Ecossaise », [illegible] 56 (Mendelssohn). [illegible] radio-symphonique [illegible] Sarrebrück, [illegible] Hans [illegible] avec J. Gode, [illegible].
22 h. [illegible] la nuit : [illegible] par petites [illegible], par A. [illegible] « [illegible] n° [illegible] 28 », [illegible] (F. Heidsieck) ; [illegible] h. 5, Vieilles [illegible] Capet, « Quatorzième Quatuor » [illegible] ; 0 h. 5, Les musiques [illegible] spectacle : Echos [illegible] de Cannes.

Samedi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

[illegible] h 50 Visite du pape Jean-Paul II en France.
[illegible] au président [illegible] la République.
11 h Sports : Tennis.
Internationaux [illegible] France, à [illegible].
12 h 30 Cuisine légère.
[illegible] marquise au [illegible].
12 h 45 La [illegible] commence demain.
Faire [illegible] droit.
13 h Journal.
[illegible] h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Un nom en or (et à 14 h. 45, 15 h. 45, 17 h. 25 et 17 h. 52) ; 13 h. 55, Chapeau melon et bottes de cuir ; 14 h. 30, Plume d'élan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 45, Les années d'illusion ; 16 h. 40, Magazine de l'aventure.
18 h [illegible] du pape Jean-Paul II en France.
Messe [illegible] la basilique de Saint-Denis.
19 h 45 Mai-juin [illegible] : Journal d'un printemps tragique.
Dunkerque : des sauvetages désespérés.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Carlos.
[illegible] h 35 Série : [illegible].
[illegible] *épisode. — Ike prépare* [illegible] *marquements en Afrique* [illegible] *Nord. Kay fait naufrage mais* [illegible] *rescapée. Dick, lui, a été tué. En Tunisie,* [illegible] *reprend l'offensive.*
[illegible] h 30 Sports : Tennis.
[illegible] de la journée [illegible] Roland-Garros.
23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 [illegible] *malentendu.*
12 h [illegible] au fond [illegible] la marmite.
Le navarin de mouton.
12 h [illegible] Samedi [illegible].
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 *Les moins d'vingt et les autres.*
[illegible] h 10 Les jeux du [illegible].
Tennis : Internationaux [illegible] France, à Roland-Garros ; Cyclisme : [illegible] d'Italie ; Dauphiné libéré ; Jeu [illegible] XIII : [illegible] de la coupe ; Rugby : Lion's-Afrique du [illegible].
18 h [illegible] Chorus.
Johnny Guitar Watson ; Dominique Gaumont Energy.
[illegible] h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 [illegible] op club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les héritiers.
Ressac.
22 h 10 Variétés : Direct.
[illegible] Lavilliers [illegible] sports).
23 h 10 Document : Les carnets [illegible] l'aventure.
[illegible] de la nuit.
[illegible] *d'une expédition périlleuse* [illegible] *spéléologues.*
23 h [illegible] Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h [illegible] Pour les jeunes.
Un regard s'arrête ; Raconte quand [illegible] petite : [illegible] mystère B.M.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de [illegible] : [illegible] Trois [illegible].
20 h [illegible] Les jeux.
[illegible] h 30 [illegible] : « la Chauve-Souris ».
Musique de J. Strauss. [illegible] Compagnie des ballets de Marseille Roland [illegible] (redif.).
[illegible] Z. [illegible] D. [illegible] L. [illegible].
[illegible] Journal.
22 h 20 [illegible].

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
[illegible] h., Les chemins [illegible] la connaissance : [illegible] sur la [illegible].
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour [illegible] demain.
9 h. 7, Matinée du [illegible] contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec M. Cholodenko.
11 h. [illegible] La [illegible] prend la parole : « [illegible] Les Maîtres chanteurs », de R. [illegible].
12 h. [illegible] Le [illegible] des Arts.
[illegible] h., Sous : Au Cameroun, les flamants roses.
14 h. 5, Perspectives du [illegible] : [illegible] née F. Defaroni.
17 h. [illegible], Pour mémoire : La matinée [illegible] (mémoir[illegible] du [illegible].
19 h. 30, La R.T.S.F. présente : [illegible] Lettre brouillée [illegible] R. Georgin (« le Manuscrit trouvé à Saragosse »).
20 h., « la [illegible] Champpandet », [illegible] Labiche.
[illegible] h. 18, Musique enregistrée.
21 h. [illegible] Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Tam-tam : Musique pour les travailleurs [illegible] les [illegible] immigrés (Uruguay II).
[illegible] h. 40, Concert promenade : [illegible] de Lima, Smetana, Tchaïkovski, [illegible] J. [illegible], R. [illegible], [illegible].
[illegible] h. 30, [illegible] « [illegible] Uros de madrigaux » (Carlos Gesualdo).
9 h., [illegible] : L'air du [illegible] de la [illegible] [illegible] l'ensemble du disque.
10 h., [illegible] du jeu : [illegible] de musique de chambre : « Sonate en [illegible] », K. 331 (Mozart), « [illegible] n° 2 » (Beethoven), « Impromptu [illegible] 1 », « Deuxième nocturne », « [illegible] » et « [illegible] (Chopin), « [illegible] (Mendelssohn), « [illegible] (Sibelius), [illegible] John O'Connor, piano.
11 h., [illegible] [illegible] de la [illegible] du matin [illegible] par A. Boin-Pipo : Georges [illegible].
12 h. 45, [illegible] lyrique : « [illegible] [illegible] Strauss), [illegible] philharmonique [illegible] Radio-France, [illegible] [illegible], A. Chirac, [illegible] Koeniger, A. Senge.
13 h. 55, [illegible] la nuit : [illegible] l'entendez-vous ? Jean-Sébastien Bach, par Arthur Hirsch, musicologue ; 1 h., Le dernier concert : Festival de Saintes 1979, Ensemble polyphonique [illegible].

Dimanche 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h [illegible] Bible ouverte.
9 h [illegible] Orthodoxie.
9 h [illegible] Protestantisme.
10 h 15 *Visite du pape Jean-Paul II en France.*
[illegible] du peuple [illegible] Dieu à l'aéroport [illegible] [illegible] reçu par [illegible].
13 h [illegible].
13 h 20 [illegible] pas [illegible].
14 h 15 Les rendez-vous du [illegible] Dr Michel Drucker.
15 h 30 [illegible] première.
Tiercé : Tennis à Roland-Garros ; [illegible] [illegible] [illegible].
17 h 50 TF 1 - TF 1.
18 h 20 Les laboureurs de la mer.
[illegible] sur un chalutier.
19 h 25 Les animaux du monde.
Les [illegible].
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Odyssée du docteur [illegible] ».
Film américain de C. B. de Mille (1944). [illegible] Cooper, L. Day, S. Hasso, D. O'Keefe, C. Thurston, C. Esmond, B. Britton, E. Reid. (Redifrusion.)
A Java, [illegible] la deuxième guerre mondiale [illegible] *l'invasion de l'île par les Japonais, un médecin* [illegible] [illegible] *qui* [illegible] *évacués.*
Lyrisme et naïveté d'un film d'aventures, inspiré d'une réelle. Une imagerie [illegible] *avec Gary* [illegible] *viril et sympathique.*
22 h 30 Théâtre musical contemporain : « Interview ».
De J. Komives, mise en scène [illegible] [illegible] ; les solistes [illegible] Nova.
Pour qu'une retransmission, une récréation pour la télévision par le metteur en scène qui a créé cette œuvre récemment à l'Espace Cardin.
[illegible] Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Emissions pédagogiques.
12 h Il était un musicien.
Albeniz.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
Le cri des aigles.
14 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 30 Dessin animé : [illegible].
16 h 55 Des animaux et des hommes.
Le retour des *mammouths.*
16 h 45 Série : Erika Werner.
D'après le roman de H. G. Konsalik, réal. P. Siegrist (rediffusion).
Concordi.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade [illegible].
20 h Journal.
20 h 35 Visite du pape Jean-Paul II en France.
En direct du Parc des Princes.
22 h 5 Document : Giacometti.
Réal. J.-M. Drot.
23 h 5 Documentaire : Vidéo U.S.A.
Le monde de [illegible] Falk.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de [illegible] destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission spéciale enregistrée à Istanbul. Réalisation : J.-L. Orabona et A. Tinar. Informations, reportages, chansons.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Symphonie n° 1 « le Printemps », de R. Schumann, interprétée par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris : la photographie.
18 h 40 Série : l'Aventure.
Au pays des hommes : Une histoire d'amour, de F. Rossif.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
[illegible] h [illegible]min animé : Mister Magoo.
20 h 30 Villes au trésor : Dijon.
Les toits de Dijon, ville de Charles le Téméraire, de Rameau et de Rude, et l'ancien palais des ducs de Bourgogne, et la cathédrale et les vieilles maisons de la Renaissance... et un [illegible] *plus riches musées de province.*
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : [illegible] Papas.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Wilson ».
Film américain de H. [illegible], avec A. Knox, T. Mitchell, [illegible] C. [illegible], [illegible] Dunbarn, M. Dalio, G. Fitzgerald, [illegible] Nelson (v.o. sous-titrés).
La carrière politique de Thomas Woodrow Wilson, [illegible] président des Etats-Unis en [illegible], son rôle [illegible] la première guerre mondiale. *Reconstitution historique d'un grand intègre. Mœurs politiques américaines et opposition marquée à l'* « [illegible]isme ».

FRANCE-CULTURE

[illegible] h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. [illegible] Protestantisme.
9 h. 15, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand [illegible] de [illegible].
10 h., Messe célébrée [illegible] Bourget par S.S. le pape Jean-Paul II.
13 h. 5, Allegro.
13 h. 45, La musique religieuse indienne : Dossier [illegible] Bidlé.
14 h., Sous : Au Cameroun, des femmes allant aux [illegible].
14 h. 5, « la Boutique [illegible] l'orfèvre », [illegible] K. Wojtyla, [illegible] A. Cuny, J.-L. Barrault, N. Bergeaud, [illegible] Marthouret et E. [illegible] (redifr.).
16 h. 5, La musique religieuse indienne.
17 h. 30 Escales de [illegible] : « les [illegible] » [illegible] la [illegible]tesse de Ségur.
[illegible] [illegible], Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Enigma » et « Le dit de ceux qui parlent ».
23 h., Musique de [illegible].

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 02, Musiques [illegible] et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Rossini, Weber, de Falla.
8 h. 2, Les chants de l'âme : Messe à Taizé.
9 h. 30, Cantate pour la dimanche de la Trinité : BWV 129, de J.-S. Bach.
10 h. 15, Les classiques favoris : Mozart, Brahms, Schubert.
12 h., Midi dimanche : [illegible] « Concerto n° 1 pour piano [illegible] orchestre en mi [illegible] » (Liszt), par [illegible] Nouvel philharmonique, dir. J. Ferencsik, avec [illegible] Kocsis, piano.
13 h. 05, Tous en scène : Fred [illegible].
13 h. 30, [illegible] : « [illegible] [illegible] dot » (Stravinski), [illegible] [illegible] mental [illegible] Conservatoire [illegible] Paris.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : « Beethoven) : extrait de la « Septième symphonie » (Toscanini 1936), extrait de la « Cinquième symphonie » (Furtwaengler 1947), extrait de la « Huitième symphonie » (version [illegible] jan) ; Wagner : « Faust », [illegible] (version Boulez), « Tannhauser », [illegible] Klemperer), « Lohengrin », [illegible] (version [illegible]) ; Cherubini : « Anacréon » [illegible] Toscanini).
18 h. 15, La tribune des critiques [illegible] disques : « [illegible] (J. Haydn).
19 h., Jazz vivant : Les orchestres [illegible] Dave Brubeck au [illegible] de Nice.
[illegible] h. 05, Le [illegible] du [illegible] : [illegible].
[illegible] h. 30, Les grands concerts d'archives : Cycle Dimitri Mitropoulos, « Concerto pour hautbois et petit orchestre » (B.A. Zimmermann), « Symphonie n° 6 en la mineur » (Malher), par le Kœlner Rundfunk Sinfonie Orchester, dir. D. Mitropoulos, avec Lothar Faber.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante : 23 h. 30, Equivalences : [illegible] Couperin et de Marchand, avec G. [illegible] à l'orgue ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 30 MAI

— *Mgr Poupard,* [illegible] de l'Institut catholique, évêque auxiliaire [illegible] Paris, est l'invité de l'émission « Parlons clair » de France-Inter, à 7 h. 50.

— [illegible] *Roger Etchegaray,* [illegible] de Marseille, président de la Conf[illegible]ation épiscopale française, participe au journal de R.M.C., à 13 heures.

— Le roi *Hassan II* [illegible] est l'invité de l'émission « Forum » [illegible], à 19 h.

SAMEDI 31 MAI

— Un [illegible] à l'occasion de la [illegible] du [illegible] Jean Paul II en France réunit *MM. Maurice Gremetz,* secrétaire du comité central du P.C., *Charles Hernu,* du P.S., *Michel Pericard* (R.P.R.), *et André Diligent* (C.D.S.), sur A 2, à 12 h. 30.

— *M. [illegible] Rémond,* professeur à l'université de Nanterre, [illegible] rédacteur [illegible] chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 1er JUIN

— *Le Père Henri Madelin,* provincial des jésuites [illegible] France, participe à « l'interview événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

— *M. Alexandre Sanguinetti,* ancien ministre, ancien secrétaire général de l'U.D.R., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

VOYAGES ET [illegible]

« Le touriste a [illegible] et de grosses [illegible]. Il reste en [illegible]. Il est riche. [illegible] d'argent. Il [illegible] à l'[illegible] témoignage de ce jeune Sénégalais qui croque [illegible] armées le vacancier fraîchement débarqué à Dakar. [illegible] soixante-six entretiens [illegible] blés par M. Isidore Mbaye dans une étude intitulée *Touristes vus par eux-mêmes* (1). Voici donc les hôtes du Sénégal analysés, jugés depuis les coulisses. On retrouve dans ces [illegible] tous les drames que [illegible] l'arrivée du tourisme dans le monde du sous-développement : acculturation, corruption, exode rural, etc.

Toutes les personnes [illegible] gées s'accordent à dire que les touristes sont très faciles à reconnaître : ils sont [illegible] jeunes, et en majorité du sexe masculin. Ils ignorent tout du pays et posent beaucoup de questions. « Ils veulent tout connaître d'un seul coup d'œil », ironise la réceptionniste.

Affublés de lunettes de soleil et d'un appareil photographique, on les rencontre toujours aux mêmes endroits : « Au marché d'art, au musée dynamique, au village artisanal, à la place de l'Indépendance, ainsi que sur la plage. Ils ne fréquentent que quelques endroits peu fréquentés par les Sénégalais » (un chauffeur de taxi).

Jusqu'au terme du séjour, les deux mondes se côtoieront sans jamais se rencontrer : « [illegible] coup de touristes sortent [illegible] les matins pour se rencontrer [illegible] dans la nuit » [illegible] boy [illegible] bre). Les [illegible] totalement [illegible] : « Nous n'avons pas d'histoires avec eux. Nous cherchons le plus grand nombre de clients pour le plus long séjour. Donc, nous sommes [illegible].

(1) *Les touristes vus par eux-mêmes*, par Isidore Mbaye. Ed. Enda, B.P. 3370 Dakar. (Sénégal).
(2) 1 franc CFA = 0,02 français.

jsf
grande vacance à petits prix

Vols spéciaux A.F.

NEW YORK	1.80
MONTREAL	2.35
LOS ANGELES	3.34
MEXICO	3.52
LIMA	3.55
BOGOTA	3.95

*Départ Bruxelles

Circuits et séjours

CORSE village Sun Club à Calvi 8 j	1.42
TUNISIE séjour à Bordj Cédria 8 j	1.58
GRECE séjour à Néa Styra 8 j	1.72
MAROC séjour à Al Hoceima 8 j	1.86
PEROU Forêt vierge et Cordillère des Andes 15 j	6.48
CANADA Trans-Canada en train 23 j avion compris	6.95

Prix au 28/3/80 susceptibles d'augmenter fonction du prix du kérosène, sous certaines conditions.

Nombreuses autres possibilités de séjours, circuits, vols charters dans le monde entier

Jeunes sans frontières
5, rue de la Banque 75002 PARIS (Metro Bourse) Tél. 261.52.21
6, rue M. le Prince 75006 PARIS (Metro Odéon) Tel. 325.56.35
16, rue du Dr. Mazet 38000 GRENOBLE Tel. 46.36.

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VOYAGES ET VOYAGEURS DANS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

CROQUIS ACIDES

« *Le touriste a un gros sac* [illegible] *de grands billets aussi. Il rentre toujours en* [illegible]. *Il est riche. Beaucoup d'argent. Il* [illegible] » Le témoignage est de jeune citoyen sénégalais qui croque, en ces termes, le touriste fréquentant [illegible] à Dakar, un [illegible] par M. Isidore Mbaye Dieng dans une étude intitulée *Les touristes ne paient pas mais font les arrivages* (1). Vient alors les riches [illegible] qui [illegible] depuis [illegible] dans son brillant [illegible] l'arrivée du touriste dans le monde du sous-développement : acculturation, corruption, exode rural, etc.

Toutes les personnes interrogées s'accordent à dire que les touristes sont très faciles à reconnaître : ils sont blancs, jeunes, et en majorité de sexe masculin. Ils ignorent tout du pays et posent beaucoup de questions. « *Ils veulent tout découvrir d'un seul coup* » (un réceptionniste).

Munis de lunettes de soleil et d'un appareil photographique, on les rencontre toujours aux mêmes endroits : « *des marchés d'art, un quartier dynamique, un village artisanal, à la place de l'Indépendance, ainsi qu'à la plage. Ils ne fréquentent que des endroits peu fréquentés par les Sénégalais* » (un chauffeur de taxi).

Jusqu'au [illegible] du séjour, les deux [illegible] ne côtoieront jamais ou rencontrer : « *Beaucoup de touristes sortent tous les matins pour ne revenir que dans la nuit* » (un boy de chambre). [illegible] rapports [illegible] : « [illegible] *d'histoires avec eux. Nous cherchons le plus grand nombre de clients pour le plus long séjour. Donc,* [illegible] *oblige*

★ *Dessin de* PLANTU.

gés d'être sympathiques, même avec ceux qui se montrent incorrects » (un réceptionniste), ou encore : « *Même quand le touriste a tort, nous essayons de lui donner raison* (un [illegible] d'hôtel). Dans [illegible] l'hostilité est affirmée : « *Franchement, ça ne va pas du tout ici. Nous avons des problèmes avec les touristes allemands, car ils nous prennent pour des anti-*

Très rares sont les contacts maintenus par correspondance ou par une invitation à domicile.

En fait, les échanges se limitent au domaine commercial, et même monétaire. « *Un jour, j'ai vendu pour 5 000 F (2), à un Anglais, une petite statue de bois que j'avais achetée 300 F au village artisanal. J'avais bien gagné ma journée* » (un [illegible] marchand ambulant). « *Le touriste se défend pas peu : 100, 50, 25 F au minimum. Il gagne moins qu'un balayeur de la ville* » (un paralytique). « *Il faut savoir avec qui [illegible] avec [illegible] (une fille de nuit). « Elle m'a prié de partager sa chambre. J'ai accepté et je lui ai payé la soirée. Elle, elle m'a donné 1 000 F* » (un boy de chambre).

Les personnes interrogées se réjouissent du développement touristique, qui leur [illegible] emploi et des revenus importants. Ils ont quitté sans regret leurs anciens métiers de tripiers, de joailliers ou d'ouvrières. Il y a bien un mendiant qui vitupère : « *Si, à cause des touristes, tous les paralytiques ou autres mendiants doivent être cachés, je ne vois ni ou ni comment, que le prophète Mohamed fasse qu'ils ne viennent plus, pour que nous ayons la paix.* » Mais tous les autres en redemandent.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 30.)

Une « vedette » du patrimoine fait peau neuve

LA TOUR EIFFEL COMME ON NE L'A JAMAIS VISITÉE

La tour Eiffel, cette vieille dame de quatre-vingt-onze ans, va retrouver une seconde jeunesse. [illegible] ne doit plus être *uniquement une machine à monter* » a déclaré, le [illegible] mai, M. Bernard Rocher, adjoint au maire de Paris et président de la société nouvelle d'exploitation du monument.

Les conditions de visite en sont beaucoup dégradées. Les files d'attente sont longues, la signalisation directionnelle médiocre, l'accueil est réduit au minimum, les informations historiques et techniques font défaut, la restauration ne semble pas adaptée aux besoins de la clientèle de masse qui est celle de la tour, enfin les boutiques, nombreuses et dispersées, sont très vétustes et ne donnent pas, dans ce haut lieu touristique, la meilleure image du commerce parisien.

Pour les nouveaux concessionnaires, il est donc temps de ravaler la tour et son environnement. Ce monument a été visité, en 1979, par environ trois millions cinq cent mille personnes, dont la plupart était des touristes étrangers. Il a valu à la ville de Paris 5 millions de francs de recettes.

Les nouveaux patrons du « *chandelier creux* », comme l'appelait Huysmans, [illegible] nombreux projets qui devraient se concrétiser rapidement. Ainsi, à partir du 20 juin prochain, la machinerie hydraulique d'origine d'un des ascenseurs sera ouverte au public. Une vraie pièce de musée qui rappelle les illustrations des livres de Jules Verne. C'est l'ambiance de la chambre des machines du *Nautilus*. Au troisième étage, la restauration du petit salon que s'était réservé Eiffel, et où il a travaillé, est en voie d'achèvement. Les visiteurs pourront y [illegible] le constructeur dialoguant avec Edison. Enfin, des panneaux retraçant l'histoire de la tour et de sa construction vont être mis en place. Il s'agit de l'embryon d'un musée de la tour Eiffel qui pourrait être [illegible] en sous-sol.

Cathédrale des courants d'air

L'accueil sera amélioré : un nouveau guide de la tour va être mis en vente ; des visites guidées seront organisées pour donner aux visiteurs une meilleure information sur le monument et sur son créateur ; des tables d'orientation vont être installées au troisième étage et les anciennes longues-vues complétées par des lunettes de visée. Enfin, les vingt-sept boutiques dispersées à tous les étages seront regroupées au premier. L'avenir des restaurants demeure incertain et fait l'objet de négociations entre les nouveaux concessionnaires et les patrons de ces établissements.

Autre innovation : un bureau de change, ouvert également le samedi et le dimanche, et un bureau d'accueil, vont être mis à la disposition du public, près des guichets d'entrée.

Toutes ces dispositions devraient permettre, selon M. Rocher, de « *sortir la tour de sa torpeur* ». C'est, en tout cas, la mission qui a été confiée par le maire de Paris à la Société nouvelle d'exploitation du monument. Cette société, créée le 1er janvier 1980, a pour principal actionnaire la SAGH, une société anonyme dont la ville, propriétaire de la tour, détient une part importante du capital. La concession [illegible] à la nouvelle [illegible] ans.

Une nouvelle ère commence donc pour la « *cathédrale des courants d'air* », comme l'appelaient les contemporains d'Eiffel. Depuis la fin du dix-neuvième siècle, les mentalités ont bien changé et les riverains ne [illegible] plus, quotidiennement, des pétitions pour dénoncer cet « *affreux monument qui risque de s'écrouler* ». Goumod, Dumas fils, Maupassant et Clemenceau étant morts, il ne lui reste plus que des admirateurs ou des indifférents. Le temps n'est plus, en effet, où Verlaine, de son fiacre, apercevant pour la première fois la tour s'écria : « *Cocher, arrière ! Faites demi-tour, c'est affreux, odieux, ignoble* ».

« *Elle est bien là et solide* », affirment aujourd'hui les nouveaux concessionnaires. Peut-être font-ils référence à ce marchand de légumes arnaqueur qui, après la seconde guerre mondiale, réussit à vendre la tour pour 500 000 francs à une société hollandaise de récupération de ferraille...

JEAN PERRIN.

BONNE FORTUNE DE MER

Les Glénans achètent « Palynodie »

La Méditerranée a un [illegible]. Pas [illegible] de nature, avant tout enthousiastes et impatients de tenter l'expérience qui [illegible] hisse le grand-voile du *Palynodie-Glénans* dans le port de [illegible]. La matinée printanière est [illegible] et pas [illegible] : sept force 6 à 7. A bord, les dix équipiers [illegible] sont tous chefs de bord ou moniteurs du centre nautique des Glénans. [illegible] la [illegible] acquise [illegible] : *Palynodie*, un [illegible] de 15 mètres, prototype [illegible] par Stephens et propriété du [illegible] jusqu'en [illegible] dernier.

On [illegible] fjord exceptionnel de Bonifacio : [illegible] de falaises calcaires, il est chapeauté d'un maquis [illegible] encore vierge de toute entreprise humaine. Plus [illegible] la ville [illegible] des Glénans, [illegible] « verrue » [illegible] ne [illegible] crever cette [illegible] indomptée. Miracle de l'isolement [illegible] promoteur ? Quoi qu'il en soit, l'émerveillement est total...

L'équipage a [illegible] avec *Palynodie* : son plan [illegible] pont magnifique, [illegible] myriades de drisses, [illegible] circuits [illegible] tes, [illegible] bouts inconnus, une profusion [illegible] winches, le moulin [illegible] l'arrière qui ne se manipule pas du bout des doigts... et à l'intérieur : le [illegible] minimum, pas de luxe. Les marins [illegible] : pour un [illegible] propriétaire, il est étonnamment spartiate ! Ce qui [illegible] bien à l'esprit des Glénans, qui ne [illegible] pas de superflu, comme [illegible].

Nous virons une vingtaine de fois pour nous échapper du fjord. [illegible] l'anse de Catena, le phare de la Madonetta, puis la [illegible] orique du Fazzio... Il [illegible] est les Glénans [illegible] leur première [illegible] en Méditerranée en 1966. La côte de granit [illegible] apparaît : en bords, nous [illegible] en pleine mer, pour une [illegible] de [illegible] milles jusqu'à Toulon. Vent [illegible] noroît. Force 7-8. Au près.

L'ampleur du grand gênois

La houle est courte et peu forte. Les vagues [illegible] claquer [illegible] la coque. Il faut [illegible] la [illegible] et [illegible] une [illegible] garde-robe : un ris à la grand-voile, [illegible] et yankee à l'avant. Chacun [illegible] sa place et [illegible]. Affaler [illegible] le grand génois n'a pas été aisé, étant [illegible] de [illegible] m2) et son poids. Il y aura [illegible] du travail à bord : [illegible] dix équipiers ne sont pas de trop. On prend un ris à la grand-voile. A quelques milles de la côte, l'ambiance change ! Les marins [illegible] à interroger l'horizon. On regarde le vent, la [illegible] qui s'affole, [illegible] creux de la vague. Une bonne [illegible] de l'intérieur onze [illegible] de [illegible]. On [illegible] un regard. Les cirés jaunes se [illegible] sur les poitrines. [illegible]. Force 8-10.

Le vent a forci ! La mer est encore plus belle. Le ciel, plus gris. Les [illegible] sont à la peine. En fait, ce qu'il est [illegible] l'« [illegible] : certains, tout à l'avant du pont, [illegible] du balcon, disparaissent [illegible] les vagues !

Fatigue. Nausée. Brouillard... Les cris des marins qui s'échangent les ordres rassurent à peine. Les gifles d'eau salée s'[illegible] dans les [illegible] et [illegible] les reins : ils ont pris deux ris à la grand-voile. Nous avançons à [illegible] nœuds au près. Vent force 10. Rafales à 11.

Le vent [illegible] à celui qui le maîtrise ! Mal aguerri. Les [illegible] pâlissent et se [illegible]. Les gestes se font plus [illegible] sous l'effort.

CHANTAL KIMMERLIN.

(Lire la suite page 30.)

jsf
grandes vacances à petits prix
Vols spéciaux A.R.
NEW YORK 1.800 F
MONTREAL 2.350 F
LOS ANGELES [illegible] F
MEXICO 3.525 F
LIMA 3.550 F
BOGOTA 3.950 F
*Départ Bruxelles
Circuits et séjours
CORSE village Jum Club à Calvi 8 j 1.420 F
TUNISIE séjour à Bordj Cédria 8 j 1.580 F
GRECE séjour à Néa Styra 8 j 1.722 F
MAROC séjour à Al Hoceima 8 j 1.860 F
PEROU Forêt vierge et Cordillère des Andes 15 j 6.480 F
CANADA Trans-Canada en train 23 j avion compris 6.950 F
Prix au 28/3/80 susceptibles d'augmentation en fonction du prix du kérosène, sous certaines conditions.
Nombreuses autres possibilités de séjours, circuits, vols charters dans le monde entier
jeunes sans frontière
[illegible] (Métro Bourse) Tél. 261.53.21.
6, rue [illegible] (Métro Odéon) Tél. [illegible]
16, [illegible] Tél. [illegible]
Lic. A 031

Trou aux biches, dans jardin tropical Ile Maurice, maisonnette équipée cherche 6 amis aimant l'indépendance pour vacances sur mesures.
R.V. agence de voyages favorite pour rencontrer catalogue Jumbo.
Ou envoyer 3 timbres 1,30 F : Jumbo, B. P. 132-07 75326 Paris Cedex 07.
Sur place, pour vous aider à improviser votre voyage, passez au [illegible] 39 dans le monde
jumbo
voyagez hors des hordes

la Tunisie
Parlez-en à ceux qui la connaissent bien
26 hôtels et formules de séjour
Nous vous proposons des formules de vacances de printemps et d'été étudiées et préparées par des gens du pays.
1 semaine, en pension complète : (Prix T.T.C., valables en juin, transferts et assurances inclus)
• à HAMMAMET, à l'OMAR KHAYAM*** : 1780 F
• à MONASTIR, au SIDI MANSOUR**** : 1940 F
à ZARZIS, au SANGHO CLUB : 2210 F
Tunisie
OFFICE DE LA MÉDITERRANÉE
Documentation gratuite sur demande
TUNISIE CONTACT
[illegible] Richelieu • 75001 Paris
[illegible] 25 et 296.14.23
Nom .....
Adresse .....

PARIS LE CAIRE
à partir de 1730 F aller-retour
c'est Couche !
Vols à dates fixes
nouvelles frontières
nous luttons pour le droit au voyage
166, bd du Montparnasse 75014 PARIS - 329.12.14
13, rue Pré-Botté 35000 RENNES - 79.61.13

Les Glénans achètent «Palynodie»

(Suite de la page 29.)

La [illegible] surprend les Bretons par sa violence et sa brutalité : plus de la moitié de l'équipage n'est plus manœuvrant. A 15 milles de Bonifacio, voici l'île aux [illegible], dans la tempête et la survie. A 18 milles, à bout de *force* et d'équipage, [illegible] en grand. [illegible] Grand-voile à [illegible] Trinquette. Yankee.

La quiétude est retrouvée. Tour à tour, [illegible] et Jean-Pierre prendront la barre. Leurs [illegible] expriment plus que du plaisir. Le [illegible] de voyage [illegible] Un *équipier* [illegible] qui [illegible]. Quelques-uns [illegible] assoupis dans [illegible]. Les pourparlers s'engagent. Par Neptune, que *Palynodie-Glénans* exigeant ! « *La* [illegible] *le pont requiert* [illegible] *forces physiques...* » « De ma *pouvait rencontrer plus longtemps près* [illegible] *équipage épuisé.* » « *Il peut* [illegible] *naviguer* en [illegible] *grand* [illegible]. » « Il faut [illegible] [illegible] *bien équilibrée.* » Dans une [illegible] brutale et *lunatique* [illegible] nous l'avons connue, les goûter, les jours suivants (en quelque cinq minutes le vent peut passer de [illegible] à force 8 ou nulle), une [illegible] rude et rapide [illegible] le sont pour la Méditerranée. Chaque [illegible] inutile ou mal adaptée sera immédiatement [illegible] par le [illegible] ou par la fatigue du marin : *Palynodie-Glénans* sera en Méditerranée, [illegible] de ses premiers apprentis, un [illegible] de croisière difficile, mais tellement gratifiant !

Cher entretien

Gaston Defferre, grand amateur de la mer et de la voile, vient à [illegible] qu'il [illegible] son *Palynodie-VI* de préférence à [illegible] des Glénans pour « *la qualité de l'enseignement et le* [illegible] *bien connu* » de celles-ci. A la barre de *Palynodie-VI*, M. *Defferre avait* [illegible] de nombreuses courses, comme celle de la Semaine de [illegible] et la Giraglia ; mais l'entretien d'un tel *coursier* [illegible] équipage (au moins dix *hommes*) commençait à coûter [illegible] cher.

Saint-Mandrier, près de Toulon, *Palynodie-Glénans* connaîtra *quelques aménagements pour* mieux adapté à la croisière vingt-quatre [illegible] sur vingt-quatre : quatorze couchettes au lieu de dix à l'origine, plus de douches, [illegible] sur le pont, une voilure à l'avant légèrement simplifiée [illegible] plus de [illegible] « Glénans » oblige !

Compléter la flotte

Palynodie-Glénans [illegible] en Méditerranée [illegible] il est connu depuis cinq ans. Il complétera l'équipement [illegible] de l'école [illegible] qui comptait jusqu'alors [illegible] les petits bateaux-écoles habituels : « mousquetaires » et « cavales ». Il pourra accueillir plus de [illegible] par an. De base, [illegible] de Bonifacio, est l'un des endroits les plus [illegible] de France : le libeccio, frère du mistral des Bouches-du-Rhône, [illegible] de l'ouest, la [illegible] du nord-est ; les navigateurs doivent compter aussi avec les contre-[illegible] de la dépression de la mer Tyrrhénienne, entre la [illegible] et la *Sardaigne, qui* [illegible] une grâce du plus bel effet. Parfois, ils se [illegible] sur la ville de Bonifacio, à tel point que les grains de la [illegible] *peuvent paraître* « [illegible] » par comparaison !

Après avoir [illegible] soit pratiqué la [illegible] de Bonifacio, tout plaisancier apprendra à connaître [illegible] de courants, de vents, la [illegible] du vent et les [illegible] soudains. Il aura toujours le [illegible] la philosophie [illegible] marine du [illegible] *Palynodie-Glénans*, qui savent qu'en [illegible] « *rien ne peut qui rivalise les* [illegible] ».

CHANTAL KIMMERLIN.

Centre nautique [illegible], [illegible], 78791, Paris Cedex 16, tél. : [illegible].

GROGNE CHEZ LES CADRES DU TOURISME

Les mercenaires des présidents

« *ENTRE l'amateurisme* [illegible] *cantilisme exigeant, il a aura place pour un professionnel* [illegible] *intelligent.* » Cette phrase, prononcée il y a quelques [illegible], reste la meilleure [illegible] du rôle [illegible] d'organismes [illegible] de tourisme en France. Ils sont directeurs ou responsables [illegible] du tourisme, de syndicats d'initiative, de [illegible] départementaux ou régionaux du tourisme, de [illegible], de services du tourisme [illegible] extérieurs, de services [illegible] du tourisme français à l'étranger, [illegible] de l'administration [illegible] et des délégations régionales du tourisme.

Ils présentent des points [illegible] : le [illegible] pour des organismes [illegible] peu ou pas lucratif, le [illegible] de service public aux [illegible] teurs ; ils sont mandatés soit par des organismes publics ou parapublics, soit par des [illegible]. Dans ces derniers on retrouvent des [illegible] (surtout des [illegible]) qui s'occupent du tourisme local sans but commercial, des professionnels et des fournisseurs de services et de biens de consommation qui attendent un bénéfice indirect de l'activité promotionnelle en faveur du tourisme local.

Ambiguïté étrange qui est le propre du tourisme en France depuis près d'un siècle. Sur un fond de bonnes volontés, d'une construite et organisée une activité économique dont on a découvert, il y a quelques mois, qu'elle représenterait 8 % du produit intérieur brut de la France.

Et les centres du tourisme, qui sont-ils donc tout cela ? « *Des mercenaires* », répondent-ils. Dont [illegible] *structures hybrides.* Ils apportent le savoir-faire [illegible] technicien qui a le commandant [illegible] de l'industrie, du commerce et de la promotion touristiques. Encore faudrait-il que ceux à qui ils rendent leurs services comprennent, en [illegible] l'intérêt [illegible] et de [illegible] rôle social, ce que représente l'apport du *tourisme. Les cadres* [illegible] constatent avec amertume : que changent les élus, en une politique touristique longuement [illegible] difficilement [illegible] peut être détruite en un *jour. Eux,* souvent mal protégés par des contrats précaires, seront les premières victimes. Mercenaires désabusés, ils [illegible] vendre à un autre organisme touristique leur polyvalence et leur esprit d'adaptation au terrain et aux conditions [illegible].

Mendiants professionnels

Deux fois par an, pour leur *assemblée générale* à Paris et pour leurs Journées techniques de printemps, les cadres du tourisme territorial [illegible] de tous les coins de France, [illegible] confronter leurs *expériences* et prendre connaissance des dernières grandes orientations du tourisme national. Le dernier congrès des [illegible] réunis dans l'AFCOT (Association française des cadres d'organismes touristiques sans but lucratif), au Cap-d'Agde en mai, était exemplaire, car il résumait toutes les grandes préoccupations qui font l'actualité du tourisme en France. En effet, on [illegible] à remettre en question du rôle et de l'efficacité des activités du tourisme, par niveau, par région. Un [illegible] professionnel. Cela se [illegible] autour d'un objectif : un meilleur accès des Français aux [illegible] et aussi aux [illegible]. Et de trois axes de réflexion : la communication, l'organisation et les moyens d'une politique du tourisme.

La communication, c'est d'abord l'[illegible] des nouveaux médias, en particulier la télématique et ses nouveaux [illegible] publics et professionnels de terminaux par lesquels les usagers pourront consulter des banques de données [illegible], puis de réserver. Tout cela étant pour un « demain » qui semble, cette fois bien réel, on en profite aussi pour faire le point sur la place (bien faible) du tourisme dans des médias devenus plus « classiques », comme la presse écrite et audio-visuelle.

L'organisation du tourisme, c'est la préparation du VIII[e] Plan dans lequel le tourisme aura sa place. Et c'est la mise en place de nouvelles structures aux noms technocratiques : par exemple, les CROAT (Centres régionaux d'observation de l'activité touristique) et les schémas régionaux de développement du tourisme et des loisirs. Ces actions sont destinées à évaluer enfin avec précision ce que « pèse » économiquement et socialement le tourisme ; et à définir une planification des actions à entreprendre (aménagement touristique, promotion, etc.) pour le développer, tout en fixant à chaque organisme (professionnel, associatif, local, départemental, régional) une mission précise.

Pour mettre en œuvre cette planification, il faudra des *moyens.* Un *sujet* sur lequel se penchent depuis très longtemps les cadres, « *mendiants professionnels* », dont une bonne partie de l'énergie est absorbée par la quête [illegible] et de subventions. Quand ce n'est pas par des opérations de parafinancements [illegible] des [illegible] à sauver tant bien que mal à sauver bien que mal la survie de l'organisme qui les emploie. Une solution est en vue dans le cadre de la future planification : une politique [illegible] entre les activités [illegible] (d'une part, et les [illegible] et privé d'autre part.

Au-delà de ce qui peut [illegible] aujourd'hui un peu théorique, schématique, des observateurs avertis de l'évolution — comme le sont les cadres de l'AFCOT — mettent leurs [illegible] la mise en place progressive d'une politique décentralisée du tourisme et de structures efficaces pour y parvenir.

JOSQUIN BARRÉ.

CROQUIS ACIDES

(Suite de la page 29.)

Il y a, certes, quelques inconvénients : la *prostitution* et la délinquance [illegible] dénoncées, y compris par les prostituées. « *Les* [illegible] *ne veut* [illegible] *une* [illegible] *gloire lorsqu'on dira que le Sénégal est un* [illegible] *de prostitution. Je ne dis* [illegible] *la prostitution, mais je ne* [illegible] *pas bien que ce n'est pas une bonne affaire pour* [illegible] *ni pour le commerce* [illegible] *et de la chair.* »

Beaucoup pressentent qu'ils ne toucheront que les miettes de la manne apportée par les vacanciers. Certains pensent que les hôteliers sont les grands gagnants : « *Les hôteliers font beaucoup d'argent avec le tourisme. Mais ils investissent* [illegible] *moyen, car ils font de l'argent* » (un [illegible] de [illegible]). D'autres estiment que les Européens leur font concurrence : « *Les chefs d'établissement* [illegible] *n'embauchent que les Européens. Arrêtez les restaurants et les petits hôtels. Par exemple, à l'hôtel X..., même le chef cuisinier est un Européen* » (un réceptionniste).

D'autres enfin proposent une sorte de nationalisation du tourisme : « *Je proposerai qu'une compagnie nationale soit créée et que les billets soient payés à Dakar, les clients payant eux-mêmes les hôteliers au lieu que les règlements soient faits à partir de l'Europe. Le Sénégal y gagnerait* » (un gérant d'hôtel).

C'est qui vient dans le tourisme un champ libre — un de plus — où s'affrontent les riches et les pauvres se [illegible] confirmée dans cette analyse par le témoignage suivant : « *Il m'est arrivé d'avoir une histoire avec un Français. C'était un Anglais. Il avait acheté un de mes pagnes à 4 000 F. Au moment où il devait partir, un autre Français lui a dit que je lui avais vendu un pagne pour 3 000 F. Alors il me demande de lui rembourser 1 000 F. Et comme je ne voulais pas, il a fait appel à un policier. Le policier m'a obligé à rembourser les 1 000 F et m'a conduit ensuite à la police. On me prit tous mes pagnes et je fus [illegible] une amende de 12 000 F pour ne pas avoir emprisonné. Je pensais que le tourisme était quelque chose de bien, mais ainsi je n'avais pas tort, car je ne m'étendrai qu'un bénéfice et trois ou quatre sont bons* » (un bana-bana).

ALAIN FAUJAS.

USA

Renseignements touristiques
Tél. : 260-57-15 de 10 h à 17 h.
Correspondance :
Ambassade des Etats-Unis
75382 Paris Cedex 08.

[illegible] familiales dispose quelques [illegible] en « Villages de Vacances » (locations [illegible] + anim.). tarifs [illegible]. Juillet et août. Sud-Ouest, bord [illegible]. Tél. : OML 790-62-62, Paris [illegible].

Aux portes de Genève
ANNEMASSE
([illegible] - France)
Pays du Mont-Blanc
VILLE ÉTAPE : [illegible] le Bassin Méditerranéen et vous, au cœur des Alpes, un centre accueillant et bien équipé.
CENTRE TOURISTIQUE : à portée de la main, la Suisse et l'Italie, les lacs et la montagne.
RENSEIGNEZ-VOUS :
Syndicat d'initiative :
Office du Tourisme
Hôtel de Ville
74100 ANNEMASSE
(50) 38-08-33

ABANO TERME (Venise 45 km) (PADOUE 10 km)
HOTELS
TERME INTERNAZIONALE
Tél. (0039/49) 66.80.00 - Télex 430039 inter.
TERME ITALIA
Tél. (0039/49) 66.96.00 - Télex 430039 inter.
Pour une cure de santé et de repos dans une ambiance de tranquillité du parc thermal avec ses grands parc et jardin de 40 000 m2. Toutes les cures dans les hôtels : pour arthrite, rhumatismes, arthroses, goutte, luxations, suites de traumatismes, etc., fango, grotte, inhalations, applications locales, physiothérapie, etc. DEUX PISCINES THERMALES (couverte et plein air). Courts de tennis, garage, boxes, grand parking. Demandez nos prospectus couleurs.

HOVERLLOYD 278 75 05 24 rue des St-Pères 75007 Paris
L'ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE
GRATUIT PAYANT
Avec Hoverlloyd, seule la voiture paie, pas les passagers (jusqu'à 5). Alors si vous voyagez à 3, 4 ou 5, c'est également économique. Hoverlloyd assure la traversée Calais-Ramsgate en 35 minutes sur aéroglisseur, jusqu'à 27 fois par jour en saison.
Renseignements à votre agence de voyages ou directement à Hoverlloyd Paris.
BORDA

GARDEZ CE COUPON: VOUS POURREZ JOUIR DE VACANCES THERMALES MAGNIFIQUES AVEC UN ESCOMPTE EXCEPTIONNEL DE
30%
GRAND HÔTEL MAGNOLIA Abano Terme | GRAND HÔTEL CAESAR Montegrotto (Padoue - Italie) | HÔTEL DES BAINS Montegrotto Terme (Padoue - Italie)
12 jours pension complète (par personne)
~~FF. 2.520 env.~~ ~~FF. 2.490 env.~~ ~~FF. 2.070 env.~~
FF. 1.764 env. FF. 1.743 env. FF. 1.449 env.
12 jours de vacances + 10 cures (par personne)
~~FF. 3.542 env.~~ ~~FF. 3.310 env.~~ ~~FF. 2.815 env.~~
FF. 2.838 env. FF. 2.613 env. FF. 2.269 env.
Pour tout renseignement téléphoner au 193949/667233 (même le dimanche) L'offre est valable du 15/6 au 9/8/80.

CET ÉTÉ, CHANGEZ D'AUBERGE
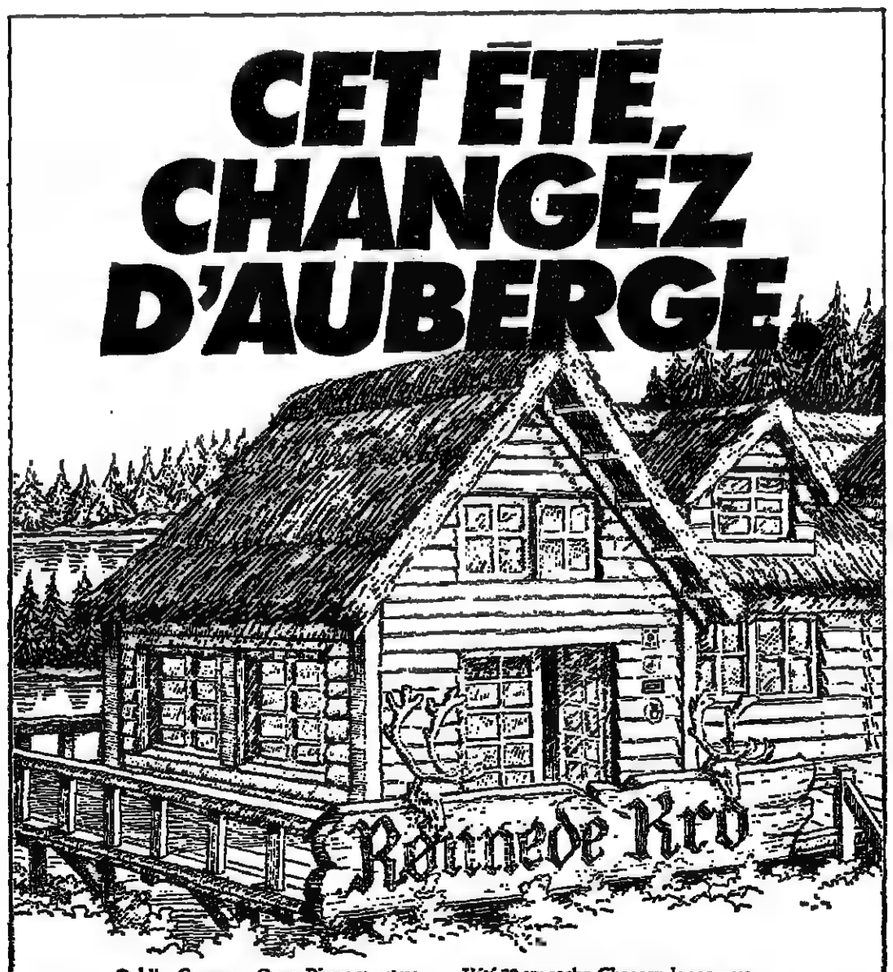

Oubliez Conscous, Ouzo, Pizzas et autres paellas! Mettez cap au Nord pour vos vacances, venez en Scandinavie.
Là où le ciel est si clair et les nuits si douces que le soleil refuse de se coucher. Étonnant pays où les auberges mêmes sont historiques.
Attablez-vous dans la pénombre de l'une d'elles et commandez un "smörgåsbord" avec une épaule de mouton fumé.
Vous découvrirez la finesse de la cuisine scandinave, la gentillesse et l'hospitalité des gens de ce merveilleux pays.
L'été 80 approche. Changez de vacances.
Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages, avec SAS et Air France vous ne trouverez pas les formules originales et les prix intéressants qui manquent.
SCANDINAVIE. UN AUTRE SOLEIL.
SAS SCANDINAVIAN AIRLINES
AIR FRANCE

ET DU TOURISME

DÉPOS

Le

Le gouvernement [illegible] diction des déposes de [illegible] ou d'avions. Cette [illegible] nagement national de [illegible] 22 novembre 1977, [illegible]
Nous donnions ré[illegible] montagne qui demand[illegible] l'hélicoptère des pratiq[illegible] Les sociétés d'héliport[illegible] certaines dérogations.
Nous publions aujo[illegible] hostiles à l'hélicoptère[illegible] plus particulièrement [illegible] poste de chargé de mis[illegible] des sports et des loisi[illegible]

Pour lutter contre [illegible] protéger la nature et [illegible] ser de l'énergie, le [illegible] n° 77-281 du 23 novem[illegible] approuvait la directive [illegible] à l'aménagement et à la [illegible] de la montagne [illegible] à une [illegible] les auto[illegible] existantes de déposes [illegible] ques en altitude au moy[illegible] avion ou d'un hélicoptè[illegible]
Cet appareil est justi[illegible] les vraies évacuations sa[illegible] voire pour quelques [illegible] mais pas comme moyen [illegible] mener des touristes plus [illegible] plus coûteux en [illegible] (vingt-quatre fois plus [illegible] mètre-personne [illegible] le train).
Or il se trouve que c[illegible] est un intérêt financier [illegible] maintien de cette prati[illegible] voquant une protesta[illegible] quelques maires, ont solli[illegible] dérogation et seraient [illegible] point de l'obtenir.
Ils invoquent, d'autre [illegible] services rendus aux bles[illegible] les hélicoptères. Nous ne [illegible] tons pas la qualité de [illegible] vices, mais c'est un [illegible] n'est pas une raison valab[illegible] maintenir des déposes [illegible] ques sur les sommets de[illegible]
Enfin, est-il opportun [illegible] voquer ainsi — pour [illegible] rares privilégiés — l'hos[illegible] 99 % des gens qui fréq[illegible] la montagne ?
Si la loi est ainsi bafo[illegible] le ver reste dans le fru[illegible] virus demeure dans l'orga[illegible]

sri [illegible] Ce[illegible]
Vacances en[illegible] de [illegible]
Une culture ancie[illegible]
Il faut connaître Ceylan [illegible] ancienne empreinte du [illegible] l'atmosphère paisible de [illegible] anciennes dont certaines [illegible] chrétienne. Des fresques [illegible] jusqu'aujourd'hui rien p[illegible] lumineuse. Les filles de [illegible] étaient-elles des hétaïr[illegible]
Des fêtes [illegible]
Ceylan est un p[illegible] a lieu la fam[illegible] bouddhiq[illegible] d'éléph[illegible] parcou[illegible] accom[illegible] en co[illegible]
Excel[illegible] bilité[illegible]
De diverses pierres pré[illegible] proposées à des prix ex[illegible] avantageux par les bijo[illegible] de tels objets précieux ; [illegible] Salomon demanda la re[illegible] mariage. Des masques [illegible] sculptés à la main ou le[illegible] lumineuses typiques de[illegible]
Faune!
Ceylan est doté d'une [illegible] dont un échantillon est [illegible] de Yala et de Wilpattu. [illegible] pourrez filmer un troup[illegible] nourrissant à leur gré d[illegible] vous pourrez observer [illegible] l'eau. En plus, vous pou[illegible] espèces d'oiseaux dans[illegible]
Surtout vous serez acc[illegible] habitants de cette perle[illegible]
Offres d'organisateurs
Réservations au[illegible]
Office du [illegible]
15, rue d'Astor[illegible]
Veuillez m'adresser gratu[illegible]
Nom [illegible]
Adresse [illegible]

هكذا منذ الأصل

DÉPOSES EN HÉLICOPTÈRE

Le bruit, la montagne et la fureur

Le gouvernement ne semble pas vouloir revenir sur l'interdiction des déposes en altitude à l'aide d'hélicoptères ou d'avions. Cette interdiction, contenue dans la directive d'aménagement national de la montagne, approuvée par le décret du 22 novembre 1977, devrait entrer en vigueur le 22 novembre 1980.

Nous donnions récemment la parole à deux guides de haute montagne qui demandaient des exceptions à cette exclusion de l'hélicoptère des pratiques touristiques (« le Monde » du 10 mai). Les sociétés d'héliportage multiplient les efforts pour obtenir certaines dérogations.

Nous publions aujourd'hui les points de vue de personnalités hostiles à l'hélicoptère. Parmi ces prises de position, on notera plus particulièrement celle de M. François Gros, qui occupe un poste de chargé de mission au cabinet du ministre de la jeunesse, des sports et des *loisirs*.

Pour lutter contre le bruit, protéger la nature et économiser de l'énergie, le décret n° [illegible] du [illegible] novembre [illegible] approuvait la directive relative à l'aménagement et à la protection de la montagne en limitant à cent cas les autorisations exceptionnelles de déposes hélicoptères en altitude au moyen d'un hélicoptère.

Cet appareil est justifié pour les vraies évacuations sanitaires, voire pour quelques travaux, mais pas comme moyen de promener des touristes puisqu'il est le plus [illegible] en énergie (vingt-quatre fois plus par kilomètre-personne transportée que le train).

Or il se trouve que ceux qui ont un intérêt financier dans le maintien de cette pratique, invoquant une prétendue tradition de quelques années, ont sollicité une dérogation et seraient sur le point de l'obtenir.

Ils invoquent, d'autre part, les services rendus aux blessés par les hélicoptères. Nous ne contestons pas la qualité de ces services mais c'est un alibi, ce n'est pas une raison valable pour maintenir des déposes touristiques sur les sommets des Alpes.

Enfin, est-il opportun de provoquer ainsi — pour quelques centaines privilégiés — [illegible] qui fréquentent la montagne ?

Si la loi est ainsi bafouée, si le ver reste dans le fruit, si le virus demeure dans l'organisme, le pire devient possible parce que, si l'on déroge aujourd'hui, on dérogera demain.

L'hélicoptère, c'est la négation de la montagne et de toutes les vertus qu'elle implique. Or la montagne, c'est le dernier refuge.

GILBERT ANDRÉ,
maire de Bonneval-sur-Arc (Savoie).

∴

Nous nous bornerons à aborder trois aspects du problème : éthique de la montagne, tourisme et sécurité.

— L'extraordinaire confort que représente l'approche aérienne par hélicoptère est la négation absolue de toutes les qualités que développe la pratique de la montagne : courage, volonté, persévérance, esprit de décision, *responsabilité*, maîtrise de soi. Seules des contraintes naturelles ont imposé des limites à l'équipement touristique de la montagne pour les sports d'hiver. Avec l'hélicoptère, les espaces protégés jusqu'alors sont, à leur tour, honteusement envahis.

— Ainsi l'interdiction prochaine des déposes nuirait à l'image de marque de certaines stations, provoquerait la désertion de la clientèle « sportive » ? Soyons sérieux ! L'Autriche, championne du monde du tourisme d'hiver, a su se fabriquer une « image de marque » grâce à une multitude de petites unités parfaitement maîtrisées par les [illegible] selon un programme d'adaptation sans destruction. Quant à la « désertion »... tant que l'on pourra se procurer deux francs et demi avec un *deutschemark*, il n'y a pas trop de soucis à se faire !

— Le problème de la sécurité des skieurs en stations est, en fait, au cœur de la bataille d'arguments qui se livre actuellement : « *Maintenez les déposes touristiques et nous pourrons améliorer notre service de secours.* » Habile, mais il ne faut pas mélanger les genres !

Les secours par hélicoptères, qui ne sont nullement remis en cause par la Directive montagne (pas plus que les travaux) sont assurés avec compétence et dévouement par les équipages de la gendarmerie et de la sécurité civile. Les services officiels de secours doivent-ils être renforcés ? Y a-t-il place pour des sociétés privées de sauvetage ? Ce n'est pas à nous d'en juger, en tous cas, sûrement pas au prix de la transformation en Luna-Park de l'espace montagnard !

ANDRÉ ETCHELECOU,
président de la Commission nationale de protection de la montagne du CAF.

∴

En fait cette équation : montagne = machine à sous, outre qu'elle est nettement dépassée par les événements, apparaît en tout cas destructrice de biens collectifs rares, précieux, irremplaçables, de plus en plus nécessaires à l'équilibre physiologique et psychologique de quantité de Français, supportant fort mal les nombreux stress qu'ils ont à subir dans la vie courante, et pour lesquels l'existence de périodes et d'espaces de détente tend désormais à se confondre avec une opération survie. Le merveilleux cadeau des montagnes, on l'a dit cent fois, c'est un contact régénérateur avec les grands espaces, le silence, la pureté des décors, les grands rythmes cosmiques. Et l'on peut ajouter que, pour les jeunes, c'est encore bien davantage : la possibilité d'actions gratuites dans un monde littéralement empoisonné de démarches strictement utilitaires, un moyen d'expression personnelle *auquel* l'environnement et l'acte d'ascension en lui-même confèrent une importance mal soupçonnée des médias, mais qu'aucun explorateur de la psyché ne saurait contester, n'est-il pas vrai, Robert Desoille, L. Beirnaert, Gilbert Durand, Mircéa Eliade ?

Il faut laisser aux nouvelles générations, qui, du train où vont les choses, en auront encore bien davantage besoin, intact autant qu'il est possible cet exemplaire « terrain de jeu », qu'est la haute montagne. Il ne faut pas que celle-ci soit ravalée au rôle de toboggan. Il ne faut pas qu'ayant trimé sac au dos pendant cinq ou six heures pour « gagner » — au sens littéral de l'expression — « leur » sommet, ces mêmes jeunes *s'en trouvent chassés, et* leurs plus beaux souvenirs volatilisés, par l'irruption fracassante d'une machine — d'ailleurs remarquable en elle-même — débarquant artificiellement dans un tel espace des visiteurs quelconques dont le principal mérite est d'avoir un portefeuille bien garni. Il y a là non seulement un processus de pollution vivement ressenti par tout homme respectueux de la nature et de la beauté, mais une grave erreur sociale. Et il ne faut pas être grand clerc pour prévoir que si une partie très saine de la jeunesse est privée de cette sorte de joie, les conséquences ne peuvent qu'en être, à court terme, très fâcheuses pour la collectivité.

SAMIVEL,
écrivain.

∴

Les termes de la directive *sur la protection* et l'aménagement de la montagne approuvée par le décret du 22 novembre 1977 sont suffisamment clairs. Il est normal que depuis trois ans les autorisations aient été progressivement réduites puisque, pour la prochaine saison, il ne doit plus en subsister. Sur le fond, il convient d'appliquer sans restrictions les dispositions de ce décret qui correspondent à la volonté de la très grande majorité des skieurs et randonneurs qui fréquentent la montagne. Une somme d'intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général.

La consommation d'un hélicoptère est de 200 litres de kérosène à l'heure. Mais, si l'ensemble des hélicoptères basés en France ne consomme pas plus, en hiver, qu'un Boeing-747 sur la ligne Paris-New-York, leur consommation s'ajoute à celles déjà existantes en montagne et elles sont loin d'être négligeables.

La pollution par le bruit, sans être catastrophique, n'en existe pas moins, aussi, à tous les autres bruits. Les hélicoptères évoluant par fonction loin des stations, leur bruit ne peut être comparé qu'au silence de la montagne et il devient là très difficilement admissible.

Les déposes ne profitent qu'un petit nombre de privilégiés par leur caractère onéreux (de 300 à 400 F par personne et par dépose), ce qui ne suffit pourtant pas à rentabiliser l'activité commerciale en question.

Une réglementation même stricte est un leurre, son application est quasiment incontrôlable ; à la moindre vibration, le pilote doit poser sa machine, l'aérologie est, elle aussi, très variable... ce qui conduira, de dérogation en dérogation, sous la pression d'intérêts particuliers et d'impératifs techniques, à regagner le terrain perdu et à muer l'exception en règle générale.

« *Affirmer les droits à l'écologie ne conduit pas à ignorer les autres nécessités de la vie collective, sécurité et emploi...* », a déclaré, à Valloire, le président de la République.

Il convient donc d'assurer la sécurité des skieurs de stations françaises de sports d'hiver dans des conditions telles que celle-ci ne soit pas moins bonne, du fait de l'application de la loi, en 1981 que les années précédentes. L'Etat [illegible] (sécurité civile) doit prendre ses responsabilités et, peut-être, par contrat avec une entreprise privée, si c'est la solution la plus pragmatique et la moins onéreuse, mettre à la disposition des stations de sports d'hiver, notamment des grandes stations de la Tarentaise, le ou les [illegible] nécessaires. A terme, il n'est pas sérieux de [illegible] près de deux millions de skieurs qui fréquentent les stations de Tarentaise sur une activité commerciale, la dépose de skieurs, non rentable et donc aléatoire.

Il [illegible] aussi [illegible] l'emploi : c'est ce qui est fait en cherchant à développer un tourisme de qualité, fondé sur des stations dont l'aménagement doit se poursuivre et s'améliorer, sur [illegible] skiables équipés, qui sont les plus beaux du monde et pour lesquels il convient de ne pas lâcher la proie pour l'ombre.

FRANÇOIS GROS,
guide de haute montagne, directeur de la Grande traversée des Alpes françaises (G.T.A.).

● **Ios : le soleil sans partage.** Ios : une île des Cyclades où Homère, dit la légende, choisit de finir ses jours. *Manganari* : une baie bordée de sable blond, inaccessible par la terre. Et, dans ce bout du monde, tout seul, un petit village-hôtel, [illegible] « à la grecque », simple et chaleureux. Ici, pendant la bousculade de l'été, au mois de juin ou au début de juillet : la vraie Grèce. A des prix d'avant-saison : 214 francs par jour pour deux personnes en pension complète.

★ Renseignements : Club Manganari, 13, rue des Panoyaux, 75011 Paris. Tél. : 647-71-40.

sri Lanka Ceylan

Vacances enchanteuses dans la perle de l'océan Indien!

Une culture ancienne!

Il faut connaître Ceylan! Découvrez une culture ancienne empreinte du bouddhisme. Appréciez l'atmosphère paisible des ruines de ses villes anciennes dont certaines datent de l'ère préchrétienne. Des fresques de 1500 ans n'ont jusqu'aujourd'hui rien perdu de leur intensité lumineuse. Les filles des nuages de Sigiriya étaient-elles des hétaïres ou des déesses?

Des fêtes magnifiques!

Ceylan est un pays de fêtes religieuses. En juillet/août a lieu la fameuse Kandy-Perahera, la plus grande fête bouddhique d'Asie. Dix nuits entières une centaine d'éléphants magnifiquement caparaçonnés parcourent la ville à la lumière des flambeaux et accompagnés de nombreux danseurs et tambours en costumes traditionnels.

Excellentes possibilités d'achat!

Les diverses pierres précieuses sont proposées à des prix exceptionnellement avantageux par les bijoutiers. C'est avec de tels objets précieux que jadis le roi Salomon demanda la reine de Saba en mariage. Des masques multicolores sculptés à la main ou les batiks aux couleurs lumineuses typiques du pays vous enchanteront, également.

Des plages fantastiques!

Ceylan, cette belle île ensoleillée, est entourée de plages sableuses et propres. Laissez-vous fasciner par le paradis sous-marin unique de l'océan Indien. Faites ensuite une excursion à l'intérieur du pays, dans les [illegible] terrasses de riz vert qui alternent avec des plantations de thé vert foncé. L'air y est pur, chaud et aromatique, presque une fraîcheur agréable le soir.

Faune!

Ceylan est doté d'une magnifique flore et faune dont un échantillon est conservé dans les parcs de Yala et de Wilpattu. Il est certain que vous pourrez filmer un troupeau d'éléphants se nourrissant à leur gré dans la jungle et si vous avez de la chance vous pourrez observer des léopards se désaltérant au bord de l'eau. En plus, vous pourrez découvrir d'innombrables et rares espèces d'oiseaux dans les réserves ornithologiques.

Surtout vous serez accueillis avec cette hospitalité propre aux habitants de cette perle dans l'océan Indien – Sri Lanka (Ceylan).

Offres d'organisateurs à partir d'environ Francs **7.500**

Réservations aux agences de voyages! Informations à

Office du Tourisme de Ceylan
15, rue d'Astorg, 75008 Paris, Tél. 266.35.01

Veuillez m'adresser gratuitement des informations détaillées sur Ceylan

Nom _____

Adresse _____

OCEAN INDIEN

1 SEMAINE AU DÉPART DE PARIS

1 - COMORES	5 740 FF	2 - MAURICE	5 790 FF
3 - MOMBASA	4 275 FF	4 - NAIROBI	3 890 FF
5 - NOSSY-BE	5 560 FF	6 - REUNION	4 380 FF
7 - SEYCHELLES	5 270 FF	8 - TANANARIVE	4 690 FF

CIRCUITS/Ex. : 9 - PARIS/TANANARIVE/NOSSY-BE/SEYCHELLES/MAURICE/REUNION/PARIS = 5 560 FF.

INCLUANT CHEQUE PRESTATIONS. — 1/= 890 F - 2/= 660 F - 3/= 350 F - 4/= 350 F - 5/= 220 F - 6/= 280 F - 7/= 660 F - 8/= 560 F - 9/= 420 F. Pour séjour 2/3/4 semaines et auto : combinés des îles, nous consulter. Demander notre brochure «OCEANT INDIEN» - «BRÉSIL» - «VOLS» - «CIRCUITS».

nouveau monde | [illegible] rue Mabillon - [illegible] Paris | (1) 329.40.40

lic. 1171

SI VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS, VOICI UNE BONNE NOUVELLE

VOUS POUVEZ VOYAGER EN TRAIN DANS TOUTE L'EUROPE A DES TARIFS EXCEPTIONNELS GRÂCE AU BILLET

BIGE Transalpino

MEME POSSIBILITÉ EN FRANCE POUR LES SCOLAIRES ET LES ÉTUDIANTS DE MOINS DE 26 ANS

Bureaux Transalpino :

PARIS, 14, rue Lafayette, 9e - Tél. : 770-82-08, [illegible]
PARIS, 35 bis, rue de Dunkerque, 10e - Tél. : 281-26-11.
LYON, 61, rue du Président-Herriot, 2e - Tél. : (7) [illegible]-11-92.
AMIENS, 2, rue Robert-de-Luzarches - Tél. : (22) 92-16-19.
et 200 revendeurs en France.

LIC. A 690

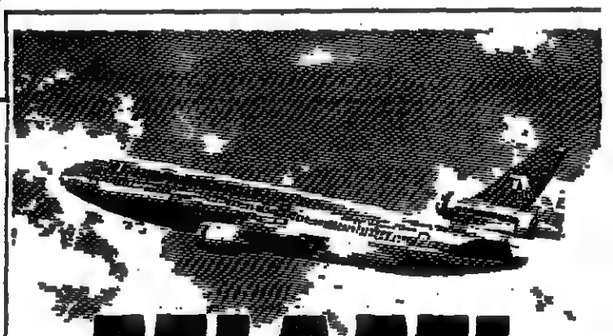

MIAMI

Porte du Sud des USA

2770 F* Aller et retour PARIS-PARIS

En vol direct sur les lignes régulières d'AEROMEXICO

AEROMEXICO vous propose 3 vols directs hebdomadaires sur ses lignes régulières au départ de Paris, dont 2 vols directs à un prix [illegible] de 2770 f. PARIS-MIAMI et retour.

3 VOLS EXCLUSIFS AU DEPART DE PARIS

le PARIS - MIAMI - MEXICO en exclusif au départ de Paris le lundi
PARIS - CANCUN - MEXICO) en exclusif au départ de Paris le [illegible]
PARIS - MIAMI (et MEXICO) en exclusif au départ de Paris le vendredi

lundi et vendredi PARIS-MIAMI-MEXICO

Vous quittez Paris le lundi ou le vendredi à 14 h 30 pour atterrir à Miami à 17 h 55 et à Mexico à 20 h 05 (heures locales). A partir de Miami, [illegible] route de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud vous sont ouvertes, ainsi que le sud des Etats-Unis; de la Floride à la Nouvelle Orléans, du Cap Kennedy au Texas et de la Grande Bahamas aux Caraïbes toutes proches : (Porto Rico, Saint Domingue, Haïti, la Jamaïque). (*Retour de Mexico et Miami les dimanches, mardi et jeudi*).

mercredi PARIS-CANCUN-MEXICO

Vous quittez Paris le mercredi à 13 h et vous atterrissez à Cancun à 18 h 20 ou à Mexico à 21 h 25 (heures locales). Ce vol [illegible] est direct de Paris au Yucatan sur la voie royale de la découverte du Mexique. Si vous séjournez à Cancun, au bord de ses plages caraïbes, vous ne manquerez pas la visite des temples et des palais de l'ancienne civilisation maya toute proche.
(*Retour de Mexico et Miami le dimanche, mardi et jeudi*).

AEROMEXICO

*Proposition valable à partir du 27 avril 1980. (Prix au 1er avril 1980). Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à AEROMEXICO.

RESERVATION 742.40.50 - PROMOTION DES VENTES 742.40.75

Golf

Greens gallois

Le [illegible] golfs [illegible] fait, paradoxalement, [illegible] du Pays de Galles. [illegible] les adeptes du monde entier pendant la plus grande partie de l'année, les greens d'Ecosse, réputés pour [illegible] plus [illegible] d'Europe de l'Ouest, en sont arrivés à affi[illegible] complet. [illegible] a [illegible] de [illegible] au [illegible].

La légende affirme que ce sport prit [illegible] sur [illegible] glacées d'une [illegible] par les vents du nord, alors que les bergers frappaient [illegible] pierres à grands coups de [illegible] pour se [illegible]. Les [illegible] inspirés de [illegible] pour organiser la première partie officielle... en 1413. Il y a aujourd'hui *plus de vingt-cinq millions* d'adeptes [illegible] par le monde, et faut-il rappeler que ce sont les Anglais qui, en [illegible], gérèrent, à Pau, le premier golf français ?

Avec plus de cent terrains, [illegible] dans des sites touristiques remarquables, le Pays de Galles offre un [illegible] exceptionnel de parcours pour les joueurs de tous niveaux. Devant la vague grandissante des [illegible], *plusieurs* [illegible] depuis longtemps désaffectés, viennent de rouvrir. On vient de faire venir d'Ecosse ne [illegible] pas les Celtes. La grande majorité d'entre eux n'ignorent rien de ce sport national.

« Ce sport complet [illegible] *souplesse, concentration,* [illegible] *et précision »*, affirme la première leçon. Et dans la [illegible] des adolescents, les photos des champions locaux, Brian Huggett et Dai Rees, voisinent avec les photos des vedettes du disco.

Le bureau du tourisme gallois a imaginé une série de formules pour inciter les visiteurs de cette contrée à pratiquer le golf. Il est possible de jouer en green-fee, formule qui permet aux non-adhérents de souscrire pour un seul parcours ou pour une journée, ou même de prendre un forfait pour une semaine, à des prix très calculés (autour de *trois livres* la *journée en semaine* pour un dix-huit trous). Dans les villes, les agences de voyages proposent une sortie golf.

Surtout, la plupart des hôtels *ont passé des accords* avec les clubs locaux et offrent à leurs clients jusqu'à cinq jours de golf gratuit pour une semaine de séjour. D'autres demandent une légère participation. La compagnie maritime Brittany Ferries a [illegible] quelques-uns des meilleurs golfs et propose un circuit qui permet de [illegible] l'un après l'autre, pendant cinq jours, *cinq terrains exceptionnels* situés en bordure de mer (Caernafon, Colwyn Bay, Tywyn, Tay y Bont et, enfin, Saundersfoot). Un hôtel accueillant a été choisi dans chacun de ces lieux. Pour [illegible] poursuivre [illegible] du Pays de Galles, Brittany Ferries propose quatre nuits en *« bed and breakfast »* pour cent francs par personne. Libre à chacun de continuer à découvrir les parcours de neuf ou dix-huit trous du Snowdon ou du Brecon National Park, ou bien de changer de parcours en pêchant le requin à partir d'Aberystwyth.

DAMIEN REGIS.

Hippisme

L'écurie du krach

Les [illegible] comportent de singuliers traits d'union. Nous soulignions, la semaine passée, le caractère inexorablement [illegible] réussites hippiques. Or, quelle information a dominé la semaine, [illegible] la mise en [illegible] à Lexington (Kentucky), [illegible] garantie partielle d'un emprunt de 800 millions de dollars, des plus [illegible] *plus illustre* [illegible] du monde ?

Oui, *Vaguely Noble, Gazala, Youth, Exceller, Dahlia, Empery, Trillion*, que [illegible] depuis quinze [illegible] conquérir [illegible] lauriers de Longchamp, Chantilly, Epsom et Ascot, [illegible] plus [illegible] *propriété* de Nelson-[illegible] Hunt. Certes, [illegible] en [illegible] n'est [illegible] dissolution. Mais un [illegible] qui vient de perdre quatre cent milliards de centimes peut-il avoir l'énergie de rétablir sa fortune ? Et, s'il possède cette énergie, peut-il [illegible] tomber [illegible] du bon côté, alors que le crédit risque de lui faire défaut et que [illegible] participants [illegible] *faiblesse* ? Les faits — « N.-B. » n'a que cinquante-quatre ans, — lui donnent raison et la nature [illegible] fortunes, les législations à appliquer, éloignent les comparaisons avec la fin de l'empire Boussac. Cependant, nous savons bien, nous, [illegible] précédent, que, quand une écurie est *donnée en gage* à des créanciers, l'ombre du dernier [illegible] *lop* s'allonge sur elle.

L'écurie Hunt apparut en Europe [illegible] d'abord, exclusivement française. Elle était dirigée par Godolphin Darley et entraînée par Jack Cunnington *junior*.

Presque tout de suite, elle connut [illegible] succès, en particulier avec *Gazala*, [illegible] noire, gagnante de la [illegible] d'essai, puis du Prix [illegible].

Quelques [illegible] plus tard, [illegible] à vendre, à Newmarket, à la suite du décès de son propriétaire, le meilleur « deux ans » anglais, *Vaguely* [illegible] « N.-B. » [illegible] faisait adjuger, en association avec le [illegible] Franklyn, chirurgien esthétique à Los Angeles, « docteur [illegible] » de Sunset Boulevard, pour la somme, alors extravagante, de 136 000 guinées. Une excellente affaire, en dépit du prix, [illegible] l'année suivante, *Vaguely* [illegible] gagnait l'Arc de Triomphe.

[illegible] persuadé que la chance le suivait [illegible] pistes [illegible] fidèlement qu'elle l'avait accompagné du côté [illegible] gisements de pétrole [illegible] mines de houille, [illegible] Hunt, alors, multiplia les investissements hippiques. [illegible] tous les pays [illegible] *quelque niveau*, [illegible] rabatteurs étaient aux aguets pour lui signaler [illegible] les bonnes poulinières à vendre. L'automne passé [illegible] il [illegible] acquis, en France, [illegible] *Three Troi-*[illegible] de *Le Marmot*, [illegible] premiers [illegible] l'Arc.

En même temps qu'elle atteignait des dimensions *gigantesques (elle* compte actuellement environ sept cents *chevaux)*, *écurie* se diversifiait [illegible] pions sur [illegible] *continents et, sur chacun d'eux*, dans plusieurs [illegible]. Ainsi, rien *qu'en France*, *propriétaire* a [illegible] représentants chez sept [illegible] moins : Gunnington, Boutin, Guy Bonaventure, Zilber, Douieb, Myriam Bollack et Henrot.

Pendant [illegible] années, la [illegible] sourit. C'était le [illegible] gagnant, à huit jours d'intervalle, [illegible] d'Irlande et [illegible] *King George*. C'étaient *Empery* [illegible] son Derby d'Epsom, *Youth* (un [illegible] et son Jockey-Club, *Mississipian* et son [illegible] Critérium, *Exceller* [illegible] Prix du Paris...

Quand on préfère l'argent aux chevaux...

« [illegible] » promenait, au milieu de [illegible] triomphes, une bonhomie, volontiers lunaire, mais [illegible] tive, encore arrondie par le [illegible] taille d'un « 120 kilos ». Tout à coup, il débarquait d'un avion, on ne [illegible] trop d'où (toujours en [illegible] touriste : il expliquait qu'il n'était *« pas assez fou »* pour [illegible] en première alors qu'on n'y voie *plus vite*). Il arrivait aux courses, empruntait un imperméable s'il pleuvait, n'est *jamais parvenu*, de toute sa vie, à ne pas oublier son imperméable), [illegible] donner une cravate [illegible] n'en avait pas, regardait [illegible] ses chevaux, [illegible] ou [illegible] autres, signait [illegible] chèques en empruntant un stylo *(idem* [illegible] *imperméables...)* et repartait.

[illegible] fois, il l'occasion d'un petit *déjeuner d'après l'entraînement*, il nous fit quelques confidences. Il nous expliqua qu'il comptait [illegible] ancêtres français, venus en Louisiane au dix-huitième siècle.

Sa [illegible] était de fraîche date. Lorsque ses grands-parents paternels étaient morts, leur héritage avait été estimé tout juste à 5 000 [illegible]. Son père était petit planteur de [illegible] en Louisiane. [illegible] *cours* de *coton* avaient chuté à la fin des années 20, il *avait vendu* [illegible] pour [illegible] *un* vieux [illegible] de *forage*. Il [illegible] trouvé, presque tout de suite, du pétrole.

Les confidences s'étaient arrêtées au premier forage. Mais l'histoire [illegible] permettait d'enchaîner. Ayant [illegible] une première fortune [illegible] puis [illegible] Etats-Unis, papa Hunt et ses [illegible] l'avaient multipliée grâce à la [illegible] d'une *large partie* [illegible] *gisements de Libye*. [illegible] l'arrivée au pouvoir de Kadhafi, ils s'étaient reportés sur l'Alaska et les [illegible] des Appalaches. [illegible] mort, en 1974, [illegible] (il [illegible] dix enfants, [illegible] de [illegible] mariages, et qui constituent [illegible] souvent rivaux) une fortune [illegible] à [illegible] de dollars (1 700 milliards de [illegible]).

Trois des fils — « N.-B. », *Lamar* [illegible] Ray — avaient alors repris le gouvernail. Quand on l'analyse, [illegible] méthode était simple. Tout le problème était d'avoir [illegible] ou le crédit de la [illegible] en œuvre. Il s'agissait d'acquérir une [illegible] de monopole. [illegible] avait [illegible] réussi, [illegible] quelques années, avec le soja et *avec le* [illegible] (*car* « N.-B. » n'était pas absent du fameux affo[illegible] des [illegible] du [illegible] en 1974).

Il a échoué [illegible] l'argent. Il a d'abord [illegible] de fa[illegible] mirifique. [illegible] milliers de tonnes d'*argent* [illegible] tonnes, dit-on : 80 % de la production [illegible] année). [illegible] à [illegible] 10, 20 puis 30 [illegible] l'once, ont [illegible] jusqu'à 52 [illegible] l'once. Le [illegible] potan[illegible] de l'ordre [illegible] dollars : de quoi acheter tous les chevaux [illegible] haras du monde. [illegible] pour une fois, « N.-B. » n'a pas acheté. Il a préféré l'argent [illegible] l'argent est retombé à [illegible] l'once.

On perçoit déjà, [illegible] côté de Chantilly, l'écho [illegible] craquements de Lexington. Toujours bonhomme et [illegible] *amical*, « N.-B. » [illegible], l'an passé, [illegible] le bon « tuyau » à [illegible] de Longchamp : « [illegible] *l'argent.* »

Ceux qui *n'avaient pas les reins* [illegible] chevaux pour [illegible] engagements. C'est [illegible], le 23 juin, à Chantilly, [illegible] poulains aux pedigrees prestigieux (notamment [illegible] *Lyphard* et *Dahlia*).

« N.-B. » écartera-t-il, [illegible] son compte, [illegible] ? On *sait qu'il a demandé à un* de ses entraîneurs français [illegible] le [illegible] *ses* [illegible] *américains* pour expertiser [illegible] yearlings. Mais l'in[illegible] n'est [illegible]. Déjà, [illegible] précédentes, il vendait une partie [illegible] produits. Jusqu'à présent, en Europe, [illegible] ne paraît changé à [illegible] l'écurie [illegible] depuis le début de l'année, on n'a pas vu [illegible] propriétaire. [illegible] paraître en public, [illegible] fait les remous ?

Vous savez, « N.-B. », ce que nous considérons, aux courses, en *France*, c'est le degré de passion sincère. Peu importe que vous [illegible] en *dollars* ou que vous ne le [illegible] plus. Vous [illegible] que nous aimons, et [illegible] que nous vous pouvez venir. On vous [illegible] bien, si nécessaire, un imperméable. Comme avant.

LOUIS DENIEL.

SUISSE + LA BONNE ADRESSE

Grimentz 1 500 - 2200 m.
2 000 lits en hôtels, chalets et appartements
ETE - HIVER
Piscine - tennis - pêche - canotage - téléskis
Camping - 100 km de promenades
Pension complète : 80 F à 225 F environ.
OFFICE DU TOURISME [illegible] Champex-Lac
Tél. 1941/26/4 [illegible] 27.

HÔTEL LES IRIS — CHERNEX-SUR-MONTREUX
[illegible] LEMAN - Altitude [illegible] m.
Vue - Repos - Tranquillité - Parking
[illegible] tout [illegible]
Tél. 1941/21/62 [illegible]

LA CHASSOTTE FRIB[illegible]
Pensionnat international de jeunes filles.
Internat - Externat
BACC. FRANÇAIS
Série A.
Préparation aux [illegible] Cambridge.
[illegible] 1941/37/26 [illegible] 76.

INSTITUT [illegible] - [illegible] - [illegible] m.
[illegible] d'allemand 7-26 juillet [illegible]
[illegible] région [illegible] Alpes [illegible] bernois, pour [illegible] jeunes [illegible] à partir [illegible] 10-14 [illegible]
Excursions - Sports - Jeux.
Direction : Dr. J. ZUGER.
[illegible] Kandersteg - Tél. 1941/33/75 [illegible] 74.

HÔTEL VICTORIA LAUSANNE
[illegible] lits tout confort dans [illegible] très tranquille.
Bar-dancing « Le [illegible] »
R. Haeberli, propriétaire,
40, avenue de la Gare.
Tél. [illegible]/21/20-37-71
[illegible] face [illegible] la [illegible] centrale.

VEILLÉE DE JOUR HÔTEL DE LA TRUITE
[illegible] - [illegible] LE PONT
Tél. 1941/21/35 11 31
[illegible] avec [illegible]
[illegible] au Lac.
Voile - [illegible] - [illegible]
« [illegible] de [illegible] ».
Demi-pension [illegible]

Pontresina — PLAISIR D'ETE EN ENGADINE
[illegible] : juin-octobre.
Informations : [illegible]
CH 7504 Pontresina.
Tél. 19-41/82/6 64 33 - Telex [illegible]

altitude [illegible] m.
LAC LÉMAN
HOTEL DU SIGNAL
130 lits - Tranquillité - 2 restaurants
Piscine [illegible] 25 [illegible] 9 m. [illegible] parc. [illegible]
7 jours demi-pension dès [illegible] FS (avec bain).
Tél. 1941/21/56 [illegible]

Institut International « Le Rosey » - 1180 ROLLE
Lac Léman - SUISSE - Tél. 1941/21/75 15 37
CAMP D'ÉTÉ
Pour garçons et filles de neuf à quinze ans
DU [illegible] JUILLET AU 16 AOUT 1980
[illegible] français [illegible] d'anglais [illegible] audio-visuelles. [illegible] propriété avec [illegible] piscines et [illegible] nautiques pour la pratique de la [illegible] du [illegible] nautique [illegible] de l'environ. [illegible] unique [illegible] pratiquer [illegible] sports [illegible] façon intensive (9 sports au choix). [illegible] et [illegible]
INSTITUT MONTANA ZUGERBERG
[illegible] jeunes [illegible] de 13 à 19 [illegible].
Cours de [illegible] : Séjour de trois à six [illegible] du 12 juillet au 23 août 1980 : [illegible] (anglais, allemand), cours de répétition (langues, math.), sports, excursions.
[illegible] scolaire : [illegible] en langue allemande jusqu'à la matrice [illegible] l'institut) - Diplôme officiel de [illegible].
Prochaine rentrée : 4 septembre 1980.
[illegible] Suisse centrale, à 1 600 m d'altitude, entre [illegible] et [illegible].
[illegible] auprès de la direction :
Dr J. Ostermayer - Téléphone [illegible] 17 22.

AU MAROC DEMAIN? GUIDES "AUJOURD'HUI"!
40 Titres. 2 [illegible] d'exemplaires. Editions J.A. [illegible] votre libraire.

Une oasis de culture hôtelière moderne

Chez nous il [illegible] possible de faire des excursions en montagne, selon votre [illegible] soit à pic, soit à plat. Vous pouvez admirer et la faune et la flore, en été *faire du ski de fond au Vorab, nager, prendre des bains de soleil, suivre un programme de fitness, faire du canot, la pêche, jouer au tennis* (9 courts) ou savourer dans une chaise longue la paix de notre parc forestier, ou profiter du confort de nos intérieurs. Vous pourrez aussi vous faire gâter par nos délices culinaires. Même la culture est écrite en majuscules chez nous. En vérité une oasis! Informations et réservations: Tél. 1941/81/39 118), Télex 74125, [illegible] Flims
Park Hotel Waldhaus Flims
H. Nuvel-Bezzola, P. Frey
Une oasis de culture hôtelière moderne.

Découvrez l'Amérique du Sud
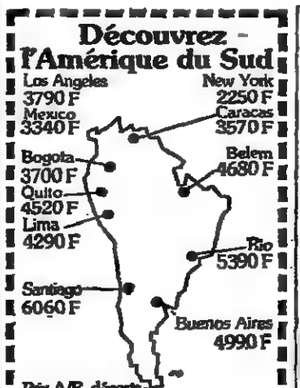

Prix A/R, départs de Paris, Bruxelles, Luxembourg.
EL CONDOR
28, rue Delambre, 75014 Paris.
Tél. : 322.30.26.
Via les U.S.A.
Je souhaite recevoir votre documentation "Amérique du Sud"
Nom
Adresse
Ville Code postal
LC/ARMS

Salon du vieux papier de collection
Livres, Cartes postales, Gravures, Bandes dessinées, Affiches, Journaux... etc
Attention ! 24 MAI - 1er JUIN
ancienne gare de [illegible] Bastille
Lisez "TROUVAILLE"

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

Gérardmer - Vosges
Pour JUILLET, [illegible] ou quinzaine locations [illegible] disponibles. [illegible] O.T. B.P. 5 - [illegible] Gérardmer. Tél. (29) 63-08-74 - [illegible]. Dépliant sur [illegible] : [illegible] lac 7 [illegible] Santé » et cure [illegible].

Côte d'Azur. [illegible] golfe. [illegible] 6 pièces [illegible] élégante. [illegible] affaire. [illegible] AGENCE MAUD COLLIN [illegible] 16 [illegible].

BANLIEUE SUD BORDEAUX.
Petit [illegible] 2 pièces [illegible] Cheminées, [illegible] parquet gros [illegible] état, [illegible] impec., [illegible] Ch. central, garages [illegible], jard. 7 500 m2 amen. ANNET IMMOBILIER, 9 bis, r. Gambetta, BLANQUEFORT [illegible] - Tél. : (56) 35-02-31.

SUR PORT ARCACHON.
Vue imprenable [illegible] 5 p., [illegible] m2, 2 [illegible] bains, 2 W.C., cuis., [illegible] parquet, [illegible] séjour, [illegible] 25 [illegible]. ANNET IMMOBILIER, 9 bis, r. Gambetta, BLANQUEFORT (56) - Tél. : (56) [illegible].

BASSIN D'ARCACHON. [illegible] Villa landaise, livrable mai, 3 ch., séj. 30 m2, [illegible] terres [illegible], cheminée, cuis. amén., [illegible] couleur, garage, ch. centr. gaz, isolat., tout-à-l'égout, 2 branch., tél. sur [illegible] boisé, [illegible] m. plage et port [illegible]. Nombreux terrains [illegible] disponibles. [illegible] LOTISSEMENT [illegible] - Tél. (56) 03-18-84.

REGION SAUVIAT-SUR-VIGE, [illegible] un site [illegible] magnifique, belle [illegible] en pierre, 200 m2 habitables, séjour 45 m2, [illegible] m2, 4 chambres, 2 salles de bains, [illegible] dépendances. Sur [illegible] 2 ha, [illegible] : 600 000 F. AGENCE MAROON, 2, pl. M.-Dayras, 23200 AUBUSSON. Tél. [illegible].

En Vercors
— Forêt de 31 ha *feuillus et résineux*, pente 35 %. [illegible] tenant. Prix : 600 000 F.

Alpes-de-Haute-Provence
— Propriété de [illegible] ha [illegible] 31 ha plantés de vigne, les vins de propriété ont obtenu plusieurs médailles à différents [illegible]. Prix : 3 900 000 F.
DROME AGENCE, [illegible] de Provence, 26230 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE

L'océan, la forêt, les grands lacs dans les LANDES à BISCARROSSE PLAGE
RÉSIDENCE LA FONTAINE
[illegible] minutes de la plage
Appartements d'investissement [illegible]
[illegible] à 6 personnes, à partir de 173.500 F
REVENUS GARANTIS
Livraison août 1980
[illegible] BOTELLA, 4, [illegible] du 14-Juillet, [illegible] - Tél. : [illegible] 75-02-77.

JUIN + JUILLET + AOUT ET NOVEMBRE 1980
Pendant [illegible]
[illegible] pour la santé et la beauté.
L'HOTEL MÉTROPOLE
[illegible] (Italie)
Téléphone : [illegible]
qui se trouve [illegible] la plus tranquille, [illegible] près du [illegible] loin des bruits, entièrement renouvelé avec trois piscines, court de tennis et [illegible] boccia, sauna, solarium etc., vous offre pour [illegible] prix spéciaux.
[illegible] F.F. à [illegible] F.F. c.s.
PENSION [illegible] avec la cure [illegible] ou de [illegible] 190 F.F. à 214 F.F., [illegible] PROSPECTUS ET OFFRES SPECIALES ! ! !
L'hôtel [illegible] jusqu'au 10-1-1980.

ET DU TOURISME

Photo-cinéma

Sur

En quelques semaines, [illegible] prix des [illegible] pour la photographie [illegible] et les arts graphiques [illegible] des augmentations qui [illegible] les produits, s'échelonnent [illegible] 10 % et 140 %. Ces hausses [illegible] été provoquées par une [illegible] spéculatoire des cours de l'argent métal à la fin de 1979 [illegible] début de 1980.

De 330 F environ en janvier 1979, le kilogramme d'argent métal passé à près de 2 000 F en janvier 1980, soit 500 % de hausse ! Depuis, certes, les cours ont à nouveau baissé, tombant à 1 550 F en février pour s'établir littéralement fin mars aux environ de 1 500 F en moyenne. Au point que quelques spéculateurs, comme Nelson Bunker Hunt, le roi du pétrole américain qui avait stocké jusqu'à 6 000 tonnes d'argent, ont eu de grandes difficultés pour faire face à leurs engagements sur le marché à terme.

Cette flèvre sur le métal blanc a attiré l'attention de l'opinion sur les problèmes qu'il pose depuis plus de dix ans et qui préoccupent depuis longtemps les industriels : la *consommation d'argent*, matière première *importante pour certaines fabrications*, en photographie et en électronique essentiellement, supérieure aux quantités extraites du sol.

Depuis de nombreuses années, la production minière fournit entre 8 000 et 9 000 tonnes d'argent, alors qu'il en est utilisé p[illegible]

Récup[illegible]

L'argent qui reste ainsi dans les bains de traitement peut être recyclé. C'est ce que font les laboratoires industriels selon des techniques *électrolytiques* : [illegible] installation bien réglée permet de récupérer plus de 95 % de l'argent et de réutiliser les bains de fixage après régénération. Par contre, les entreprises moyennes et petites (laboratoires traitant les films professionnels ou d'amateur, laboratoires de radiographie, laboratoires des photographes [illegible] ou des M.J.C., laboratoires [illegible] individuels) sont rarement équipées. Aussi, lorsqu'on fait [illegible] général du métal blanc récupéré ne retrouve-t-on à peine que 25 % de celui qui est contenu dans les films et les papiers photographiques. En France, par exemple, Kodak-Pathé, le pl[illegible]

John H[illegible]
LA PHOTO[illegible]
Un guide indispensable comme au ph[illegible]
Tous les toutes les
- Appareils, obj[illegible]
- Utilisation de l[illegible]
- Expression du[illegible]
- Eclairage natu[illegible]
- Composition, [illegible] perspective,
- Développemen[illegible]
- Thèmes et mot[illegible]
- Guide techniq[illegible]

Un album carte[illegible] couleurs. Nomb[illegible] noires et coule[illegible] et schém[illegible]
S[illegible]
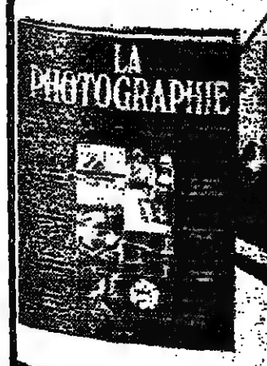

هكذا من الأصل

Photo-cinéma

Surfaces sensibles à la hausse

En quelques semaines, les prix des surfaces sensibles pour la photographie, le cinéma et les arts graphiques ont subi des augmentations qui, selon les produits, s'échelonnent entre 10 % et 100 %. Ces hausses ont été provoquées par une montée spéculative des cours de l'argent métal à la fin de 1979 et au début de 1980.

De 60 F environ au janvier 1979, le kilogramme d'argent était passé à près de 7 000 F en janvier 1980, soit 800 % de hausse ! Depuis, certes, les cours ont à nouveau baissé, tombant à 1 000 F en février pour s'effondrer littéralement fin mars au niveau de 1 400 F en moyenne. Au point que quelques spéculateurs, comme Nelson Bunker Hunt, le roi du pétrole américain, qui aurait stocké jusqu'à 6 000 tonnes d'argent, aient eu des difficultés pour faire face à leurs engagements sur le marché à terme.

Cette fièvre sur le métal blanc a attiré l'attention de l'opinion sur les problèmes qu'il pose depuis plus de dix ans et qui préoccupent depuis longtemps les industriels : la consommation d'argent, matière première importante pour certaines fabrications, la photographie et l'électronique essentiellement, est supérieure aux quantités extraites du sol.

Depuis de nombreuses années, la production minière fournit entre 6 000 et 9 000 tonnes d'argent, alors qu'il en est utilisé près de 15 000 tonnes par les industries occidentales. Le déficit est couvert principalement par le recyclage du métal blanc se trouvant dans les déchets industriels comme les bains de traitement photographiques.

La photographie utilise le quart de l'argent consommé par l'industrie, soit un peu plus de 3 000 tonnes par an, dont 1 400 tonnes aux États-Unis. L'Eastman Kodak à Rochester, à elle seule, consomme 1 000 tonnes pendant qu'Afga-Gevaert-Allemagne en utilise 700 tonnes.

Il est difficile de dire comment cet argent est utilisé dans les émulsions photographiques, car les quantités de métal qu'elles contiennent varient beaucoup, dans un rapport de un à dix. On peut donner un ordre de grandeur pour fixer les idées : au mètre carré de surface sensible, la quantité d'argent est de 10 à 15 grammes dans les films couleur, de 2 à 10 grammes dans les films noir et blanc ordinaires, de 8 à 22 grammes dans les films radiographiques, de 5 à 8 grammes dans les inversibles et de 1 à 4 grammes dans les papiers photographiques. En ce qui concerne les films noir et blanc, la moitié environ de cet argent passe dans les bains de fixage lors du traitement ; dans le cas des films couleur, c'est la totalité qui est transmise, car l'argent ne sert qu'à provoquer la formation des colorants qui seuls subsistent après le traitement.

Récupérer l'argent

L'argent qui reste ainsi dans les bains de traitement peut être recyclé. C'est ce que font les laboratoires industriels grâce aux techniques électrolytiques : une installation bien réglée permet de récupérer plus de 95 % de l'argent et de réutiliser les bains de fixage après régénération. Par contre, les entreprises moyennes et petites (laboratoires traitant des films professionnels ou d'amateur, laboratoires de radiographie, laboratoires des photos-clubs ou des M.J.C., laboratoires individuels) sont rarement équipées. Aussi, lorsqu'on fait le bilan général du métal blanc recyclé, ne retrouve-t-on à peine que 35 % de celui qui est contenu dans les films et les papiers photographiques. En France, par exemple, Kodak-Pathé, le plus gros utilisateur, ne récupère que 70 tonnes des 200 tonnes qu'il transforme chaque année. Les autres 130 tonnes partent dans les égouts ou vont s'entasser dans les archives photographiques et cinématographiques.

Lorsque, après les hausses sur l'argent du début de l'année, les fabricants ont fixé les augmentations des prix des pellicules et des papiers photo, ils ont tenu compte de ces faits, prenant en considération la valeur du métal argent des surfaces sensibles et la possibilité de récupération de ce métal. Ainsi les films radiographiques, qui contiennent en argent, dont une grande partie du métal récupéré dans les bains de fixage, ont-elles augmenté de plus de 100 %. A l'inverse, un film comme le Kodachrome n'a augmenté en France que de 10 % environ. Ce film, en effet, fournit des diapositives qui ne contiennent plus du tout d'argent. De plus, Kodak, s'étant réservé la réalisation du traitement, recycle pratiquement la totalité de l'argent qui passe dans les bains.

Dans le cas de l'Ektachrome dont les diapositives aussi ne comportent plus d'argent mais dans le cas du Kodachrome aux États-Unis où Kodak n'a pas le monopole du développement), le traitement est souvent assuré par des laboratoires qui ne récupèrent pas l'argent. Les pertes sont alors importantes puisqu'elles atteignent 100 % de l'argent du film. Aussi les hausses de prix de l'Ektachrome (et des films similaires comme l'Agfachrome ou le Fujichrome) ont-elles été fixées à des taux variant de 25 à 35 %. C'est ainsi que les augmentations de prix des surfaces sensibles ont été extrêmement diversifiées, à la fois en fonction des films et des marques : 25 % pour les films noir et blanc et 75 % pour les papiers chez Ilford, 140 % chez Kodak pour les émulsions arts graphiques, 35 % pour les négatifs couleur, 33 % pour les papiers couleur, 93 % pour les films noir et blanc en bobines, etc., etc.

Ces hausses ont conduit les laboratoires à s'interroger sur l'opportunité de récupérer l'argent dans leurs bains usés et, surtout, sur la rentabilité des équipements nécessaires. Ceux-ci, en effet, comportent des appareils dont l'éventail des prix est très large, de 500 à 50 000 F. De plus, diverses formules sont possibles : achat pur et simple, location, contrat confiant à une entreprise le traitement des bains ou leur ramassage.

En ce qui concerne le matériel, deux procédés sont essentiellement proposés actuellement : l'électrolyse, dont les équipements coûtent de 6 000 à 50 000 F, et les cartouches de fibre d'acier, échangeuses d'ions, dont les petits modèles coûtent entre 600 et 1 000 F.

L'électrolyse convient aux gros laboratoires noir et blanc ou couleur et aux laboratoires moyens noir et blanc. En effet, elle permet, outre le recyclage de l'argent, la régénérabilité des bains après une régénération consistant à ajouter une certaine quantité de bains frais.

Les cartouches échangeuses d'ions conviennent pour traiter de petites quantités de bains, ne nécessitent pour les bains précédant le blanchiment-fixage. Elles ne permettent pas la régénération des bains, qui doivent les changer en fer.

La rentabilité de tels équipements et des différentes formules proposées (vente, location contrat de traitement) est établie pour chaque cas particulier, car elle dépend de multiples facteurs, notamment de la quantité de films et de papiers traités chaque mois par le laboratoire, de la teneur en argent des surfaces sensibles, du cours de l'argent métal.

Images magnétiques ou électrostatiques

L'argent récupéré est racheté au cours du jour, après déduction des frais de manutention, mais par des fondeurs, soit par des intermédiaires spécialisés. Le rapport net est donc très variable. En janvier dernier, il était voisin de 3 000 F le kilogramme. Puis il a vite tombé, avec la chute des cours : 4 200 F en février et 1 200 F fin mars.

Le recyclage de l'argent présente donc un intérêt écologique. Les entreprises intéressées, qui l'ont souvent ignoré ces années passées, ont beaucoup changé cet aspect du problème, allant jusqu'à « faire passer l'antipollution » : la photographie commence à coûter cher, mais cela permet de rentabiliser des installations qui réduisent la contamination des eaux. Le facteur écologique est, effectivement, important. L'argent et les sels d'argent diffusés dans les égouts et les rivières étant polluants. Les spécialistes estiment que 80 % de l'argent des bains de fixage et de blanchiment pourraient être recyclés, alors que 20 à 25 % seulement le sont actuellement. Les rejets dans les eaux seraient réduits d'autant.

Le recyclage de l'argent est une vieille nécessité, car les problèmes écologiques, comme ceux posés par la consommation de la production minière de ce métal, ne sont pas nés d'hier. Il ne constitue d'ailleurs qu'une solution d'attente. La solution réelle passe, en effet, par une réduction de la consommation de l'argent. L'électronique de la photographie y songe depuis quelques années, et des multiples recherches sont déjà entreprises pour réaliser une photographie non argentique. Jusqu'ici, elles n'ont pas abouti.

Certes, il existe déjà de multiples procédés de réalisation d'images sur support autre argent. Les plus connus sont l'image magnétique (vidéo) et l'image électrostatique (reprographie). Kodak a conçu sous le nom d'Ektavolt un système procurant une image dans des conditions similaires à celles de l'électrographie. Tous ces procédés permettent déjà, dans certains domaines (radiographie, télévision, copie de documents) de se passer de l'image argentique. Mais aucun n'est en mesure de le remplacer totalement, aucun ne permet toute la finesse et la richesse de gris ou de couleurs que donnent les émulsions photographiques traditionnelles.

Récemment, à l'occasion d'une enquête menée aux États-Unis, les dirigeants de grandes firmes de photographie (Eastman Kodak et Fuji) ont dit que l'image vidéo et l'image électronique ont confirmé qu'aucun matériau de remplacement de l'image argentique n'avait été découverte pour l'instant. Ils ont, cependant, indiqué que celle-ci devrait intervenir dans un délai de cinq à dix ans.

ROGER BELLONE.

LA MER TOUJOURS PHOTOGRAPHIÉE

TREIZIEME du nom, le Festival international du film maritime et d'exploration (1) aura lieu du 5 au 15 juin supérieure. Il a été organisé précédemment à Toulon — où il fut créé par le Dr. Baixe, — à Paris (salle Pleyel, à quatre reprises), et en province capitales étrangères. Les premiers à trois occasions sont maintenant dépassés comme une sélection mondiale des meilleurs films consacrés à l'exploration sous-marine et à la mer, aussi bien à la « grande aventure » : haute montagne, déserts, régions polaires, etc.

Parmi les participants de France et de l'étranger — dont Etats-Unis, Canada, Japon — ont été retenus, cette année, une quarantaine de films qui seront projetés en public, du 10 au 15 juin, au cinéma du Châtelet (1) et seront parallèlement exposés des matériels d'exploration sous-marine (CNEXO, COMEX, marine nationale, etc.) et des photos primées d'un concours sur le thème « l'homme sous-marine, pêche, pollution en Méditerranée ». Plusieurs « tables rondes » sur des grands sujets se tiendront, également à Châteauvallon, avec la participation des « pères » de la plongée sous-marine, Cousteau et Taillez, le Dr. Bombard, etc.

Un prix littéraire, attribué à un ouvrage traitant d'un sujet d'exploration, sera décerné. Le prix sera allé l'an dernier à Michel Huet et Yvon Le Corre pour *Iris qui* *Iris...* (Gallimard), tandis que l'Ancre d'or revenait au film japonais [illegible] de R. Monden, le prix spécial du jury à *Exploring the Deep* (Etats-Unis) et les médailles d'or à *Disque* *monde*, de J. Rigaiaux (Suisse) et *Janus-IV*, de Christian Pétron (France-COMEX). Au chapitre de son émission « Les chemins de l'aventure », Antenne 2 projettera actuellement, chaque samedi, des films antérieurement primés, et notamment les « petites nouvelles » du Festival.

Une journée des actualités nationales figure également au programme avec la participation des marines des États-Unis, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, etc. Placé sous le patronage de plusieurs ministères (environnement, défense, jeunesse et sports, culture), de la mission interministérielle de la mer et de la marine nationale, cette manifestation est inscrite au calendrier de l'UNESCO.

JEAN RAMBAUD.

(1) Secrétariat général du Festival, 14, rue Peiresc, 83000 Toulon, tél. (94) [illegible]. Délégation à Paris : « l'Aventure sous-marine », 10, rue de la Bourse (2e), « Guilde Européenne du Raid », 11, rue de Valois (8e), tél. : 354-53-52.

(2) Projections-débats, table ronde, etc. Renseignements : 24-11-78.

John Hedgecoe

LA PHOTOGRAPHIE

Un guide complet et indispensable à l'amateur comme au photographe averti

Tous les conseils toutes les techniques

- Appareils, objectifs et accessoires
- Utilisation de la lumière
- Expression du mouvement
- Eclairage naturel et artificiel
- Composition, cadrage et perspective
- Développement et tirage
- Thèmes et motifs
- Guide technique

Un album cartonné sous jaquette couleurs. Nombreuses illustrations noires et couleurs, photographies et schémas. 206 pages.

SOLAR

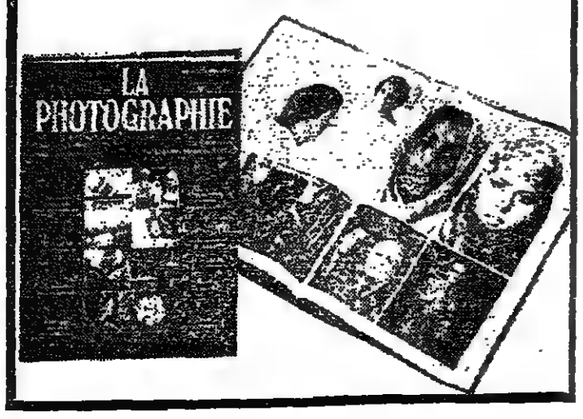

SÉJOUR CHEZ LES CHPEUNEUNEUX CET ÉTÉ DE JUIN A OCTOBRE

STAGES

poterie, modelage, peinture, aquarelle, dessin, photo, techniques de l'imaginaire, tissage-tapisserie, sculpture sur bois, son, écritures

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

A partir de 600 F pour 10 jours matériel et matériaux compris

Places limitées.

Ren. ou téléph. aux Chpeuneuneux « La Boissière », 19310 AYEN Tél. 16 (55) 25-15-09

International latin tourisme

38 bis, rue Louis-Le-Grand 75002 PARIS – Tél. 266-54-67 Métro Opéra

SPÉCIAL JEUNES ET ÉTUDIANTS

VOLS A TARIFS RÉDUITS OU CHARTERS

ATHENES à p. de	1 [illegible] F A/R
DUBROVNIK	960 F A/R
STOCKHOLM	[illegible] F A/S
»	895 F A/R
BANGKOK	3 290 F A/R

Dem. notre programme complet

Choix de onze îles en Grèce à partir de [illegible] F/semaine

Séjour en Yougoslavie [illegible] jours : 1 650 F

(pension complète Paris-Paris)

Circuits :

U.R.S.S., 11 jours : 3 030 F

Pologne, 16 jours : 2 450 F

Thaïlande, Malaisie, Sumatra, [illegible] jours : 5 [illegible] F

Thaïlande, Birmanie, 22 jours : 6 190 F

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Code Postal .....

Lic. [illegible] Inter Latin Tourisme

860 F

Irlande aller-retour

Aer Lingus propose chaque jeudi un vol de nuit vers sa mère patrie pour [illegible] francs aller et retour. D'accord, ce n'est pas cher, d'autant plus que ce vol est ouvert à tout le monde et pas seulement aux étudiants.

Mais il faut être sûr que les conditions sont héroïques pour ceux qui ne sont pas noctambules. Vous quittez Paris mercredi soir pour décoller de Charles de Gaulle jeudi à 4 h 25 du matin et atterrir à Dublin à 5 h 15 heure locale, ce qui n'est franchement pas pratique. Et, pendant que les honnêtes gens dorment à cette heure-là, vous devez vous contenter d'emporter vos sandwiches.

Si vous avez besoin de sommeil, vous pouvez toujours choisir nos vols réguliers, vous ferez l'économie des sandwiches mais ça vous coûtera quand même plus cher.

**sous réserve d'augmentation.*

de Roissy-Charles De Gaulle

Aer Lingus, 38, Avenue de l'Opéra PARIS. Tél.: 742.12.50

SARDAIGNE, environs Porto-Ratondo, appartements à louer, possibilité ferry-boat, départ Livourne, prix particuliers juin, septembre. Adressez-vous à Pirani, via Pirandello 1-20144 Milano. Et après 15 juin à Pirani, Punta Marana, 07020 Aranci (SS) Tél. 0789/34188.

Plaisirs de la table

Coups de fusil sur la côte

SE nourrir devient très cher sur la côte ! Trop cher ! Et particulièrement chez les grands, mais dans les mangeoires à surgelés et à graillons. Chez les grands, cela se conçoit : la qualité se paye et, ici, dans un pays où presque vient naturellement : les huîtres arrivent de Bretagne et d'ailleurs, loups valent 80 francs le kilo, les quelques rougets disponibles aux pêcheurs en rupture de pétanque ne valent guère moins, et les premiers haricots verts du pays sont à 35 francs !

Pour mémoire, citons, dans les grands, nos fidélités et quelques chaleureux coups de cœur : le bon *Guerguy* (Théoule, La Galère, t. [illegible]) et son incomparable bourride de baudroie, entre autres, Louis Outhier (*L'Oasis*, à La Napoule, tél. [illegible]), où, d'une carte tenue de raffinement, j'ai relevé un saint-pierre au [illegible] d'une saveur exquise. *Les Hirondelles* (tél. [illegible]) à Mermoz, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, tél. : 01-30-15) et les sardines frites, les moules de Mme Marie, toute la cuisine de Mme Venturino, de simplicité et de vérité, s'épanouit dans un décor [illegible] (sur le port de Saint-Jean, tél. 01-13-13), halte patricienne où M. [illegible] a su s'entourer d'un maître sommelier, [illegible]nian, et d'un cuisinier intelligent, Jean Crépin. J'ai aimé son filet de saint-pierre au citron vert et au poivre, mais blanc de turbot à la [illegible] de poireaux et sa grillade de canard au [illegible] d'herbes. Jo Rostang enfin (*La Bonne Auberge*, Antibes-la-Brague, tél. [illegible]) inaugurant un troisième [illegible] de plats nouveaux dont un étonnant foie de veau au chou à la vapeur...

Mais j'ai surtout voulu chercher du nouveau. A Cannes (désert gastronomique, à l'exception, peut-être, de *J.-J. Carli* (16, rue des Frères-Pradignac, téléphone 39-59-05), trop à la mode du *bluff*), il y a, je l'ai signalé lors de son installation, *La Croquant* (18, boulevard Jean-Hibert, tél. 39-39-79), où Lucien Peytour et Jean Jeepy trouvent fredonnâmes ensemble quelques airs de la période music-hall : « l'Enfant du Port » et « Espère mon ami ». En situation. Ils peuvent leur espérer de belles années de cuisine solide et la nouvelle aux Halles remplace heureusement les emballements de poissons douteux !

Une carte des cigares

A Antibes, un nouveau fromager : *La Cave à fromages* qui peut rivaliser avec le meilleur étalage de Lutèce.

A *Mougins*, sur la place de l'église, *Le Relais* (tél. : 90-03-47) d'Auguste Surmain (qui fait son pain, sert du beaune cru et a choisi des vins du voyage pur amusants), le tout tenu par Paul Pol-lad (tél. : 90-15-78), qui est, en quelque sorte, une annexe avec un menu à 49 F (vin et service en plus), très attrayante, plein du charme et de l'originalité

A Beaulieu, au *Métropole* (15, boulevard Gl-Leclerc, tél. : 01-00-08), tout neuf étoilé, un nouveau chef, Pierre Estival, mi-Limousin pour les familiers de la table extraordinaire fleuron des Relais et Châteaux. Des plats « succulents », des desserts poétiques, avec la fantaisie de Jean Hulot. Là, service d'hôtel-sommelier.

A Nice, mon confrère Michel Bras a découvert *André Espuno*, meilleur ouvrier boulanger de France, qui propose en sa boutique vingt-trois sortes de pains différents chaque jour. Bref, j'ai rencontré Alain Leloup.

Alain Leloup et sa femme Brigitte règnent sur un petit hôtel-pension, le *Gourmet Lorrain* (7, av. *Santa-Flor*, tél. : 84-90-78) dont la cave est sans doute l'une des plus riches de France, fruit de trois générations d'amateurs. Ce dernier agréablement [illegible] et... l'on peut boire... un peu quelque huit bons crus de la région. Bourgognes depuis 1911 ; Bordeaux depuis 1907 ; rhums depuis 1893, sans compter les eaux-de-vie [illegible] et... une belle [illegible] cigares !

Enfin, l'ancien *Périgord*, devenu *Le Madrigal* (7, av. Cl[illegible], tél. : 88-79-23) s'affirme une des bonnes maisons de la Côte. Jean-Pierre Bertrand est cuisinier et Paul Cappa en salle. Je m'y suis régalé de noix de saint-jacques à la vapeur de verveine et d'une belle lapereau farcie.

LA REYNIÈRE.

MES « GRANDS »

Le Negresco avec J. Maximin

LE *Negresco* (37, promenade des Anglais, tél. 88.39.51) est un des derniers grands palaces du monde. Il se devait d'avoir un chef cuisinier pour chef et c'est Jacques Maximin, le plus grand, *sans doute, de sa génération* (les moins de trente ans).

Michelin n'a jamais donné trois étoiles à un hôtel où on ne peut s'étonner qu'il n'en accorde qu'une au Negresco (restaurant du *Negresco*). Gault-Millau, plus justement, lui accorde trois toques rouges et un bon 17/20. Mais en choisissant en ne lui donnant qu'une couronne (deux au *Madrigal* ?). Pourtant. Le charme de cette maison, l'intelligence de Maximin, est de vouloir, au retour du marché (il a sélectionné les meilleurs produits), les présenter « au naturel » sans quitter tout à fait le classique et dans un style d'un bon sens rare aujourd'hui. Ainsi, de l'aigo-boulido (la soupe à l'ail classique de la Provence paysanne) il fait, sans concession, un *petit chef-d'œuvre*. Des rougets du pays il tire une préparation inventive, et parce qu'on aimerait de lui apporter les premières merveilles hivernales cueillies au petit du jour de Toulon il en enrichit la gratinée de lapereau aux olives et blettes.

J'ai entendu une gourmande dire — délicate d'estomac, — mais après un repas : c'est le meilleur de *ma vie*. Au lendemain, *je lui conseillai de ne pas y revenir de crainte d'être déçue*. Eh bien ! elle y est revenue, meilleur ! Voilà un signe, un signe Maximin aux des plus grands.

Bien évidemment, dans ce décor d'élégance et pour cette cuisine d'exception, bien accueillie par *Georges* Dietel et le *sommelier* (jeune et qualifié) Cronenberger, il vous faudra sortir le portefeuille (menu dégustation à 180 F), mais les desserts feront l'addition plus légère pour peu que vous aimiez le gratin de pommes à la frangipane, la tarte d'oranges amères et sa mousse au Grand Marnier amer, la glace aux *mandarines vertes et leurs pointes confites*, etc.

Jacques Maximin supervise aussi dans la cuisine du [illegible] shop du *Negresco*, cette [illegible] Napoléon Empire Epoque où un menu à 110 F nets [illegible] et une carte à petits prix [illegible]. — L. R.

Philatélie

N° 1 639

UN CONGRES UNANIME

On peut se permettre d'affirmer qu'il fut un des rares congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, — depuis bien longtemps — qui a réuni autant de représentants ou représentés des sociétés *philatéliques fédérées* avec ses 1 013 voix (80 % de l'effectif).

Aussi, de ces journées de congrès se dégageait une atmosphère d'entente, unanimement sincère, pour une solidarité sans faille entre la Fédération et tous ses adhérents. Il subsiste également un désir de l'union pour mieux défendre et servir les collectionneurs.

Les trois vœux sur lesquels nous avons exprimé notre opinion (le bloc des 24 heures a été approuvés par la quasi-totalité des délégués.

Voici, dans l'ordre, les trois vœux :

Vœu n° 3. — La Fédération des sociétés philatéliques françaises a remarqué que, à l'occasion de certaines émissions « premier jour », la manifestation était trop souvent réduite au seul [illegible] temporaire. Le P.T.T. d'imposer aux [illegible] sionnaires de ces bureaux « premier jour » l'obligation d'organiser à cette occasion une exposition philatélique de qualité [illegible] importance.

Vœu n° 5. — La « Journée du timbre » étant devenue tout une manifestation de propagande philatélique organisée à l'échelon [illegible] des sociétés adhérentes. La Fédération des sociétés philatéliques françaises demande à l'Administration des P.T.T. [illegible] consultées sur le choix du sujet du timbre-poste [illegible].

Vœu n° 7. — La F.S.P.F. [illegible] le vœu que l'Administration des P.T.T. indique régulièrement dans son communiqués la date de mise en vente des différentes valeurs fiduciaires postales autres que les timbres-poste (carnets, roulettes, entiers, coupons-réponse, etc.).

Maintenant, le président Chirac (réélu) et son [illegible] auront pour [illegible] à notre philatélie postale [illegible] acceptation. Comme nous l'espérons, elle aura, de son côté, le souci de [illegible] en la transformant en réalité.

Pour terminer, à notre philatélie, qui n'a pas su [illegible] l'hospitalité bien connue « des Ch'tis et l'Ressayons », il convient de signaler la parfaite organisation dunkerquoise sur le plan philatélique — [illegible] — ainsi que l'accueil chaleureux de la municipalité de la ville.

Le cinquante-quatrième congrès de la F.S.P.F. se tiendra, en [illegible], à la Pentecôte, à Vichy, sous la responsabilité [illegible] Brunstine.

DERNIÈRE HEURE

Bureaux de poste temporaires avec timbre à date :

● *Grand format non illustré*, le 2 juin, *salle de la Liberté, à Lisieux (Calvados).*

● *Grand format illustré*, le [illegible] *jour, au palais de l'[illegible] Fontenoy, à 75007 Paris.*

Ces deux oblitérations sont réalisées à l'occasion de la visite en France de Sa Sainteté Jean-Paul II.

FRANCE : Château de Maintenon.

La ville de Maintenon, avec ses quelque 3 313 habitants, possède son château du XVI[e] siècle, où, en son temps, le parc fut aménagé par Le Nôtre. Suivant les termes consacrés, ce timbre appartiendra, en quatrième position, à la série dite « touristique ».

Vente générale : le 9 juin (2[e]/80). Retrait prévu pour le 3 juillet 1981.

2,00 F, noir et brun rouge.
Format [illegible] x [illegible] mm. Maquette et [illegible] de René Quillivic. Typo non communiqué, timbre [illegible] en [illegible] échelon du poids de la lettre non urgente, en *premier* échelon de poids du paquet-poste (régime intérieur) et des [illegible] paquets (régime international). Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 7 et 8 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Orangerie du château de Maintenon (Eure-et-Loir). — Oblitération « *P.J.* ».

— Le 7 juin, de 8 h. 30 à 22 h., au bureau de poste de Maintenon. — Dépôt aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 88100 Saint-Dié (Vosges sport), du 1 juin. — Match international de tennis de table France-Chine.

⊙ 06400 Cannes (Palais des festivals), du 2 au 5 juin. — Congrès de la Fédération internationale des [illegible].

⊙ 44000 Nantes (succursale de l'Hôtel des postes), les 5 et 8 juin. — Exposition [illegible] à Aristide Briand.

⊙ 75015 Paris (parc des Expos de la porte de Versailles, Palais Sud, niveau 3), du 5 au 9 juin. — Salon du tapis et des revêtements de sol.

⊙ 17630 La Flotte en Ré (base nautique), le 7 juin. — Cinquantième anniversaire de la [illegible] section des [illegible] militaires.

ADALBERT VITALYOS.

A Neuvy-sur-Loire (Nièvre) Nationale 7
RESTAURANT DE LA LOIRE
[illegible]
Tél. : [illegible] 39-21-67
Chef des cuisines : Daniel [illegible]

l'Astrolabe
MENU à 130 F (service inclus) et "Grande Carte"
50, rue La Pérouse - 75116 Paris
500.83.47
fermé dimanche et jours fériés
• Salons jusqu'à 20 personnes •

CUISINE
Tout sur les fours Pyrolair au 260.80.80
Dans ses 7 versions différentes, le four Pyrolair cuit plusieurs plats ensemble "à la française" sans imprégnation d'odeurs et il se nettoie tout seul comme pour vent que d'autres. Sachez pourquoi et comment en appelant directement Scholtès au 260.80.80, à Paris, tous les jours, sauf dimanche, de 8 à 20 heures.
Scholtès 4 à 5 fois moins de temps et d'énergie : la cuisine y gagne

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Montagne

CERET 66400
Au [illegible] Hôtel ***, piscine [illegible] Pyrénées à 25 km. Saint-Cyprien. [illegible] animations, sportives et culturelles. Spécialités régionales. La Terrasse du soleil, [illegible] 35.81.94.

[illegible] ST-VERAN (Hautes-Alpes)
[illegible] du Villard. T. [illegible] [illegible] avec [illegible] Tennis.

Suisse

[illegible]
Maison renommée. [illegible] fique à tranquille. Piscine [illegible] Tennis. Tél. :1941/93/35.12.81.

[illegible] CHAMPEX-lac, [illegible]
[illegible] du GLACIER ***.
[illegible] 1941/26/4.12.07
[illegible] la mer, la montagne [illegible] en demi-pension [illegible] jour [illegible] dès FF [illegible] à partir du 15 août, FF [illegible] pour [illegible] séjours.

CH 3963 CRANS-S./SIERRE, [illegible]
Hôtel BEAU-SITE***, 1941/27/41.33.12. Ambiance familiale, cuisine soignée, petit bar, lift, jardin, parc. En demi-pension dès FF 120 par jour. Ouvert [illegible] juin.

HOTEL DES [illegible] ***
Tél. 1941-27-41 37 [illegible]
[illegible] en bordure du golf. [illegible], double, bains, w.-c., radio, tél. Prix pension complète : Fr. s. 68 par jour et pers. [illegible] saison : Fr. s. 58.

HOTEL ELITE*** Très [illegible] situation. Piscine [illegible]. Grand parc ombragé. Prix du 1er [illegible] au 5 juillet et dès [illegible] chambre [illegible] bains ; demi-pension 135 F fr. ; pension compl. 145 F fr. [illegible] soignée. Tél. 1941/27/41.43.01.

LEYSIN (Alpes [illegible])
HOTEL DE LA PAIX**, [illegible] lits. [illegible] montagnard séduisant. [illegible] patrons. Prix [illegible] en mai, juin et septembre. Tél. [illegible] 13 75

Alt. 1 330-2 000 m. à 35 km de Montreux. [illegible] vivifiant. 12 [illegible] mécan.. [illegible] aki [illegible] piscine [illegible] Demi-pens. [illegible] 80 [illegible] détaill. par Off. Tourisme, [illegible] Tél. : 1941/25/34 22 44.

CHATEAUX, HOTELS INDEPENDANTS
HOSTELLERIES D'ATMOSPHERE

Yvelines
[illegible] ROLLEBOISE
CHATEAU DE LA [illegible] ****
Tél : (16-3) [illegible]

Val-de-Loire
45140 [illegible]-LOURET (Loiret)
AUBERGE DE LA MONTESPAN***
Tél. : [illegible]
CHATEAU DE MILLY ***
Tél. : [illegible]
37400 [illegible] (Indre-et-Loire)

Sologne
41600 CHAUMONT/S./THAONNE (Loire-et-Cher)
LA CROIX BLANCHE [illegible]
Tél. : (54) [illegible]

Beaujolais
69400 VILLEFRANCHE-sur-SAONE (Rhône)
CHATEAU DE CHERVINGES ****
Tél. : 174) [illegible]

Normandie
76490 VILLEQUIER-LE-HAUT (Seine-Maritime)
DOMAINE DE VILLEQUIER ****
Tél. : [illegible] 96-10-12

Bretagne
[illegible] PLONEVEZ-PORZAY (Finistère-Sud)
MANOIR DE MOELLIEN ***
Tél. : (98) 92-51-01

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
Service continu de Midi à 2 h. du matin - BAR
LE PETIT ZINC 634.71.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG
André PERSIANY et son trio - Roger PARA-BOSCHI à la [illegible] et Roland [illegible] à la basse
Le Manoche
HUITRES, COQUILLAGES, SPECIALITES
[illegible] Paris

CHEZ HANSI
GRANDE BRASSERIE ALSACIENNE
Ouverte jusqu'à 3 heures du matin
Choucroute
Fruits de mer toute l'année
face à la Tour Montparnasse
3 place du 18 Juin 1940
Tél. : 548 96 42

Chez Françoise
Aérogare des Invalides
Guy Demessence
Foie gras frais maison
Barbue aux petits légumes
Filets de sole "Française"
Lapereau au vinaigre de xérès
Parking le soir assuré
Fermé : Dimanche soir et Lundi
Tél 551.87.20 & 705.49.03

Tant de restaurants chinois!
Mais aucun comparable à celui-ci
PONT DU CIEL
[illegible] AVENUE EMILE ZOLA PARIS [illegible]

Rive droite

Le Chalut 94, boulevard des Batignolles (17e). Tél. : 387-28-84.
FERMETURE
du 1er juin au 2 septembre

« La côte de bœuf »
4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris
Fermé samedi soir et dimanche
227-73-50

étoile d'or
PORTE MAILLOT-PERINEAU
PALAIS DES CONGRES
OUVERT 7/S. LES JOURS. Le soir piano
JOEL HENRY Chef des cuisines
RESERV. 758.12.94. Parking-entrée pl. Maillot

L'ELEPHANT BLEU
Spectacles DE TAHITI
12, rue de Marignan 8e
359.58.64
DINER DANSANT 21 H
SPECTACLE : 22 H 15
SUPERBES VAHINÉS !
Accueil - BAR - DANSE après le spectacle

Münchner Pschorr Bräu Haus
14 PLACE DE LA BASTILLE 75011 PARIS ☎ 343-42-76
RESTAURANT. BRASSERIE. BAR. SALON DE THÉ
Service de 12H à [illegible] du matin t.l.j.

PRUNIER MADELEINE
SA CARTE D'ÉTÉ :
Aspic de langoustines
Saumon à la menthe
Bouillabaisse en gelée
Fricassée de coquillages
SALONS PARTICULIERS de [illegible] à [illegible] couverts
9, r. Duphot, Paris-1er
260-36-04 • Tous les jours

1er WINSTUB DE PARIS
Une formule alsacienne autour d'un pichet de vin. Sans [illegible]
16, rue Favart, 2e

JARRASSE
L'ECAILLER DE PARIS S/SEINE
DE NOUVELLES CRÉATIONS :
Bar aux algues
Filet de St Pierre à la moutarde
Magret de canard au vinaigre de framboise
Soufflé au Grand Marnier
fermé dimanche soir et lundi
Ouvert en Juin [illegible]

les gourmets font la différence
GLACES-SORBETS
Dégustation - A emporter
RAIMO GLACIER
de père en fils.
59/61 [illegible] de [illegible] 75012 [illegible]
Tél. 343.70.17
Mme DAUMESNIL (Félix Eboué)

754.74.14 Dessirier 380.50.72
MAITRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, PLACE DU MARÉCHAL JUIN [illegible] place Péreire) 17e

« LA CRÉMAILLÈRE 1900 »
à MONTMARTRE - 15, PLACE DU TERTRE
Poissons et fruits de [illegible] toute l'année
Cuisine française traditionnelle
DEJEUNERS - DINERS - 606-58-59 - Tous les jours jusqu'à 24 h

Epicure 108
Une table inventive, [illegible] réfléchie, recommandée par : [illegible] ET MILLAUD : CLAUDE LEBEY - PH. COUDERC [illegible] (17e) Tél. 763-50-91 [illegible] sam. et dim. PARKING GRATUIT

Soupers après minuit Restaurants 1900
FOIE GRAS FRAIS PÂTISSERIES MAISON
FLO
Saumon en rillettes
Plats du jour
Choucroute
7, cour des Petites Ecuries 75010 Paris
Réservation : 770.13.59 (Fermé le dimanche)
Julien
Potages
Poissons
Cassoulet d'oie
16, rue du Fg-St-Denis 75010 Paris
Réservation : 770.12.06 (Fermé le dimanche)

هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 867

PREMIÈRE VICTOIRE

(Quart de finale du championnat du monde, cinquième partie, [illegible] : M. KORCHNOI ; T. [illegible] – D.

1. g4 [illegible] g3
2. [illegible] Cf6
3. [illegible] Fd7
4. Cf3 Fe7
5. Fh6 (a) (c) 28. Fh2 ! (e) dxe4
6. d3 b6 (b) 30. [illegible] Dxd4 [illegible]
7. [illegible] Ta-d1 Dc7
8. Fd3 Fb7 32. Fxb8 Txb8
9. h3 (c) c5 33. Fg4 Fb6 (f)
10. 0-0 Cb-d7 34. Tf1 Tf8 (g)
11. [illegible] g4 (d) 35. Td5 Dc7
12. Ta-d1 g4 (d) 36. Cg5 g6
13. [illegible] [illegible] (e) 37. Df2 Fh6
14. [illegible] Tf8 (e) 38. [illegible] Fg7 [illegible]
15. Cd5 [illegible] 39. [illegible] Fxf5
16. Fb1 ! (f) [illegible] 40. [illegible] [illegible]
17. f3 [illegible] 41. Cd5 ! Fxd5
18. Rh1 ! [illegible] 42. [illegible] Fxf7
19. Cef1 Db5 43. Td1 Ff6
20. Df1 ! [illegible] 44. Tf1 [illegible]
21. [illegible] Cxd7 45. g4 Td8 (i)
22. f4 (h) Cf8 (i) 46. Fb6 (n) abandon.
23. Fg1 ! Fe6
24. Tf-d1 Tf-d8 (j)

[illegible]

a) Les [illegible] premières [illegible] de [illegible] développement [illegible] F-D en [illegible]

Portisch a souvent démontré le caractère farfelu de ce coup.

b) Dans la neuvième partie du match [illegible] Baguio, en [illegible], Karpov préféra entrer dans la variante 6... c5 ; 7. dXc5, FXc5 ; 8. Dc2, Cc6 ; 9. Td-d1, Da5 ; 10. a3, FB7 ; 11. Cd2, d5 ; 12. Fe3, d4 ; 13. Cf3, Dd8.

c) Korchnoi adopta la même formation dans la neuvième partie contre Petrosian (cf. n° 861).

d) Sans plus attendre, Petrosian annonce son plan : le déferlement des forts pions noirs de l'aile -D face aux deux pions a2-b2, soit une attaque de majorité.

e) 14..., Cb4 était aussi à envisager.

f) On observera la même manœuvre du F-D dans la neuvième partie, mais il s'agit ici de libérer la colonne c tout en préparant l'avance f3-f4 qui contrebalancera l'avance des pions ennemis sur l'aile -D.

g) Défense précise des Blancs (Shi.-Tal).

h) Dans ce jeu d'équilibre des forces, le pion f4 répond harmonieusement à son collègue b4. Naturellement 22..., b3 n'est pas à craindre : 23. Cg3.

i) [illegible] un temps [illegible]. A considérer est 22..., Fe6 suivi de 23..., Db7 avec la menace 24..., [illegible] 24... Db7 ; [illegible], FXd5 ; 26. [illegible] (mieux que 26..., Fb4 ; 27. [illegible] ; 28. Tc6-c1, Fe6 ; 29. Tc3) ; 27. Df4 ! (si 27. [illegible], Db5 ! ; 28. Dg2, b3 ; [illegible] Cg3, bXc2 ; 30. CXb5, Fg5 !), bXa2 ; [illegible] Db5 ; 29. Dd1, Ta-b8.

j) Très précis.

k) L'absence de la T-D sur a8 se fait sentir.

m) On 28... Da7 et si 29. [illegible] FXa4 !.

n) Un F diabolique. Si 29..., Ta8 ; [illegible] Cb6 et si 30..., Tb-d8 ; 30. Cb6, Da7 ; [illegible] 39..., Tb-d8 était encore possible : 30. Cb6, [illegible] ; [illegible] A [illegible] petites [illegible] de Petrosian (Ta-b8 : Dd7) et la [illegible] de qualité qui suit.

o) 30..., Fd8 ! posait [illegible] un vrai problème.

p) [illegible], FXe4 est vain après 34. Ta1.

q) [illegible] ménager ou récupérer [illegible] par Df7 (!) Cg6 ?

r) Si 32..., Fg6 ; [illegible] Td6, DXd5 ; [illegible] DXf7+ suivi du [illegible].

s) On 41..., f5 ; 42. Dç5 ! menaçant [illegible] Cf5+ (si 42..., Rh8 ; 43. Td×é5 !). Il n'y a plus [illegible] salut pour les Noirs.

[illegible] Si 45..., h6 ; 46. h4, Tb6 ; 47. Té1, Rf8 ; [illegible] Dé5 !.

[illegible] 48. DXf6+. Si 46..., [illegible] ; 47. FXd7, FXd7 ; [illegible] DXf7+ et g. La première [illegible] de Petrosian qui, après celle de la neuvième partie (cf. n° 861), laisse la voie libre à Korchnoi.

SOLUTION DE L'ETUDE N° [illegible]

A. FRITZ, 1951

(Blancs : Rb2, Tb6 [illegible] h5, Fh1 et [illegible] Dç4, Fé3, [illegible] Cé2, Fb4, Pb7 [illegible] b3.)

1. Fa7 !, DXh5 ! ; 2. Th6+, Rb5 ! ; 3. Dé5, Cd7 ! (et non 3... Cç7X ; 4. Cd4+ !, Ra5 ; 5. TXh5, [illegible] ; 6. EXh2, Cf4+ ; 7. Rg4 !, CXh5 ! ; 8. FXd5 !, Cf6+ ; 9. Rf5, CXd5 ; 10. Ré6, Cé7 ! (et non 10... Cç7+ ; 11. RXd6, Cb5+ ; 11. CXb5, RXb5 ; 12. Pç5 !) ; 13. RXd6, Cç8+ ; 14. Rç7, CXa7 ; 12. RXb7, Cb5 ; 13. Cç6 mat ! Quelle acrobatie !

ETUDE

A. BELIAVSKY ET L. MITROPHANOV

(1979)

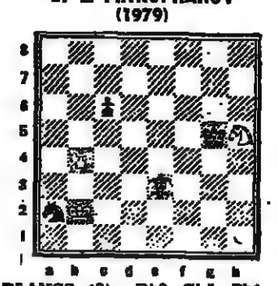

BLANCS (3) : Rb2, Ch5, Pb4.
NOIRS (4) : Rg5, Fé3, Ca2, Pç6.
Les blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 864

SÉCURITÉ ABSOLUE

Dans cette donne [illegible] champion du [illegible] Kantar, le problème est de trouver, à [illegible] cachées, la façon de gagner à coup sûr le contrat.

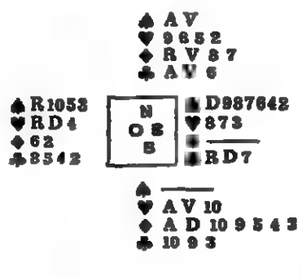

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	passe	1 ♥	1 ♠
2 ♥	2 ♠	4 ♦	4 ♠
5 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de pique, *comment Kantar propose-t-il de jouer pour gagner* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant doit laisser passer le roi de pique et défausser un trèfle ! La meilleure défense de l'adversaire est de contre-attaquer trèfle. Sud prend alors de l'as du mort, tire l'as de pique sur lequel il défausse son dernier trèfle, coupe un trèfle, monte au mort à l'atout, coupe le dernier trèfle, reprend la main en Nord à carreau et, les piques et les trèfles étant éliminés, il joue cœur du mort et fait la double impasse. Même si Ouest a le roi de cœur et la dame de cœur, le contrat est imperdable car Ouest doit rejouer cœur ou coupe et défausse...

Le piège dans cette donne était la préparation du jeu d'élimination : en effet, si Sud met l'as de pique et rejoue le valet de marque partielle peut rapporter [illegible] chaque [illegible] en pensant [illegible] la main à Ouest, il risque de chuter son contrat si Ouest a attaqué le roi de pique *sans avoir la dame*, une hypothèse qui n'est pas à exclure si Ouest a entamé le roi pique afin de pouvoir éventuellement garder la main. Et c'était en réalité le cas.

Le championnat d'Europe par paires

Tous les quatre ans, [illegible] championnat d'Europe par paires est organisé. Le premier a eu lieu en 1976 à Cannes et le second ce [illegible] à Bruxelles. Il a débuté par l'épreuve par paires [illegible] quatre [illegible] et les Français, Mme et M. Roque, ont remporté l'épreuve. Ensuite, pendant cinq jours, trois championnats ont eu lieu dans les trois catégories : [illegible], [illegible] et junior. Le premier, le plus important, l'open, a été dominé pendant [illegible] pensant [illegible] par les Français Soulet et [illegible] mais en finale, qui a comporté [illegible] quatre séances, a été gagné de justesse par les Polonais Kulda et Milde.

Voici [illegible] qui [illegible] à leur [illegible]. Elle montre qu'en [illegible] paires, une [illegible] suffisant [illegible] points qu'un grand chelem et que le [illegible] peut prendre [illegible], notamment [illegible] d'une [illegible] de l'adversaire.

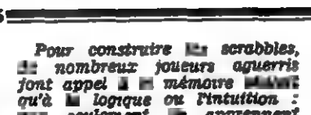

Voici un exemple où le déclarant a fait neuf levées au lieu de [illegible] deux !

Ann. : O. [illegible] N.-S. vuln.

[illegible]	[illegible]	Est	Sud
X...	Milde	Y...	Kulda
passe	passe	passe	1 ♠
contre	2 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé la dame de carreau. Le déclarant a pris avec l'as et il a joué le 3 de trèfle. Ouest a mis le roi et il a continué carreau. Kudla a pris avec le roi de carreau, puis il a tiré as et roi de pique et a rejoué le 7 de trèfle pour le valet du mort. *Comment Est aurait-il dû jouer* pour faire chuter DEUX PIQUES de deux levées ? Que s'est-il passé pour que Kudla fasse le top avec *une levée de mieux* ?

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble R N° 86

NOUS PUNIMES LÉONARD

[illegible] avril 1980, [illegible] manche. [illegible] le [illegible] h. 30, [illegible] « Maison », [illegible] St-Sever.

Pour construire [illegible] scrabbles, [illegible] nombreux joueurs aguerris font appel à [illegible] mémoire [illegible] qu'à [illegible] logique ou l'intuition : [illegible] seulement [illegible] apprennent par [illegible] [illegible] dictionnaire et [illegible] anagrammes, [illegible] encore ils connaissent les lettres d'appui qui transforment les [illegible] de sept lettres en scrabbles en huit lettres. Ainsi, le cinquième tirage de la partie

Le dictionnaire en vigueur [illegible] Larousse illustré) de l'[illegible]. Sur la grille, les cases [illegible] rangées [illegible] sont désignées par [illegible] de 1 à 15 ; celles [illegible] colonnes [illegible] une lettre de A à O. Lorsque le [illegible] d'un mot [illegible] mence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le [illegible] qui précède parfois un [illegible] signifie que le relégué [illegible] précédent a été rejeté. [illegible] voyelles ou de [illegible].

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	A A C H I J S			
2	C H + E E L R U	JASAI	H 4	40
3	A D I I N S V	HERCULE (a)	G 5	78
4	A A C I L N E	DEVINAIS	11 F	74
5	L + A E E G I E	[illegible]	5 E	52
6	E E P N [illegible] S ?	CIGALIERE (b)	8 G	89 + 10
7	Q + D E E R U U	[illegible]	13 J	34
8	A D L M S U U	REEDUQUE	O:1	104
9	U + E E I O S Z	DEMUSELAS (c)	M 7	30 + 10
10	O U + E E M O T	HISSEZ	15 J	57
11	E M O + E P O T	VOUTE	H 11	27
12	E P M O + E T ?	BOT	M 3	24
13	[illegible] + I N T U X Y	[illegible] (d)	14 B	30 + 10
14	[illegible] U Y + A A S T	FIX(A)T	D 11	34
15	A N S T U + E G	(R)AYE	N 13	48
16	A G N S U + E V	TEX	13 B	30
17	G N + E E L W N	[illegible]	4 A	36
18	— E E L M N O O	VENGE	A 4	27
19	E L N O + L N T	[illegible]	B 1	28
20	E L L N O + P W	[illegible]	O 1	12
21	E L L O W + I P	POND	4 L	22
22	L W + O E	[illegible]	1 A	30
		[illegible]	14 J	13
		TOTAL		948

[illegible] avril 1980, [illegible] manche. [illegible] le [illegible] h. 30, [illegible] « Maison », [illegible] St-Sever.

d'aujourd'hui, « sec », donne ELARGIE plus cinq anagrammes ; [illegible] une [illegible] d'appui, trente-deux [illegible] sont possibles, dont GLACIERE, LEGIFERA, [illegible] LANIGERE, LISERAGE, AIGRELET, LEVIGERA... Des [illegible] mnémotechniques peuvent aider les forts en [illegible] : le scrabbleur lyonnais Olivier Rollet a [illegible] que LANIGERE (du [illegible] de Léon, en Bretagne) « scrabble » sur les sept lettres de PUNIMES (PONDERAL, ONDULERA, LARDONNE, LAIDERON [illegible], ORDINALE, MANDORLE, LEONARDE, LEONARDS). Ajoutez que PUNIMES, en revanche, ne scrabble [illegible] que sur un I (IMPUNIES), [illegible] sur un [illegible] (PREMUNIS). Disons [illegible] : « [illegible] PUNIMES LEONARD, [illegible] il a [illegible] RI ».

NOTES

(a) [illegible] pard 11 points en 6 A. (b) Terrain [illegible] isolé où [illegible] Solo de M.-C. Verdier ; REGALERAL, 7A, 63 ; [illegible], [illegible] 74 ; GRENELAI, J2, M. [illegible] de Lahmi. [illegible] d'Yvonne Brulé.

[illegible] : 1. Desmoulins, [illegible] ; 2. Lahmi, 887.

RÉSULTATS FINALS : 1. Lorenzo ; 2. Duguet ; [illegible].

PENTASCRABBLE N° [illegible] de Paul Fournier [illegible]

Il s'agit de faire le maximum de points avec, dans chaque [illegible] de sept lettres, le premier mot passant [illegible] par [illegible] rose. Les deux mots à trouver doivent [illegible] toutes les lettres de chaque tirage.

AELOUST - AELINSU - AAGIMNS - AAEMORR - ?CEIQEU.

Solution proposée : 862 points.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 84 : TUYAUTE, H 8, 94 - PATAUDE, G9, 92 - DESQUAMES, [illegible], 118 - WHISKIES, O8, 401 - JOUXTIEZ, A15, 515. Total : 1 210.

● *Week-end de scrabble* au château des [illegible] (Eure), [illegible] juin, [illegible] F. [illegible] Méditerranée, [illegible].

● *Dimanche 8 juin*, à 15 h., 83, rue du [illegible] Maisons-Alfort, et tous *les mercredis* à 20 h. 30 : tournoi.

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 95

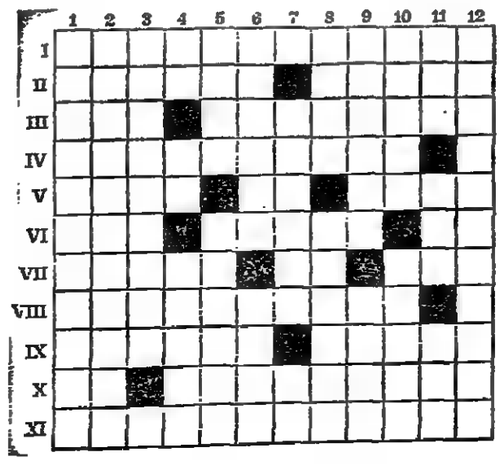

Horizontalement

I. Ce n'est pas un Sarrasin malgré l'apparence, mais plutôt un pas de deux. — II. Pour rien ; A son château au-dessus du lac Chambon. — III. A ses ultras ; Sel. — IV. A montré quelque émotion. — V. On peut s'y mettre, s'y remettre ou bien en sortir ; Saint ; [illegible]. — VI. [illegible] dire ; Etranger apprécié surtout en Angleterre ; [illegible] d'infinitif. — VII. Repos ; Dans l'histoire ; [illegible] — [illegible] — IX. Gardes ; Mous qu'il n'y paraît si l'on en croit Pascal. — X. Personnel ; Gazéifient. — XI. Internationaliste à l'entendre.

Verticalement

1. C'était plutôt un pas [illegible] huit, aujourd'hui c'est [illegible] désagréable. — [illegible] raides. — 3. [illegible] de votre reconnaissance. — 4. Personnel ; Prix du homard ; Poète. — 5. Pour le goût ; Les sorts sont de son fait. — 6. Soufflé ; Habitation. — 7. Dans le Cantal ; Dans le Cantal. — 8. Dans un trémolo ; Travaillait sur la terre. — 9. Travaillez sur la toile ; C'est au bord, c'est à l'envers et c'est étêté. — 10. Serait acceptable ; A jeter. — 11. Personne ne s'y reconnaîtra ; Façon ; A fait quelque bruit. — [illegible] C'est trop souvent dans l'air, dit-on.

SOLUTION DU [illegible]

Horizontalement

I. Plastiquages. — II. Oiseux ; Scenu. — III. Restrictions. — IV. Tue ; Calée ; Ep. — V. Etna ; Arrose. — VI. Petites ; Es. — VII. Ani ; Enserrés. — VIII. Ramead Sm. — IX. Onéreuses ; Co. — X. Lin ; Ri ; Honan. — XI. Esthéticiens.

Verticalement

1. Porte-parole. — 2. Lieutenants. — 3. Assentiment. — 4. Sel ; Ai ; Er. — 5. Tuc ; Ténere. — 6. Izna ; Enduit. — 7. Classés. — 8. Ulster ; Erehc. — 9. Acierer ; Soi. — 10. Géo ; Ours ; Ne. — 11. Eanes ; Encan — 12. Suspensions.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 95

Horizontalement

1. ADFILMNO. — 2. AEILNOP. — 3. EILNNPU. — 4. AEFIPSTU. — 5. [illegible] (+ 3). — 6. DEIRSU (+ 3). — 7. CEILRTUU. — 8. CEEELLN. — 9. EGLOOTTU. — 10. AEEHIRT (+ 1). — 11. [illegible]TUU. — 12. AEIQSU. — 13. DEMNOOS. — 14. EEIPST.

Verticalement

15. AEIMOSQU. — 16. ACEPRUT (+ 3). — 17. EEEGIRS (+ 2). — [illegible] AEINRTT (+ 7). — 19. BEILORTU. — 20. CDEIORRU (+ 1). — 21. EENOPQTU. — 22. EEEIMQTU. — [illegible] AFILSS — 24. AEEINTV (+ 1). — 25. CEEHQSU. — [illegible] BEEINPR. — [illegible] BEEOTTU.

SOLUTION DU N° 94

Horizontalement

1. MATEFAIM. — 2. LOMBARDE. — 3. SUPERFLU. — 4. JUCHOIR. — 5. GOITREUX. — 6. ULULEREZ. — 7. CETOINE. — 8. EPIEUSE (EPUISÉE). — 9. OSTROGOT. — 10. OLIVACE (AVICOLE, VIOLACE). — 11. STATUER (STATURE, TATEURS). — 12. TRANSAT (TARTANE).

Verticalement

13. MUSAGETE. — 14. CREOSOTA. — 15. TAPAGEUR (PATAUGER, PATURAGE). — 16. LIBOURET. — 17. FORNIQUA. — 18. ONAGRES (AGREONS, EGARONS ORANGES, ORGANES, RAGEONS, [illegible] SONGERA). — 19. ILLYRIEN. — 20. JUGEUSES. — 21. TRILLION. — 22. ARCHONTE (ENROCHAT, TACHERON). — 23. DIOPTRE (PERIDOT, PROTIDE, TORPIDE, TRIPODE). — 24. DELITEE. — 25. ASTICOT (COTISAT). — 26. RESSUIE (REUSSIE, [illegible]).

MICHEL CHARLEMAGNE

[illegible]

CATHERINE TOLLIER.

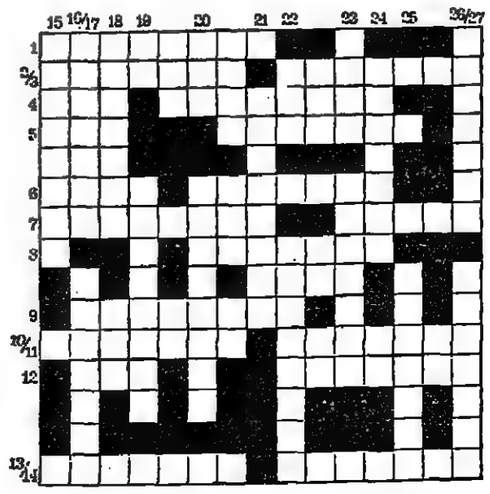

Les [illegible] des mots croisés sont remplacées par les [illegible] à [illegible]. Les [illegible] qui [illegible] pondent au [illegible] possibles, mais impliquées sur la [illegible] au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du [illegible] Larousse illustré (les [illegible] ne sont pas admis).

★ Jeu déposé.

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Cheminées de jardin

L'un [illegible] agréments d'un jardin [illegible] pouvoir y prendre [illegible] repas l'été. Mais pour [illegible] les allées et [illegible] la cuisine, pourquoi ne pas y installer aussi un coin [illegible] cuisson ?

Pour [illegible] grillades [illegible] connaissent un [illegible] Il s'en [illegible] près [illegible] huit cent [illegible] chaque [illegible] depuis [illegible] AFNOR, [illegible] quasi-totalité [illegible] répondant [illegible] impératifs de [illegible] d'aptitude [illegible] l'emploi. Si [illegible] généralisée, un [illegible] en plein air apparaît avec [illegible] d'extérieur

Dernière [illegible] d'intérieur — [illegible] ateliers, — [illegible] ouvert [illegible] en pierre. [illegible] jardin, [illegible] important de [illegible] emplacement [illegible] les plus simples [illegible] « dur ». [illegible] l'avantage d'être partiellement [illegible] et peuvent constituer, [illegible] jardin également [illegible] pierre [illegible] quelques [illegible] plein air : « Elisella », [illegible] La Droit, [illegible] cheminée-barbecue [illegible] monter avec [illegible] éléments en [illegible] blanc, en [illegible] niche. Le [illegible] [illegible] équipé d'un [illegible] braise, d'une [illegible] et [illegible] divers [illegible] (1 080 F). [illegible] se pose sur [illegible] [illegible] nue [illegible] rangement [illegible] vendus [illegible] F l'unité.

Sur [illegible] lambages [illegible] pierre [illegible] pont [illegible] s'appuie un plan [illegible] cuisson en briquettes [illegible] lequel [illegible] [illegible] gril. [illegible] plateau-desserte [illegible] pouzzolane [illegible] aménagé [illegible] (« Capbreton », Dargemont, 1 775 francs). « Arcos », de Louis Violan, [illegible] console [illegible] pierre rustique [illegible] un [illegible] avec grille [illegible] braise, [illegible] gril (1 [illegible] F).

Le [illegible] d'extérieur [illegible] qui assure un bon tirage ; [illegible] surmonté d'un chapeau protégeant le foyer [illegible] pluie. [illegible] cuisinées, [illegible] cuisson [illegible] chauffant [illegible] bois, [illegible] au feu de bois. [illegible] s'installe le jardin, [illegible] foyer [illegible] surélevé pour cuisiner [illegible]. Une cheminée [illegible] en pierre [illegible] grais, [illegible] [illegible] à [illegible] base : [illegible] foyer [illegible] en brique [illegible] et [illegible] [illegible] (« Provence », [illegible] Droit, 3 260 F). [illegible] en pierre [illegible] tique [illegible] Gard qu'est [illegible] [illegible] jardin, [illegible] le foyer [illegible] protégé [illegible] [illegible] cheminée [illegible] hotte : une [illegible] en [illegible] pierre [illegible] [illegible] (« [illegible] », Louis Violan, 4 [illegible] F).

Allumez-le...

[illegible] de [illegible] en pierre dont [illegible] pré-assemblée [illegible] usine, se [illegible] [illegible] le petit foyer, [illegible] d'une hotte, divers accessoires [illegible] : panier [illegible] [illegible] grill pour grillades [illegible] brochettes, panier [illegible] [illegible] bois, [illegible] [illegible] teur, droit-cendrier. Dans [illegible] plan « Queyras », [illegible] plan [illegible] adjacent [illegible] casier [illegible] rangement, [illegible] F [illegible] [illegible] [illegible].

La plupart [illegible] jardin peuvent s'adosser [illegible] maison ; [illegible] [illegible] un [illegible] qui monte jusqu'au [illegible] pour [illegible].

Ceux qui [illegible] [illegible] eux-mêmes une cheminée - [illegible] [illegible] construire [illegible] son barbecue (éd. [illegible] F environ) [illegible] quinzaine de [illegible] techniques, [illegible] croquis [illegible] judicieux conseils.

Signalons [illegible] nouveaux produits [illegible] dans [illegible] jardin. [illegible] « Pat-allume-barbecue », de [illegible] Erdel, existant [illegible] formes : en plaquettes à base d'[illegible] (6,70 [illegible] la boîte de dix) ; en tablettes [illegible] bois et paraffine [illegible]. Ces produits [illegible] en droguerie, quincaillerie ou supermarché.

MARY AUJAME.

Richard Le [illegible] B.P. 62, 91021 Evry [illegible].

Dargemont, [illegible] de [illegible], 16380 [illegible].

Louis Violan, Victor-Dimanche, rue du Pont-Blanc, 30300 [illegible].

Pierre Farrus, Vers, Pont-du-Gard, [illegible] Remoulins.

LE [illegible] DES TISSUS. — Pendant cinq jours — [illegible] 2 au 6 juin inclus, — le public [illegible] [illegible] fin [illegible] journée) au [illegible] d'ameublement, qui se [illegible] [illegible] de [illegible]. Une soixante-quinze éditeurs-créateurs [illegible] qui [illegible] exposeront souhaitent, en effet, [illegible] puissent découvrir [illegible] collections [illegible] même temps que [illegible] [illegible] : tapissiers [illegible] spécialisés.

Parmi les [illegible] coloris, des [illegible] et pâles, [illegible] ouvrés, du [illegible] et du doré. D'une [illegible] [illegible] les [illegible] du [illegible] et Centre-Est, ainsi [illegible] le Massif Central. [illegible] [illegible] [illegible] cachemires, [illegible] inspirées [illegible] [illegible] et [illegible] géométriques.

★ [illegible] ameublement, parmi [illegible] Versailles, hall 5. Du 1er au 9 juin, [illegible] au public chaque jour de 10 h. à 21 h. [illegible] : 25 F.

TRANSPORTS

HAUSSE [illegible] TARIFS [illegible] INTER. — Air Inter [illegible] une augmentation uniforme [illegible] F [illegible] ses lignes à partir du 1er juin.

Toutefois, [illegible] pour tous ne subiront aucune augmentation, [illegible] sur les lignes exploitées [illegible] des [illegible] : Paris-Bordeaux, aller-retour : 500 F ; Paris-Toulouse, aller-retour : 560 F ; Paris-Lyon, aller-retour : [illegible] F ; [illegible] : 630 F ; Paris-Nice, aller-retour : [illegible] F ; Paris-Corse, aller-retour : [illegible] F.

CIRCULATION

MOINS DE MORTS SUR LES ROUTES EN MARS. — Les [illegible] [illegible] [illegible] depuis [illegible] indique le [illegible] [illegible] routière. En [illegible] [illegible] a enregistré vingt-trois tués [illegible] quatre-vingt-treize [illegible] de [illegible] qu'à la [illegible] époque en [illegible].

Bien choisir son canapé

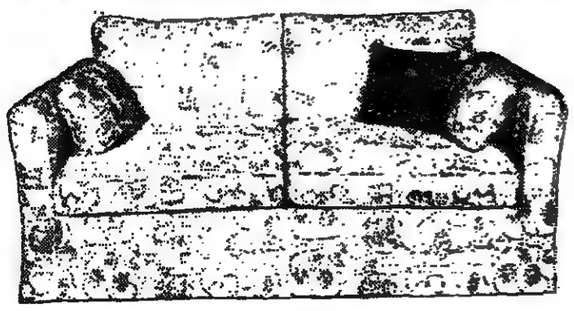

Sélectionné pour [illegible] semaine, [illegible] magnifique canapé fait à la [illegible] et sur mesure « exclusivité CARLIS »

Les Créations Carlis

« La Boutique du Canapé »

[illegible], rue du Four, [illegible] PARIS - [illegible]

MÉTÉOROLOGIE

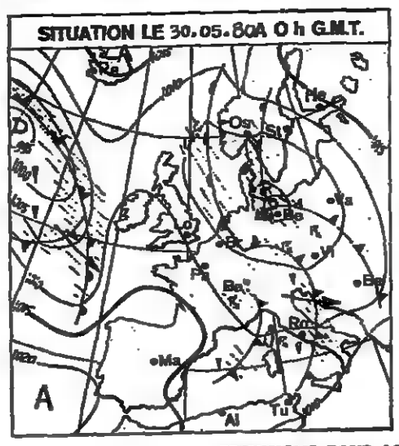

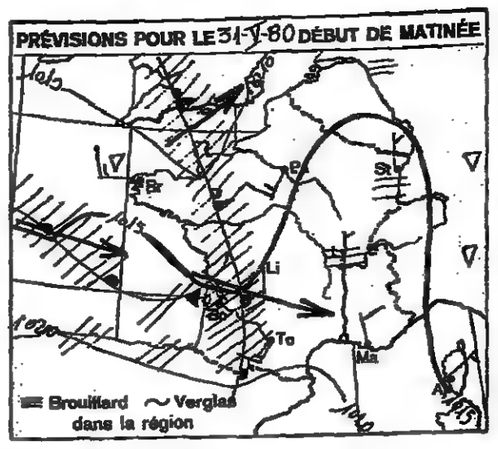

PRÉVISIONS POUR LE [illegible] MAI [illegible] 0 HEURE (G.M.T.)

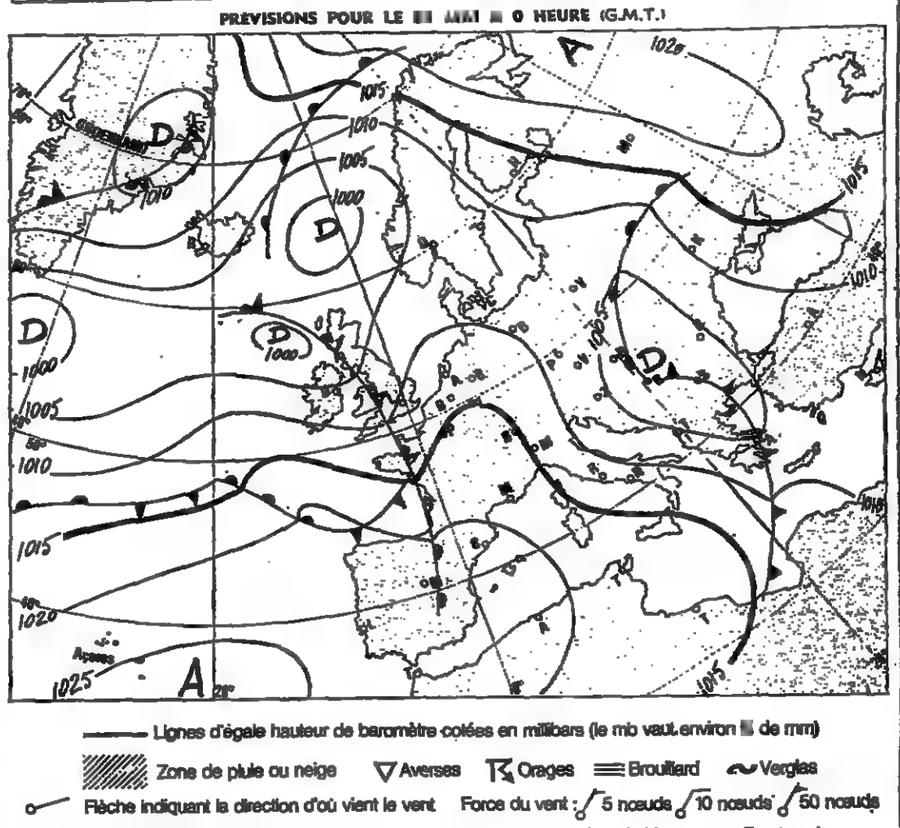

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ [illegible] de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Situation probable du temps en France entre le [illegible] 30 mai à 0 heure et le samedi 31 mai à 24 heures :

L'air [illegible] et instable, qui circule [illegible] de la zone dépressionnaire d'Europe centrale, s'éloignera [illegible] la France. [illegible] la perturbation qui s'approche des côtes européennes de [illegible] pénétrera sur la France. Son activité [illegible] [illegible] que la [illegible] progrès qui vient de [illegible].

Samedi, [illegible] perturbation [illegible] le matin [illegible] de la Bretagne et de [illegible] de la [illegible] des Pyrénées, avec [illegible] pluies éparses. Le [illegible] progressé vers l'est, [illegible] les [illegible] du Nord et Centre-Est, ainsi [illegible] le Massif Central. [illegible] [illegible] [illegible] orientale sur les Pyrénées. Cependant, les précipitations [illegible] plus discontinues. [illegible] arrivée perturbée. Le temps [illegible] [illegible] matin sur la [illegible] du [illegible] assez [illegible]. Rideaux [illegible] [illegible] du Centre-Est. Le soir, le temps deviendra plus variable, avec des éclaircies passagères [illegible] le quart [illegible].

Les vents tourneront progressivement entre sud-ouest et ouest ; ils seront [illegible] et irréguliers.

Les températures [illegible] stationnaires ou en légère [illegible].

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le [illegible] le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, [illegible] et 10 ; Biarritz, 15 [illegible] 8 ; [illegible] 15 et 7 ; Bourges, 14 et 8 ; [illegible] 13 et 4 ; Caen, 12 et 6 ; Charbourg. [illegible] 8 ; Clermont-Ferrand, 15 [illegible] 8 ; Dijon, 16 [illegible] 9 ; Grenoble, 18 [illegible] 9 ; *Lille, 19 et 7 ; Lyon, 17* [illegible] 8 ; [illegible] 14 [illegible] 9 ; Marseille, 19 [illegible] 10 ; Nancy, 15 [illegible] 9 ; Nantes, 14 [illegible] 8 ; Nice, [illegible] 11 ; Paris - Le Bourget, 17 [illegible] 9 ; Pau, 18 [illegible] 3 ; *Perpignan, 19 et 10 ; Rennes*, 13 et 3 ; Strasbourg, [illegible] et 9 ; Toure, 14 et 6 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 [illegible].

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Le Caire, 36 et 19 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 14 et 10 ; Genève, 16 et 7 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 18 et 4 ; [illegible], 18 et 9 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, [illegible] et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; [illegible], 20 et 14 ; Stockholm, 20 et 11 ; Téhéran, 30 et 20.

PRÉVISIONS POUR DIMANCHE

Il [illegible] l'est [illegible] [illegible] subsisteront encore quelques [illegible], mais le temps s'améliorera [illegible] la journée. [illegible] zone [illegible] abordera [illegible] en fin [illegible] nuit et atteindra peu à peu, en cours [illegible] journée, la [illegible] et [illegible] Pays de Loire, le quart sud-ouest et [illegible]. Au sud [illegible] Alpes, un [illegible] devrait prédominer. [illegible] [illegible] à-dire sur le Nord, la région parisienne et le Centre, le temps [illegible] assez [illegible] avec un [illegible] passagèrement couvert, et même [illegible] de belles éclaircies [illegible].

(Documents [illegible] avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA PENTECOTE

[illegible] OU [illegible] MAI [illegible]

TERMI NAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMI NAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	3 121	[illegible] 000	6	256	900
	6 491	[illegible] 000		396	700
	1 521	10 000			
				7	100
2	502	700	7	4 277	5 100
	3 672	5 000		59 807	75 100
	40 552	100 000			
				48	200
	3	100		0 408	5 000
3	703	800	8	6 048	5 200
	4 093	5 100		9 758	5 000
	9 453	10 100		166 658	1 000 000
				198 588	4 000 000
	884	700			
4	7 644	2 000	9	79	200
				949	700
5	3 035	2 000		5 399	2 000
	66 845	100 000			
				5 230	2 000
	56	200	0	8 750	2 000
6	66	200		3 430	5 000
	226	700			

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA FETE DES MERES LE 4 JUIN 1980 à EAUZE (Gers)

LOTO TIRAGE N° 22 — 2 7 8 15 24 25 — NUMERO COMPLEMENTAIRE XII

PROCHAIN TIRAGE LE 4 JUIN 1980 — VALIDATION JUSQU'AU 3 JUIN APRES-MIDI

VIVRE A PARIS

FLONFLONS DANS LES PARCS

Comme [illegible] organisés dans [illegible] jardins [illegible] capitale pendant la [illegible] saison.

Au [illegible] [illegible] dans [illegible] square du Temple (3e), le mardi 3, à 20 h. 30 ; dans le square Jean-Moulin (12e), le jeudi 5, à 20 h. 30 ; au Parc floral, le dimanche 8, à 16 h. ; dans le [illegible] Adolphe-Chérioux (15e), le 10, à 20 h. 30 ; dans le square Maurice-[illegible] (11e), le jeudi [illegible], à 20 h. 30 ; au [illegible] bourg, le jeudi [illegible], à 15 heures ; dans le square [illegible] (12e), mardi 24, à 20 h. 30, et dans le [illegible] Adolphe-Chérioux (15e), le jeudi 26, à 20 h. 30.

Edité par la [illegible], Gérants : Jacques Fauvet, [illegible] de la publication, [illegible] Sauvageot.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens, PARIS-IXe

OJD 1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 MAI

« Omnibus, tramways [illegible] autobus d'autrefois », 15 h., 60, [illegible] Sainte-Marie, à Saint-Mandé, Mme Legrégeois.

« Crédit foncier [illegible] », 15 h., 1, rue de la Paix, Mme Oswald.

« Exposition Horace Vernet [illegible] », 15 h., 14, rue [illegible]arte, Mme Pannac.

« Hôtel de [illegible] », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Fuchal (Caisse nationale [illegible] monuments historiques).

« Cathédrale russe », 14 h. 30, 12, rue Daru (Arcus).

« Association ouvrière [illegible] compagnons du devoir », 15 h., [illegible] rue de Brosse (l'Art pour tous).

« Cimetière d'Auteuil », 15 h. 15, 37, rue Claude-Lorrain (Mme Barbier).

« Hôtel [illegible] », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Cimetière du [illegible] », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant (Mme Camus).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Haulier).

« Le [illegible] », 15 h., 1 bis, rue [illegible] (Archéologie).

« Le Marais », 15 h., 23, rue de Sévigné (M. de La Roche).

« Hôtels et couvents rue du Bac », 15 h., métro Bac (Paris inconnu).

« Basilique Notre-Dame-des-[illegible] », 15 h., métro Bourse (Résurrection du passé).

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Tempus).

« L'atelier d'un laqueur de Chine », 15 h., métro Colonel-Fabien (Tourisme culturel).

« Les rénovations du Marais », 15 h., métro Sully-Morland (Le Vieux-Paris).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

[illegible] h. 45, [illegible] Tristan-Bernard, 64, rue [illegible] Escher, M. le professeur L. [illegible] : « L'humour il y a cent ans » ; Mme D. [illegible] : « Hurlupapin ; Un miroir magique pour le temps passé » ; M. F. Vialne : « L'Europe, quel destin ? » (Club du Faubourg).

15 h., Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. [illegible] professeur R. [illegible] (« [illegible] tions respiratoires [illegible] (Université populaire [illegible] Paris).

15 h., 5, rue Largillière, M. D. Bechu : « La vie quotidienne dans l'Egypte pharaonique » (Nouvelle Acropole).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. P. Carnac : « L'architecture sacrée » (Atlantis).

[illegible] h., [illegible] populaire [illegible] Montreuil, 9 bis, rue Dombasle, à Montreuil, MM. A. Mattelart, Y. Manchal, G. Gabiot, L. Merigot, M. Imbert : « French is dead ou Parlerons-nous encore français en 1989 ? ».

20 h. 30, 199, rue Saint-Martin, M. Jimmy Guieu : « Symbolisme, textes sacrés et extra-terrestres » (Centre culturel de la Rose-Croix).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal* [illegible] du [illegible]redi [illegible] :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 10 décembre 1976 relatif au statut particulier [illegible] [illegible] du secrétariat général du gouvernement.

UNE LISTE

● Des candidats [illegible] à se présenter au [illegible] d'admission à l'[illegible] des [illegible] du service technique et [illegible] des affaires maritimes.

MÉDECINE

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES HOPITAUX REJETTE LE PROJET DE RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES.

Le [illegible] supérieur des hôpitaux, organisme [illegible] auprès du ministère [illegible] [illegible] de la Sécurité sociale, a rejeté jeudi [illegible] le projet [illegible] réforme [illegible] études médicales. Celui-ci avait déjà été rejeté par le Conseil national [illegible] l'enseignement [illegible] et [illegible] (le [illegible] du [illegible] mai). Il [illegible] [illegible] examiné au Conseil d'Etat au cours de l'été, [illegible] d'ici [illegible] professeur Claude Got, conseiller technique auprès du ministère de [illegible] Sécurité sociale, subir [illegible] modifications.

A [illegible] l'intersyndicat national [illegible] des hôpitaux de villes de [illegible] appelé [illegible] adhérents à une journée nationale de grève [illegible] manifestation à Paris, qui a rassemblé jeudi après-midi près de deux cent cinquante internes — pour la plupart représentants [illegible] C.H.U. de province — devant le [illegible] de la santé [illegible] de la [illegible] sociale, [illegible] une délégation a été entendue par une collaboratrice de M. Jacques Barrot. Le mouvement [illegible] grève semble avoir été suivi dans la plupart des C.H.U. de province.

Les revendications des internes portent sur plusieurs points. Ils protestent, avant tout, contre le manque de concertation qui a marqué l'élaboration du projet de décret et ils s'inquiètent vivement du retentissement ultérieur de la réforme sur le fonctionnement des hôpitaux publics. Ils demandent en outre des précisions sur leur « *temps de formation théorique* » durant l'internat et ils réclament le statut de médecin hospitalier.

OFFRES D'EMPLOI
DEMANDES D'EMPLOI
IMMOBILIER
AUTOMOBILES
AGENDA
PROP. COMM. CARITATIVE

offres d'emplois

CADRE DE HAUT NIVEAU
PHYTOSANITAIRE
L'Union des industries de la protection des végétaux, syndicale de la Chambre syndicale de la recherche, un directeur technique, école supérieure d'agronomie, 25 ans, travaillé dans le secteur phytosanitaire, connaissance contact humain, très bon sens des techniques (réglementation, écologie, environnement...), bonne connaissance de l'anglais.
Les candidatures et curriculum vitae sont à adresser à : Recrutement, 7, rue Dantzig, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Recrutement chefs de pr
Pourquoi des difficu

Comme pour les ingéni maticiens et les commerciaux, a voulu en savoir plus sur les de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé protagonistes de ce marché duit de différents secteurs et stades de leur carrière – Res keting – Spécialistes du recru

Leurs réponses sont aussi mieux orienter la communica entreprises [illegible] candidats qu'elles recherchent.

Un bulletin « Gardez le C aux responsables de recruter de produit rassemble ces ré

Pour l'obtenir, il suffit de nous ap HAVAS CONTAC 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire 156, bd Haussm 75008 PARIS, à l'attention du Service M

Cabinet expertise comptable Paris-8e recherche 1er COLLABORATEUR DECS, expérience cabinet, pratique commissariat et révision. (REF. MD57) 1 COLLABORATEUR 2 à 5 ans d'expérience (REF. MD58). Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant référence et poste choisi à PMP, 7, rue de Provence, 75007 Paris.

Importante Société Quartier Saint-Lazare recherche ASSISTANT DE GESTION pour contrôle interne procédures administratives et liaison informatique. Formation de base indispensable. Adresser C.V. et prétentions à [illegible], Contesse Publicité, 39, av. de l'Opéra, 75002 Paris, Index 01 pour transmettre.

SOLEX [illegible], 15, r. Lavoisier, [illegible] Nanterre recherche CHEF DE SECTION ORDONNANCEMENT GESTION DE PRODUCTION B.T.S. mécanique ou équivalent [illegible] ans, expérience confirmée, acquise dans entreprise [illegible] mécanique moyenne et grande série, pratique des moyens informatiques appréciée, capacités à mener des actions de coordination et de développement entre services centraux et usines de production décentralisés. 37 mois, avantages. Adresser C.V. et prétentions à la direction du personnel.

Demandes d'emploi

J.F. 26 ans, célibataire, [illegible] supérieures (Sciences Po), angl., espagnol, allemand, ayant sens contacts, justif. première expérience dans presse et [illegible] d'ingénieurs-conseils, rech. empl. stable : rédactrice, attachée de direction ou emploi de même niveau. Disponible. Voyages à l'étranger possibles. Téléphone : [illegible] de 12 h. à 14 h. 30 ; [illegible] après 14 h. 30.

DIRECTEUR COMMERCIAL — 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E. Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prest. de services, import-export, organisation administrative générale, juridique et assurances. Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions. Ecr. no 5245 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

FRANCE-ESPAGNE DIRECTEUR COMMERCIAL 35 ans ! Espagnol, anglais, allemand, Italien, Droit, Sciences Po. Bonne connaissance marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. no 5244 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

هكذا صدر الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
[illegible] CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	[illegible]	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	[illegible]

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

CADRE DE HAUT NIVEAU

PHYTOSANITAIRE

L'Union des [illegible] de la protection des plantes (ex-Chambre syndicale de la phytopharmacie) recherche un directeur technique. Ingénieur d'une école supérieure d'agronomie - 35 ans environ - ayant travaillé dans le phytosanitaire, homme d'excellent contact humain, très au courant [illegible] problèmes techniques (réglementation, homologation, écologie, environnement...), bonne [illegible] de l'anglais.

Candidatures, curriculum [illegible] à adresser à : Secrétariat général - U.I.P.P., 3, rue Denfert-Rochereau, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Recrutements de chefs de produit Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les informaticiens et les commerciaux, HAVAS CONTACT a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé pour cela des *protagonistes de ce marché : Chefs de produit de [illegible] et [illegible] stades de leur carrière – Responsables marketing – Spécialistes du recrutement...*

Leurs réponses sont susceptibles de mieux [illegible] la communication [illegible] entreprises et les [illegible] de produit qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», [illegible] aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire : 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention du Service Marketing.

Cabinet expertise comptable Paris-8e recherche 1) COLLABORATEUR DECS, expérience cabinet pratique commissariat et révision (REF. MD2) 2) COLLABORATEUR 3 à 5 ans d'expérience cabinet (REF MD3). Envoyer C.V. détaillé et prétentions en précisant référence du poste choisi à [illegible], rue de Provence, 75009 Paris.

Importante Société Quartier Saint-Lazare recherche

ASSISTANT DE GESTION

pour contrôle interne procédures administratives et liaison informatique. Formation de base indispensable. Adresser C.V. et prétentions à ne 60.793 Contesse Publicité, [illegible] l'Opéra, 75040 Paris [illegible] 01 qui [illegible]

SOLEX CARBURATEURS 19, r. Lavoisier, 92000 Nanterre recherche

CHEF DE SECTION ORDONNANCEMENT GESTION DE PRODUCTION

B.T.S. mécanique ou équivalent 28/38 ans, expérience confirmée, acquise dans entreprise [illegible] grande série, produits [illegible] moyens informatiques appréciés, capacités [illegible] des actions de coordination et développement entre services [illegible] et usines de production décentralisés. 12e mois, avantages sociaux. Adresser C.V. et prétentions à la [illegible] du personnel.

demandes d'emploi

J.F. 26 ans, célibataire, études supérieures (Sciences Po), angl., espagnol, [illegible] ayant [illegible] contacts, justif. première expérience dans presse et société d'ingénieurs-conseils, rech. empl. stable : rédactrice, attachée [illegible] direction ou emploi de même niveau. Disponible. Voyages à l'étranger possibles. Téléphone : 575-74-26, de 12 h. à 14 h. 30 ; 577-28-47 après 14 h. 30.

DIRECTEUR COMMERCIAL

— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative gener., juridique et assurances.

Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.

Relations alsées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.

Ecr. no 6243 «le Monde» Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL
(36 ans)

Espagnol, anglais, allemand, italien, [illegible] Sciences Po, [illegible] connaissance marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique).

Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. no 6.244 «le [illegible]» Pub. 5, r. des Italiens, [illegible] Paris-9e.

RÉGIONALES

Laborat. C.N.R.S., Strasbourg, dispose bourse industrielle [illegible] préparation thèse d'Etat sur polymères utilisés en récupération du pétrole. [illegible] Mme J. FRANÇOIS, C.R.M., 6, rue Boussingault, 67083 STRASBOURG Cedex. Tél. : (88) 61-19-19.

INTERNAT.

Nous cherchons jeune fille au pair, Zurich/Suisse, pour juin/juillet pour la durée d'un an. L'occasion d'apprendre l'allemand (école). Offre à [illegible] 59, [illegible] Zurich.

secrétaires

C.I.C.M.P. recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

Sténodactylo bilingue anglais, sans responsabil., min. 30 ans. Adr. CV et prét. Mlle Panelli, 33,r. Dam[illegible] Paris-[illegible]

enseignem.

APPRENEZ l'ALLEMAND en ALLEMAGNE Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI. Cours intensifs - même pendant les vacances - Prospectus [illegible] demande : MAWRIZKI Wilhelm-Blum-Strasse [illegible] D-6900 Heidelberg.

formation profession.

I.S.T.I.
INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE
formation privée

STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE

de haut niveau en 6 mois. Niveau requis : BAC ou études électroniques.

EMPLOI ASSURÉ

en fin de stage. Tests d'admission sur R.-V.

378-73-22

31 cours [illegible] Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT. Mo : Les Juilliottes

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

EXCEPTIONNEL

4e ét., [illegible], plein [illegible] sur VERDURE, tout confort, DOUBLE [illegible] dallé ouvrant sur TERRASSE, cheminée POUTRES ET BOISERIES 2 CHAMBRES, bains, cuis. équipée, 2 W.C. 1.300.000 F. Tél. : 651-79-32.

7e arrdt.

38, R. VANEAU [illegible] studio du STUDIO au 4 P., GARAGES sur place 11 à 19 h. - 550-21-26 [illegible] vend

CHAMP DE MARS

petit studio, entrée, cuis., s. de bains, WC, ch. central. Refait neuf. Prix intéressant. 12 bis, [illegible] Elisée-Reclus Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

9e arrdt.

Pl. ADOLPHE-MAX, sur square propriétaire vend dans bel imm. p. de taille, 4 p., entrée, cuis., s. [illegible] b., W.C., 132 m², [illegible] gaz. Tél. : 737-94-98.

12e arrdt.

Av. St-MANDE (près) imm. réc. bel. + chbre, grande cuis. tout confort, 7e et dernier ét. Pt. sud, terrasse. 450.000 F. 344-63-62.

14e arrdt.

Porte Orléans, sur Montrouge, 14, r. Radiguet, angle G.-Péri, 2 p., entrée, cuisine, bains, W.C. Soleil, 60 m². Libre. 265.000 F. Mitoyen 62 m² occupé. 190.000 F. 550-13-57 ou s/place, 14 h.-18 h. Samedi, dimanche et lundi.

15e arrdt.

2 P. et duplex tout confort à partir de 228.000 F. Sur place, 14 h.-18 h., 95, rue de Lourmel ou 226-79-87.

Mo CONVENTION pierre de taille 2 P., entrée, bains, w.-c., cuis., équipée, téléph. Px intéressant, chauff. cent. 88, rue Olivier-de-Serres samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

Mo SEVRES-LECOURBE

Imm. récent, tout cft, s/rue, SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., s. d'eau, W.C., téléph. Prix intéressant. Parking. 27, RUE BLOMET Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt.

Placement exceptionnel Appartements OCCUPES PASSY VOIE PIETONNIERE

Toiture, ravalement, asc., desc., 5e étage.

1) 2 P., cuis., s. bains, 34 m² ; pièce libre 13 m² ;
2) 2 P., cuis., 44 m², possib. réunion car contiguë ;
3) 3 studios 22 m², étages différents ;
4) 2 P. cuis., 49 m², occupé par dame seule 98 ans.

Sur place, 17 h.-19 h., samedi 31, 25, rue de l'Annonciation.

17e arrdt.

94, rue Capitaine-Lagache (52, rue Guy-Moquet). 224-02-86. Libre, 3 p. entrée, cuis., bains, W.C., 55 m², à rénover, 250.000 F. Occupé 55 m², 3 pces, 175.000 F. Duplex possib. S/place, 13 h. à 15 h. Samedi, dimanche et lundi.

PLACE DU BRESIL

DS BEL IMM. PIERRE DE T. 5e ETAGE, BALCON, SOLEIL, TRES RARE, 375 M2

GRAND 8 P. CONFORT

+ 4 [illegible]

PT 2.495.000 F.

Me voir SAMEDI, de 14 à 18 h. 114, [illegible] DE [illegible] ou TEL. [illegible]

60 - Oise

SENLIS

dans petit château de caractère en parfait état [illegible] de 2 ha 1/2 de parc planté d'arbres séculaires et clos de murs, superbe appart. 180 m² comprenant : hall, gd liv., 1 chbre, cuis., [illegible] chauff. cent. gaz lentiv., cave, gar. et potag. priv. UNIQUE 500.000 F.

DEVIA 184, rue République, SENLIS Tél. 16 (4) [illegible]

Province

Vends La Corbier, studio équipé. 3 personnes, 12 étages, bas des pistes. Prix à débattre. Tél. (61) [illegible]

HAUTE-SAVOIE

Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des GETS : studios à partir de 150.000 F avec 30.000 comptant + crédit ; 2 et [illegible] pièces. Location par [illegible] spécialisée.

ERIGE-VENTE

B.P. 18, 84, route de Genève 74240 GAILLARD Téléphone : (50) [illegible]

Vacances HAUTE-SAVOIE (740 MEGEVE - SAINT-GERVAIS - THOLLON - LES GETS - CHAPELLE D'ABONDANCE, studios 4 pers., avec 30.000 F. Comptant + crédit. 2-3 pces - Châlets LA CLUSAZ 87 m2 avec 90.000 Cpt + crédit. G.R.G. rue du Lac - CORZENT. 74200 THONON (50) 71-76-49.

HAUTE-SAVOIE/COMBLOUX
Station village été-hiver (1.000-1.760 m)

Studios + cabine nuit séparée. 2/3 pièces. Gestion et location assurées par société spécialisée.

ERIGE VENTE

[illegible], 18 - 74240 [illegible] Tél. : (50) [illegible]

L'océan, la forêt, les grands lacs dans les Landes à Biscarosse-Plage, Résidence La Fontaine, à 5 minutes de la plage. Appartements d'investissement et de vacances, 4 à 6 personnes à partir de 172.500 F. Revenus garantis. Livraison août 1980. Cabinet Botella, 4, av. du XIV-Juillet, 40600 Biscarrosse. Tél. : (58) 78-07-77.

capitaux ou proposit. comm.

A [illegible]

UNE USINE EN SUISSE FRANÇAISE

L'usine, de conception récente, comprend une construction-shed (3.000 m2) et un bâtiment administratif (800 m2 sur 2 niveaux). Réserve de terrain 16.000 m2. Reprise désirée du personnel actuel (70 personnes). Bonnes possibilités de recrutement. Facilités d'obtention [illegible] pour [illegible] spécialistes

S'adresser à : FIDES, Société Fiduciaire. M. M. Hauri, Case postale, CH-8027 Zürich. Tél. 1941 - 1 202 78 40.

locations non meublées Offre

Région parisienne

Louez prestigieux

A 19 km de l'Étoile

ET, dès cet été, habitez sur les hauteurs d'un parc de verdure au-dessus de Parly II, des appartements de grand luxe prêts à vivre, proposés à la location dès leur [illegible]. Rez-de-chaussée avec jardins privatifs engazonnés ou étages avec balcons et terrasses carrelés, tous bénéficient de prestations de qualité, de la cuisine aménagée au sol moquetté et murs habillés [illegible].

LE HAUT DOMAINE DE ROCQUENCOURT

4 pièces dont 3 chambres avec [illegible] m² de surface habitable et 39 m² de balcons ou jardin, à partir de 3.460 F par mois.*

6 pièces dont 4 chambres avec 131 m² de surface habitable et 60 m² de balcons, terrasses ou jardin, à partir de 4.360 F par mois.*

Appartements neufs avec bail de 3 ans.

Renseignements et visite de l'appartement-modèle : samedi, dimanche et jours fériés de [illegible] h 30 à 12 h 30, et de [illegible] h 30 à 19 h 00 ; lundi, mardi et mercredi de [illegible] h 30 à 19 h [illegible]. TEL. : 954.85.85 ou 954.49.27.

*Parking et cave compris, charges en sus.

Réalisation Immobilière France S.A.

une sécurité dans le choix

17e GUY-MOQUET

Studio 20 m2 tout confort. 190.000 F., C.S.D. 704-57-08.

132 BLD PEREIRE

BEL IMMEUBLE GD STAND. Spacieux liv. + chbre GD CFT Entrée, cuis, bains, dressing -s/ Jardin intérieur. 795.000. Voir SAMEDI de 14 h à 18 h.

78 - Yvelines

Saint-Germain-en-Laye coteaux du Bel Air. Part. vend appartement 85 m2, 4 pces avec cuisine aménagée, nombreux rangements. Loggia, parking privé sous-sol. 475.000 F. dont [illegible] F. en P.I.C. - 973-81-87 [illegible] 20 h.

91 - Essonne

EN DUPLEX

Très bel appartement de 4 pièces 115 m2 avec jardin privatif dans résidence luxueuse à GIF-SUR-YVETTE RER 2 km 5. Px 570.000 F.

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de CHEVRY Tél. 052-13-12

JUVISY-SUR-ORGE (91)

5e gare. Appartement 3 pces, cuis. Tout confort. Garage. Prix intéressant. T. 921-83-44.

94 Val-de-Marne

[illegible] VINCENNES

5e R.E.R., dernier [illegible] beau 4 p. cuis., balc., tt cft, chff. cent., box, calme, ascenseur, im. de tt st. 475.000 F. - 846-63-88.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

CHELLES (77)

15' gare [illegible], superbe [illegible] de résid., PS, surf. hab. cuis., s. de bas, séjour 35 m2, 3 chbres + balc. Prix 350.000 F. T. : 020-85-44 après 19 heures.

locations non meublées Demande

Paris

PARIS-EST
93 BAGNOLET
SANS COMMISSION

3 pces, 67 m2, loyer 1.154 F Ch. 548 F. - Parking 92 F.

4 pces, 78 m2, loyer 1.360 F à 1.451 F. Ch. 619 F. - Parkg 92 F.

5 pces, 94 m2, loyer 1.460 F à 1.565 F. Ch. 742 F. - Parkg 92 F. [illegible] à 12 h. au bureau de gérance du lundi au samedi

LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 12, r. de la Noue, Bagnolet

Tél. 858-02-31
Métro : Gallieni
Bus : 76 et 107 N.

Limite JOINVILLE Résidence récente R.C. surélevé, 5 pièces, 1 630 F + ch. Tél. : 222-07-42.

locations meublées Offre

Paris

[illegible] 3/4 pièces 2 500 F Tél. : 337-58-46.

[illegible] appartement, 3 pièces, confort, 1 500 F, 11e, 12e arr. Tél. matin : 805-24-59.

Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée : 3 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

[illegible] Lune, [illegible] récept. 3 chambres, 3 bains. Balc. sur Jardin. Tél. Parking [illegible] 15 000 F. Tél. : 293-47-06.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PEUGEOT 104 GL 5 CV
6.600 Kms, parfait état. Tél. : [illegible]-39-74 [illegible] partir de 19h.

RENAULT 18 GTL
27.200 km (aigue métallisée), première main : 26.000 francs. Tél. après [illegible] h. : [illegible]

8 à 11 C.V.

220 D 1974 (boîte automatique, direction assistée), intérieur noir, [illegible] et pompe. Zéro kilomètre. Prix à débattre. Tél. 020-32-93 (de 8 h. à 20 h.)

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SLC 5/79
72.000 km - Tél. : 965-03-46.

divers

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 export 79-80, peu roulé. Auto Paris XVe - 533-69-95, 62, r. Desnouettes, Paris-15e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

l'agenda du Monde

Offre de particuliers

Vds EMETT.-RECEPT. [illegible] MGH 1.300 F [illegible] pré-ampli 14 DB, antenne [illegible] et barre de galerie. Téléphone : 050-25-38 le soir.

Artisans

ENTREPRISE SPECIALISEE [illegible] d'état pr rénovation appts, maçonnerie, [illegible] charpente, menuiserie, [illegible] durant MS [illegible]. Téléphone : 878-88-75.

Bijoux

Jean DELOR
VENTE NEUF — 20 %
OCCASIONS — 40 %
ACHATS BIJOUX DECHETS OR PARIS-17e. Mo [illegible]-ROQUET. 97, AVENUE DE SAINT-OUEN.
TÉL. : 627-01-27.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-82. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Carrelages

DIRECT USINE
BOCAREL ouvre une SALLE D'EXPOSITION
113, avenue [illegible] (17e). Ouverte [illegible] les jours [illegible] 9 h. à 19 h. [illegible] +

Livres

Chercheurs, curieux, recevez notre [illegible] mod. Librairie «Quo Vadis», 6, rue Leriche, 75015 PARIS.

Tirages payants

Professeur allemand [illegible] pour son fils [illegible] d'accueil pour [illegible] d'un an à Paris, comme hôte payant. Offre à Wagenfeld, Hermann Sielcke[illegible]asse 47, D. 7570 BADEN-BADEN.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
— Répond et enregistre les [illegible]
— Appareil idéal pour part. et professions libérales, [illegible]
Pour renseign. Tél. : 220-19-25.

Stages

7 [illegible] JUIN PARIS massage japonais 21-22 JUIN

Contes et Fantasmes 8, rue [illegible], 78000 Versailles. - Tél. 953-22-78

Arrêter [illegible] c'est peut-être possible. 259-13-49 H.B., 259-23-58 ap. 19 H.

STAGE DE SCULPT, ETE 80. Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC - JUILLAC. TEL. : (55)25-65-01.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes. Déplac. province, serv. débarras (recherche Henri II, Louis XIII.) Téléph. : 854-69-74 ou 854-60-50.

Déménagement

Déménagements BOYER Transports 700-16-55 357-67-47 Paris-Province. Devis [illegible]

Home d'enfants

[illegible] home [illegible] Clair [illegible] juillet-15 septembre. Enfants de 3 à 10 ans, 25 km de Paris, 78570 Chantelcup-les-Vignes. TEL. : 974-65-03.

Mode

COSTUMES
GRANDES MARQUES à prix réédult
5, avenue de Villiers, [illegible]

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

MENTON loc. meublées hors [illegible] 1.500 F à 4.000 F. Tél. : (3) 476-54-49.

A [illegible] CONFORTABLES 2 ET 3 SEMAINES JUILLET ET AOUT. AGENCE DE LA RIVIERE (FNAIM) 06410 ETEL. TEL. : (97) 55-31-53.

BRETAGNE LE VAL-ANDRE belles plages de [illegible] fin, à louer : JUIN, JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE, appartements ou villas de standing. Agce CERVERA BP 121, 22370 VAL-ANDRE. T. (16-96) [illegible]

20 km mer. MONTSURVENT (50) à louer pr vacances maison 3 p., confort. Téléph. : 271-07-24.

TAMARIS (83). Part. loue stud. 4 pers. ds parc. Plac. bord mer. Juin 2.000 juil. 2.800 sept. 1.700 F. Caution 300 F. T. (42) 21-63-95.

Particulier loue **CAP-D'AGDE** JUIN à SEPTEMBRE appt 3 p., neuf, grande [illegible] piscine, tennis. TEL. : [illegible]

FINISTERE SUD bord de mer villa à louer 5-6 personnes. Juin 6.000 F. ; Juillet 7.500 F ; [illegible] 7.500 F ; Septem. 6.000 F. [illegible] Monique JEGOU, 9, r. des Lavandières, 29120 Pont-l'Abbé.

Part. loue maison [illegible] juin, juillet, 5-6 lits, calme, proche mer. Tél. : 544-21-97 matin.

FINISTERE SUD bord de mer villa à louer 6 [illegible] juin 4.000 F [illegible] 5.500 F, septem. 4.000 F. [illegible] Monique JEGOU, 9, r. [illegible] Lavandières, 29120 Pont-l'Abbé.

MANOIR à louer dans le Calvados entre CAEN et la mer, [illegible] équipé.

Les 3 mois d'été : 10.000 F par mois

ou loc. à l'[illegible] F/mois. Ecr. no 851.675 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. tr.

LUBERON LOUE MAISON très calme, 4 pers., tt compris. Juin : 4.500 F ; août : 5.500 F [illegible] à la semaine : 1.200 F. Tél. : (1) [illegible] 14 à 20 h.

Loisirs Rencontres en Queyras propose aux dates de votre choix du 15 juillet au 31 août une 1/2 pension 55F/jour dans village montagnard. 05350 VILLEVIEILLE. Tél. : (92) 45-70-82 ou [illegible]

COMBLOUX (HAUTE-SAVOIE) août 4.500 F, chalet 6-8 pers., [illegible]fort, [illegible] Téléph. : [illegible] Lavandières, 29120 Pont-l'Abbé.

ROUERGUE : 6 jrs ART-HIST. Habitat rural, églises romanes, templiers à [illegible] les vallées, avec hist agréée. Mon. Hist. Juin à [illegible] N. ANDRIEU, 12400 VABRES. T. (65) [illegible]

Vols spéciaux MAROC TUNISIE 1.050 F A.R. en juin Prestations terrestres mini. J.S.F., lic. A 804 5, r. de la Banque, 2e - 261-53-21.

Séjours linguistiques

Séjours linguistiques R.F.A. et G.-B. Cours - Sports - Excursions Bachelet professeur 68, rue de Douai, 59151 Arleux. Téléph. : (27) 89-64-57 ap. 18 h.

Bateaux

A vendre BARQUE ROCCA L. 3,50 m, l. 1,50 m, max. 10 CV. Tél. : 974-11-02 [illegible] DOURLEN.

Pêche

ARTICLES DE PECHE Mer-Rivière AQUARIOPHILIE
PÊCHE ET LOISIRS
43, avenue du Général-Leclerc, 91610 Ballancourt - [illegible] Essonne. T. : 493-21-19 (Côté de la gare).

Tennis

[illegible] MEULAN (78) OUVERTURE PROCH. TENNIS. Ecrire pour renseignements à no 2.201, «le Monde» Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TENNIS. Stages, cours partic. Location du 29-6 au 31-8-1980. Hôtel La Maison de Gandissart, 05390 MOLINES-EN-QUEYRAS. Téléph. : (92) 45-83-29, 45-83-80.

Tourisme fluvial

Vacances sur [illegible]

CANAUX DE BOURGOGNE

Locat. bateaux 2 à 7 couch., tt cft. BOURGOGNE B.P. 7e [illegible] Paray-le-Monial. T. (85) [illegible]

Rondonnées pédestres

Randonnée pédestre insolite 7 jrs Causses, Larzac en groupe. A. Nicolet, guide très montagne, 34380 Viols-le-Fort (67) 85-83-67.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE CONGRÈS DE LA F.N.T.R. A NICE

Les routiers demandent une «humanisation» des contrôles

La multiplication des contrôles, l'augmentation galopante du prix des carburants et des projets de réforme de la réglementation en matière de transport de voyageurs ont été parmi les principaux thèmes de réflexion du congrès du printemps de la Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.), qui s'est réuni, à Nice, les 28 et 29 mai.

Tout en décidant de surseoir jusqu'en octobre à des manifestations spectaculaires (arrêts de travail, grèves du zèle, grève du bleu des disques de contrôle, etc.), la F.N.T.R. a annoncé qu'elle engagerait une action spectaculaire pour obtenir une « humanisation » des contrôles. Elle a, d'autre part, demandé prochainement aux pouvoirs publics un « plan de soutien aux transports routiers », qui a pour objet de maintenir l'activité et l'emploi par une baisse des investissements.

De notre correspondant régional

Nice. — « La plupart des chefs d'entreprise qui n'ont d'autre ressource que leur profession a atteint la limite de ce qui est supportable. » Il n'a pas hésité à déclaré le président de la F.N.T.R., M. Georges-Pierre Simon, « face à la multiplication [illegible] : la police, les gendarmes, les douaniers, les inspecteurs du travail, les inspecteurs du transport. Au-delà d'un certain nombre d'heures de travail, il faut faire le choix : ou faire des contrôles permanents, inhibants et destructeurs, mais valables pour les salariés que pour les chefs d'entreprise ».

Pour sortir de cette situation, la F.N.T.R. préconise une répartition plus souple des « périodes fonctionnelles » d'obligation de roulage, c'est-à-dire qu'une application moins stricte de la réglementation permettrait les heures de repos obligatoires. D'une manière générale, elle demande que l'administration apprécie « de façon intelligente » le comportement des entreprises sur une longue période, au lieu de les sanctionner impitoyablement lors d'infractions fortuites ou mineures.

Le « plan de soutien au transport routier », qui sera présenté la semaine prochaine par la Fédération au ministre des transports, comporte deux volets : l'un fiscal, l'autre financier. Le premier reprend les revendications permanentes de la profession en matière de taxe professionnelle, de déductibilité de la T.V.A. et de détaxation du carburant. Le second concerne l'adaptation aux entreprises de transports routiers des procédures de prêts à taux bonifiés et l'amélioration des conditions d'accès au crédit. « Dans sa conception actuelle, la taxe professionnelle est fondamentalement condamnable, a déclaré M. Simon, car elle est à la fois anti-emploi, anti-investissement et anti-exportation. Quant à la T.V.A. sur le gazole, nous ne comprenons pas pourquoi la France est le seul pays du Marché commun à la faire figurer ainsi. »

La F.N.T.R. a enfin rendu publiques les conclusions d'une étude comparative sur les coûts d'énergie [illegible] des transports routiers et ferroviaires réalisée par M. Alain Cotta, professeur d'économie à l'université Dauphine. Il apparaît, selon cette étude, que la consommation d'énergie exprimée en grammes équivalents pétrole (GEP) est pratiquement identique pour une tonne de marchandise transportée par fer et par route.

GUY PORTE.

LA S.N.C.F. RÉPUGNE A COMMANDER UN SECOND ENGIN

La France va-t-elle abandonner la technique du naviplane ?

La société Dubigeon-Normandie, qui a réalisé l'[illegible] (Société d'étude des aéroglissants marins) a cédé à la S.N.C.F. les licences des brevets qu'elle a mis au point pour ce genre de véhicules, a fait savoir à la S.N.C.F. et aux pouvoirs publics que si, au 1er juin, un nouvel engin sur coussin d'air n'était pas commandé, elle cesserait de s'intéresser au naviplane.

Depuis l'été 1974, un seul naviplane N 500, l'*Ingénieur-Jean-Bertin*, vole sur la Manche, entre Calais, Boulogne et Douvres, aux couleurs de la S.N.C.F., au sein du groupe franco-britannique Seaspeed. Le premier exemplaire du N 500 fut détruit par un incendie sur les bords de la Garonne en mai 1978.

Echaudée, la S.N.C.F. fit montre d'un empressement pour commander un second appareil de grande capacité, comme celle qu'elle possède actuellement (quatre cents à quatre cent seize passagers, soixante-cinq véhicules). « *Nous examinons actuellement l'avenir sur cette question et notre position n'a pas évolué* », nous déclarait récemment le président du conseil d'administration. « *L'affaire n'est pas inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration* », a-t-on ajouté de même source. « Nous contente-t-on de déclarer, avec beaucoup d'embarras, au siège de la Société nationale.

Première difficulté : le prix d'achat. Dubigeon propose un appareil à 170 millions de francs, mais la S.N.C.F. ne veut pas aller au-delà de 145 millions de francs. Même chose pour la firme britannique Hovercraft Corporation, qui dans son usine de l'île de Wight a beaucoup d'avance sur le constructeur français puisqu'elle a livré depuis douze ans non seulement des appareils civils, mais aussi des engins militaires, notamment un aéroglisseur modèle 1 pour 230 millions de francs (quatre cent seize passagers, cinquante-quatre voitures). Le délai de fabrication du N 500 (les ateliers situés à Pauillac, en Gironde) demande trois ans. Donc, si l'on veut maintenir l'appareil en service sur les lignes du détroit du pas de Calais à l'été 1982, au seuil de la saison touristique, le temps presse.

Deuxième difficulté qui explique l'attitude de la S.N.C.F. : les exigences d'exploitation. En effet, l'engin qu'elle exploite a été, pour des raisons techniques ou nautiques, indisponible pendant la moitié du temps, soit un pourcentage d'indisponibilité depuis le début de l'exploitation de 1 %. En 1979, la S.N.C.F. a perdu 23 millions de francs, et, en 1980, 33 millions.

Les constructeurs soulignent en outre le fait que l'appareil de conception française est plus économique que l'appareil anglais. Il faut enfin ajouter que les structures juridiques nécessaires pour exploiter à l'avenir au sein d'un même pool l'ensemble de la flotte d'aéroglisseurs actuellement en service sur la Manche sont difficiles à mettre en place. La S.N.C.F. a un appareil, British Rail en a deux (alors que, selon les statuts de l'association Seaspeed, les deux partenaires devraient se répartir à égalité les capacités de transport) et Hoverlloyd — une société privée, filiale du groupe Dornier — quatre engins (d'une capacité inférieure de deux cent quatre-vingt-six passagers et de trente-sept véhicules).

L'affaire se complique car sur injonction du gouvernement britannique, Hoverlloyd — dont les résultats sont bénéficiaires — est à vendre. Mais qui rachètera — totalement ou en partie — Hoverlloyd ? Une entreprise publique comme la S.N.C.F. peut-elle se lancer sur cette voie ?

Un groupe de travail présidé par M. Pierre Legras, administrateur directeur général de Trucklines Perrier (une société qui exploite des [illegible] entre Cherbourg et Poole), et qui travaille en étroite liaison avec la direction générale de la marine marchande, vient de proposer la création d'une compagnie unique d'exploitation franco-britannique regroupant British Railways, éventuellement des intérêts privés anglais, Brostrôm — qui a [illegible] le rachat de la filiale Hoverlloyd, la S.N.C.F., la banque Worms et la banque Rivaud. Tous les partenaires semblent d'accord sur la formule, sauf la S.N.C.F. qui n'a dit mot, se retranchant derrière « *la poursuite des études* » (1).

Le groupe de travail suggère aussi, pour améliorer la gestion commerciale, que les liaisons aux deux ports seulement qui pourraient être Calais et Ramsgate.

Calais, on le sait, est le premier port français [illegible] (5 304 900 passagers en 1979). C'est aussi le premier hoverport mondial (1 628 000 véhicules). Le trafic pour aéroglisseur atteint le tiers du total. Cet engin peu doné, si les techniciens parviennent à le rendre moins gourmand en carburant et à une structure d'exploitation qui soit un peu plus souple, représenter un concurrent sérieux pour les car-ferries.

Reste aussi une question plus générale, qui concerne également les transporteurs aériens [illegible] : ...qui jusqu'à ce jour n'ont pas montré un grand intérêt pour ces engins : la France peut-elle prendre la responsabilité d'abandonner une technologie d'avant-garde que d'autres grandes puissances perfectionnent et qui intéressent des pays aussi divers que l'Argentine, l'Allemagne fédérale, l'Italie, l'U.R.S.S., le Japon et les émirats du golfe Persique ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le 30 juillet 1979, traversant la Manche à bord du naviplane N 500, M. Joël Le Theule, ministre des transports, avait — déjà — déclaré : « *La S.N.C.F. n'a pas abandonné le projet de commander un second naviplane. Le dossier est toujours à l'étude, et mon premier souci, c'est l'intérêt que mes services et moi-même y attachons.* »

ENVIRONNEMENT

Grogne sur le front de la marée noire en Bretagne

LES SOLDATS RÉCLAMENT TRENTE-CINQ HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE

(De notre correspondant)

Saint-Brieuc. — Deux mois et demi après le naufrage du pétrolier malgache *Tanio* au large de l'île de Batz, deux mille cinq cents militaires continuent à nettoyer les plages. La « coordination » des militaires et civilistes vient de diffuser l'« appel » suivant, qui témoigne pour le moins de leur « grogne ». Voici des extraits de ce texte.

« *Les soldats en ont assez et* [illegible] [...]

» Les soldats *s'organisent pour défendre leurs revendications aux côtés des syndicats de travailleurs pour populariser leur mouvement : la parole aux travailleurs, l'uniforme* [...].

Les soldats [illegible] ajoutent :

« Les conditions de travail sont *éprouvantes : faire sept et huit heures de travail six jours par semaine, sans compter les gardes de nuit ; un mépris de la sécurité qui a conduit à des accidents absurdes* [...]

» *Nous demandons aux syndicats parisiens qu'ils constituent une commission d'enquête hygiène et sécurité.*

« Nous exigeons la semaine de *trente-cinq heures en cinq jours, deux jours étant réservés au repos hebdomadaire.* »

Revendications pécuniaires enfin : « *La hiérarchie militaire et le gouvernement espèrent acheter notre silence en nous versant une prime de 43,50 F par jour. Certes c'est mieux que les 8,50 F de la solde, mais c'est indigne [illegible] fournit... C'est 100 F par jour de présence à Polmar pour tous ce qu'il nous faut !* »

Cet appel a reçu le soutien des unions départementales C.G.T., C.F.D.T., FEN et F.O. des Côtes-du-Nord. — J. V.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

constructions neuves

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie [illegible] ordre

A partir de Paris, à 7 h de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE
Bungalows [illegible] **140.000 FF**

[illegible] de location
VOTRE [illegible] 15 [illegible] d'expérience
Nos 850 [illegible] en Europe. Notre [illegible] dans le monde
Profitez de nos [illegible] exceptionnelles sur place, en avion ou en [illegible] à des conditions très avantageuses.
Pour [illegible] le [illegible] à :
DECESA FRANCE
87, rue de La Tour. 75016 PARIS
[illegible] IMMOBILIARIO [illegible]
Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
M-27 Nº : Localité :

De beaux 4 et 5 pièces dont certains bénéficient de prêts conventionnés au taux préférentiel de 12,75%

Le nouveau Chesnay
29, rue de Versailles Le Chesnay.

Pour vous y rendre, autoroute de l'Ouest jusqu'à la première sortie, prendre la direction Rocquencourt à la RN 307, tourner à gauche, puis prendre à gauche la direction Le Chesnay.
Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
Ou GEFIC, 4, place d'Iéna 75116 PARIS.
STH
GEFIC
723.78.78

appartem. achat

PAYABLE COMPTANT, [illegible] 2 à 4 pièces, Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 15e, 16e même avec [illegible]. Tél. 261-39-78 ou 257-47-99 le soir

ACHETE URGENT COMPTANT 3/4 pces avec ou sans travaux. [illegible] ou 257-47-99 le soir

fonds de commerce

AFFAIRE A SAISIR Région [illegible] Cde [illegible] Ecr HAVAS-BEZIERS Nº 891739.

OUVERTURE JUILLET Galerie [illegible] de [illegible]

PAS DE-PORTE de [illegible] LA GERVOISE, [illegible] ROYAN. Téléph. (46) 38-36-51.

PAS-DE-PORTE à Lagny 77400 (Mar[illegible]) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 P + cave + grenier + WC TÉL. : [illegible] Bail rnl. Loyer mini 1 000 F mens.

IRANCY (89) 15 km Auxerre, à vendre avec les murs Café-Tabac, pourvoirs, Logement 4 chambres, confort. Av. 40.000 F Tél. 921-82-46.

Près SAINT-VRAIN, ESSONNE [illegible] villa, 4 chbres, 1.200 m2 PARC. [illegible] F + 2.200 F

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUÉ DE Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC - 261.18.18

Immobilier (information)

AIX-[illegible] RAPPORT 10 à 13 % exemple : 1 bout [illegible] 550.000 F : 5.500 F [illegible] ROBERT [illegible] 2, place [illegible] Tél. [illegible]

immeubles

[illegible] JE SUIS [illegible] Tél. le [illegible] 747-42-97 [illegible] : [illegible] AUFMAN r. Le Peletier, PARIS-9e

propriétés

COURBEVOIE Rue [illegible] propriété COUIS-PHILIPPE 1830 av. entrée gard. s/1 156 m2 plein [illegible] m2 environ habitables [illegible] face utilisable 350 m2. Chfl cent. mazout. Vendu ent. rénové. Px 1.300.000 F 603-27-51

SUR UNE ILE 5.000 m2 20 km Nord-Ouest Paris, maison 100 m2 accès par bateau. 600.000 F, crédit. Propriétaire : 260-62-15

VILENNES 15 minutes Pont de St-Cloud [illegible] sionnel, dans 5.000 m2, maison style Trianon, 6 ch., 2 [illegible] Maison [illegible] gardien. Piscine [illegible], terrain. Port privé sur Seine. Prix [illegible]. Tél. Bureau : 260-61-18 Domicile : 975-83-42

A SAISIR URGENT YONNE JOIGNY 125 km Paris, autoroute A 6 belle ppe 450 m2 + 1 HA parc bois, pièce d'eau. R. T. C. Prix 690.000 F. [illegible]

A vdre dans forêt du Perche, [illegible], à Senlisse-la-Trappe, maison de campagne 3 p., cuis., s. bains, wc. Garage, s/1.700 m2 terrain. Prix : 180.000 F. Tél. à partir de 14 h. 027-57-62.

10 km SAINT-TROPEZ Dans domaine privé, 800 mètres mer. Villa avec piscine. Superbe vue mer. Tél. 16 (94) 79-22-70 255-94-57.

Vends bourg Sologne, maison sout confort, parc, étang, bord de rivière. Tél. : 45[illegible] 96-81-81.

MAISON DE CARACTÈRE dans hameau, séj. cathédrale, 3 ch., cuis., bains, 4 ch., dépendances, ch. centr., dépend. [illegible] 1.500 m2. Px : [illegible] F. CARON, 80, rue de Vienne, 27140 Gisors. T. (16-32) 55-04-52.

MAISON BOURGEOISE dans village en Provence surplombant la vallée de la Durance, beaucoup de caract., 10 pièces + grande dépendance, vue dominante, exposition Sud. Prix 335 000 F. Agence Les Mas de Provence, place Mirabeau, 84160 Cadenet, Téléphone (90) 68-09-59.

A VENDRE Tarfou (28 km de Paris-Sud), bordure village (calme), sur 1.700 m2, FERMETTE ANCIENNE entièrement restaurée, pierres et poutres apparentes. (160 m2 en deux niveaux). Entrée, cuis., s. à m., salon double haut., 3 ch. de h., wc, 3 chbres, 2 chem. Cave voûtée. Piscine chauffée. Tél. après 18 h 491-21-00

EVREUX (EURE) Urgent cause santé, vd BELLE PROPRIETE de 6 p. sur s/sol comfort, séjour, salon 60 m2 av. cheminée, bureau, 4 chbres. Immense cuis. 1 ha terrain, borde rivière. Prix : 850.000 F. Tél. : (32) 39-38-64

14 Km OUEST [illegible] propose grande classe 11 pièces, grande réception, garage 6 voitures, mais gardien, piscine, tennis, beau parc de 13.000 m2 clos mur, calme. Prix : 3.150.000 F. Ecr. no 185 Gestal-Pub., 69291 Lyon Cedex

LYON ECULLY Luxueuse propriété parfait état surface habit 400 m2, garage 5 véhicules, sous-sol aménagé, parc 4.200 m2, tennis, prix élevé. Tél. 16 (7) 833-14-85

propriétés

Particulier vend 30 km autoroute de Chartres PRES ST-R.-LES-CHEVREUSE (R.E.R Châtelet)

TRÈS BELLE DEMEURE XVIIIe SIÈCLE

sur 5.000 m2 terr. [illegible] Ent., bur., 2 sal., s. à manger, cuisine, 4 chbres, 2 s. de bains. Confort rattine, poutres apparentes, cheminées, moquette + [illegible] habitation gardien 2 [illegible] Conv. comme hab. [illegible] ou [illegible] Prix : [illegible] F Tél. [illegible] soirée [illegible]

A VENDRE RÉGION [illegible] Châteaux, Maisons de [illegible] Fermes, Maisons de campagne. Renseignements à l'agence U.F.F.I. DIJON Cntre Dauphine, DIJON. Tél. (80) 30 72 50.

LE VESINET résidentiel, s/pelouses, près RER et lycée, HOTEL PARTICULIER MANSART, récept. 5 ch., 2 bns, tt cft. Par. gardien de 3 p. BEAU P. [illegible] AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-05-99.

91 VAUDEMANDE [illegible] MAGNIFIQUE [illegible] 1973 en pierres s/ss-sol 280 m2 : sal. jeux, bibliothèque, cellier, rangt bois, cuisine, laverie, WC Rez-ch. : terrasse 50 m2, Séj. 66 m2, cheminée [illegible] abrité 16 m2, 2 chbres, cab. toil., bns W.C. 1er ET. : 3 chbres, bains W.C., chf c. mazut, cave de 6 000 litres, garage 2 voitures. Terrain 5.000 m2. Ridez-vous G. HERVIEU : 983-01-38.

PARC MALMAISON Situation unique, environs immédiats de Paris, 400 m, bâtis. 3.000 m2 terrain. 2.150 000 F Tél. heures bur. : 788 19-91 Poste 11 Le soir : 757-16-46.

Appartements

JUVISY Résidence PAVILLON 4 Pces TT cft + grenier. Possib 2 chbres + petit Pav. indép. Possib 2 p., tt cft s/500 m2 Jard. 490.000 F 325 75-47

BANYULS-sur-MER MAIS [illegible] Vue s/mer, meublé, cuis. amen 2 s. de bns + gar. Px 500 000 F Ecr au 6288 « le Monde » Pub 5, r. Rameau, 75427 Paris cedex 09

Part. vd Pavillon style chalet 14, r. Chartres, 7 accès, 1100 m2 hab. 5/1.400 m2 Px 550 000 F Tél. (37) 23-38-55 après 18 h

ANDRESY Part. vd gde 7 p., 144 m2 dans village vallon, calme, 5 chbres gare 6', écoles, piscine, tennis, 11 de ch., ent., cuis. pce repas, salon, séj., 1 ch., 5 de b., wc 1er ét., 3 ch., 1 s. de b., wc. Chauf. c. gaz, garage double. Prix : 465.000 F Poss. rapr. C.F. Libre fin mai. Tél. 074-51-66

domaines

ACHETERAI Vaste DOMAINE boisé 200 km maxim. Sud Paris. Ec. Orlet, 136, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

villas

Kaufman & Broad réalise 11 maisons de luxe

[illegible] des terrains de 1.500 à 2.500 m2.
2 modèles de plain-pied, des réceptions de [illegible] m2 à [illegible] m2.
Prix ferme : à partir de 1.350.000 F

le Parc de Launay
à Saint-Nom-la-Bretèche
maison [illegible]
Rue des Deux Croix / 045 64.80.
Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf le mercredi.

CPH IMMOBILIER

SAINT-NOM-LA-BRETECHE forêt, golf, [illegible]

NOTRE SÉLECTION DE VILLAS

LA [illegible] pour vos [illegible] dans un village [illegible] villa plain-pied [illegible] séjour [illegible] 4 chambres. [illegible] F

DECOREE [illegible] beaucoup d'amour [illegible] jardin. [illegible]

[illegible] marvellieux jardin au [illegible] du village séjour, bureau, 4 chambres. [illegible] P

[illegible] TOIT DE CHAUME, maison [illegible] 4 [illegible] F.

AGENCE [illegible] 2, [illegible] 934-43-48

terrains

Vends terrain RIK-AMADOUR. 2.000 m2. C.U. [illegible] Prix à débattre [illegible] (64) [illegible]

GAMBAIS-HOUDAN Dans [illegible] domaine avec Club-House piscine, tennis à vendre terrain à bâtir BOISE 7.000 m2 Propriétaire 563-47-66 ou week-end s/place : 16 (37) 64-28-56.

viagers

Ste spécialiste viagers F. CRUZ 6, rue La Boétie 266-19-00 Prix [illegible] et [illegible].

villégiatures

PARTICULIER LOUE Juillet-Août-Septembre Maison seule avec jardin (F2) dans le Var. [illegible] 94-78-73-74 ou 91-75-75-17.

CAP-BRETON/HOSSEGOR plein centre. Construction de 7 maisons avec jardin type 3 et 4, idéal pour investisseur ou résid. [illegible]. Renseignem. téléphoner [illegible] : (16-59) [illegible]

CREDIT ASSURÉ

Vue sur le golf maison de 6 pièces principales, 4 chambres, 2 bains, très grand living avec cheminée, garage 2 voitures, jardin [illegible]rement. [illegible] réduits. Prix [illegible] F.

RECEVEZ VOS AMIS

devant la [illegible] BEAU SALON, salle à manger, 6 chambres, 3 bains, grande cuisine, [illegible] 2 voitures, jardin paysagé [illegible] 950 m2, frais de notaire réduits. Prix 970.000 F

C.D.H. IMMOBILIER Agence de CHEVRY Tél. [illegible]

VILLE-D'AVRAY Maison [illegible], salon dble, 3 à [illegible] Gde cuis., 6 chbres + 3 secondaires. Petit [illegible] 5 pces, TT CFT. Jardin 750 m2. 1.900.000 F. NICOLAS ET VICHER [illegible]

maisons de campagne

[illegible] 120 km PARIS, [illegible] de Campagne [illegible] [illegible] CHATEAUNEUF SUR-LOIRE, cuis., séj. [illegible] sur sp. et chbre + 1 ch. en combles (+ poss. d'une 3e), salle d'eau, [illegible] WC, chauffage général [illegible] impeccable. [illegible] Jardin d'agrément. — Px : 425.000 F. Tél. : 042-87-55 (le soir) ou (16-38) 53-47-07

PÉRIGORD mais. bourgeoise style XVIIIe, dans village, jolie vue au Midi, grand jardin, beaux ombrages centenaires. Prix 400.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A., Maisons du Périgord. — B.P. 38, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

Le Monde

MARCHÉ CO[illegible]

Accord

Suite de la première page

Les Britanniques, conformément à ce qu'ils réclament avec persévérance depuis un [illegible] qu'une [illegible] au budget européen, [illegible] différence entre ce qu'ils reçoivent et ce qu'ils [illegible] considérablement réduite dans les trois prochaines années, [illegible] compensations qui leur seront ainsi offertes seront prises [illegible] par les autres États membres. Afin de faire preuve [illegible] à leurs partenaires, les Britanniques avaient indiqué qu'ils [illegible] l'accord sur les [illegible] agricoles aussi longtemps [illegible] affaire budgétaire ne serait [illegible].

Maintenant que c'est [illegible] jour, reste sur la [illegible] conclu à huit [illegible] et prévoyant une [illegible] progressive des prix communs [illegible] va être levée, ainsi que [illegible] l'arrangement favorable [illegible] taxes françaises, décrivant [illegible] nouvelles réglementations.

LE R.P.R. : la Communauté européenne dans l'impasse

Le secrétariat général du R.P.R. a publié, vendredi matin, [illegible] le communiqué suivant :

« Le R.P.R. déplore vivement le gâchis européen. Le [illegible] budgétaire britannique avait, en premier temps, pris [illegible] ailleurs français en otage. Le R.P.R. constate aujourd'hui que le gouvernement français a accepté que les contribuables français soient désormais mis à [illegible] permanents. Il aura fallu [illegible] mois au moins et beaucoup de concessions exorbitantes pour qu'un accord — qui aurait été de routine annuelle — intervienne sur les prix agricoles. Le R.P.R. prend acte de cet accord et demande au gouvernement français d'adopter les mesures de rétorsion ressort pour assurer un revenu équitable à nos agriculteurs en écartant tout système de quotas contraire à long terme aux intérêts de la France et de l'Europe.

» Il note qu'enfin les propositions de [illegible] du mouton [illegible] ficient, comme le R.P.R. l'avait demandé, d'une organisation de marché qui leur assure une protection et une garantie de revenu à laquelle ils ont droit agriculteur.

» Quant à la contribution financière britannique, l'accord [illegible] plus coûteux que les propositions faites à Luxembourg et refusées par le gouvernement britannique. Le versement de la France va s'accroître de 2 milliards de francs par an, [illegible] plus est, rien n'est réglé pour l'avenir puisque, en 1981, la Communauté s'est engagée à procéder à une révision fondamentale du financement du budget commun avec tous les risques que cela comporterait pour l'organisation européenne, soit à plus ou moins brève échéance, ainsi que les versements supplémentaires.

» Ainsi, le [illegible] n'est accepté que [illegible] contribuable français devienne l'otage [illegible] plaisir du gouvernement [illegible] marque.

» La Communauté s'est mise dans l'impasse que le R.P.R. avait prévu et redouté. Le R.P.R. le déplore et continuera à se battre pour que les intérêts de la France et ceux du Marché commun soient défendus et sauvegardés. »

Lentilles de contact OUPLE
On les met et on les oublie...
Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus in[illegible]
Essayez YSOPT[illegible]

80, Bd Malesherbes 75008 Paris Tél. 563.85.32
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Cours pour lycéens • Immersion linguistique totale • Vacances de Pâques et [illegible]
ANGLETERRE AUTRICHE ALLEMAGNE Voyage accompagné de Paris et province • Accueil en [illegible] Excursions • Ski-tennis-équitation • plage à voile-surf • Au pair • Anglais pour adultes
brochure gratuite Tél. 508.94.59
CLUB A2 10, rue Saint-Marc 75002 [illegible]

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

Accord des Neuf à Bruxelles

(Suite de la première page.)

Les Britanniques, conformément à ce qu'ils réclament avec persévérance depuis un an, obtiennent que leur contribution nette au budget européen — la différence entre ce qu'ils reçoivent — soit considérablement réduite au *cours des trois prochaines années*. Les compensations qui leur sont ainsi offertes seront prises en charge par les autres États membres. Afin de faire pression sur leurs partenaires, les Britanniques avaient indiqué qu'ils bloqueraient l'accord sur les prix agricoles tant longtemps que l'affaire ne serait pas résolue.

Maintenant que c'est chose faite, sous réserve sur l'accord agricole conclu à Luxembourg et prévoyant une hausse moyenne des prix communs de 5 % en être levée, ainsi que sur l'arrangement favorable aux thèses françaises, concernant les nouvelles réglementations du marché du mouton. Compte tenu de l'impatience des exploitants, durement touchés par l'inflation, il était prioritaire pour les Français, comme pour les autres pays ayant déjà approuvé l'accord à huit, que les hausses des prix nouvelles agricoles puissent s'appliquer.

Cela explique certainement pour une large part l'ampleur des concessions faites par les Huit sur le plan budgétaire afin d'aller à la rencontre des demandes britanniques. L'accord consenti est en effet considérable, *indéniablement supérieur, quoi qu'en prétende du côté français*, à ce qui avait été proposé à Luxembourg par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, alors qu'on avait souligné à Paris et à Bonn que ces offres n'étaient plus valables.

Un engagement très clair

En 1980, la répartition de la contribution britannique prise en charge par les autres États membres sera au moins de 1 175 millions d'ECU, ce qui, compte tenu des prévisions de la Commission, conduira les Britanniques à moins de 850 millions d'ECU. Pour 1981, la réduction accordée sera d'au moins 1 410 millions d'ECU, *ce qui donnera, toujours* sur la base des prévisions de la Commission, une contribution *effective britannique de 730 millions* d'ECU.

Si les prévisions de la Commission étaient sensiblement évaluées, autrement dit si la contribution nette britannique (avant compensation) dépassait ce qui a été calculé, la prise en charge de cette différence serait partagée entre le Royaume-Uni et les autres États membres, selon des modalités qui sont précisées dans l'accord. En résumé, la contribution du Royaume-Uni sera réduite pour les années 1980 et 1981 d'un total au moins égal à [illegible] millions d'ECU. D'ores là, pour ces deux années, la situation du même ordre que celle qui avait été proposée à Luxembourg par M. Giscard d'Estaing et refusée alors par Mme Thatcher.

La concession supplémentaire faite aux Britanniques porte essentiellement sur la troisième année. A Luxembourg, les Français et les Allemands s'étaient refusés à envisager une compensation importante allant au-delà de 1981. C'est une position qu'ils ont abandonnée. Le texte indique que, « *pour 1982, la Communauté s'engage à résoudre le problème par des modifications structurelles* » (mandat confié à la Commission). Si cet objectif n'est pas atteint, la Commission présentera des propositions s'inspirant de la solution retenue pour 1980-1981 et le Conseil décidera en conséquence. Il est vrai, comme le remarque M. Pierre-Bernard Reymond que l'engagement pris par les Neuf pour 1982 n'est pas chiffré, mais il est néanmoins extrêmement clair : à moins que la Commission ne trouve le moyen d'accroître substantiellement les dépenses communautaires au Royaume-Uni par le biais de politiques communes, dites structurelles, telle la politique régionale ou sociale, on opérera de la même manière qu'en 1980 ou 1981.

Pour les deux premières années, le coût net pour la France de ce geste en faveur du Royaume-Uni devrait se situer aux alentours de 540 millions d'unités de compte, soit plus de 3 milliards de francs.

A la demande des Français, le compromis comprend une clause prévoyant que, en 1981, les crédits budgétaires affectés à la réduction de la contribution britannique ne seront débloqués qu'une fois les prix agricoles communs fixés. Cette sage précaution constitue, du point de vue français, une amélioration par rapport à la proposition faite à Luxembourg par M. Giscard d'Estaing : elle donne la garantie que les Britanniques, au moment de la négociation de printemps sur les prix agricoles, ne [illegible] ront pas le petit jeu auquel ils se sont livrés cette année, autrement dit, ne bloqueront pas une décision.

Les concessions financières faites aux Britanniques constituent assurément une entorse de taille à l'application régulière des règles de la Communauté. L'Allemagne et la France, comme le président de la République et le chancelier fédéral l'avaient expliqué à Luxembourg, estiment que, dans ces conditions, celles-ci devront être revues, ainsi probablement que bon nombre de dispositions sur lesquelles repose la vie actuelle de la Communauté. Pour Paris et Bonn, il faudra envisager une solidarité financière plus limitée qu'aujourd'hui, car, si l'on a écrit » de façon très substantielle le déficit net du Royaume-Uni, il est dans l'ordre des choses d'écrêter de la même façon les soldes excédentaires nets très considérables dont bénéficient aujourd'hui l'Italie et surtout les Pays-Bas.

Cette mise en route d'une réflexion approfondie sur la réorganisation de la Communauté constituera sans doute la conséquence la plus importante de la crise qui vient de s'achever.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE R.P.R. : la Communauté européenne dans l'impasse.

Le secrétariat général du R.P.R. a publié, vendredi matin 30 mai, le communiqué suivant :

« *Le R.P.R. déplore vivement le gâchis européen. Le gouvernement britannique avait, dans un premier temps, pris les agriculteurs français en otage ; le R.P.R. constate aujourd'hui que le gouvernement français a accepté que les contribuables français soient désormais des otages permanents. Il aura fallu deux ans de retard et beaucoup de [illegible] pour qu'un accord — qui aurait dû être de routine annuelle — intervienne sur les prix agricoles. Le R.P.R. prend acte de cet accord et demande au gouvernement français d'adopter les mesures de son ressort pour assurer un revenu équitable à nos agriculteurs en écartant tout système de quotas contraire à long terme aux intérêts de la France et de l'Europe.*

» *Il faut qu'enfin les producteurs du monde libre bénéficient, comme le R.P.R. l'avait demandé, d'une organisation de marchés qui leur assure une protection et des garanties de prix à laquelle ils ont droit comme tout agriculteur.*

» *Quant à la contribution budgétaire britannique, l'accord le plus coûteux que les propositions faites à Luxembourg et refusées par le gouvernement britannique. Le versement de la France va s'accroître de 2 milliards de francs par an, qui plus est, rien n'est réglé pour l'avenir puisque, en 1982, la Communauté s'est engagée à procéder à une révision [illegible] du financement du Marché commun tous les risques que comporterait pour l'organisation européenne, soit à pourvoir les [illegible] supplémentaires.*

» *Ainsi, le gouvernement a accepté que le contribuable français devienne l'otage du bon plaisir du gouvernement britannique.*

» *La Communauté s'est donc mise dans l'impasse que le R.P.R. avait dénoncée et condamnée. Le R.P.R. le déplore et continuera à se battre pour que les intérêts de la France et ceux [illegible] du Marché commun soient défendus et sauvegardés.* »

Les prix agricoles et le dossier « mouton »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'accord sur les prix agricoles européens [illegible], dont l'adoption dépend de la ratification par les Neuf du compromis budgétaire, reprend le compromis conclu par les Huit le 28 mai à Luxembourg. La hausse des prix moyens devait en principe être de 5 %, *soit la hausse proposée par la Commission européenne en février dernier*. Pour la France, il faut ajouter à cette hausse 5 % supplémentaires au titre des dévaluations du « franc vert » intervenues en mars et en avril. Au total, donc, l'augmentation des prix français pour la campagne en cours s'établit, pour les principaux produits, de la façon suivante : prix d'intervention du blé, 9,5 % ; de l'orge et du maïs, 9,25 % ; du sucre blanc, 10,3 % ; prix [illegible] du lait, 9 % ; *prix d'intervention pour le bœuf*, 9 % ; prix d'intervention des vins, 10,5 % ; prix [illegible] du colza, 10,5 % ; prix d'achat des fruits et légumes, 11 %.

La taxe laitière au titre de la coresponsabilité des producteurs passe de 2 % contre 0,5 % actuellement. Pour les exploitants des régions [illegible], le prélèvement ne sera que de 1,5 % pour les premiers 60 000 litres livrés aux laiteries. Ceux des zones de montagne seront exonérés de la totalité de la taxe.

Le Fonds européen d'orientation et de *garantie agricole (FEOGA)* accordera — c'était là une revendication française — une prime de 20 ECU (117 F anciens) par tête aux vaches destinées à la production de viande.

Contrairement au projet de Luxembourg, les Neuf n'ont pas retenu une suspension des achats publics pour la viande bovine durant les mois d'été. Ils ont également maintenu les quotas de production de sucre bénéficiant de garanties de prix au cours de la campagne 1979-1980.

Le Marché commun du mouton entrera en vigueur lorsque la Commission aura conclu les accords d'*autolimitation envisagés avec les principaux pays fournisseurs* (Nouvelle-Zélande, Australie, Argentine).

La prochaine organisation communautaire prévoit un système d'intervention du 15 juillet au 15 [illegible]. Le prix garanti qui sera offert aux éleveurs français est fixé à 293 ECU par quintal, soit un peu plus de 17 F par kilo. Ils bénéficieront également de primes devant compenser les prix pratiqués en moyenne sur le marché français (2 F le kilo) *avant la mise en place de l'organisation commune du marché et les cours constatés ultérieurement*.

De leur côté, les producteurs britanniques toucheront une prime d'abattage couvrant la différence entre le prix d'intervention communautaire *et les cours sur le marché* anglais qui lui sont inférieurs ; cette aide du FEOGA devant être remboursée pour les quantités vendues à l'exportation.

Enfin, l'Allemagne a obtenu de réduire d'un point les montants compensatoires [illegible] (qui sont actuellement de 9,8 %), qui jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation.

MARCEL SCOTTO.

LA COMMISSION EUROPÉENNE OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES VENTES AMÉRICAINES DE FIL DE POLYESTER

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). — Les échanges commerciales entre la C.E.E. et les Etats-Unis dans le secteur des textiles se dégradent. La Commission européenne a décidé cette semaine une enquête anti-dumping sur les ventes américaines de fil de polyester sur le marché communautaire. Saisie par la plainte déposée par le Comité international de la rayonne et des fibres synthétiques, la marge de dumping pratiquée par les Américains serait de l'ordre de 35 %.

Le 3 mai, les Neuf, rappelons-le, avaient instauré un droit anti-dumping (compris entre 13,7 % et 17,6 % selon les catégories) sur les fils acryliques en provenance des États-Unis.

Cette mesure est provoquée par la hausse inquiétante progression des ventes américaines de produits textiles couverts par l'accord multifibres conclu dans le cadre du GATT.

AFFAIRES

POINT DE VUE

UNE « LETTRE PERSANE » INÉDITE

Être chrétien et patron... en 1980 ?

par ANDRÉ AUMONIER (*)

« *Ah ! Ah ! Un patron ! Et qui croit bien extraordinaire ! Comment peut-on être chrétien et patron ?* »

« *Il est, dans son ordre, de ceux que ma plume, au sortir d'Avignon, ne trempera pas de plume qui n'en ait revenant que ce qu'il avait vu.*

« *Ils cinq sont chefs et dirigeants d'entreprise — un homme s'était donné de compter à trois cinquante — avaient passé deux jours à dégager le sens d'une « dynamique chrétienne du travail et de l'emploi », sans que le mot « chômage » ni le mot « Eglise » figurent dans leurs exposés, ou qui ne manquait pas d'être utile !*

« *Au milieu de leurs recherches, ils avaient [illegible] président du C.N.P.F. et le chef du gouvernement, lesquels étaient, nous, assurés qu'il était, après tout, possible d'être à la fois chrétien et patron. Mais d'abord plutôt, pour deux homme, une preuve du contraire : si M. Ceyrac et M. Barre étaient là, c'était mauvais signe ; nous nous étions laissé tenter par le Diable, qui avait décidément oublié ses limes : par l'argent et par le pouvoir.*

« *Les archevêques d'Avignon et d'Aix-en-Provence [illegible] confirmaient l'importance qu'attache l'Eglise à éclairer de la foi la vie [illegible] d'entreprise. Peine perdue. Il n'y avait de salut que par le monde ouvrier. Des patrons pouvaient l'ignorer, [illegible] pouvaient en douter. Enfin, s'il [illegible] chrétiens patrons pouvaient-ils [illegible] une heure à manger les petits fours à la mairie d'un sénateur-maire socialiste ? Je cherchai à éclairer un homme qui, après tout, n'avait peut-être cure de l'être ? Je dirais, cher Usbek, que je n'en étais pas à mon premier essai en matière. Déjà, à la radio, à la télévision et dans bien des feuilles, j'avais vu démontrer ce qui me paraît une évidence : que si le chrétien limite ou ordonne le patron, alors le patron exerce sa fonction dans une autre esprit, avec un autre regard. On a beau faire, la vérité s'échappe et perce toujours les ténèbres qui l'environnent... »*

Ici, s'arrête le texte d'une « lettre persane » découverte après les *Assises nationales du patronat chrétien* à Avignon (1) les 10 et 11 mai dernier. On peut la compléter pour éclairer le lecteur.

Oui, être consciemment à la fois chrétien et patron c'est une valeur ajoutée à l'exercice d'une fonction, la fonction patronale [illegible] une définition, qui est [illegible] dans nos sociétés modernes. Cependant, la tentation est grande, chez les chrétiens de [illegible] dans leur vie, de [illegible] chrétien, d'accepter de réconcilier la pensée et l'action, pour donner un sens à nos actes, y compris à nos choix économiques.

[illegible] une demande de jeunes, qui est une demande d'esprit : ils veulent éprouver [illegible] de leur travail.

Toute l'économie devrait [illegible] d'une manière qui [illegible] et les sociétés à émerger des conditionnements [illegible] au lieu de s'y enliser. L'économie est servante, elle n'est qu'un [illegible].

Le monde ne [illegible] plus chrétien si les chefs d'entreprise l'étaient plus ?

C'est pour eux qu'a été créé le C.F.P.C., aujourd'hui [illegible] chrétien des patrons et dirigeants d'entreprises françaises. A quoi tient le renouvellement et le rajeunissement des effectifs de ce mouvement, témoins ces rapporteurs de nos assises d'Avignon, dont la moyenne d'âge n'atteignait pas quarante ans ?

— D'abord, à la volonté de répondre aux besoins des hommes qui sont dans les entreprises, à commencer par leurs chefs. Besoin de donner un sens à la vie dans l'économie. Besoin de vivre les crises, les ruptures. Besoin de prendre des solidarités, qui sont à la source de transformations et de difficultés très grandes pour beaucoup d'entreprises. Besoin d'un nouveau mode de relations. Besoin d'innovation et d'imagination. Besoin de valeurs morales et religieuses : être chrétien, hier dans le passé, être chrétien, et patron, aujourd'hui, exprime une attitude de demain.

— Ensuite à la clarté de l'*objet*, nouvellement défini, d'un mouvement fait pour des chrétiens chefs et dirigeants d'entreprise. Il y a quelques années, lorsque la déconfessionnalisation était présentée dans l'Eglise comme la voie nécessaire, et peut-être unique, que devaient *emprunter les mouvements chrétiens* d'action temporelle, le C.F.P.C. a maintenu sa spécificité. Il [illegible] *aujourd'hui* les raisons de son choix :

La référence chrétienne [illegible] mis à nous adapter plus vite à l'évangélisation [illegible] par Paul VI dans sa double dimension : *conversion des personnes, mais sur les institutions*. Dans l'entreprise qui est l'enjeu de l'action [illegible] du C.F.P.C. [illegible] *profession* et l'économie ; c'est-à-dire les [illegible] où [illegible] s'exprimer le « renouveau de l'humanité ». *Mais qui n'ira pas sans* [illegible] suppose un préalable, la [illegible] personnelle ?

— Enfin, à l'[illegible] dans le milieu patronal, d'un mouvement qui n'est pas [illegible] représentatif [illegible] intérêts patronaux, mais représentatif d'une pensée chrétienne, appliquée aux responsabilités patronales. Il n'est que de [illegible] la force des responsables des organisations patronales, à tous les niveaux, pour [illegible] que [illegible] du C.F.P.C.

*

Il [illegible], pour [illegible] la conviction des sceptiques, à démontrer l'*efficacité* des chrétiens patrons.

Elle s'apparente à l'efficacité de l'Eglise dans le monde. Pas plus que l'Eglise pour le monde, le [illegible] d'entreprise n'apportent de *recettes miracles pour résoudre* les problèmes de l'entreprise. Mais ils éclairent d'une réflexion [illegible] l'homme, [illegible] à tirer les conséquences les plus actuelles.

C'est dire que leur efficacité passe par une *formation* et un perfectionnement, qui sont [illegible] gnement de l'Evangile et de l'Eglise.

Alors voient le jour des expériences de vie [illegible] économique qui sont rarement révolutionnaires, *mais qui modifient peu à peu un* comportement, des habitudes, des égoïsmes [illegible] qui tendent à faire bouger une société.

Reprenant l'une des premières apostrophes de Jean-Paul II, le C.F.P.C., à son tour, est tenté de dire aux chefs et dirigeants d'entreprise : « N'ayez pas peur ! » ; manifestez, à travers la direction de l'entreprise, la foi et l'espérance qui *vous animent*.

Venez chercher avec nous un chemin qui n'est pas tout tracé. *L'enseignement social des* [illegible] un code rigide : l'Esprit inspire la route dont il [illegible] l'écriture. *Dans cette* [illegible] peut-on craindre [illegible] patron et [illegible] tien ?

(1). Compte rendu intégral dans *Professions et Entreprises*, 24, rue Hamelin, 75016 [illegible].

(*) Président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français. (C.F.P.C.).

Regroupement dans l'ingénierie

La SOFRESID prend le contrôle de Heurtey

La SOFRESID, société d'ingénierie, filiale à 32 % du groupe [illegible] (ex-Usinor Nord-Est), prendra le 24 juin le contrôle de la société Heurtey-Industries, donnant naissance à un nouvel ensemble de taille internationale. Avec un chiffre d'affaires à plus d'un milliard de francs et de [illegible] mille mille [illegible], l'attelage SOFRESID-Heurtey se classe [illegible] en tête des ingénieries français, et parmi les premiers d'Europe.

Bien qu'aucun objectif chiffré n'ait été fourni par les deux présidents, le regroupement devrait permettre à l'ingénierie française de postuler plus facilement aux grands marchés clés en main à l'exportation. Un rapport récent du ministère de l'industrie prévoit ce type de rapprochement seul susceptible de fournir aux entreprises [illegible] les moyens financiers et techniques de lutter contre les grands [illegible] d'Amérique du Nord et du Japon.

Sur le plan financier, l'opération donnera lieu à ce qu'on appelle un « coup d'accordéon » sur le capital de Heurtey. D'un montant actuel de 48 millions de francs, celui-ci sera, dans un premier temps, réduit de 25 millions — montant des pertes de la société en 1979 — avant d'être ensuite augmenté de 35 millions, l'augmentation étant entièrement souscrite par SOFRESID. Le groupe Paribas, actionnaire à 98 % de Heurtey et à la hauteur de 22 % dans SOFRESID, sera probablement le maître d'œuvre de cette opération.

MM. Henri Praz et Paul-Henri Denieuil, respectivement présidents de SOFRESID et de Heurtey, ont cependant tenu à préciser que le rapprochement — « *et non la fusion puisque les deux sociétés garderont des entités juridiques distinctes* » — a été initié dans un but *industriel* et *non financier*. Selon eux, les activités des entreprises se complètent si bien que l'opération ne donnera lieu à aucun licenciement. La SOFRESID qui a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 350 millions de francs est en effet spécialisée dans l'ingénierie des solides (minerais, charbon, coke), tandis que Heurtey (1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires) exerce son activité dans les fluides (gaz et pétrole principalement).

LA SOCIÉTÉ BRIL EST MISE EN LIQUIDATION DE BIENS

La société Bril, qui fabrique les costumes vendus sous la griffe Pierre Cardin, a été mise en liquidation de biens par le tribunal de commerce de Paris. Bril, qui réalise un chiffre d'affaires de 60 millions de francs environ et emploie cinq cent huit personnes à Paris et dans le Centre (à Orléans) connaissait de graves difficultés depuis 1978. Spécialisée dans les produits « classiques » de haut de gamme (*costumes, manteaux, vestes, pantalons*), l'entreprise a été touchée par la désaffection de la clientèle à l'égard du costume.

Kaufman & Broad realise 11 maisons de luxe à Saint Nom-la-Bretèche

Lentilles de contact SOUPLES
On les met et on les [illegible]
Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, spécialement [illegible] aux yeux sensibles, [illegible] apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles *sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...*
Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes 75008 Paris Tél. 563.85.32
Documentation et liste des correspondants *français et étrangers sur demande.*
Contactalk

Cours pour lycéens - [illegible] linguistique totale - Vacances [illegible] et 1/2
ANGLETERRE AUTRICHE ALLEMAGNE voyage accompagné au Paris et province - Accueil en [illegible] Excursions - Ski - tennis - équitation - planche à voile - surf - Au pair - Anglais [illegible] adultes
Tél. 508.94.59 club A3
CLUB A3

LE TRAVAIL AU NOIR
Qui sont-ils, ces travailleurs français qui, [illegible] leurs propres problèmes, leurs qualifications, leurs motivations [illegible] un grand dossier
dans l'observateur

CONJONCTURE

SELON LA BANQUE DE FRANCE

Un contrôle du marché des eurodevises n'est ni possible ni souhaitable

A l'occasion d'une « table ronde » internationale — organisée par l'Association nationale des docteurs ès sciences économiques et l'Institut orléanais de finance — sur le « contrôle du marché des eurodevises », M. Aubanel, directeur adjoint à la Banque de France, a déclaré que le gouvernement américain venait d'amener un jour à remettre en question la libre circulation des capitaux à l'entrée et à la sortie des États-Unis, ce qui reviendrait à créer deux marchés différents pour le dollar.

En marge de propositions qui consisteraient à revenir sur la libre convertibilité de la principale monnaie, M. Aubanel a déclaré : « *Dans la situation actuelle, on ne comprendrait pas que les banques n'aient pas la liberté d'agir librement.* » M. Aubanel a dit, en représentant de la Banque de France ne pas penser qu'il soit possible, *ni souhaitable*, d'instituer un contrôle du marché des eurodevises. M. Aubanel a critiqué le projet américain d'instituer des réserves obligatoires pour les eurobanques, c'est-à-dire les banques qui opèrent sur le marché des eurodevises.

Il a eu l'occasion pour le confédérer en doute l'efficacité de tout système de réserves obligatoire, national ou international. Ce système, introduit en France en 1967, consiste à obliger les banques à constituer, auprès de l'institut d'émission, des réserves non rémunérées, a dit M. Aubanel. *La Banque centrale, ne pouvant ignorer la liquidité [illegible] d'un tel système, imposera aux banques, par l'intermédiaire du marché (open market), des taux qu'elle leur annoncera par téléphone et déposer auprès d'elle.* »

« *Selon le projet américain,* a précisé M. Aubanel, *les banques françaises, pour prendre [illegible] exemple, auraient des dépôts en dollars et en deutschemarks, qu'elles seraient obligées de stériliser auprès de la Banque de France des réserves correspondant à un certain pourcentage de ces dépôts en question.* » « *Quant à la Banque de France, elle devrait placer les dollars ainsi reçus en bons du Trésor américains, les deutschemarks en bons du Trésor allemands, etc. Projet par conséquent à fois inacceptable* », a conclu M. Aubanel. — P. F.

■ Selon *M. Thierry [illegible], secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, « la France va tout de l'inflation, à un rythme qui [illegible] 14 %, marque un triple échec pour le gouvernement Barre : échec de la libération des prix, qui provoque des hausses désordonnées ; échec de la politique du « tout-nucléaire », qui ne freine pas les coûts énergétiques ; échec aussi de la politique du crédit. Les salariés paient deux fois le prix de ces erreurs : d'une part le chômage étouffe de plus en plus, d'autre part leur pouvoir d'achat réel est régulièrement grignoté.* »

D'après l'INSEE

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SE RALENTIT DANS UN CLIMAT MOINS INFLATIONNISTE

L'enquête de conjoncture réalisée au mois par l'INSEE confirme la dégradation de la conjoncture [illegible] en avril dernier les réponses faites par les chefs d'entreprises.

« *La production industrielle a cessé de croître et les perspectives, formulées dans un climat général pessimiste, s'orientent [illegible] mais sans [illegible] de l'activité* », écrit l'INSEE.

« *L'évolution récente des [illegible] stocks et des carnets de commandes [illegible] la production sur le mois : les carnets ont peu varié en mai, mais ils s'étaient nettement dégarnis le mois précédent. La demande adressée aux industriels qui tiennent des carnets (un quart) faiblit depuis deux mois. Enfin les stocks de produits finis sont maintenant jugés excessifs.*

» *Dans le même temps, les perspectives de prix à la production continuent de s'infléchir : le climat général est moins inflationniste que pendant l'hiver, et le nombre d'industriels envisageant d'augmenter leurs prix diminue.* »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,1535	[illegible]	+ [illegible]	+ 69	+ 150	+ 190	+ 395	+ 495
$ can.	[illegible]	[illegible]	− [illegible]	6	− 10	+ 40	+ 210	+ 410
Yen (100)	[illegible]	1,[illegible]	− 30	− 5	− 30	0	+ 45	+ 155
DM	[illegible]	[illegible]	+ [illegible]	+ [illegible]	+ [illegible]	+ 125	+ [illegible]	+ [illegible]
Florin	2,1180	2,1230	+ 5	+ [illegible]	+ [illegible]	+ 50	+ 130	+ [illegible]
F.B (100)	14,2175	14,2510	− [illegible]	− 320	− 795	− 880	−1745	− 740
F.S	2,4935	2,4985	+ [illegible]	+ 150	+ 260	+ 295	+ 800	+ 975
L. (1 000)	[illegible]	[illegible]	− 365	− 220	− 580	− 490	−1645	−1300
£	[illegible]	[illegible]	− [illegible]	− [illegible]	− [illegible]	− [illegible]	−1760	−1240

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 1/2	9 1/4	9 [illegible]	9 1/4	9 5/8	9 7/8	9 1/4
$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	10 5/16	10 11/16	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/4
Florin	11	11 3/4	10 13/16	11 9/16	10 13/16	11 9/16	10 1/2	11 1/4
F.B (100)	15	16 1/2	15 1/2	16 1/4	15 1/4	16	14 1/4	15
F.S.	7 7/8	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 3/8	8 3/4	8 5/16	8 11/16
L. (1 000)	16	[illegible]	18 1/4	[illegible] 1/4	19 3/4	21 1/4	19 1/4	20 3/4
£	16 3/4	17 3/4	[illegible] 13/16	[illegible]	16 15/16	17 5/8	18	18 5/8
Fr. franç	12	12 1/2	12 5/16	9/16	12	12 5/8	12 5/8	[illegible] 7/8

Nous [illegible] ces cours pratiqués [illegible] marché interbancaire [illegible] indiqués en fin de matinée par une grande [illegible]

Inde: des prix dingues pour les fous du voyage.

□ Bombay ou Delhi: A.R. départ Paris, à partir de ..... 3400 F
□ L'Inde du Sud : transports, accompagnateur, hôtels. 28 jours 6700 F
□ Trekking Vallée du Zanskar : transports, accompagnateur, hôtels, pension complète. 18 jours.. 7710 F
□ Rajastan - Gange - Népal - Cachemire: transports, accompagnateur, hôtels (1re cat.), demi-pens. 23 j..... 10875 F

Pas de frais de dossier

Delta: les voyages, passionnément.

Delta voyages, 54 rue des Écoles, [illegible] Paris, Tél. [illegible]

BCRC Prix au 1er Mai. Lic [illegible]

SOCIAL

Grèves et manifestations en ordre dispersé contre la convention médicale le 5 juin

C'est en ordre dispersé que les syndicats de salariés ont lancé des consignes pour une journée nationale d'action, le 5 juin, contre la convention médicale.

Refusant les préalables de la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont décidé de prendre des positions différentes.

« *La FEN va lancer son mot d'ordre de grève. Elle ne s'associe pas aux consignes de la C.G.T. Elle ne peut pas, comme la C.F.D.T., appeler à de simples débrayages décidés localement, [illegible] arrêt de travail même limité [illegible] chez les fonctionnaires [illegible] d'une journée de salaire. La FEN entend le 5 juin exprimer sa protestation. Elle appelle partout où c'est possible à des manifestation: unitaires : ou [illegible] d'impossibilités, elle appelle ses militants, adhérents à prendre leur propre initiative.* »

Quant à la C.F.D.T. elle « *appelle aux actions régionales à déterminer les formes d'action les plus mobilisatrices en organisant des arrêts de travail les plus forts possibles et des manifestations unitaires de grande ampleur le 5 juin. Elle demande à ses fédérations d'appeler leurs syndicats à s'associer massivement aux appels régionaux* ». D'ores et déjà, des consignes de grève de vingt-quatre heures sont envisagées par certains syndicats cédétistes ; [illegible] régionale des Pays de Loire.

La C.G.T. confirme sa consigne d'une grève nationale interprofessionnelle de vingt-quatre heures : ses directives en ce sens ont déjà été données dans une trentaine de départements ainsi que par la Fédération des métaux. En outre, des manifestations sont prévues : à Paris, la C.G.T. propose à la C.F.D.T. et à la FEN un défilé, jeudi 5 juin, à 10 h. 30, de la Bastille à l'Opéra.

Les médecins parisiens qui ont suggéré, avec l'appui de la FEN, une manifestation à 13 heures devant le ministère de la santé, n'ont pas pu convaincre la C.G.T. qui maintient son défilé dans la matinée. Ils ont appelé à un arrêt de travail d' « *au moins une heure* », jeudi matin, dans la région parisienne.

La Confédération des syndicats médicaux français organise, dans la journée nationale des cabinets, une « *marche sur Paris* » avec un rassemblement, le 4 juin à 11 heures devant le siège confédéral. La C.S.M.F. envisage ensuite un défilé qui pourrait se diriger vers le ministère de la santé et de la sécurité sociale.

La convention — sujet du litige — déjà adoptée par la caisse d'assurance-maladie des salariés et la Fédération des médecins de France (F.M.F.), a été approuvée, jeudi 29 mai, par la caisse d'assurance-maladie des artisans et commerçants. Quant à la caisse des exploitants agricoles, son bureau, contrairement à ce qui a été indiqué au départ par ses services, elle a approuvé et aussitôt signé la convention, jeudi soir 29 mai. A l'issue d'une réunion de bureau qui, dit-on, avait reçu mandat du conseil d'administration. *L'agrément* par le gouvernement devrait être rapidement signifié.

Autre sujet de conflit : le ticket modérateur d'ordre public. A l'Assemblée nationale, le bureau de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales a rejeté les propositions de loi du P.S. et du P.C. demandant l'annulation de ce ticket. Le R.P.R. — lui aussi hostile dans le discours — n'ayant pas rejoint les rangs de l'opposition.

M. [illegible] Teulade, *président de la Fédération nationale de la mutualité française*, a estimé, jeudi, à Dijon qu'il existait « *une majorité parlementaire hostile au ticket modérateur d'ordre public* » et que « *si on le laisse s'exprimer, ce ticket modérateur sera abrogé* ». Réaffirmant que cette mesure est « *inacceptable* », il a annoncé que le dialogue avec les pouvoirs publics sur le ticket modérateur « *allait reprendre la semaine prochaine* ». « *mais*, a-t-il dit, *il ne faut pas compter sur la lenteur de notre [illegible]* ».

M. Krasucki : « Il faut que le 5 juin soit formidable »

« *Il faut aller vite, nous ne ralentirons pas le pas* », a déclaré M. Krasucki aux journalistes, jeudi 29 mai. *Nous avons constaté que le monde [illegible] pour l'action du 5 juin. Il n'est pas nécessaire de faire un texte commun.*

» *Pour les travailleurs, ce qui est important, ce n'est pas les états d'âme de tel ou tel syndicat ou syndicaliste, ni les valses-hésitations de ceux qui, déçus par l'Elysée — il fallait y croire ! — ne trouvent pas la force de saisir l'occasion de l'action la plus forte et traînent les pieds.*

» *Ce qui est important, c'est la masse de l'action. Nous sommes en présence de quelque chose d'extrêmement dangereux. Dans une époque de si grande incertitude, les travailleurs sont au moins aussi d'être soignés. C'est un progrès fantastique, et c'est [illegible] qu'on [illegible] leur retirer. C'est ce qui explique notre réaction et [illegible] (...) ils ne veulent pas décider qui [illegible] mourir prématurément ; ou mal soigné à moitié.*

» *Nous allons créer une situation qui ne permettra pas au gouvernement d'appliquer le rationnement de la santé (...).*

« *La santé n'a pas de prix, ça n'a de peine à faire des grèves. La C.G.T. va distribuer un million de tracts et plusieurs millions de numéros spéciaux de la Vie ouvrière.* »

« *Il faut que le 5 ça soit formidable. On ne sonne pas le tocsin avec un grelot.* »

Enfin, accusant de partialité les médias, M. Krasucki a dit : « *Une fois de plus, les instructions ont été données à la télévision et à [illegible] les chaînes de radio de faire le silence. Il a compris ce que les médecins ont à dire. Il faut nous dire la vérité. C'est une décision prise en haut lieu.* »

APPEL DE LA C.G.T. A LA GRÈVE DANS LA PRESSE

La Fédération française des [illegible] du Livre C.G.T. appelle l'ensemble des travailleurs de la presse, de l'imprimerie, de l'édition et de la diffusion, à un arrêt de travail national de vingt-quatre [illegible] du 5 juin.

Il faut donc s'attendre qu'il n'y ait que très peu de journaux jeudi prochain, comme « temps fort » de l'action décidée par les syndicats pour empêcher l'application du projet de nouvelle convention avec les médecins.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS ONZE ANS

Le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a baissé au premier trimestre

Pour la première fois depuis [illegible] le pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier a baissé au cours du premier trimestre. Le recul a été de 0,29 %, le salaire horaire nominal ayant progressé de 3,3 % entre le 1er janvier et le 1er avril alors que le coût de la vie s'est accru de 3,2 % dans le même temps, selon l'INSEE.

Il faut remonter au premier trimestre de 1969 pour noter une baisse trimestrielle du pouvoir d'achat du salaire horaire (— 0,11 %) ; mais un recul n'était guère comparable à celui que l'on constate cette fois, puisqu'il faisait suite à la forte progression du pouvoir d'achat des salaires ouvriers durant les trois trimestres précédents (+ 3,18 %), à la suite du « coup de pouce » de Grenelle.

Cette année, la baisse du pouvoir d'achat ouvrier suit une forte augmentation durant les neuf mois précédents (+ 3,8 %), presque annulée d'ailleurs, on le sait, par la majoration des cotisations ouvrières intervenue en avril 1979 (pour les Assedic), puis en août (pour l'assurance-maladie), à concurrence de 1,11 % au total.

En un an, d'ailleurs, la baisse du pouvoir d'achat du salaire horaire n'a été que de 1,06 % (3,3 % d'augmentation nominale du salaire, mais 13,7 % de hausse des prix), soit un recul de 0,18 % du pouvoir d'achat du salaire horaire net, après déflation des cotisations sociales. Encore faut-il noter que l'on cite ici seulement les salaires horaires. La durée du travail ayant diminué en un an de 0,24 %, la baisse du pouvoir d'achat [illegible] de l'ouvrier a été de l'ordre de 0,32 %. Au premier trimestre 1980, on pouvait, au contraire, constater une augmentation du pouvoir d'achat ouvrier de 9,4 % en un an.

Rappelons que ces dernières années la progression annuelle du pouvoir d'achat du salaire ouvrier horaire a été de 2,81 % en 1979, de 5,1 % en 1978, 5,6 % en 1977 et 5,1 % en 1976 (tous chiffres concernant le premier trimestre et avant déduction des cotisations sociales).

Selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail, d'où sont tirées ces indications, la diminution des salaires horaires a été de 0,3 % au premier trimestre, contre 0,4 % durant la même époque de l'année précédente. Dans un an, les effectifs ouvriers ont diminué de 0,8 %.

La durée hebdomadaire du travail s'est établie à 39,8 heures au premier trimestre (39,1 pour les employés et 41,1 pour les ouvriers), soit une baisse de 0,1 heure en un an (39,9 heures pour les employés au 1er avril 1979 et 41,1 pour les ouvriers).

La troisième « semaine nationale » du dialogue Français-immigrés aura lieu du 5 au 12 juin

Pour la troisième année consécutive, a lieu, du 5 au 12 juin, à l'initiative du secrétariat d'État à la condition des travailleurs immigrés une « *semaine nationale du dialogue Français-immigrés* ». Comme les années précédentes, un certain nombre de manifestations seront organisées, notamment des séquences télévisées de quarante-cinq secondes, une émission spéciale, le 9 juin, sur FR 3, et une fête folklorique, le 15 juin, à l'hippodrome de Paris, porte de Pantin.

« *Comme en 1978 et en 1979, cette semaine du dialogue a deux préoccupations principales* », a précisé, jeudi 29 mai, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation. « *A court terme et pendant une période restreinte, il s'agit d'organiser une information et une animation à tous les niveaux (national, régional et local) afin de permettre un débat et un dialogue entre les quatre millions d'immigrés qui vivent en France et les cinquante millions de Français qui les côtoient. A long terme, il s'agit de créer les conditions d'une meilleure compréhension entre les uns et les autres pour que ce dialogue nécessaire puisse s'instaurer durablement.* »

M. Stoléru a reconnu que, pour l'instant, « *par manque de préparation, le véritable dialogue entre Français et immigrés n'a pas eu lieu* ». Cette année, cette manifestation tentera de mieux sensibiliser le public français, souvent trop souvent minoritaire, aux manifestations organisées en 1978, mais déjà moins présent en 1979, selon le secrétaire d'État : cent seize associations y avaient participé dans soixante-dix départements contre quatre-vingts dans quarante départements en 1979. Il s'agira aussi d'« *informer plus complètement la population sur le rôle économique des travailleurs immigrés en France* ».

D'autre part, le rapport de la commission « culture et immigration », qui avait été mise en place par M. Giscard d'Estaing lors de la deuxième semaine du dialogue, sera rendu public le 11 juin. Il constituera sans doute, a ajouté M. Stoléru, « *l'une des bases importantes de la future politique sociale et culturelle de l'immigration en France, notamment à propos de la deuxième génération des migrants* ».

Une fois de plus, on s'étonnera de la modestie, du secrétaire d'État, qui prône un dialogue judicieux de folklore entre Français et immigrés dans le même temps que la loi Barre-Bonnet, déjà votée, et le projet de loi Boulin-Stoléru, dont l'examen aura sans doute reporté à la prochaine session parlementaire, tentent d'organiser plus [illegible] d'infra-droits des travailleurs étrangers. Le [illegible] jeudi, d'établir, lui aussi, un parallèle entre le nombre de [illegible] français et la présence sur notre sol de [illegible] travailleurs étrangers dont 140 000 demandeurs d'emploi, faisait siennes, en somme, les thèses du patronat et des services du ministère du travail et contre le rapport *Le Pors*, qui avait démontré que le chômage de 150 000 [illegible] étrangers ne dégagerait en France que [illegible].

Quant à la [illegible] de l'homme, elle s'est [illegible] ces dernières [illegible] pour les [illegible] par M. Barre, premier ministre, à l'encontre des étudiants étrangers, qui prennent, selon lui, nos universités pour des « dépotoirs », ou encore pour le non-lieu accordé jeudi 29 mai, plus de trois ans après les faits, au sous-brigadier Marquet, qui avait tué M. Mohamed [illegible] dans les locaux du commissariat de Versailles. — J. S.]

● *Le comité de soutien des foyers d'immigrés.* — A la veille du jugement [illegible] du foyer [illegible] de Saint-Denis, qui font la grève [illegible] depuis soixante-quatre mois, le comité a réaffirmé, le 29 mai, le droit de [illegible] à être reconnus en tant que travailleurs et [illegible] immigrés. Face à la Sonacotra, qui emploie [illegible] plus rapides et les plus efficaces pour obtenir l'expulsion — [illegible] celui qui peut lui assurer la décision la plus favorable. — les travailleurs immigrés ont décidé de renouveler leurs formes d'action. Elles consistent à multiplier les *procédures pour retarder les expulsions* afin de mobiliser l'opinion, et d'utiliser certains textes du code pénal non encore employés, [illegible] qui punissent [illegible] et l'atteinte aux [illegible].

● *La trafic ferroviaire* des banlieues Paris-Nord et de Paris-Lyon a été légèrement perturbé, ce vendredi 30 mai, par des consignes de grève locales données par la fédération des cheminots C.G.T. pour appuyer des revendications catégorielles.

La centrale de la rue La Fayette précise que le service ferroviaire spécial, mis en place à l'occasion de la venue que le pape Jean-Paul II doit célébrer dimanche matin au Bourget, ne sera pas affecté par ces mouvements.

● *Le principal conseiller économique du président Carter*, M. Schultze, a reconnu à son tour, le 29 mai, que la récession des États-Unis serait plus marquée que prévue. Elle devrait toutefois, a-t-il ajouté, être moins sévère que celle de 1974-1975.

ÉNERGIE

PREMIER SUCCÈS POUR LA TECHNIQUE DE GAZÉIFICATION SOUTERRAINE DU CHARBON EN FRANCE

Le Groupe d'étude de la gazéification souterraine (G.E.G.S.), qui regroupe le B.R.G.M., les Charbonnages, Gaz de France et l'Institut français du pétrole, a réussi la prélaison entre deux sondages distants de 60 mètres, forés à partir d'une galerie de mine située à 1 000 mètres de profondeur, par injection d'air sous une très forte pression, l'opération ayant en partie l'un des problèmes les plus délicats posés par la *technique de gazéification*.

« *La gazéification in situ des charbons profonds est subordonnée à l'obtention d'une communication parfaite entre les puits d'injection d'air ou d'oxygène et les puits de production* », souligne en effet le G.E.G.S., qui ajoute : « *La réussite de cette première phase des recherches améliore d'ores et déjà de façon considérable la connaissance des conditions dans lesquelles une telle communication entre puits peut être réalisée à grande profondeur.* »

Les États-Unis et, en Europe, la Belgique et la République fédérale d'Allemagne sont une [illegible] de la gazéification du charbon.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du numéro du 1er juin

- **Quand le kibboutz prend du ventre.**
- **La « pompe » de la petite à la grande école.**
- **Les héritiers de Freud.**

— Le fondateur d'Alpes-de-Lumière.
— Renault et ses filleules.
— Les sojas de la nouvelle cuisine.
— Les villages-entreprises de Lucien Pfeiffer.
— Ali Mérad : l'islam est prisonnier de dogmes sclérosés.
— Emile de Girardin, Napoléon du journalisme.
— Comment meurent les « latin lovers ».
— Dossier : le Centre Beaubourg.

Les programmes commentés de la télévision et de la radio

Une nouvelle d'Eugène Savitzkaya

Un « camp

den

Nanterre : un maire communiste, préfet « musclé ». Entre les deux, enjeu politique : les immigrés. [illegible] la section locale du P.C.F.

Le département des Hauts-de-Seine compte environ cent vingt mille immigrés, soit un peu plus de 15 % de sa population. Une grande partie d'entre eux ont été logés plus ou moins décemment voici [illegible] dizaine d'années, à l'époque de la destruction des bidonvilles de Nanterre. *En revanche, les solutions adoptées pour l'hébergement des familles nombreuses sont loin d'être satisfaisantes.* Des familles ont été accueillies dans des cités de transit construites en préfabriqué *léger*, dont les matériaux se sont rapidement détériorés. Ainsi en est-il de la cité André-Doucet.

Cette cité, c'est la ville de Nanterre et du département, un peu comme le quartier du port à Cannes, militaire. A l'écart de la ville, un terrain vague poussiéreux, qui se transforme en bourbier lorsqu'il pleut. Une centaine de baraques de tôle et d'aggloméré à demi en ruine, dont une quarantaine, plus ou moins utilisables, sont encore habitées par trois cent cinquante-deux Maghrébins. Il y a deux cent soixante-treize enfants : plus de six par logis. Au total, quarante et une familles installées là — depuis dix-huit mois pour la plupart d'entre elles ! Ces familles sont réparties pour la plupart dans des [illegible] baptisées F 4, où s'entassent en moyenne huit personnes.

Surpopulation, tension nerveuse, troubles du sommeil, rhumatismes et bronchites : tel est le lot de ceux qui cohabitent là dans cette [illegible] de [illegible] de concentration. « La seule différence, dit un jeune Algérien, c'est qu'il n'y a quand même pas de miradors. »

Construite en 1962 et agrandie en 1970 pour reloger des familles expulsées des bidonvilles — notamment celui du pont de Rouen et de la rue des Prés, — cette cité de transit « provisoire » est implantée sur un ancien marais, asséché par des [illegible]. Un [illegible] de décharge publique, entre la Seine, la voie ferrée, Saint-Lazare-Cergy-Pontoise, où les trains circulent à arrêt de six heures à une heure

« On offre de beaux pa

Sur trente-huit pères de famille — les trois autres [illegible] — vingt sont salariés, huit sont retraités, six [illegible] de maladie ou d'invalidité, et quatre en chômage. L'un d'eux, que nous avons rencontré, vit ici depuis neuf ans avec sa femme et treize enfants dans une cabane de [illegible] carrés. Il paie régulièrement une « *indemnité d'occupation* », actuellement d'environ [illegible] francs par mois, à l'organisme gestionnaire, la Sonacotra (Comptoirs de transit familiaux). Peu de choses en vérité. Mais il faut y ajouter les frais de chauffage, très élevés (plus de 800 francs par mois), le gaz, l'électricité, l'eau. A noter qu'il n'y a pas de grève des loyers dans *cette cité*.

La Cétrafa est une association « bénévole » relevant de la loi de 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 19 avril 1961, a installé son siège social dans un bel immeuble du 16e arrondissement, 10, rue du Bouquet-de-Longchamp : bureaux confortables, conseillers techniques... Son objet, aux termes de l'article 2 de ses statuts, est « *la création et la gestion de centres de transit familiaux, plus particulièrement pour les familles issues des bidonvilles* ». Elle gère ainsi une vingtaine de centres de transit en France, dont une quinzaine dans la Région parisienne. A Nanterre notamment, outre la cité André-Doucet, trois autres cités : la cité Gutenberg et celles des Marguerites et des Grands-Prés. La Cétrafa tire ses ressources des cotisations de ses membres, cooptés par le conseil d'administration, mais aussi des revenus de ses biens, des subventions de l'État — donc du contribuable — et principalement du Fonds d'action sociale (FAS) alimenté en grande partie par les

Et si vous pr votre diam

Qu'avez-vous comme preuve ? Avec le système GEMPRINT, vous [illegible] d'identité de votre diamant. Un un rayon laser, unique au monde. Si on retrouve votre diamant, v est bien le vôtre.
Alors, allez vite chez votre bijou ou pour toutes informations, ap

هكذا من الأصل

IMMIGRATION

Un « camp de la honte » dans les Hauts-de-Seine

Deux mille habitants signent une pétition demandant le relogement de familles étrangères

Nanterre : un maire communiste, un préfet « musclé ». Entre les deux, un enjeu politique : les immigrés. Alors que la section locale du P.C.F. appelle les habitants à refuser le relogement des étrangers dans les nouvelles H.L.M. de leur ville, deux mille Français et immigrés des Hauts-de-Seine viennent de signer une pétition demandant que les résidents de la cité André-Doucet — une cité de transit abritant une quarantaine de familles maghrébines — puissent vivre ailleurs que dans ce camps de la honte.

Le département des Hauts-de-Seine compte environ deux cent vingt mille immigrés, soit un peu plus de 15 % de sa population. Une grande partie d'entre eux ont été logés plus ou moins décemment voici une dizaine d'années, à l'époque de la destruction des bidonvilles de Nanterre et Gennevilliers. En revanche, les solutions adoptées entre 1960 et 1970 pour l'hébergement des familles nombreuses sont loin d'être satisfaisantes. Ces familles ont été accueillies dans des cités de transit construites en préfabriqué léger, dont les matériaux se sont rapidement détériorés. Ainsi en est-il de la cité André-Doucet.

Cette cité, c'est la honte de Nanterre et du département, un peu comme le quartier du port à Gennevilliers. A l'écart de la ville, un terrain vague poussiéreux, qui se transforme en bourbier lorsqu'il pleut. Une centaine de baraques de tôle et d'aggloméré à demi en ruine, dont une quarantaine, plus ou moins utilisables, sont encore habitées par trois cent cinquante-deux Maghrébins. Il y a deux cent soixante-treize enfants : plus de six par logis. Au total, quarante et une familles sont oubliées là — depuis dix-huit ans — pour quatorze d'entre elles ! Ces familles sont réparties pour la plupart dans des cabanons baptisés F 4, où s'entassent en moyenne huit personnes.

Surpopulation, tension nerveuse, troubles du sommeil, rhumatismes et tuberculose : tel est le lot de ceux qui continuent de vivre dans cette espèce de camp de concentration. « La seule différence, dit un jeune Algérien, c'est qu'il n'y a quand même pas de miradors. »

Construite en 1962 et agrandie en 1970 pour reloger des familles expulsées des bidonvilles — notamment du pont de Rouen et de la rue des Prés, — cette cité de transit « provisoire » est implantée sur un ancien marais comblé par des détritus. Un paysage de décharge publique, entre la Seine, la voie ferrée Saint-Lazare-Cergy-Pontoise, où les trains circulent sans arrêt de six heures à une heure du matin, et une usine à papier qui dégorge sa fumée jour et nuit. Fenêtres sans carreaux, toits percés, portes sans serrure ou déglinguées, fils électriques à nu sous les gaines qui passent entre les toitures et les faux plafonds, pas de bouche d'incendie, pas d'extincteurs, pas d'eau courante dans les W.C....

Les enfants jouent dans la poussière ou dans la boue. Ou bien ils restent entassés par dizaines dans les chambres surchauffées bâties de plain-pied, où les poêles au mazout, allumés même en cette saison, tentent de combattre l'humidité. Sur les cloisons apparaissent des coulées de salpêtre et de moisissure. Un soir, du sol en ciment, craquelé par endroits, on a vu surgir des rats. Des chiens les ont pourchassés à travers la pièce commune, tout à la fois salle de séjour, cuisine et salle de douche, mais sans eau chaude, avec un seul robinet, celui de l'évier.

Et souvent les enfants vont ailleurs pour s'évader. Ils traînent le mercredi, le samedi et le dimanche dans les rues de Nanterre, aux abords du R.E.R. ou dans les magasins pleins de tentations. Alors les autorités interviennent.

Le 30 mai 1979, une opération de grande envergure avait eu lieu au parc départemental de Nanterre : la police avait interpellé, à titre préventif, une cinquantaine de jeunes, dont certains n'avaient pas treize ans. Cette opération visait surtout les jeunes de type arabe. Elle s'était déroulée, injures racistes à l'appui, dans un climat bien connu au commissariat de Nanterre, où des adolescents étrangers sont parfois déshabillés, « fouillés à corps », selon l'expression du commissaire divisionnaire Morisson — avec des réflexions du genre : « Tu sens mauvais. Qu'est-ce que tu fais chez nous ? » Aux parents, tel représentant de l'ordre déclare : « Vos enfants, ce sont des voleurs, de la mauvaise graine. Nous, on en a ras-le-bol des basanés ! » Les « basanés » se taisent et, peu à peu, l'hostilité s'installe entre les communautés.

« On offre de beaux pavillons et ils refusent »

Sur trente-huit pères de famille — les trois autres sont décédés — vingt sont salariés, huit sont retraités, six en congé de maladie ou d'invalidité, et quatre en chômage. L'un d'eux, que nous avons rencontré, vit ici depuis neuf ans avec sa femme et treize enfants dans une cabane de 40 mètres carrés. Il paie régulièrement une « indemnité d'occupation », actuellement d'environ 225 francs par mois, à l'organisme gestionnaire, la société Cétrafa (Centres de transit familiaux). Peu de chose en somme. Mais il faut y ajouter les frais de chauffage, très élevés (plus de 800 francs par mois), le gaz, l'électricité, l'eau. A noter qu'il n'y a pas de grève des loyers dans cette cité.

La Cétrafa est une association « bénévole » relevant de la loi de 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 19 avril 1961, a installé son siège social dans un bel immeuble du 16e arrondissement, 10, rue du Bouquet-de-Longchamp : bureaux confortables, conseillers techniques... Son objet aux termes de l'article 9 de ses statuts, est « la création et la gestion de centres de transit familiaux, plus particulièrement pour les familles issues de bidonvilles ». Elle gère ainsi une vingtaine de centres de transit en France, dont une quinzaine dans la Région parisienne. A Nanterre notamment, outre la cité André-Doucet, trois autres cités : la cité Gutenberg et celles des Marguerites et des Grands-Prés. La Cétrafa tire ses ressources des cotisations de ses membres, cooptés par le conseil d'administration, mais aussi des revenus de ses biens, des subventions de l'Etat — donc du contribuable — et principalement du Fonds d'action sociale (FAS) alimenté en grande partie par les allocations familiales récupérées sur les travailleurs immigrés dont la famille est restée au pays d'origine. L'an dernier, l'association a reçu du FAS une importante subvention : elle s'élèverait à environ trois millions de francs. Qu'est devenu cet argent ?

Depuis plusieurs années la Cétrafa présenterait un budget déficitaire pour les cités de Nanterre. Or depuis trois ans, dans la cité André-Doucet, elle n'a procédé visiblement à aucun entretien des maisons dont elle recueille les loyers. Interrogée sur ce point, l'association reconnaît qu'il y a de « gros problèmes », que l'on essaie de trouver de nouveaux logements pour les résidents, et qu'elle a demandé, en attendant, à la direction des domaines — c'est-à-dire à la préfecture — de « procéder au nettoyage de cette cité », parce que « cela fait sale ». Bien que ses statuts prévoient « une action sociale, éducative et culturelle en vue de relogement définitif des familles résidant dans les centres de l'association », la Cétrafa n'a plus organisé, depuis une dizaine d'années, la moindre animation socio-culturelle, affirment des travailleurs sociaux. Mieux encore, le local installé à cet effet a été transformé en dépôt de matériel ; la garderie d'enfants a été supprimée, et aucun terrain de jeu n'existe dans ce camp de misère.

Face à cette situation, que font les pouvoirs publics ? M. Jean Terrade, préfet des Hauts-de-Seine, est pourtant considéré comme un fonctionnaire « musclé ». A la moindre incartade, des adolescents étrangers se voient adresser, par la direction de la réglementation et du contentieux, des menaces d'expulsion du territoire. Répondant à un article sur le « Triangle de l'enfer », route du Port, à Gennevilliers, où l'on soulignait, ici même, le caractère scandaleux du maintien des familles à cet endroit (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1979), M. Terrade avait assuré que tous les habitants de cette autre cité seraient relogés « à la fin de l'année 1979 ». A ce jour, il reste encore une vingtaine de familles dans ces baraquements insalubres où il n'y a plus ni gérant, ni éclairage public, ni évacuation des eaux. Toutefois, la préfecture annonçait en décembre avoir trouvé les financements nécessaires pour que quatre sociétés H.L.M. soient subventionnées afin d'acheter une quinzaine de pavillons dans les communes avoisinantes : un seul d'entre eux a été attribué pour l'instant, les autres n'étant pas encore habitables. Selon le comité de défense des cités de transit et foyers du port de Gennevilliers, les attributions ont été faites « de manière technocratique, sans que l'on tienne compte d'autres critères que le nombre d'enfants et le quotient familial ». En outre, les contrats de location ne sont pas communiqués à l'avance, de sorte que l'on a vu certains contrats mentionner un loyer double de celui qui avait été annoncé oralement. La préfecture souligne volontiers les difficultés de cette opération de relogement : « On offre de beaux pavillons et ils refusent », semble-t-on dire, alors que le nombre des acceptations dépasse 80 %. Mais la méfiance des habitants des cités de transit n'est-elle pas justifiée ? Depuis une quinzaine d'années, les annonces de relogement, toutes plus ou moins mensongères, se sont soldées par des désillusions.

« 23 % d'immigrés »

Malgré ses échecs, le relogement en pavillon apparaît pourtant comme une solution valable pour les familles nombreuses. La même opération ne pourrait-elle avoir lieu à Nanterre ? Neuf cents logements seront en effet attribués prochainement dans cette ville, dans la zone du parc. Mais c'est compter, peut-être, sans l'opposition de la mairie et de la section locale du P.C.F., dont le premier secrétaire, M. Patrick Jarry, dénonçait le 15 mai dans *l'Eveil*, un hebdomadaire de la région, « les mauvais coups » du pouvoir : « Le préfet vient de décider, par l'intermédiaire de l'O.P.H.L.M. départemental qu'il dirige, de reloger des familles des cités de transit dans les nouveaux bâtiments du quartier du Parc de Nanterre. Nous condamnons une telle décision qui lèse tous les Nanterriens, quelle que soit leur nationalité, et qui constitue un nouveau pas vers le relogement de toutes ces familles dans les H.L.M. de Nanterre. (...) La ville de Nanterre, pour sa part, compte 23 % d'immigrés. Cela est source de difficultés de toute nature, création de ghettos, développement du racisme, etc., pour toutes les communautés. Dans ce domaine aussi, l'injustice et l'iniquité ne constituent pas des fatalités. La lutte unie, large et catégorique pale ».

Pour une meilleure répartition

Un tract du P.C.F., appelant les habitants à manifester le 12 mai, avait expliqué les motivations de la municipalité, excédée du refus des villes voisines de partager avec la « banlieue rouge » les responsabilités et les charges que représente l'accueil des familles nombreuses : « Les maires réactionnaires des communes des Hauts-de-Seine doivent, au titre des accords de 1968, six cents logements aux familles immigrées de Nanterre. C'est amplement suffisant pour reloger la totalité des familles immigrées qui vivent dans des conditions inhumaines et insupportables ». Le jeudi 22 mai, une trentaine de militants communistes de Nanterre sont allés occuper le bureau de M. Jacques Baumel, député R.P.R., maire de Rueil-Malmaison et président du conseil général des Hauts-de-Seine, pour demander « une meilleure répartition de la population immigrée sur toutes les communes du département ». M. Baumel a indiqué que ce problème concernait l'Office départemental d'H.L.M., mais qu'il allait « examiner le dossier... »

Pour l'instant, la préfecture et la mairie de Nanterre continuent de se renvoyer la balle. Et les immigrés font, une fois de plus, les frais d'une querelle qui dure depuis des années. Car depuis trois ans, pas une famille de la cité André-Doucet n'a obtenu ce « logement décent » qu'impose la nouvelle procédure mise en œuvre par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des immigrés. Pour lutter contre ce scandale, deux mille personnes, à Nanterre, Asnières et Gennevilliers, viennent de signer la pétition du Collectif André-Doucet (1) adressée au secrétariat d'Etat ainsi qu'au maire de Nanterre et au préfet, demandant que « soient rendus publics sans délai les mesures prises pour le relogement des habitants et le calendrier qui les accompagne ». Mais deux mille signatures, est-ce suffisant ?

JEAN BENOIT.

(1) Ce collectif rassemble des habitants de Nanterre ainsi que des avocats et des éducateurs des Hauts-de-Seine. Correspondance : M. Jacques Lagarde, 63, rue Gilbert-Rousset, 92600 Asnières.

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE
ALIMENTATION NATURELLE DIÉTÉTIQUE
Magasin 30 m2 + cave, bien agencé
Bail 3 ans - Loyer 900 F mensuel - 3 200 par jour
C.A. 795 000 F. - Prix : 280 000 F
TÉL. : 822-68-46

(Publicité)

RÉPUBLIQUE D'IRAK

Ministère de l'éducation supérieure et de la recherche scientifique

L'Université de Mossoul lance un avis d'Appel d'Offres secret pour la construction de plusieurs bâtiments universitaires.

Les soumissionnaires peuvent effectuer le retrait du cahier des charges au plus tard le 1er juillet 1980 auprès du directorat de la construction de l'Université de Mossoul contre paiement de la somme de 500 (cinq cents) dinars irakiens (non remboursés).

Les offres devront parvenir à l'Université, sous enveloppe cachetée, avant le 31 août 1980. Le nom de l'entreprise, ainsi que celui de l'Université et la date limite doivent être mentionnés sur l'enveloppe.

Une garantie bancaire ou un chèque endossé d'une somme égale à 2 % du montant total du contrat doit être remise avec l'offre et doit être certifiée par la Rafidain Bank d'Irak.

Toutes les offres qui seront remises après la date précisée ci-dessus et qui ne seront pas signées sur toutes les pages par le soumissionnaire seront refusées.

L'Université ne s'engage nullement à prendre en considération l'offre dont le montant sera le plus bas. Seul le délai de livraison sera pris en considération.

PASSEZ 15 JOURS AVEC UN PROFESSIONNEL DE LA FINANCE.

Les calculateurs financiers Hewlett-Packard ont été conçus pour apporter un atout supplémentaire dans votre travail en traitant facilement la plupart des problèmes financiers et de gestion.

Venez nous voir, nous vous confierons pour un essai de 15 jours* un calculateur financier HP-37E, HP-38E, HP-38C, HP-67, HP-92 ou HP-97.

*Offre valable du 1er mai au 30 juin 1980, sous réserve du dépôt d'une caution.

HEWLETT PACKARD

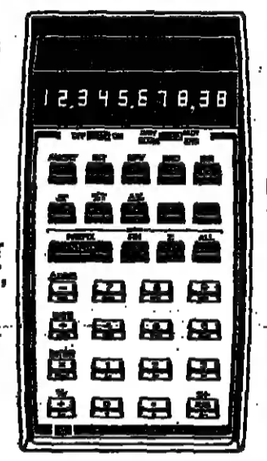

la Règle à Calcul
65-67, Bd St-Germain
75005 Paris
Tél. : 325.88.88

LES TECHNICIENS ASSOCIÉS S.A.
154, Rue Cardinet
75017 Paris
Tél. : 627.23.57-28.41-26.01

COMPTA FRANCE
3, Route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. : 603.76.40

Plus de printemps à perdre

AU PRINTEMPS, PRENEZ DU BON TEMPS.
Le Vallona se situe en face de la préfecture de Nanterre, à 200 m du RER, lequel vous conduit place de l'Etoile en 7 mn. Sur place, commerces, écoles et crèches vous rendent la vie plus facile.

AU PRINTEMPS, PRENEZ LE BON AIR.
Le Vallona borde le très beau parc de La Défense - 17 hectares de vallons et massifs. Des balcons, terrasses et jardins privatifs individualisent la plupart des appartements.

SANS ATTENDRE,
AVEC LA "LOCATION-VENTE" SUR 3 ANS.
Au Vallona, vous emménagez rapidement dans un appartement dont vous pourrez devenir propriétaire dans 3 ans. A titre d'exemple, la 1re année, vous louez un studio de 39 m² + 36 m² de terrasse + parking : 1 560 F* (hors charges), ou un 6 pièces duplex de 130 m² + 24 m² de terrasse + jardin + parking : 4 125 F* (hors charges). Toutes les sommes versées – indemnité d'immobilisation, dépôt de garantie, loyers (hors charges) – entreront dans la constitution de votre apport personnel.
Les appartements, proposés également en vente traditionnelle, peuvent permettre l'obtention du prêt conventionné (PC) et, pour la plupart, du 1 % employeurs.

Appartement modèle sur place : le Vallona - 6, rue Salvador-Allende - 92000 Nanterre. Tél. 721.79.08
Samedi, dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h. Ou en semaine à la Boutique Ocil : 55, bd Malesherbes – 75008 Paris. Tél. 261.81.15.
* Le loyer est déterminé en fonction du prix de l'appartement, prix valeur février 1980.

LE VALLONA, EN FACE DE LA PREFECTURE DE NANTERRE.

6 pièces : 130 m² + 24 m² de terrasse + 70 m² de jardin + parking.

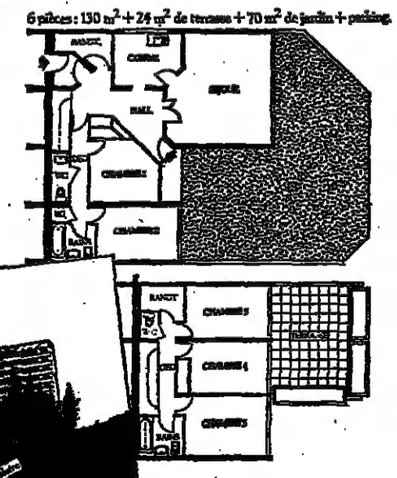

Ensemble de l'immeuble avec les appartements en étage et les duplex individuels avec jardin.

Je voudrais recevoir une documentation sans engagement de ma part.
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ Tél. _____
La Boutique OCIL - Le Vallona - 55, bd Malesherbes - 75008 Paris.

LES LOSANGES

Et si vous perdiez votre diamant ?

Qu'avez-vous comme preuve ? Aucune. Seul, le système GEMPRINT, vous donne l'empreinte d'identité de votre diamant. Une empreinte obtenue grâce à un rayon laser, unique au monde.
Si on retrouve votre diamant, vous pourrez ainsi prouver qu'il est bien le vôtre.
Alors, allez vite chez votre bijoutier joaillier agréé GEMPRINT, ou pour toutes informations, appelez le 742-42-00.

nouveau

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Crédit industriel et commercial s'est tenue, le 29 mai 1980, à Paris, sous la présidence de M. Dominique Chatillon.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui, après dotation aux amortissements et aux provisions (dont 7,1 millions, motivé au titre de la participation des salariés, motivé pour l'intéressement complémentaire), font ressortir un bénéfice net de 59 216 140 F.

Pour l'exercice 1978, le bénéfice net s'était élevé à 42 504 676 F. Et y étaient ajoutées des plus-values nettes à long terme d'un montant de 15 460 129 F.

Les comptes consolidés du groupe C.I.C., dont il a été donné connaissance à l'assemblée, font apparaître au 31 décembre 1979 un total de bilan de 114 356 222 000 F après réévaluation légale (contre 96 363 588 000 au 31 décembre 1978.

Le résultat net après impôts sur les sociétés, et déduction faite des intérêts hors groupe, ressort à 128 004 000 (contre 94 058 000 F).

L'actif net consolidé s'établit au 31 décembre 1979 à 1 213 940 000 F (hors réévaluation), et l'actif net par action à 270,17 F (contre 248,97 F au 31 décembre 1978).

L'assemblée a décidé la distribution, à partir du 6 juin 1980, d'un dividende de 8,30 F par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt payé d'avance au Trésor) de 4,15 F, contre 7,50 F + 3,75 F au titre de l'exercice 1978.

Enfin, l'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. Jean Roquerbe et Roger Martin, et de censeur de M. George Taylor. Elle a ratifié la nomination, faite à titre provisoire par le conseil, de M. Yves Sabouret en qualité de censeur.

MULTIRENDEMENT

SICAV de la BANQUE FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE ET DU CREDIT MUTUEL, du CREDIT MUTUEL AGRICOLE et RURAL, et du CREDIT MUTUEL.

VOCATION

Gestion d'un portefeuille composé principalement d'obligations françaises.

ORIENTATION

Elle recherche un rendement élevé, mais aussi une valorisation du capital en orientant une partie de ses actifs vers les obligations indexées, convertibles et étrangères.

EVOLUTION

28 décembre 1979	1 129 142	128 502 206,75	113,81 *
31 mars 1980	1 204 751	134 575 893,49	111,70

* Ex-dividende de 10,89 F mis en paiement le 17 décembre 1979 (assorti d'un avoir fiscal de 0,94 F).

REPARTITION DE L'ACTIF NET AU 31 MARS 1980

Obligations françaises	69,54 %
(dont 15,19 % de Fonds d'Etat indexés ou à capital garanti)	
Obligations étrangères	8,24 %
Disponibilités	22,22 %

FACTOFRANCE HELLER

L'Assemblée Générale Ordinaire de FACTOFRANCE HELLER convoquée le 30 avril 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un *bénéfice net* après impôts et dotation aux *comptes de provisions*, de 11.341.738 F contre 8.449.497 F pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 16 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 8 F, soit un revenu global de 24 F par action (20,25 F en 1978).

Le rapport du Conseil fait apparaître que l'activité de la Société a poursuivi sa progression en 1979 dans des conditions satisfaisantes, le volume des créances prises en charge dans le cadre de contrats d'affacturage s'étant élevé à 3.715.300.000 F contre 2.727.993.000 F en 1978.

FACTOFRANCE HELLER est un établissement financier spécialisé dans l'affacturage (factoring) et la confirmation de commande (confirming). Son capital est de 15 millions de francs réparti entre la Compagnie Financière de Suez (33 %), le Crédit Industriel et Commercial (17 %) et Walter E. Heller Overseas Corporation (50 %).

AUSSEDAT REY

L'assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Jacques Calloud, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil d'administration.

En parallèle avec la hausse importante du prix des pâtes, le marché du papier a *suivi une courbe* ascendante en 1979, tant en France que dans les autres pays occidentaux.

Dans la branche des panneaux, malgré une conjoncture encore relativement médiocre, la demande est restée forte, notamment pour les panneaux de particules.

Les comptes ayant été approuvés, une somme de 20 millions de francs a été affectée à la réserve générale et la distribution du dividende de 5 F faite sous forme d'acompte le 27 décembre 1979 a été confirmée.

L'assemblée a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de MM. Robert Tourre et Henri-Maurice Delsage, en remplacement respectivement de MM. Jacques Bouchayer et François Roillar, démissionnaires.

Le président a souligné que la conjoncture du début de l'année 1980 avait permis de maintenir une activité satisfaisante et de voir progresser le chiffre d'affaires du premier trimestre de 21,6 %, bien que les perspectives globales paraissent un peu moins favorables qu'en 1979.

NORD EST

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, du jeudi 29 mai 1980, présidée par M. Jean Hue de La Colombe, Président-Directeur général, a adopté toutes les résolutions proposées.

Cette assemblée a fixé le dividende net par action à 2,10 F; compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 1,05 F, le revenu global s'établit à 3,15 F. Il sera payé à partir du 7 juillet 1980 (coupon n° 15).

BANQUE DE LA HÉNIN

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue, le 21 mai 1980, sous la présidence de M. Lionel de Gournay, président-directeur général.

Elle a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 26 381 711,14 F après constitution d'une provision pour éventualités diverses de 3 600 000 F, ayant acquitté l'impôt.

Elle a décidé de répartir un dividende de 76 F net par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), assure un revenu global par titre de 114 F (contre 102 F l'an dernier). Ce dividende sera mis en paiement aux guichets de la Banque de l'Indochine et de Suez, à compter du lundi 3 juin 1980.

Elle a, en outre, renouvelé les mandats des administrateurs sortants : MM. Marcel Bouchet, Louis Chavane et Lucien Guerin.

Elle a nommé, comme commissaire aux comptes, M. Raymond Dansiger, et renouvelé le mandat du cabinet Mulquin - Soccard, comme titulaires, et de M. Albert Favis, comme commissaire suppléant.

OBLIGATIONS DE CONVERSION ET DE CONSOLIDATION DE L'EMPRUNT INTERNATIONAL 1930 DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

(Emprunt Young)

La Banque des règlements internationaux, en sa qualité de trustee pour les obligations de conversion et de consolidation de l'emprunt international 1930 au gouvernement allemand (emprunt Young), communique ce qui suit :

Aux termes de l'accord de Londres du 27 février 1953 sur les dettes extérieures allemandes (annexe I, paragraphe 2 (E), l'emprunt Young est au bénéfice de la garantie de change suivante :

Au cas où les taux de change en vigueur le 1er août 1952 entre deux ou plusieurs monnaies d'émission subiraient par la suite une modification égale ou supérieure de 5 %, les versements exigibles après cette date, tout en continuant à être effectués dans la monnaie du pays d'émission, seront calculés sur la base de la devise la moins dépréciée par rapport au taux de change en vigueur au 1er août 1952, puis reconvertis dans la monnaie d'émission sur la base du taux de change en vigueur lors de l'échéance du paiement.

Après les réévaluations du deutschemark intervenues en mars 1961 et en octobre 1969, qui procédaient toutes deux d'une modification de la parité officielle de cette monnaie d'émission, la Bundesschuldenverwaltung (administration fédérale allemande de la dette publique) n'avait pas ajusté les montants payables aux porteurs d'obligations libellées en d'autres monnaies d'émission, les autorités allemandes estimant que la garantie de change n'était pas applicable en cas de réévaluation.

Se fondant sur les avis de droit obtenus à cet égard le trustee avait réservé expressément en mai 1961 les droits des porteurs d'obligations de toutes les tranches — autres que la tranche allemande — à tous versements complémentaires qui pourraient être dus au titre des coupons et des obligations arrivant à échéance le 1er juin 1961 ou postérieurement. En même temps, le trustee avait fait savoir à la Bundesschuldenverwaltung qu'à son avis la clause de garantie de change était applicable en cas de réévaluation de monnaies d'émission.

En conséquence, le trustee avait chargé les agents payeurs concernés de régler, sur l'ancienne base, les obligations et coupons arrivant à échéance à partir du 1er juin 1961 et de prendre toutes mesures utiles en vue de préserver les droits des porteurs aux versements complémentaires qui, de l'avis du trustee, leur étaient dus. N'étant pas partie à l'accord de Londres, le trustee avait prié les gouvernements signataires de cette convention d'approcher à ce sujet le gouvernement fédéral allemand en vue de trouver une solution appropriée.

Les négociations engagées en la matière avec le gouvernement fédéral allemand n'ayant pas abouti, les gouvernements américain, belge, britannique, français et suisse avaient soumis la question en mai 1971 au tribunal arbitral visé à l'article 28 de l'accord de Londres.

Le tribunal arbitral a rendu sa sentence le 16 mai 1980. Considérant que la garantie de change n'était pas applicable en cas de réévaluation de monnaies d'émission, le tribunal arbitral a rejeté, par 4 voix contre 3, la demande introduite par les cinq gouvernements précités contre le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, intervenant en qualité de défendeur. L'opinion dissidente des trois arbitres minoritaires a également été rendue publique.

Il y a lieu de préciser que la sentence arbitrale ainsi rendue ne concerne que les effets des réévaluations officielles du deutschemark de 1961 et de 1969. Le tribunal, en effet, n'avait pas été saisi de la question plus récente, et connue depuis 1971, de savoir si la garantie de change est applicable lorsque des monnaies d'émission de l'emprunt subissent « de facto » des changements importants de leurs taux de change sans qu'il en résulte une modification officielle de la parité convenue avec le Fonds monétaire international.

En raison de l'introduction de taux de change flottants pour l'ensemble des monnaies d'émission de l'emprunt Young — le taux du deutschemark ayant commencé à flotter en mai 1971, et il en a été de même depuis nombre d'années pour toutes les autres monnaies d'émission, — le trustee a informé la Bundesschuldenverwaltung et les divers agents payeurs que les réserves précédemment formulées quant aux droits des porteurs, ainsi que les mesures conservatoires prises par les agents payeurs en vue de préserver ces droits, devaient s'étendre également au nouveau problème d'interprétation de la garantie de change résultant du flottement des monnaies.

Si l'on admet, en se reportant à la récente sentence arbitrale, que la garantie de change de l'emprunt n'est pas applicable en cas d'appréciation « de facto » de la monnaie d'un pays d'émission, il reste à établir, cependant, s'il en est de même en cas de dépréciation « de facto » d'une telle monnaie.

A cet égard, il convient de rappeler que la Bundesschuldenverwaltung a fait application de la garantie de change à partir de l'échéance du 1er juin 1978 et qu'elle a ajusté, depuis cette date les montants payables, au titre de l'amortissement et des intérêts, aux porteurs d'obligations des émissions américaine, britannique, française et suédoise de l'emprunt Young. Ces ajustements sont intervenus à la suite de l'abolition — par l'effet de l'amendement des statuts du Fonds monétaire international en date du 1er avril 1978 — des parités officielles, qui avaient, en fait, depuis longtemps cessé d'être appliquées dans les transactions commerciales. Ces ajustements ont été calculés sur la base du franc belge, à savoir sur la base de la monnaie d'émission qui, de l'avis de la Bundesschuldenverwaltung, était, à chaque échéance, la « devise la moins dépréciée » aux fins de la garantie de change.

En revanche, aucun ajustement n'a été effectué au titre de la période précédente, où les taux de change flottaient « de facto » et qui avait commencé en 1971. En effet, de l'avis de la Bundesschuldenverwaltung — *avis non partagé par le trustee*, — les parités sont restées en vigueur aux fins de la garantie de change jusqu'au moment de l'amendement précité des statuts du Fonds monétaire international.

Le trustee a déjà appelé l'attention des gouvernements intéressés sur les conséquences découlant du flottement des monnaies pour les porteurs, ainsi que sur la nouvelle question d'interprétation de la garantie de change résultant de cette situation.

Dans ces circonstances, le trustee a fait savoir à la Bundesschuldenverwaltung que, jusqu'à règlement des problèmes en suspens, les réserves qu'il avait formulées précédemment quant aux droits éventuels des porteurs à des paiements complémentaires demeureraient valables, indépendamment de la présentation éventuelle au paiement, lors de l'échéance finale du 1er juin 1980 ou postérieurement, des obligations et de leur dernier coupon. Les agents payeurs en ont été informés et ont reçu des instructions du trustee visant à maintenir les mesures conservatoires requises dans l'intérêt des porteurs. Au surplus, le trustee se réserve d'intervenir à nouveau auprès des gouvernements concernés et de leur demander d'entreprendre des démarches appropriées en vue de parvenir au plus tôt à une solution des questions en suspens auxquelles le flottement des monnaies a donné lieu en raison de la garantie de change.

DOLLFUS-MIEG ET Cie

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 mai 1980, sous la présidence de M. Gérard Thirlez, a approuvé les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Pour l'exercice 1979, les comptes de la société, après dotations nettes aux provisions pour dépréciation (19,1 millions de francs), et incidence de pertes (12,7 millions de francs) et de profits (31,4 millions de francs) exceptionnels, font apparaître un bénéfice net de 1 million de francs, contre une perte de 60,7 millions de francs en 1978.

Au niveau du groupe, le bénéfice d'exploitation, après 147,5 millions de francs de dotations aux amortissements, s'élève à 71,5 millions de francs. Compte tenu de pertes et profits divers, de dotations importantes à des provisions réglementées, ainsi que de provisions pour impôts de 20 millions de francs, les comptes consolidés se soldent par un bénéfice net, intérêts des tiers inclus, de 64,3 millions de francs, soit 20,52 F par action, intérêts des tiers exclus, alors qu'ils accusaient, en 1978, une perte nette de 14,8 millions de francs.

En fonction de l'évolution favorable des résultats du groupe en 1979, l'assemblée a décidé, sur proposition du conseil d'administration, de reprendre la distribution d'un dividende interrompue les deux années précédentes. Au titre de l'exercice 1979, le dividende net est fixé à 4,00 F soit, avec l'avoir fiscal de 2,00 F, un revenu global de 6,00 F par action. Il sera mis en paiement à partir du 16 juillet 1980 contre remise du coupon n° 18.

D'autre part, l'assemblée générale a nommé administrateurs MM. Robert Delesalle et Rémy Schlumberger en remplacement de MM. Louis Leclercq et Jean de Precigout, atteints par la limite d'âge fixée par les statuts.

Dans son allocution, M. Gérard Thirlez a rendu hommage au président Jacques Blosse - Duplan, décédé le 9 mai, dont il a souligné le rôle éminent à la tête du groupe D.M.C. et dans la rénovation de l'industrie textile française.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue le même jour, a autorisé le conseil d'administration à procéder, lorsqu'il le jugerait opportun, d'une part, dans un délai d'un an, à l'émission d'un emprunt convertible d'un montant nominal maximum de 80 millions de francs, d'autre part, dans un délai de cinq ans, à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 50 millions de francs, en une ou plusieurs fois. Il a été précisé qu'une émission d'obligations convertibles de 70 millions de francs serait mise en œuvre dans un délai rapproché.

BOUYGUES

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 28 mai 1980, sous la présidence de M. Francis Bouygues, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société mère s'est élevé à 2,15 milliards de francs. Le bénéfice net ressort à 101,12 millions de francs après 62,71 millions de dotation aux amortissements, contre, respectivement, 62,74 millions de francs et 76,12 millions de francs en 1978, soit un progression de 61 %.

L'assemblée a approuvé la distribution à partir du 18 juin 1980 d'un dividende de 21 francs, assorti d'un avoir fiscal de 10,50 francs, représentant un revenu global de 31,50 francs.

Le chiffre d'affaires consolidé T.T.C. passe de 5,05 milliards de francs à 5,54 milliards de francs et a été réalisé pour 22 % à l'étranger. Le bénéfice net consolidé s'établit à 105,09 millions de francs, contre 80,88 millions de francs en 1978, et la marge brute d'autofinancement à 219,8 millions de francs, contre 203,7 millions de francs (+ 18 %).

Dans son allocution, le président Francis Bouygues a notamment déclaré :

« *En 1979, pour la cinquième année consécutive, la conjoncture en France, dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics est restée morose, cependant, la détérioration est plus modérée que celle des deux exercices précédents.* [...] *L'activité et les résultats de notre groupe durant l'exercice 1979 ont été satisfaisants. Ils le seront également en 1980.* [...] *Cette situation et l'espoir de performances au moins égales pour l'exercice 1980 ont amené votre conseil, dans sa séance du 17 avril 1980, à décider de vous proposer une nouvelle majoration de la distribution des dividendes à hauteur de 31,5 millions de francs, en progression de 25 %.* [...]

» *Notre portefeuille au 1er janvier 1980 dépasse 8,3 milliards de francs, en progression de plus de 20 % sur celui de l'an passé à la même époque. Ce progrès est dû à la fois à une légère recrudescence de nos prises de commandes à l'étranger ainsi qu'aux développements harmonieux de toutes nos activités régionales en France.* [...]

» *Notre portefeuille nous a permis de programmer, pour 1980, une activité de l'ordre de 6,7 milliards de francs, elle-même en progression de l'ordre de 20 % sur l'exercice antérieur. Quant aux objectifs de prises de commandes pour 1980 de toutes nos branches et filiales, ils ont été fixés en vue de performances en nouvelle progression : ils sont, à ce jour, parfaitement respectés...* »

BOURSE DU BRILLANT

communique

MARCHÉ DU BRILLANT

Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL 1 CARAT

30 MAI : 206.129 F T.T.C. + commission 4,90 %

M. GÉRARD, JOAILLIERS

8, avenue Montaigne - Paris (8e) Tél. : 723-70-60.

FNAC

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Les comptes semestriels au 28 février 1980, incluant le mois de décembre qui génère une part significative du bénéfice d'exploitation annuel, appellent les commentaires suivants :

1. FNAC S.A.

Les ventes hors taxes du premier semestre se sont élevées à 631 millions de francs, en progression de 21 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Le magasin du Forum des Halles, dont l'exploitation, en tous points conforme aux prévisions, est prometteuse, a réalisé un chiffre d'affaires de 184 millions de francs pour la période (contre 89 millions de francs pour l'ancien magasin du Châtelet auquel il s'est substitué).

Le bénéfice d'exploitation (après amortissement, provisions, mais avant participation et impôts sur les sociétés) s'est élevé à 25 millions de francs — proche du bénéfice du premier semestre de l'exercice précédent. Cette baisse provisoire en valeur relative du bénéfice d'exploitation, conforme aux prévisions, résulte de l'alourdissement des charges lié à l'ouverture des magasins du Forum des Halles.

2. GROUPE FNAC

Les ventes hors taxes consolidées du premier semestre se sont élevées à 795 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation consolidé (part du groupe — avant participation et impôt sur les sociétés) est de 36,1 millions de francs. L'information comparable n'est pas disponible pour le premier semestre de l'exercice précédent.

L'exploitation des mois de mars et avril confirme les tendances observées à fin février 1980. Le mois d'avril a vu l'ouverture d'un magasin de 1 500 m² de surface commerciale à Toulouse.

(Publicité)

PLACEMENT DIAMANT OÙ S'INFORMER?

Le Centre d'Information Union de Diamantaires, 17, r. St-Florentin, 75008 Paris - T. : (1) 261-37-12, est ouvert au public du lundi au vendredi inclus, de 10 à 19 h. et le samedi de 10 à 17 h.

LENTILLES DE CONTACT

Un progrès fantastique pour les yeux sensibles avec les nouvelles lentilles américaines, souples, ultra-minces. Adaptation par spécialistes. Repartez avec vos lentilles le jour même.

Promotion pour les moins de 30 ans: FORFAIT COMPLET Uniquement sur présentation de ce bon avant le 30 6 80 **746 F.**

Laboratoires OSIRIS 21, avenue de Friedland - 8e - Tél. 563.55.99

la vidéo anime vos soirées

Chez vous, passez sur votre télé couleur les cassettes vidéo VHS et Béta classées X. Achetez votre cassette X au Vidéo Club JCL, vous pourrez l'échanger contre une autre quand vous voudrez. Renseignez-vous.

VIDEO-CLUB JCL

27 rue Taitbout 75009 PARIS

Programme gratuit contre enveloppe timbrée à 1,30 F

Nom

Adresse

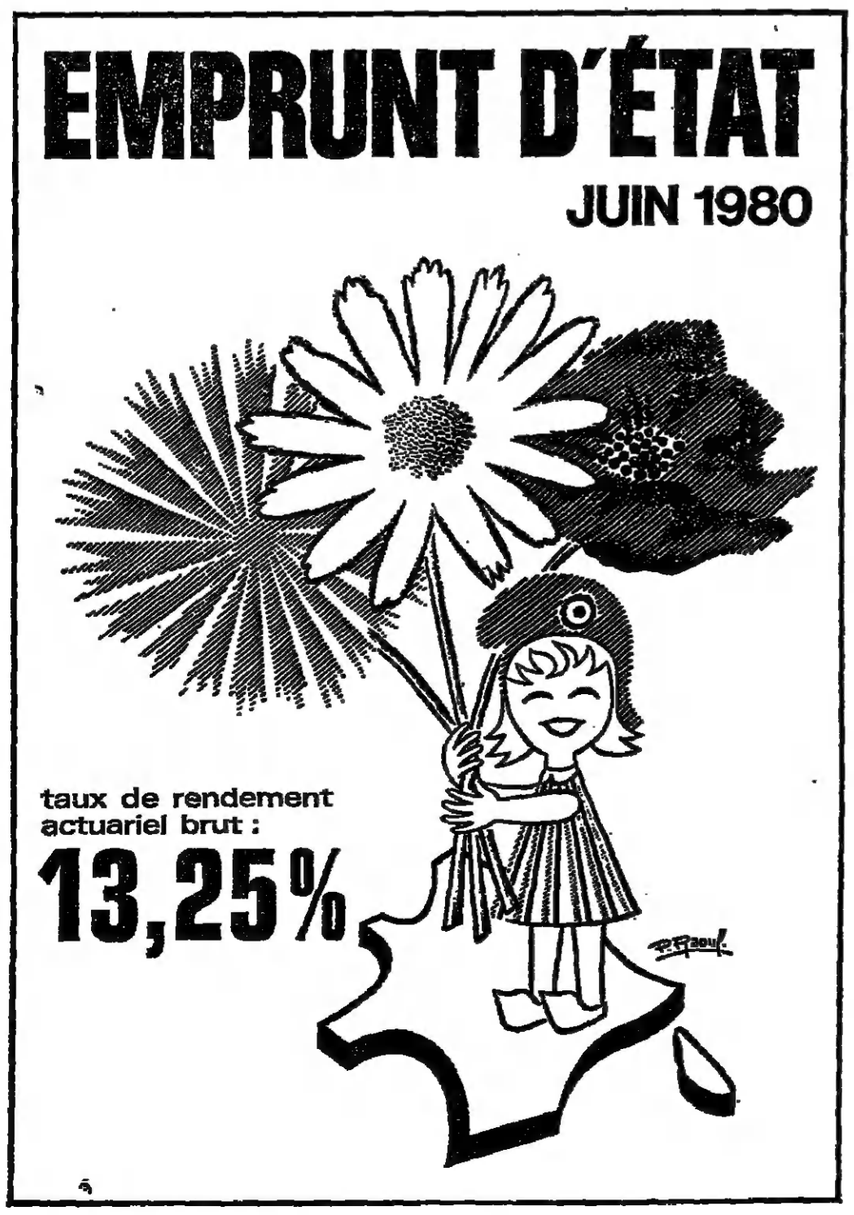

LES

PARIS

30 MAI

Marché sans affaire

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 MAI

Marché sans affaires

Malgré une légère baisse de l'indice des valeurs françaises — 0,2 % — les boursiers étaient relativement satisfaits vendredi, à la fin de la séance.

En effet, la plupart d'entre eux escomptaient à l'ouverture une baisse de 1 % en moyenne des cours après la chute enregistrée jeudi soir par l'indice des industrielles (— 14 points) à New-York. En effet, les craintes d'un indice global des indicateurs économiques, très mauvais pour avril, ont provoqué, outre-Atlantique, d'importants dégagements bénéficiaires après une hausse de 90 points du Dow Jones depuis la mi-avril.

Le marché parisien a donc bien résisté malgré le manque notoire d'affaires. Tout comme la veille, les cotations ont été effectuées très rapidement tandis que les écarts à la hausse, comme à la baisse, restaient modestes. Pourtant dans certains compartiments les hausses revêtaient une importance non négligeable : Radiotechnique a gagné 6 % à 301 F, la Chiers et la C.G.I.P. plus de 5,5 %. Talcs de Luzenac a progressé de 3,5 %, Primagaz de 3 % et Revillon de 2 %.

En revanche P.L.M. et Paris-France ont cédé 4,5 %. Sebi et Esso 3,5 %, la Générale des Eaux, Darty, la SCOA et la C.F.D.E. 3 %.

Le titre Nobel-Bozel ne se porte pas mal. Il a cédé aujourd'hui 0,30 F, à 43,30 F. Hier une erreur d'ordinateur nous avait fait écrire que cette action avait cédé 7 %. Or son cours n'avait pratiquement pas varié.

L'emprunt 7% 1973 a encore gagné du terrain, en cotant 6 900 F contre 6 750 F la veille.

Les cours de l'or se sont encore raffermis à Paris, la parité de l'once atteignant plus de 550 dollars, à 560,90 dollars, contre 548,95 la veille. Le lingot d'un kilo a terminé la séance en hausse de 720 F à 73 700 F, et le napoléon en légère baisse, de 1,50 F, à 668,30 F.

Les mines d'or ont été fermes au compartiment des valeurs étrangères, tandis que les américaines ont cédé du terrain.

LONDRES

Le marché accentue son repli. Les pétroles, notamment, s'alourdissent, alors que les industrielles sont plutôt irrégulières. Baisse des fonds d'Etat, mais assez vif redressement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 531 40 contre 518 50

VALEURS	CLOTURE 29/5	COURS 30/5
Bescham	113 ..	116 ..
British Petroleum	332 ..	332 ..
Courtaulds	72 ..	71 ..
*De Beers	9 18	9 33
Imperial Chemical	352 ..	352 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	368 ..	373 ..
Shell	374 ..	376 ..
Vickers	187 1/2	187 ..
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 3/8
*West Driefontein	88 1/2	88 1/4
*Western Holdings	84 1/4	86 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MERLIN - GERIN. — *Les efforts déployés pour redresser la situation du groupe commencent à porter leurs fruits et, pour 1980, une amélioration de l'activité et des résultats est attendue. Selon le P.-D.G., les ventes de la société mère devraient augmenter de 22 %, dont la marge brute passerait de 67,2 à 90 millions de francs. Le M.B.A. du groupe, quant à elle, devrait se situer entre 130 et 150 millions de francs contre 106,1 millions pour 1979.*

LA CELLULOSE DU PIN. — *Pour la quatrième année consécutive, cette filiale de Saint-Gobain a enregistré une perte qui se chiffre à 23,96 millions de francs pour 1979. D'une année sur l'autre, le déficit de la société a toutefois fortement diminué (— 153 millions pour 1978). Les mesures d'assainissement commencent donc à porter leurs fruits. Rappelons qu'un résultat net positif est escompté pour 1980. L'actuel P.-D.G., M. Michel Besson, quitterait son poste, dit-on, pour diriger les activités de Saint-Gobain aux Etats-Unis. Il pourrait être remplacé par M. P. Chancel, actuel délégué général de Saint-Gobain pour l'Espagne et le Portugal. M. Daniel Melin, directeur de l'usine de Facture, deviendrait directeur général adjoint.*

VALEURS	COURS 29/5	COURS 30/5
Alcoa	61 ..	59 3/4
A.T.T.	53 5/8	53 1/2
Boeing	33 1/2	33 ..
Chase Manhattan Bank	42 3/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	39 1/8
Eastman Kodak	52 7/8	51 5/8
Exxon	65 ..	63 3/8
Ford	25 1/8	24 1/2
General Electric	49 3/4	48 3/8
General Foods	28	28 5/8
General Motors	46 1/8	45 ..
Goodyear	13 1/4	12 3/4
I.B.M.	56 ..	54 3/8
I.T.T.	27 3/4	27 3/4
Kennecott	28 1/8	27 3/4
Mobil Oil	73 1/2	71 1/2
Pfizer	42 1/4	41 ..
Schlumberger	111 3/4	108 7/8
Texaco	36 1/4	35 3/8
U.A.L. Inc.	17 1/4	16 2/3
Union Carbide	42 ..	42 5/8
U.S. Steel	18 7/8	18 5/8
Westinghouse	24 ..	23 3/4
Xerox	57 3/8	56 ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/5	30/5
1 dollar (en yens)	222 75	224 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 30/5 ..... 12 1/4 %

NEW-YORK

Baisse

Après quatre séances consécutives de hausse, les cours ont brutalement rechuté jeudi à Wall Street. Le mouvement de baisse ne s'est toutefois pas amorcé immédiatement. Précédé d'une nouvelle hausse, il ne s'est enclenché qu'à la mi-journée, mais il s'est ensuite considérablement accéléré et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 14,08 points, à 846,24.

L'activité est restée très forte, et 42 millions de titres ont changé de mains contre 38,68 millions.

Ce vif repli a surtout revêtu un caractère technique. Après un mois et demi de hausse à peu près ininterrompue (+ 100 points à l'indice des industrielles), les opérateurs ont éprouvé le besoin de prendre leurs bénéfices. D'autant que les signes de récession se multiplient. Selon les rumeurs qui circulaient autour du « Big Board », le principal indicateur économique aurait enregistré en avril sa plus forte baisse depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Sur 1 880 valeurs traitées, 1 043 se sont repliées, dont les pétroles ; 509 ont monté et 328 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 28/5	COURS 29/5
Alcoa	61 ..	59 3/4
A.T.T.	53 5/8	53 1/2
Boeing	33 1/2	33 ..
Chase Manhattan Bank	42 3/4	42 1/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	39 1/8
Eastman Kodak	52 7/8	51 5/8
Exxon	65 ..	63 3/8
Ford	25 1/8	24 1/2
General Electric	49 3/4	48 3/8
General Foods	28	28 5/8
General Motors	46 1/8	45 ..
Goodyear	13 1/4	12 3/4
I.B.M.	56 ..	54 3/8
I.T.T.	27 3/4	27 3/4
Kennecott	28 1/8	27 3/4
Mobil Oil	73 1/2	71 1/2
Pfizer	42 1/4	41 ..
Schlumberger	111 3/4	108 7/8
Texaco	36 1/4	35 3/8
U.A.L. Inc.	17 1/4	16 2/3
Union Carbide	42 ..	42 5/8
U.S. Steel	18 7/8	18 5/8
Westinghouse	24 ..	23 3/4
Xerox	57 3/8	56 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	107,6	107,3
Valeurs étrangères	105,9	106,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 28 déc. 1961)

Indice général 109,0 109,8

BOURSE DE PARIS - 30 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 20	1 992		
5 %	46 80	1 639		
3 % 20-60	..	2 059		
3 % amort. 45-54	71 ..	2 492		
4 1/4 % 1963	69 10	3 154		
Emp. R. Eq.54 65	112 ..	3 441		
Emp. R. Eq.6% 66	108 40	3 924		
Emp. R. Eq.6 % 67	85 10	5 924		
Emp. 7 % 1973	6900 ..			
Emp. 6,60 % 77	86 75	8 193		
Emp. 6,80 % 78	85 35	8 975		
EDF 8 % 80	.. ..	2 707		
EDF 14,5% 80-82	.. ..	8 972		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cb. France 3 %	184 ..	183 80
A.G.F. (Cté Cent.)	742 ..	742 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2000 ..
Concorde	335 ..	335 ..
Epargne France	389 ..	.. ..
Financ. Victoire	335 ..	335 ..
France I.A.R.D.	(R) 85	138 ..
Gan (Cté) Centr.	747 ..	746 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.R.	219 ..	224 ..
U.A.P.	558 ..	566 ..
Alsacien. Banque	339 ..	333 ..
Banques Hervet	291 30	292 50
Bque Hypot. Eur.	308 ..	310 ..
Bque Nat. Paris	278 50	279 ..
B.O.I.C.	24 20	24 ..
(Li) B. Scalb Dep.	114 50	114 90
Banque Worms	206 ..	199 50
C.E.I.S.	33 ..	33 ..
C. Crédit Univ.	381 ..	375 ..
C.A.M.E.	85 ..	83 ..
Crédit Bol	124 ..	112 ..
Créd. Gén. Ind.	268 ..	268 ..
Crédit Lyonnais	274 ..	273 50
Electro-Banque	189 ..	184 ..
Euromobil	142 ..	144 30
Financière Sefal	321 ..	320 ..
Fr. Cr et B. (Cie)	121 20	121 20
France-Bail	290 ..	291 80
Hydro-Energie	19 10	.. ..
Immobail S.I.P.	191 ..	191 20
Immobanque	389 ..	389 ..
Immodies	261 ..	268 ..
Internail	225 ..	226 ..
— (obl. conv.)	221 ..	221 50
Lafitte-Bail	177 ..	180 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	329 50	329 90
Loca-Expansion	137 ..	142 ..
Locafrance-Cie	188 ..	188 ..
(Ly) Lyon Dép. Ct.	180 ..	180 ..
Marseillaise Créd.	272 ..	272 ..
Paris-Reescompte	499 ..	498 ..
Séquanaise Banq.	252 ..	252 ..
Sicatel	141 ..	125 80
SLIMINCO	315 ..	385 80
Sté Cent. Banq.	88 70	89 50
Sté Générale	239 50	243 ..
SOFICOMI	248 60	238 ..
Sovabail	298 ..	300 ..
UCIP-Bail	135 ..	133 ..
— (obl. conv.)	167 20	.. ..
Unibail	275 ..	278 ..
Un. Ind. Crédit	244 ..	244 ..
Cie Foncière	188 20	188 20
C.G.V.	241 ..	.. ..
Fonc. Ch.-d'Eau	398 ..	.. ..
(M.) S.O.F.I.P.	91 ..	91 ..
Fonc. Lyonnaise	1159 ..	1155 ..
Immob. Marseille	1633 ..	1650 ..
Louvre	245 ..	245 ..
SINVIM	140 10	140 ..
Cogifi	219 50	220 50
Fonciroi	171 30	171 30
Gr. Fin. Gestt.	178 ..	180 60
Immobail	181 ..	183 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immuvest	169 ..	180 ..
Cie Lyon. Imm.	129 ..	130 ..
Immobanque	112 20	112 25
C.G.I.M.O.	174 ..	172 ..
Union Habit.	280 ..	281 ..
Un. Imm. France	225 ..	224 20
Acier Investiss.	117 ..	117 ..
Sofragi	288 ..	288 ..
Applic. Hydraul.	229 ..	229 ..
Artois	192 50	194 ..
Capten. Blazy	374 ..	368 ..
(NY) Contrest	125 ..	.. ..
(NY) Champex	129 ..	.. ..
Char. Rens.-(B.)	3867 ..	3880 ..
Comptoirs	442 ..	442 ..
Cie Industrielle	384 ..	381 ..
(Li) Dév. E. Nord	139 ..	143 50
Electro-Financ.	308 ..	287 80
(M) Et. Particip.	75 ..	.. ..
Fin. Bretagne	85 90	.. ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	688 ..	688 ..
Fin. et Mar. Paris	75 60	76 60
France (La)	671 ..	675 ..
La Hénin	.. ..	58 ..
Lebon et Cie	348 ..	347 ..
(NY) Lordex	113 ..	114 ..
Cie Marocaine	32 ..	32 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Bail Equip.	284 50	282 ..
Bail Investiss.	383 ..	380 ..
B. Rothschild	157 50	155 50
Bazar B.-V.	167 50	167 50
B.C.T.-Mtg.B.	110 10	110 ..
Bagnière-Say	192 50	195 ..
Bic	509 ..	501 ..
Bis	450 ..	446 ..
Bongrain	616 ..	609 ..
B.S.M.G.D.	952 ..	962 ..
— (obl.)	950 ..	959 ..
Carrefour	1826 ..	1808 ..
— (obl.)	282 50	296 ..
Castor	1242 ..	1240 ..
CEM	47 ..	48 ..
Cetelem	176 ..	177 ..
Charg. Réun.	286 ..	283 ..
Chiers-Chat.	14 30	15 10
Chim. Roct.	129 ..	129 50
— (bt.)	129 ..	129 ..
Clm. franç.	147 ..	144 ..
— (obl.)	131 ..	131 ..
C.I.I. Alcatel	1010 ..	1009 ..
Club Méditer	378 50	373 ..
C.M. Industr.	479 ..	478 ..
— (obl.)	455 ..	454 ..
Codetel	124 50	124 ..
Coflyeg	158 10	151 ..
Cie Bancaire	318 10	307 10
C.G.E.	388 ..	380 ..
— (obl.)	123 50	122 80
C. Entrepr.	445 ..	437 ..
Comp. Mod.		
Créd. Com. F	188 ..	187 ..
— (obl.)	236 ..	236 ..
Créd. Fonc.	459 50	460 ..
C.F. immob.	244 50	248 ..
Cr Ind. Al.-L	248 ..	237 ..
Créd Indos.	138 50	136 50
Cr. Ind Ouest	124 ..	125 ..
Créd. Nat.	333 50	325 ..
Créd. Nord	56 ..	56 ..
Creusot-Loire	74 ..	72 10
Crouzet	318 50	316 ..
C.S.F.	491 ..	492 ..
— (obl.)	547 ..	550 ..
Darty	515 ..	501 ..
Docks France	929 ..	934 ..
Dollfus-Mieg	67 30	66 50
Dumez	689 ..	678 ..
Cie Gle Eaux	455 ..	436 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Elf-Aquitaine	1414 ..	1399 ..
— (certific.)	262 ..	265 80
E. J. Lefebvre	260 ..	261 ..
E. Sau.-Duval	128 50	128 ..
Essilor	890 ..	885 ..
Esso S.A.F.	285 ..	276 10
Eurafrance	329 ..	321 ..
Europe n° 1	833 ..	825 ..
Facom	430 ..	425 ..
Ferodo	378 ..	368 ..
— obl. conv.	484 ..	488 ..
Fin. Dév. Ent.	60 ..	56 25
Fin. Paris PB	236 ..	228 50
— obl. conv.	265 50	263 50
Finextel	167 90	164 ..
Fraissinet	48 ..	47 90
Fr. Pétroles	258 90	251 ..
— obl. conv.	235 ..	233 ..
— (certific.)	60 20	60 20
Galeries Laf.	143 ..	145 ..
Gle d'Entr.	188 ..	187 ..
Gle Fonderie	284 ..	283 ..
Gle Ind. Par.	144 ..	152 50
Générale Oc.	391 50	388 50
Gr. Tr. Mars.	422 ..	445 20
Guyenne-Gas	358 ..	351 50
Hachette	346 30	341 ..
Imetal	112 20	110 50
Inst. Mérieux	766 ..	758 ..
J. Borel Int.	147 50	146 ..
Jeumont Ind.	151 ..	151 50
Kali Ste-Th.	115 10	115 10
Kléber Col.	55 ..	57 ..
Lab. Bellon	428 ..	421 ..
Lafarge	254 ..	258 50
— (obl.)	284 50	284 50
La Hénin	357 ..	364 ..
Legrand	1679 ..	1670 ..
— (obl.)	2100 ..	2130 ..
Lesieur	588 ..	580 ..
Locafrance	213 ..	212 ..
Locindus	372 50	372 50
L'Oréal	664 ..	657 ..
— obl. conv	3110 ..	3110 ..
Lyonn. Eaux	368 ..	365 ..
Manch. Ball	59 50	58 60
Mais. Phénix	614 ..	611 ..
(Ly) Majorel	1245 ..	1230 ..
Maurbin	983 ..	970 ..
Mar. Wendel	41 50	41 75
Mar. Ch. Bas	48 30	48 10
Martell	558 ..	554 ..
— (obl.)	527 ..	527 ..
Mat. Téléph.	718 ..	720 ..
Matra	9350 ..	9250 ..
Mét Nav. N.	56 40	56 85
Michelin	858 ..	862 ..
— (obl.)	557 10	557 10
Midi Cie	398 ..	396 ..
Moët-Hennes	542 ..	533 ..
— (obl.)	576 ..	580 ..
Mot. Leroy S.	715 ..	720 ..
Moulinex	80 50	80 30
Musam	454 ..	454 ..
Napoléon Cr.	277 ..	277 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Navig. Mixte	172 70	175 ..
Nobel-Bozel	43 30	43 30
Nord-Est	33 50	33 75
Nouvel. Gal.	75 ..	75 ..
Orléa-Extr.	230 ..	228 20
Opt.-Parfmes	195 10	195 ..
Paris-France	150 ..	149 ..
Pechelbronn	187 ..	186 ..
P.U.K.	118 90	118 ..
— (obl.)	124 70	122 60
Pessarroya	102 90	100 ..
Pezetel	277 ..	276 ..
Pernod-Ric.	385 ..	390 30
Perrier	237 ..	236 70
Pétroles B.P.	122 ..	119 ..
Peugeot-Cit.	224 ..	222 50
— (obl.)	310 10	314 ..
Pierre-Asby	136 20	137 ..
P.L.M.	74 90	71 50
Pocain	234 50	228 ..
Poliet	269 ..	265 ..
Pompey	109 50	108 ..
P.M. Labinal	238 ..	241 ..
Présutal	38 30	38 50
Presse-Cité	225 20	223 ..
Prémabail Sl.	459 ..	458 50
Pricel	228 50	220 50
Primagaz	272 90	280 ..
Printemps	118 80	118 90
Radiotech.	285 ..	289 ..
Raffin (Fse)	174 20	172 30
Redoute	456 ..	461 ..
Révillon Frè.	556 ..	570 ..
Rhône-Poul.	133 30	133 ..
Roussel-Uclaf	252 ..	252 50
Rue Impr.	344 ..	344 ..
Sadler	23 10	23 50
Sade	145 90	148 20
Sagem	850 ..	845 ..
Saint-Gobain	134 90	134 ..
St-Louis-B.	182 ..	182 20
Sanofi	398 ..	397 ..
SAT	358 ..	356 ..
Saupiquet	58 80	58 20
Schneider	285 ..	285 ..
S.C.O.A.	42 80	41 10
— (obl.)	85 50	85 ..
Seb	288 50	280 ..
Sefimeg	185 90	187 20
S.I.A.S.	356 ..	352 ..
Sign. E. El.	695 ..	682 ..
S.I.L.I.C.	288 ..	280 ..
Simco	262 10	260 50
S.I.M.R.O.R.	123 20	125 50
Ski Rossignol	620 ..	625 ..
Sogerap	173 ..	168 ..
Sommer-All.	383 ..	380 ..
Suez	283 80	283 ..
Tate-Lyle	248 ..	249 ..
T.R.T.	794 ..	794 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Matériaux	20 ..	20 15
Nodet-Gougis	227 ..	227 ..
Peugeot (ac. ent.)	225 ..	225 ..
Rallier-Fce S.S.P.	.. ..	.. ..
Ressorts (ns)	159 90	159 90
Satam	84 ..	84 ..
Sneli	77 70	72 ..
Soudure Autog.	147 ..	156 ..
S.P.E.I.C.R.I.M.	158 ..	159 ..
Tralor	345 ..	345 ..
Virax	62 70	63 90
At. Ch. Loire	26 50	26 50
Ent. Gares Frig.	144 50	144 50
Indus. Maritime	337 ..	335 30
Mag. gén. Paris	282 10	282 10
Corse de Monaco	1.5 ..	188 ..
Eaux de Vichy	815 ..	847 ..
Soffitel	50 ..	48 50
Vichy (Fermière)	383 ..	399 ..
Vittel	491 ..	471 ..
Aussedat-Rey	51 50	52 ..
Bardsley S.A.	42 ..	42 ..
Didot-Bottin	377 ..	376 ..
Imp. G. Lang	5 80	.. ..
Paquet Gascogne	181 ..	181 ..
La Rizie	23 ..	23 ..
Rochette-Cepon	39 50	41 10
A. Thiéry-Sigraud	89 ..	91 ..
Sun Marché	117 ..	115 ..
Damart-Servip	723 ..	710 ..
FNAC	313 ..	313 ..
Mars Madagasc.	58 ..	60 90
Maurel et Prom.	44 ..	45 ..
Ortorg	188 ..	186 ..
Palais Nouveauté	381 ..	381 ..
Guipris	66 ..	66 ..
Europ Accumul.	238 ..	237 ..
Ind. P. (CIPEL)	212 ..	212 ..
Lampes	173 ..	174 70
Merlin-Gerin	258 ..	265 ..
Mors	47 ..	48 ..
Pilles Wonder	245 ..	259 ..
Radiologie	129 50	125 50
SAFT Acc. fixes	858 ..	859 ..
S.F.I.M.	1126 ..	1090 ..
S.I.N.T.R.A.	785 ..	795 ..
Unidel	126 80	128 ..
Carnaud S.A.	86 50	91 ..
Escaut-Meuse	240 ..	239 80
Geoguyan (F. de)	58 ..	48 ..
Profilés Tubes Es	22 10	23 ..
Sensalis-Maub.	93 40	92 90
Tissmétal	58 ..	.. ..
Vicsey-Bourget	25 ..	25 ..
Huards	3320 ..	.. ..
Klots	361 ..	353 ..
Nokia	438 ..	448 ..
Amrep G.	980 ..	980 ..
Sth-Jurtargue	333 ..	339 ..
Hydroc. St-Denis	164 ..	.. ..
Lille-Bouvières-C	310 50	318 50
Carbone-Lorraine	78 ..	78 50
Delmonde S.A.	138 50	138 10
Finalens	98 90	78 ..
FIPP	80 ..	87 10
(Ly) Garlaud	315 ..	316 ..
Géveist	75 20	.. ..
Grands-Parsiens	129 ..	129 ..
Dalmas-Vieljeux	285 ..	284 ..
Hat. Navigation	77 50	79 50
Navale Worms	98 ..	102 ..
S.C.A.C.	155 ..	157 ..
Steinl	285 ..	284 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	128 ..	128 ..
Trans. et Industr.	124 ..	125 ..
(Li) Boigeol-Fer)	49 75	.. ..
Blanzy-Ouest	225 60	228 50
La Grosse	125 ..	125 ..
Degremont	115 ..	112 ..
Duquesne-Perins	228 ..	230 ..
Ferrailles C.F.F.	280 50	280 ..
Havas	612 ..	606 ..
Locartel	327 ..	329 ..
Lyon-Allemand	233 10	322 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	66 40	.. ..
M.I.C.	172 50	178 ..
O.F.P.-Gle F.Paris	326 ..	326 ..
Publicis	561 ..	561 ..
Suisse	75 ..	73 50
Sattler-Lehisse	231 10	298 ..
Waterman S.A.	230 50	236 ..
Brass. du Maroc	229 ..	.. ..
Brass. Ouest-Afr.	63 50	64 ..
A.E.G.	69 ..	66 ..
Akzo	58 ..	58 10
Akzo Akzo	234 ..	226 ..
Algemsine Bank	619 ..	618 ..
Am. Petrofina	162 ..	.. ..
Arbed	263 ..	282 ..
Asturienne Mines	68 85	61 ..
Bco Pop. Espanol	58 ..	58 ..
B. N. Mexique	34 38	34 20
B. Rég. Inter	34900 ..	33300 ..
Barlow-Rand	39 ..	.. ..
Bell Canada	70 10	70 10
Blyvoor	67 ..	67 ..
Bowater	15 ..	15 90
Bowring C. L.	12 90	13 ..
British Petroleum	33 70	33 70
Br. Lambert (GBL)	138 10	.. ..
Calsnd Holdings	51 ..	48 ..
Canadian-Pacif.	147 50	148 ..
Cockerill-Ougrée	38 50	38 50
Comineo	205 ..	192 ..
Commerzbank	270 ..	268 ..
Courtaulds	.. ..	.. ..
De Beers (port.)	38 50	.. ..
Dow Chemical	144 90	140 ..
Dresdner Bank	483 ..	485 ..
E.M.I.	10 10	.. ..
Est-Asiatique	37 10	37 ..
Femmes d'Aut.	83 ..	.. ..
Fleustresser	113 ..	.. ..
Flenider	.. ..	.. ..
Fosseo	14 20	14 20
Gen Belgique	200 ..	195 ..
Gevaert	150 ..	150 ..
Glaxo	18 ..	18 ..
Goodyear	52 ..	52 ..
Grace and Co.	157 ..	154 50
Gulf Oil Canada	555 ..	555 ..
Hartebeest	238 ..	232 ..
Hoogovens	215 ..	205 ..
I.C. Industries	110 ..	111 50
Johannesburg	238 ..	.. ..
Kubota	6 15	6 15
Latasta	184 30	186 30
Mannesmann	276 ..	.. ..
Marks-Spencer	8 85	8 45
Matrushita	12 40	.. ..
Mineral-Resource	22 20	.. ..
Nat. Nederlanden	249 ..	256 10
Normede	84 40	91 ..
Olivetti	8 10	8 10
Pakhoed Holding	85 05	.. ..
Petrofina Canada	175 ..	.. ..
Pfizer Inc.	178 ..	167 ..
Phenix Assurance	21 50	.. ..
Pirelli	2 90	.. ..
President Steyn	159 ..	164 ..
Procter Gamble	317 ..	.. ..
Rolinco	318 ..	316 30
Rolseco	358 50	355 ..
Shell fr. (port.)	35 70	.. ..
S.K.F. Aktiebolag	98 50	97 ..
Sperry Rand	191 10	.. ..
Steel Cy of Can.	.. ..	87 ..
Stiftenfels	91 ..	91 ..
Suéd. Allmanbks	88 ..	.. ..
Tenneco	37 ..	37 ..
Texaco	37 10	37 ..
Union Miniè.	1120 ..	1128 ..
Unilever	12 ..	.. ..
Wagons-Lits	135 50	135 50
West Rand	25 90	.. ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.. ..	.. ..
Emprunt Young	372 ..	372 ..

HORS COTE

Intertechnique	888 ..	1888 ..
Sicomorip	188 ..	188 ..
Aiser	125 ..	.. ..
Banq. Fin. Eur.	.. ..	.. ..
Cellulose Pin	35 20	.. ..
Copares	588 ..	686 ..
Ecco	1595 ..	.. ..
Général Alimest.	1138 ..	1128 ..
Ibia Industrie	.. ..	12 ..
Métall. Minière	137 ..	148 ..
Océanic	42 ..	42 ..
Pétrofigaz	455 ..	.. ..
Promoptia	314 ..	.. ..
Sab Mer Carr.	125 ..	.. ..
Total C.F.M.	188 ..	.. ..
Ufinex	281 ..	.. ..
Voyer S.A.	3 ..	.. ..
Bce v. Cristina	236 ..	.. ..
Rarento NV	238 10	322 50

SICAV

1re catégorie. | 9128 66 | 9897 91

29/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	154 19	147 28
Actions Sélna	182 75	174 45
Associsud	222 17	212 19
A.G.F. 5000	178 58	171 74
Agrimo	276 37	265 75
A.L.T.O.	168 23	160 60
Amérique Gestion	198 67	188 57
Bonds-Invest	179 46	171 32
C.I.P.	476 38	453 75
Convertibles	136 87	129 71
Convertimo	151 98	145 09
Croiss. Immobil.	233 64	222 89
Drouot-France	168 85	161 94
Drouot Invest.	319 74	305 24
Energie	171 93	164 88
Epargne-Croiss.	659 15	628 27
Epargne-Industr.	283 86	270 98
Epargne-Inter	315 53	296 46
Epargne-Oblig.	132 72	125 70
Epargne-Unie	422 56	403 40
Epargne-Valeur	232 83	222 03
Euro-Croissance	204 64	195 38
Financière Privée	448 52	429 14
Fonciar Investiss.	426 84	406 72
France-Epargne	223 49	213 36
France-Garantie	234 68	223 49
France-Invest.	204 68	195 48
Fr.-Obl. (Nouv.)	228 24	211 45
Fructidor	156 25	149 28
Fructifrance	287 71	274 21
Gestion Mobilière	258 62	238 26
Gestion Rendem.	351 95	335 99
Gest. Sél. France	255 28	243 53
I.M.S.I.	228 54	218 54
Indo-Suez Valeurs	383 34	389 58
Intercroissance	148 99	142 22
Interobli	5548 13	5296 54
Intersélect Fr.	182 79	183 96
Inter valeurs Ind.	287 72	274 29
Invest. St-Honoré	295 11	281 73
Laffitte-France	147 27	148 58
Laffitte-Obligat.	134 54	128 53
Laffitte-Rend.	134 58	128 48
Laffitte-Tokyo	357 88	340 87
Livret portef.	256 76	245 12
Multi-Obligations	274 42	261 98
Multirendement	122 28	116 74
Mondial Invest.	211 87	202 26
Natio-Inter	444 96	424 78
Natio-Valeurs	342 34	326 52
Parimo Gestion	238 78	228 91
Pierre Investiss.	277 19	264 53
Rothschild-Exp.	394 78	376 89
Sécur. Mobilière	335 45	320 34
Sélection

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE PAPE EN FRANCE

2 à 4. IDÉES : « L'Eglise et Israël : trois préoccupations », par Yehoshua Rash ; « Si le protocole le permet... », par Tahar Ben Jelloun ; « Souhaits et regrets d'un protestant », par Roger Mehl ; « Gallia orthodoxa », par Gabriel Matzneff.

ÉTRANGER

8. EUROPE
— TCHÉCOSLOVAQUIE : la nuit de Prague, un témoignage d'Antoine Spire.
7 à 16. FINLANDE : la force de la raison
17. ASIE
17. AFRIQUE
— Le groupe africain de l'ONU demande la réunion d'urgence du Conseil de sécurité.
18. DIPLOMATIE
— Le Pentagone autorise la vente à la Chine d'équipements « paramilitaires ».
— La visite de M. Hua Guofeng à Tokyo.
19. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : la communauté chiite s'oppose de plus en plus violemment à l'« implantation palestinienne ».
20. AMÉRIQUES
ÉTATS-UNIS : le leader noir Jordan est victime d'un attentat ; Un des fils Rosenberg fait état de nouveaux éléments en faveur de l'innocence de ses parents.

POLITIQUE

21. M. Marchais dénonce la « duplicité » de M. Giscard d'Estaing.
22. Les travaux de l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

23. Le débat sur le projet « sécurité et liberté ».
24. SPORTS.
24. SCIENCES.

CULTURE

25. MUSIQUE : le Crépuscule des Dieux à Lyon.
— THÉATRE : Nous irons tous à Capella, d'Elisabeth Marie.

LOISIRS ET TOURISME

29. Croquis acides : Voyages et voyageurs dans les pays sous-développés.
— La tour Eiffel comme on ne l'a jamais visitée.
— Bonne fortune en mer : les Glénans achètent Polynodie.
30. Grogne chez les cadres du tourisme : les mercenaires des présidents.
31. Déposés en hélicoptères : le bruit, la montagne et la fureur.
32 à 35. Golf ; Hippisme ; Photo-Cinéma ; Plaisirs de la table ; Philatélie ; Jeux.

ÉQUIPEMENT

36. TRANSPORT : la France va-t-elle abandonner la technique du novipiane ; le congrès de la F.N.T.R. à Nice.

ÉCONOMIE

39. MARCHÉ COMMUN. AFFAIRES.
40. SOCIAL : grèves et manifestations en ordre dispersé contre la convention médicale, le 5 juin. CONJONCTURE.
41. IMMIGRATION : un « camp de la honte » dans les Hauts-de-Seine.

RADIO-TELEVISION (28)

Annonces classées (37-38) ; Carnet (24) ; Journal officiel (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (35) ; Loterie nationale, Loto (36) ; Programmes spectacles (26 à 28) ; Bourse (43).

après-vente Miele
86 73 360
en région parisienne
Société MDS

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1980 a été tiré à 544 069 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement approuvera les propositions communautaires si elles sont intégralement acceptées par les partenaires de la C.E.E.

Le conseil des ministres s'est réuni, vendredi 30 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● NÉGOCIATIONS COMMUNAUTAIRES

Le premier ministre a présenté les mesures à mettre en œuvre pour compenser le retard apporté par les instances communautaires à la fixation des prix de campagne.

Les conseils des ministres de la Communauté européenne, qui se sont tenus au cours de la semaine à Bruxelles n'ont pas, contrairement au souhait de la France, permis d'aboutir à un accord.

Conformément à ce qui avait été décidé lors du conseil des ministres du 21 mai, il convient donc, tout en poursuivant activement la recherche de solutions communautaires, de mettre en œuvre, dès maintenant, les mesures conservatoires qui s'imposent. Ces mesures sont fondées sur le strict respect du compromis proposé, les 5 et 6 mai 1980, par la Commission à Luxembourg et accepté par huit Etats membres.

Elles s'appliqueront tant que les prix communautaires n'auront pas été fixés. Pour l'immédiat, elles portent sur le lait et la viande bovine, produits pour lesquels les campagnes commencent le 1er avril.

Le conseil des ministres a été informé des propositions formulées par le conseil des ministres des affaires étrangères, le 30 mai 1980.

Constatant les résultats obtenus par le Conseil des ministres de l'agriculture qui permettent, dans des conditions satisfaisantes, la poursuite de la politique agricole commune, il est disposé à donner son accord à ces propositions à condition qu'elles soient intégralement acceptées par les autres membres de la Communauté, notamment en ce qui concerne le lien établi entre l'allégement de la contribution budgétaire britannique et la fixation des prix agricoles en 1981.

● SITUATION ÉCONOMIQUE

Le ministre de l'économie a souligné l'assainissement des structures de l'économie nationale et, notamment, le développement des exportations, la progression de la productivité, le redressement de la situation financière des entreprises, l'excellente tenue du franc et le bon fonctionnement du système monétaire européen. Il a explicité l'accélération de la hausse des prix au début de l'année et a laissé prévoir une décélération au second semestre malgré l'accroissement de la charge pétrolière.

Le conseil des ministres a également entendu une communication de M. Méhaignerie sur le plan pluriannuel de développement de l'élevage, un compte rendu du premier ministre sur son voyage en Norvège, ainsi qu'une communication sur les problèmes d'endettement qui se posent à certaines catégories d'agriculteurs.

● M. Giscard d'Estaing fera une visite officielle en R.F.A. du 7 au 11 juillet.

Des morceaux du lanceur Ariane ont été retrouvés au large de la Guyane

Les trois chalutiers chargés de ratisser la zone où est tombé, vendredi 23 mai, après sa destruction en vol, le deuxième exemplaire de la fusée Ariane, ont retrouvé les 28 et 29 mai, au large des côtes guyanaises, des morceaux de tôle du lanceur et des rétrofusées. La découverte de ces premiers débris devrait permettre de mieux circonscrire la zone d'impact et, partant, de ramener peut-être des éléments de la base de propulsion du premier étage. Pour accélérer les recherches, un quatrième bâtiment serait sur le point d'appareiller.

En attendant, les réunions se succèdent entre les responsables du Centre national d'études spatiales (CNES), les représentants de l'Agence spatiale européenne (ESA), les industriels (Société européenne de propulsion (SEP), Matra et Aérospatiale) et les ingénieurs de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) pour tenter de retracer le scénario qui a conduit à la défaillance d'un des moteurs du premier étage.

A cette fin, cinq groupes de travail ont été installés à Vernon dans les locaux de la SEP, responsable des moteurs du lanceur. Le premier est un groupe de synthèse, le second est chargé d'évaluer les interactions entre le lanceur et le sol au moment du décollage, le troisième doit travailler sur les contrôles de qualité et de fabrication des pièces qui ont servi à la construction du lanceur, et les deux derniers se consacreront aux problèmes de propulsion.

● *Une fusillade* a éclaté ce vendredi 30 mai, vers 11 h. 30, après un hold-up manqué dans une agence de la B.N.P., 42, rue La Fayette, à Paris (10e). Cinq ou six malfaiteurs, dont une jeune femme, selon les témoins, avaient pénétré dans la banque et tenté de dérober des liasses de billets, quand un car de police-secours est arrivé. Les cinq ou six personnes, qui étaient armées, ont tiré pour protéger leur fuite. Deux d'entre elles auraient été arrêtées. La troisième, grièvement blessée, est décédée durant son transfert à l'hôpital. Un policier ainsi qu'un membre du personnel seraient légèrement blessés.

● *Condamnations à Caen.* — Deux manifestants arrêtés dans la nuit du 13 au 14 mai lors d'affrontements avec la police devant le rectorat de Caen ont été condamnés à des peines de prison le jeudi 29 mai. Il s'agit de M. Jean-Pierre Tavares, vingt-deux ans, stagiaire au centre de formation professionnelle pour adultes, condamné à quatre mois de prison ferme pour dégradation, violence et voies de fait sur agent de la force publique, et de M. Marc Lebourg, vingt-cinq ans, étudiant en sciences économiques, condamné à trois mois de prison, dont deux et demi avec sursis, pour avoir lancé un objet qualifié de « flamboyant » contre les forces de police.

L'U.R.S.S. ET LA R.F.A. SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE A LONG TERME

Les membres de la commission économique germano-soviétique, réunis le 29 mai à Bonn, ont signé un accord de coopération à long terme entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. Ce texte prévoit une exploration commune des gisements de pétrole et de gaz naturel en Union soviétique, ainsi que la mise en œuvre de projets communs pour l'exploitation de matières premières et de minerais. Le document sera soumis aux gouvernements des deux pays afin d'être signé dans un proche avenir.

Le résultat a été obtenu au cours de la première journée de la réunion de la commission conduite du côté ouest-allemand par le ministre des finances, M. Lambsdorff et, du côté soviétique, par M. Tichonov, membre du comité central du parti communiste. Cette réunion avait été, à l'origine, prévue pour janvier, mais la délégation soviétique avait demandé un délai après l'intervention en Afghanistan. La dernière rencontre remontait à 1978.

Dans un télégramme à M. Brejnev

Me BADINTER DEMANDE LA GRACE DE DEUX CONDAMNÉS A MORT POUR « DÉLIT ÉCONOMIQUE »

Dans un télégramme adressé au président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., Me Robert Badinter a demandé, le jeudi 29 mai, la commutation des peines de deux juifs soviétiques condamnés à mort pour « délit économique ». Me Badinter, qui agit comme avocat des familles, demande à M. Leonid Brejnev de ne pas faire exécuter les deux condamnés.

Il s'agit de Raphaël Adziachvili et d'Abassov, deux juifs qui avaient été condamnés à mort en première instance par un tribunal de Donietsk (Ukraine), en août 1978, avec deux autres citoyens d'origine juive, Gabriel Cepiachvili et Elia Michalachvili, pour « fraude et vente de surplus de tissu ». Les condamnations à mort de Cepiachvili et Elia Michalachvili auraient été commuées, en février dernier, en quinze ans de prison par la Cour suprême de l'U.R.S.S.

Selon des informations en provenance d'Israël, citées par l'agence Associated Press, le recours d'Adziachvili et d'Abassov aurait été rejeté en dernière instance par la Cour suprême de l'U.R.S.S. Les deux hommes risquent donc d'être prochainement exécutés.

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS

modèle TRECA
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente :
37 Av. de la REPUBLIQUE • PARIS 11e
Métro Parmentier • Parking assuré
Tél. 357.46.35
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

Le conseil de l'enseignement général et technique approuve plusieurs textes sur l'organisation de la classe de seconde

Le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.), a examiné, jeudi 29 mai, plusieurs textes. Les projets de décrets redéfinissant le statut des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires (le Monde du 30 mai) *ont été repoussés par trente-cinq voix, notamment celles des représentants des syndicats d'enseignants de la FEN, des confédérations ouvrières et de la Fédération de parents ex-Cornec (F.C.P.E.). Ont voté pour les représentants de l'administration, de l'enseignement privé, et des autres fédérations de parents d'élèves.*

Au cours de la même séance, le C.E.G.T. a examiné des textes fixant les nouveaux horaires des classes de seconde, première et terminale, et les programmes des classes de seconde (le Monde du 7 mars). *A partir de la rentrée 1981 la classe de seconde devrait comporter un « tronc commun » indifférencié pour tous les élèves, auquel s'ajoute obligatoirement le choix entre deux groupes d'options. L'idée force est de retarder l'orientation impérative des futurs bacheliers et d'y substituer une « spécialisation progressive ». Il s'agit aussi de « ménager un meilleur équilibre entre les formations littéraires et scientifiques ». Le projet d'arrêté sur la classe de seconde a été adopté, les syndicats de la FEN se partageant entre les contre et les abstentions.*

Les projets de programmes de seconde de mathématiques et de français ont été adoptés. L'Association française des enseignants de français (AFEF) critique le nouveau programme, que le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) a approuvé.

Les nouveaux programmes de français

Le document rassemblant les « objectifs, programmes et instructions » pour l'enseignement du français dans les classes de seconde et de première en précise, dans une première partie, les finalités. « *La tâche primordiale du professeur*, peut-on lire, *consiste à consolider, accroître et affiner les capacités qui permettent de communiquer et de s'exprimer avec aisance et clarté, oralement et par écrit, dans la langue d'aujourd'hui. (...) Il n'est d'épanouissement véritable que grâce à des ressources verbales suffisantes.* »

A cet objectif s'en ajoute un second, la « culture » : « *Il n'y a pas de modèle unique de culture sur lequel l'enseignement aurait pour mission de façonner quelques esprits doués. A tous les élèves, la pédagogie du français offre une gamme d'incitations et de rencontres qui, répondant à leur diversité, permet à chacun de se constituer une culture qui le fait mieux disposer de soi.* »

Enfin, l'inspection générale de lettres, responsable du projet, recommande une « *pédagogie active* », « *fort éloignée du laxisme* » comme d'une « *atrectivité sans nuance* » : « *La classe de français est une école de démocratie en raison non de la liberté qu'elle autorise, mais de la responsabilité qu'elle rend capable d'assumer.* »

Le programme proprement dit — qui est établi indifféremment pour la seconde et la première — définit trois cibles : « *perfectionner les capacités de communication et d'expression à l'oral et à l'écrit* » ; développer l'usage de techniques qui « *favorisent la compréhension, le jugement, la créativité* » ; approfondir l'appropriation d'une « *culture accordée à la société de notre temps* ».

Dans le premier domaine, la langue et le langage occupent une place primordiale. Les instructions établissent une hiérarchie en distinguant trois « *registres de langue* » : « *familier, courant, soutenu* ». Il est précisé que le maître donne l'exemple du second et que les textes littéraires illustrent le troisième.

Pour ce qui concerne les contenus précis, la primauté des textes et des auteurs est réaffirmée : « *Toutes les activités de la classe de français sont des activités de culture. (...) Les plus complètes sont celles qui s'accomplissent au contact des textes.* » Quant au choix des auteurs — dont une liste indicative et non limitative, du Moyen Age à nos jours, est donnée (1), il accorde une priorité aux « *textes d'auteurs français* » et aux « *œuvres du passé* ». « *Les œuvres les plus récentes ne sont pas les plus accessibles : certaines déroutent par leur singularité. Si elles jouissent souvent auprès des élèves d'un préjugé favorable, il n'en découle pas qu'elles leur procurent le plus sûr bénéfice.* »

Ce « *dialogue avec les textes littéraires* » place au second plan d'autres textes considérés comme « *non spécifiquement littéraires* », parce qu'ils auraient pour but, par exemple la « *distraction passagère (des romans policiers)* ». Leur exploitation pédagogique ne peut donc être que « *sélective et limitée* ». Parmi les activités liées à l'étude des textes, l'exposé, les notes de lecture, la confection de dossiers, la rédaction de monographies et l'adaptation d'un texte aux formes et techniques d'un autre genre sont recommandés.

Enfin, les instructions notent qu'en classe de français les élèves souhaitent que l'on aborde « *certaines réalités contemporaines* ». Mais, précisent-elles, « *le professeur éprouve souvent des scrupules à les satisfaire parce que son domaine n'est ni la sociologie, ni l'économie, ni la politique et parce que de telles questions risquent de soulever de vaines polémiques* ».

(1) Le programme cite nommément La Fontaine, Molière, Racine, Voltaire, Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Hugo, Montaigne, Pascal, Diderot et Baudelaire.

Le bon usage

Attaché au « respect des valeurs fondamentales de notre civilisation », M. Raymond Barre avait déclaré aux recteurs, le jeudi 22 mai : « La première de ces valeurs est le bon usage de notre langue. Il y a, pour les jeunes, dans la pratique loyale du français, une vertu morale et civique. »

Le nouveau programme de français proposé pour les classes de seconde et de première ne devrait pas décevoir le premier ministre. « Apprendre à dire, c'est apprendre à être », *écrivent ses responsables, pour qui la maîtrise et la connaissance de la langue constituent le cœur de la tâche de l'enseignant de français. Ils rappellent que la langue a ses obligations et insistent sur ce qu'elle* « exige, autorise, condamne ». *La langue, certes, mais pas n'importe laquelle : ils distinguent trois* « registres de langue » — *familier, courant, soutenu, — définissant ainsi une hiérarchie explicite, où le langage* « *familier* » *de la rue est corrigé par le langage* « *courant* » *du maître, qui lui-même se réclame du langage* « *soutenu* », *inimitable, des textes littéraires.*

A toute hiérarchie, sa légitimation. L'autorité viendra ici des textes, choisis en priorité parmi les auteurs français — choix « naturel », *précisent les instructions — et parmi les* « œuvres du passé » *jugées* « plus accessibles » *que les œuvres contemporaines. Donc, Pascal plutôt que Marguerite Duras, Racine plutôt que Sartre.*

Personne ne niera qu'il y ait, dans le programme proposé, des ouvertures : on y parle de pédagogie active, et c'en est fini de la liste d'auteurs impérative. Toutefois, la philosophie qui l'inspire — où domine une conception traditionnelle du langage, défini hors de toute pratique sociale et de tout environnement socio-culturel — ne sonne pas l'heure d'une vraie rénovation.

E. P.

LE CHIC, LE RÊVE... TISSUS "COUTURE"
LE CARAVANSÉRAIL FABULEUX DES SOIES
LA GRANDE PARADE DES IMPRIMÉS DE CHARME (depuis 18,50 F le mètre)
LE NOUVEAU CLUB DES LAINAGES ORIGINAUX
LE COIN DES TROUVAILLES ET DES BONNES AFFAIRES (depuis 10 F le mètre)
L'ELDORADO DES COTONS SUISSES, SATINS, VOILES, CRÉPONS, TOILES, ETC.
LA FAMEUSE BOUTIQUE DES SOIERIES, DENTELLES, LAMÉS, TISSUS BRODÉS ET BROCHÉS
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

MAINE'S WEAR
NOMBREUX COSTUMES D'ÉTÉ 299 F
180, rue du Château, 75014
angle avenue du Maine
543-76-39 - Métro Alésia. 10 h-19 h.

Voici la nouvelle collection des bijoux Italiens.

Les villes italiennes les joyaux de cette terre
Demandez la brochure "Evasion" à votre agence de voyage ou à
EVASION
5 bd des Capucines, 75002 Paris Tél. 266.46.50

ferrach solde
50 % sur la collection Printemps/Eté Hommes et Femmes.
35, rue François Ier Paris 8e.